Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE – N° 13376 – 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine SAMEDI 30 JANVIER 1988

L'état de la presse

Triste coïncidence, mais peut-être utile à la compréhension des difficultés de la presse : au lendemain même de l'annonce de la liquidation du « Matin de Paris », la France célèbre, le vendredi 29 janvier, une « Journée nationale de la presse écrite »...

Organisée par deux ministères – culture et communication, éducation nationale – avec le soutien des éditeurs et des organismes de la profession, dont la puissante Fédération nationale de la presse française, cette initiative a pour objectif d'inciter les Français à prendre – ou à reprendre – le chemin des kiosques à journaux.

L'opération a pour origine un constat amer bien qu'il ne soit pas nouveau : dans la patrie de Théophraste Renaudot, nombreux sont ceux qui rechignent à se plonger dans les pages des quotidiens qui leur sont proposés. Selon l'UNESCO, la France se situait, en 1986, au vingt-septième rang mondial pour la lecture de la presse quotidienne (212 exemplaires vendus pour 1 000 habitants), très loin derrière le Japon, champion en ce domaine avec 562 exemplaires pour 1 000 habitants.

Ce relatif désintérêt a de multiples causes. Economiques, par exemple : le prix du journal a été multiplié par sept en quinze ans. Ou historiques : la presse quotidienne demeure, pour certains, frappée de suspicion depuis la période chaotique de l'Occupation et de la Libération. Ces causes, et d'autres, comme l'irruption de l'audiovisuel, ont eu pour conséquence une diminution du nombre des quotidiens nationaux, qui, depuis 1945, est passé de 26 à 12.

A la différence de la Grande-Bretagne, où les « populars » tirent chacun à plus de quatre millions d'exemplaires (« The Sun », « The Star », etc.), la presse populaire – exception faite de « France-Soir » et du « Parisien libéré » – a disparu des kiosques de la capitale. Hachette a dû renoncer à son projet « Oméga » et il n'y a guère que M. Hersant et un patron de presse britannique, M. Robert Maxwell, pour caresser le projet d'un quotidien grand public... en France.

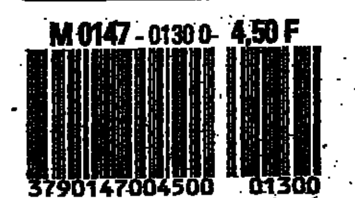
En revanche, les quotidiens français nationaux « haut de gamme » diffusent à des niveaux proches de ceux des autres pays européens. Ainsi en témoignent les chiffres de diffusion du « Monde » (en progression), du « Figaro » et de « Libération », les deux premiers ayant autant ou plus de lecteurs que la « Frankfurter Allgemeine », « Die Welt », « The Independent », « The Guardian » ou « The Times ». Quant à nos grands régionaux, beaucoup peuvent se mesurer sans honte à leurs homologues étrangers, y compris américains.

Les comparaisons doivent donc être maniées avec prudence. D'autant qu'il est un secteur de la presse écrite où la France est championne du monde : celui des magazines. Le millier de titres spécialisés, hebdomadaires ou mensuels, que distribuent les Nouvelles Messageries de la presse parisienne témoigne de la santé d'un secteur qui a su trouver son marché et relever le défi de la télévision.

L'avenir de la presse quotidienne apparaît lié à sa qualité rédactionnelle jointe à celle de sa fabrication. Au-delà d'une simple « journée », il devrait y avoir pour elle beaucoup d'autres jours, et pas forcément sombres.

(Lire nos informations page 18.)

M 0147 - 0130 0 - 4,50 F



3790147004500 01300

Un succès pour le gouvernement de M. Gonzalez

L'ETA militaire propose une trêve immédiate de soixante jours au Pays basque espagnol

L'ETA militaire a proposé au gouvernement de Madrid, dans un communiqué diffusé le 28 janvier, une trêve immédiate de soixante jours. Elle demande en échange la fin des « hostilités policières » et la reprise, à Alger, des contacts entre indépendantistes basques et autorités espagnoles, qui doivent déboucher, selon elle, sur une « négociation politique ». C'est la première fois que l'ETA militaire accepte l'idée d'une trêve, mesure qu'elle avait toujours présentée, jusqu'ici, comme l'éventuelle conséquence et non la condition préalable des conversations avec Madrid. Cette initiative constitue un succès pour le gouvernement de M. Gonzalez.

BILBAO
de notre envoyé spécial

Le sang sèche vite aux yeux des Basques. Même celui versé à Saragosse, où un attentat particulièrement brutal de l'ETA militaire faisait, il y a six semaines à peine, onze morts, dont quatre enfants. Aujourd'hui, la plupart des interlocuteurs que l'on rencontre à Bilbao n'y voient déjà plus, selon la trop fameuse formule, qu'une espèce de « point de détail » de l'histoire basque. Un « accident de parcours », du moins, qui ne doit pas empêcher de continuer dans la même voie ; celle de la poursuite des conversations menées à Alger avec les indépendantistes, parallèlement aux coups très durs portés contre eux par les polices espagnole et française.

Chacun semble en effet persuadé à Bilbao qu'il s'agit là de l'unique démarche possible, et qu'elle commence à porter ses fruits ; on l'affirme, avec une unanimité sans précédent, tant du côté des socialistes que des nationalistes modérés ou des proches de l'ETA. Et les plus optimistes considèrent que « quelque chose », que l'on hésite encore à qualifier de début de solution, se profile enfin dans ce panorama politique basque trop longtemps bloqué.

Certes, l'attentat de Saragosse avait conduit les socialistes – c'était la moindre des choses ! – à annuler une nouvelle réunion secrète à Alger avec l'ETA, prévue pour la mi-décembre. Mais, d'un côté comme de l'autre, on est conscient que ce n'est là que partie remise ; le moment viendra bientôt d'une reprise des conversations menées jusqu'ici par le délégué du gouvernement de Madrid au Pays basque, M. Julen Elgorriaga, et par le dirigeant de l'ETA Eugenio Etxeveste, dit Antxon.

THIERRY MALINIAK.

(Lire la suite page 3.)



Pendant que M. Mitterrand poursuivait sa « non-campagne » dans le Nord-Pas-de-Calais, son épouse déclarait au magazine médical « Impact-Médecin » que « dans quelques mois » elle ne serait plus femme de président de la République. (Lire page 7.)

Filiale du Commissariat à l'énergie atomique

La COGEMA s'estime victime d'une escroquerie de 250 millions

La COGEMA a porté plainte contre X pour escroquerie, le 28 janvier, auprès du parquet de Paris. Cette entreprise publique avait annoncé fin décembre avoir perdu 250 millions de francs sur son porte-feuille financier.

La COGEMA (Compagnie générale des matières nucléaires), est chargée, dans le lourd dispositif nucléaire français, des tâches relatives au combustible : participation dans les mines d'uranium, extraction de ce métal, enrichissement (Eurodif) et retraitement (la COGEMA possède la fameuse usine de la Hague près de Cherbourg). Son chiffre d'affaires s'est élevé à 21 milliards de francs en 1986. Les clients versant des avances, la COGEMA, comme toutes les autres entreprises dans ce cas, se devait de gérer au mieux cette trésorerie. Elle a placé cet argent sur le MATIF (marché à terme des instruments financiers, mis en place depuis deux ans) en en confiant la gestion à un « expert », M. Aletti, qui a successivement travaillé pour les charges d'agents de change Oddo et Buisson. Il est aujourd'hui introuvable.

Ayant changé, dans l'intervalle, de trésorier, la COGEMA, trop confiante, n'a exercé aucun contrôle des opérations effectuées jusqu'à ce qu'elle découvre, en décembre dernier, une perte de 250 millions de francs.

Ce lourd déficit aura au moins le mérite de forcer les autorités de tutelle à mettre en place une réglementation sur ces marchés nouveaux.

(Lire page 23 l'article de CLAIRE BLANDIN.)

Une première dans le monde des courses

Juments porteuses pour cracks

Ourasi et les meilleurs trotteurs du moment disputent, le dimanche 31 janvier à Vincennes, le Prix d'Amérique. Evénement de la saison hippique, cette course est l'occasion de révéler une évolution radicale dans le monde équestre : désormais des juments porteuses accueillent les embryons des cracks.

C'était le 29 janvier 1984. *Ideal du Gazeau*, faisait ses adieux à Vincennes. Acheté quelques mois auparavant près de 20 millions de francs par un consortium d'éleveurs scandinaves et néerlandais, le *« champion aux jambes bleues »* – il courait toujours les jambes ceintes d'un bandage bleu, la couleur de sa casaque – vivait ses derniers instants de gloire. Drivé par le populaire « Gégène » Lefèvre, *Idéal du Gazeau* accomplissait – fait unique dans les annales des courses – un tour d'honneur, ovationné par cinquante mille personnes. Un triomphe à la mesure de ce que fut la carrière de ce cheval hors du commun, trois fois champion du monde des trotteurs à New-York, deux fois vainqueur du Prix d'Amérique, en 1981, et en 1983. *« Le cheval le plus riche du monde »*, comme on l'appelait alors – ses gains en course s'élevaient à 13 500 000 francs, – pouvait regagner sa retraite suédoise avec le sentiment du devoir accompli.

Aujourd'hui encore, à Vincennes, la légende d'*Idéal du Gazeau* demeure intacte. Dans quelques semaines, ce nom magique va revenir sur le devant de l'actualité à l'occasion d'un événement peu banal : grâce à la technique du transfert d'embryon, *Idéal du Gazeau* va avoir un petit demi-frère ou une petite demi-sœur. Après l'insémination artificielle, la technique du transfert d'embryon fait une entrée remarquée, non seulement dans le monde des super-trotteurs, mais également dans celui non moins select des meilleures juments de sport équestre.

FRANCK NOUCHI.

(Lire la suite page 12.)

Un entretien avec M. Yannick Simbron, secrétaire général de la FEN

Les enseignants devront « travailler autrement »

Le congrès de la Fédération de l'éducation nationale (FEN) s'ouvre le lundi 1er février à La Rochelle. Dans l'entretien qu'il nous a accordé, son nouveau secrétaire général, M. Yannick Simbron, insiste sur la nécessité pour les enseignants de travailler en équipe, d'organiser autrement leur emploi du temps et d'être plus mobiles. Il admet l'idée de traitements modulés selon les établissements.

« Quel sera le message essentiel de la FEN lors de son congrès ?

– Une idée très forte : les mutations technologiques sont un aspect déterminant de la crise économique car elles bouleversent l'organisation et les méthodes de travail et impliquent une élévation massive du niveau de formation de la population. Notre congrès devra donc dire très clairement que l'investissement dans les domaines de l'éducation et la recherche est une nécessité vitale pour le pays. Il ne faut pas raisonner en terme de coût, mais considérer que cet investissement est créateur d'activités futures.

– N'est-ce pas ce que dit le gouvernement actuel ?

– Quand j'entends que le ministère du budget refuse de revaloriser globalement la situation des enseignants, j'ai le sentiment que nous ne sommes pas compris. La France a un retard considérable pour l'enseignement. Elle dépense moins que la Grèce pour son université par rapport à son PIB. Comment sortir de là ?

» Il va falloir réintroduire la notion de planification, fixer les grandes perspectives et les traduire dans une loi de programmation sur cinq ou dix ans. L'essentiel est qu'on ne mégote plus tous les ans au moment de l'établissement du budget de l'éducation nationale.

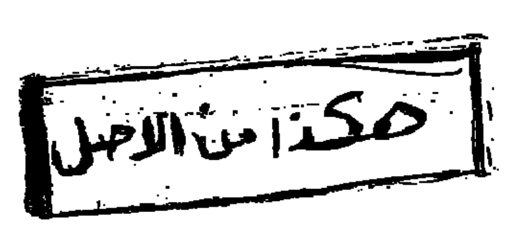
– M. Monory vient précisément de publier son « plan pour l'avenir de l'école » qui prévoit des recrutements massifs d'enseignants et de meilleures rémunérations pour eux. En le refusant globalement, n'avez-vous pas l'impression de « cracher dans la soupe », simplement parce que le ministre n'est pas de votre bord ?

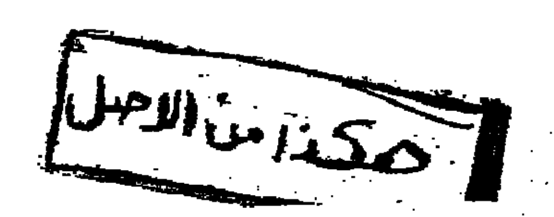
– Quand M. Monory évalue le nombre d'enseignants nécessaires pour remplacer les départs en retraite et se prononce pour la révalorisation du métier, nous prenons acte. Mais son « plan » est boîteux. Il isole les instituteurs de ce qu'il appelle le « second degré », alors qu'une telle coupure est dépassée par la généralisation de fait de la scolarisation jusqu'à dix-huit ans.

Propos recueillis par
PHILIPPE BERNARD.

(Lire la suite page 11.)

A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.





Débats

Après la rencontre des « Prix Nobel »

Le rendez-vous raté

par MOHAMED ALI-AMMAR(*)

PARIS fut, la semaine dernière, capitale des Nobel de la paix, le palais de l'Elysée le siège.

Les regards se tournèrent vers cette première mondiale. Heureuse initiative que de rassembler près d'une centaine d'hommes venus de tous les coins du monde, ou presque, et de tous les horizons de la connaissance et du savoir. Ce fut à l'évidence quelque chose d'impressionnant.

Pour le commun des mortels, ces grands cerveaux jouissent d'un capital de confiance et de respect incontestable. Ce sont des êtres exceptionnels. Leur prestige les place au-dessus des combines politiciennes et des querelles idéologiques que se livrent les systèmes dominants pour asseoir leur hégémonie.

Les Nobel ont une autre dimension, même s'ils sont le produit d'une certaine culture, de certains types de sociétés qui ne sont pas toujours un modèle de référence pour le reste du genre humain. La notoriété qu'ils ont acquise au service de la paix, de la science et de la culture leur confère le statut et la stature de messies. Ce sont les messies des temps modernes. Vers *eux se dirigent les espoirs* de l'humanité. Elle attend de ce rassemblement un message annonciateur d'un monde meilleur, un monde où règnent la paix et la fraternité universelles.

Ce message était d'autant plus attendu que cette réunion se situe à la fin d'un siècle. Et c'est dans ces moments que la croyance populaire se met à l'écoute pour percevoir le signe capable de transformer ses inquiétudes en espoir. Cette ambivalence et ce sentiment ambigu sont profondé*ment ancrés dans* les *profondeurs* de la conscience de l'homme.

Barbarie ou universalité ?

L'approche d'un nouveau siècle a de tout temps été entourée d'un mystère quasi mythologique, comme s'il allait annoncer l'ère du salut éternel ou le grondement de l'apocalypse. Est-ce la fin du rêve de l'homme ou la réalisation de tous ses rêves.

La réunion des Nobel dans une telle ambiance revêt réellement une dimension et un caractère particuliers. C'est toute une symbolique à laquelle s'accroche et que tente de décoder et d'expliquer une humanité angoissée. Elle stimule l'espérance et tempère l'inquiétude, l'angoisse des fins de siècle recule... On a confiance.

Au chevet d'un monde en crise se penchent des praticiens de la paix et se concertent ceux qui détiennent la clé du mystère. Cette présence sécurise. *Elle* augure la naissance du vingt et unième siècle sans douleur et sans convulsion. Ce sera le siècle des siècles. Il est déjà marqué du sceau de la paix. Ses parrains ne sont pas des hommes ordinaires. Ce sont les grands du savoir et de la connaissance. L'ordre maudit de l'injustice, des guerres, de la misère sera englouti dans les abysses d'un siècle qui se meurt.

On attendait, dans une impatience fébrile, les résultats de leurs conciliabules, de leurs concertations. Des idées, et quelles idées, se confrontent. Vont-ils déclarer l'avènement de ce renouveau que les prophètes et les sages ont annoncé ? Vont-ils prescrire, par et dans leur message, à l'univers qu'ils ont trouvé la formule par laquelle l'homme chassera les ténèbres qui entourent son aspiration à la paix et son ascension vers les cimes de la réconciliation avec lui-même ? Cette paix ne peut s'installer tant que l'homme continue de tuer ou d'asservir son semblable pour assouvir son animalité et sa soif de domination et d'hégémonie.

Leur message annoncera-t-il le bannissement de l'équilibre de la terreur et la destruction des machines à fabriquer la misère et la mort ? L'ère de la barbarie sera-t-elle à jamais bannie ? Et celle de l'universalité sonnera son entrée triomphale avec la venue d'un siècle, qui sera le printemps que l'humanité attendait depuis ses premiers balbutiements ?

Les lampions se sont éteints. La déclaration des Nobel n'a rien *apporté* à *ceux* qui *attendaient* tout de leur concile. Il est vrai qu'ils ont parlé de paix, de liberté, de fraternité humaine. Pas un mot, ou presque pas, sur la souffrance de ceux qui souffrent. Pas la moindre allusion aux causes de la paupérisation intolérable qui lamine les trois quarts de l'humanité pendant que la minorité se vautre dans l'opulence.

Peut-on décemment prononcer le mot de liberté et à ce niveau-là, lorsque des enfants, des femmes et des vieillards luttent avec, comme seule arme, l'énergie de l'espoir – car il est en eux – pour reconquérir leur dignité face à des soldats assoiffés de sang au service d'un Etat auquel le président de la réunion des Prix Nobel décerne la médaille de la démocratie, alors qu'il sait plus que *quiconque que cet Etat-là a été* érigé sur une injustice et une inversion des normes et qui a fait des victimes du nazisme les bourreaux du peuple palestinien ? M. Elie Wiesel, ce rescapé des camps de la mort, n'ose dénoncer la reproduction du schéma nazi, comme si les combats du présent l'empêchent de parler et de parler vrai. Son universalisme s'arrête, malheureusement au seuil de sa porte. Aujourd'hui, la victime est autre et il est solidaire du bourreau. Comédie ou tragédie de l'histoire ?

A partir d'une telle position, les grandes valeurs de paix, de liberté et de démocratie sonnent faux dans la bouche de tous les Elie Wiesel, même auréolés de savoir.

La liberté est toujours la raison d'être et de vivre des exploités, des bannis par des systèmes dominateurs. Cette vérité, M. Elie Wiesel la connaît. Mais il n'ose la proférer. Il sait aussi qu'elle est inscrite en lettres de sang sur le fronton de cette Palestine meurtrie et renaissante en dépit du silence que brisent les images de la télévision et le frissonnement d'une partie de la conscience universelle.

L'iniquité et la fragilité

Quant à l'égalité dont parle M. Elie Wiesel au nom de ses confrères, elle n'inclut pas le tiers-monde sur lequel l'Occident a bâti sa richesse, sa croissance et sa supériorité. Ce déséquilibre est justement le témoin de l'iniquité et de la fragilité du vingtième siè*cle, M. Wiesel et ses confrères* auraient conforté leur réputation s'ils avaient tout simplement fait le procès des prédateurs de ce siècle. en condamnant l'acceptation occidentalo-centriste de l'universalisme et des valeurs qu'il contient et qui le contiennent.

Le vingt et unième siècle naîtra, il sera celui « des damnés de la Terre de tous les damnés de la Terre ». Ceux qui sont porteurs à travers et par leurs luttes de cette dimension universelle de l'homme que des penseurs comme Elie Wiesel ont réduit à leur échelle étroitement ethnique et, à la limite, raciste.

Ces Nobel ont malheureusement raté leur rendez-vous avec l'histoire et à la veille d'un millénaire. L'histoire inscrira quelque part, aux coins de l'une de ses pages, que cette réunion n'a pas répondu aux espérances que *l'humanité était* en droit d'attendre d'elle. Et qu'elle attendait effectivement. Au lieu d'être un événement à la mesure des espoir qu'elle a suscités, la réunion parisienne des Prix Nobel sera un fait divers, au mieux une simple rencontre mondaine.

* Président de l'Amicale des Algériens en Europe.

La conférence des cerveaux

par ALAIN FINKIELKRAUT (*)

EN 1937, l'écrivain juif praguois Franz Werfel, qui vivait alors à Paris, fut invité par l'Organisation de coo*pération intellectuelle de la* Société des nations à faire une conférence sur l'avenir de la littérature. Hanté par le processus totalitaire dans lequel l'Europe était engagée et qui menaçait de l'anéantir, Werfel fit, à la fin de son exposé, la proposition suivante : fonder une académie mondiale des poètes et des penseurs.

Comme l'écrit Milan Kundera dans l'article où il relate cet événement, l'idée de Werfel fut accueillie par tous les assistants avec un scepticisme railleur : *« Dans le monde absolument politisé où les artistes et les pen seurs étaient déjà tous irrémédiablement « engagés », comment créer cette académie indépendante ? Elle ne pouvait qu'avoir l'air comique d'un rassemblement de belles âmes (1). »*

Un demi-siècle s'est écoulé depuis cette conférence : les Européens ne se font plus la guerre, les prestiges de la pensée totalitaire ont été enfin dissipés, mais ce n'est pas la voix de Franz Werfel que le silence de l'idéologie permet enfin d'entendre, c'est celle – pathétique, inlassablement pathétique, – d'Elie Wiesel, convoquant avec François Mitterrand la première conférence mondiale des Nobel.

Franz Werfel voulait que les membres de son académie – romanciers, artistes, poètes, philosophes, savants – soient choisis en fonction de leur œuvre, c'est-à-dire de la profondeur de leur interrogation et de la *richesse en monde* de leur pensée. Notre modernité dynamique et compétitive préfère les critères sportifs : elle choisit donc les médailles d'or de presque – pauvres mathématiciens ! (2) – toutes les disciplines scientifiques existantes, comme si, de la recherche à la sagesse, de l'opératoire au symbolique, de la compétence hyper-sectorisée à l'élucidation du monde humain, il y avait l'évidence d'un rapport causal. Sous une forme incontestablement naïve, Werfel plaidait pour rendre aux œuvres d'art et de pensée leur prééminence perdue ; nous ne voyons plus, quant à nous, la discontinuité qui existe entre spécialité et pensée, car nous avons de cette dernière une représentation grossièrement mécaniste et quantifiable. Réduisant l'intelligence au quotient intellectuel, nous croyons que le Nobel récompense automatiquement les esprits les mieux pourvus, *et c'est en toute bonne* conscience que la ville même où Werfel hasarda sa proposition vient d'organiser la rencontre tape-à-l'œil des meilleurs athlètes du cerveau. Les Prix Nobel de la paix et les lauréats de littérature ne font pas exception : au même titre que leurs homologues scientifiques, *ils* sont perçus comme *les* champions les plus performants de leur catégorie.

Ainsi donc, et contrairement aux allégations de certains, le problème de nos sociétés n'est pas l'élitisme, mais bien plutôt l'idée dégradée que nous nous faisons désormais de l'élite.

⁂

Et il ne suffit pas de la figure tourmentée d'Elie Wiesel, du catalogue de bons sentiments sur lequel s'est conclue la conférence, ou du clip angélique réalisé par vingt Nobel contre la faim dans le monde, pour nous rattacher encore à la grande tradition de l'humanisme européen. On peut même avancer que, si l'horreur glacée du vingtième siècle était plus méditée qu'invoquée, il ne nous serait pas aussi facile d'oublier les valeurs de Franz Werfel et de remplacer, sans vergogne, toute vie intellectuelle par le culte conjugué du pathos humanitaire et du QI.

Espérons, en tout cas, que les *soixante-quinze* Einstein *présents* à l'Elysée auront pensé aux générations futures et ne se seront pas séparés sans avoir préalablement fait don de leur géniale semence au CECOS. Assurés ainsi de la perpétuation de l'intelligence et guidés vers le bonheur par la main tout ensemble ferme et secourable de notre président bien-aimé, père de la patrie et soleil du monde, nous pourrions aborder les défis du troisième millénaire avec, sur les lèvres, le sourire inaltérable de l'enfance retrouvée.

(*) Philosophe et écrivain.

(1) Milan Kundera, « Un Occident kidnappé », *le Débat*, nº 27, Gallimard, novembre 1983.

(2) Mme Nobel ayant, dit-on, fauté avec un mathématicien, il n'y a pas de prix Nobel de mathématiques.

Perspective Elysée

Pourquoi Michel Rocard ?

par STEPHANE HESSEL (*)

DEVANT le déferlement presque grotesque des appels à François Mitterrand, la question qu'on ne *peut pas éluder, lorsqu'on* estime que l'orientation actuelle de la politique gouvernementale est néfaste, c'est en quoi un deuxième mandat du président de la République a des chances de porter remède aux carences dont notre pays souffre et qui mettent en cause sa place dans le monde inquiétant de cette fin de siècle.

De quel redressement, pourtant indispensable, de notre capacité industrielle et donc de notre balance commerciale, de *quelle mutation dans nos* méthodes de formation et donc de mise en valeur de nos ressources humaines, de quel ajustement de notre appareil d'Etat aux défis des mentalités nouvelles et des technologies de communication qui les transforment, François Mitterrand peut-il être raisonnablement considéré comme porteur, sinon comme garant ?

Comment échappera-t-il, même s'il en a le désir, à un rôle de continuateur paisible de structures et de politiques qui nous ont conduits à ce seuil de vulnérabilité internationale et d'effacement de la scène mondiale dont ne témoignent pas seulement les indicateurs économiques, mais aussi la démobilisation civique qui leur fait accueil ?

Dans sa sagesse et sa vision de l'avenir, mieux que quiconque il aperçoit certainement la contradiction qu'il y a entre la nécessité d'une dynamisation de la société française dans ses profondeurs – ce que l'on ose encore appeler une politique de gauche – et la situation où il se trouve personnellement au *moment où il achève son septennat.*

L'intelligente conduite de ce septennat a permis la transition d'une France, divisée selon des clivages aujourd'hui périmés, vers une France à nouveau capable de choisir entre un néo-libéralisme à l'efficacité douteuse et une démocratie sociale renouvelée.

C'est donc le moment stratégique, par excellence, où il convient de mettre en balance, dans une élection aux enjeux clairs, les défenseurs de l'une et l'autre voie dont François Mitterrand nous a permis de mieux comprendre la signification et les contrastes.

S'engager lui-même dans l'une d'elle après avoir vécu avec les deux, n'est-ce pas ôter à cette voie la crédibilité dont elle a besoin : la crédibilité que ne peut lui conférer qu'un homme dont le dessein, la conviction, la lucidité ne font de doute pour personne.

Prendre en 1988 le champ auquel tous ceux qui lui sont reconnaissants de la manière dont il a su préserver les chances de la gauche estiment qu'il a droit, passer à un successeur moins alourdi d'un passé forcément complexe la tâche de les faire triompher, telle serait pour ce fin connaisseur de notre société l'attitude la plus efficace.

Le successeur est là. Il s'appelle Michel Rocard.

(*) Ambassadeur de France.

Au courrier du Monde

NOURRITURE

L'école de Yourcenar

Marguerite Yourcenar n'a jamais été la première à l'école car il n'y a jamais eu d'école dans sa vie ; aussi est-elle devenue la première face à elle-même. La déduction peut sembler facile, il n'en demeure pas moins que la question reste posée.

A une époque où l'école contrôle les trois quarts de la vie d'un enfant, où elle multiplie recherches et techniques pour qu'il tire de sa fréquentation le meilleur profit – et cela avec des intentions généreuses et dans un but très louable, – on peut se demander si l'obstination de toute une société face à ses jeunes leur fera un cœur si merveilleusement obstiné que le sien.

De toute absence – mère disparue très tôt, père aimant mais volage, famille lointaine, – elle a fait une présence, aimant les pierres et jusqu'au cœur même des pierres. Où nos enfants, si étroitement encadrés par l'école, bardés de connaissances et de sécurités, trouveront-ils l'eau solitaire qui l'a nourrie ?

CLAUDIE CROMER
(Epinal, Vosges.)

PAUVRETÉ

Livres engloutis

Le 10 avril 1983, la bibliothèque de la Factulté des lettres de Metz a été victime des inondations de la Moselle. Le 26 avril 1983, votre journal a fait allusion à ce qui fut un véritable « naufrage culturel ». Vingt-cinq mille ouvrages ont pu être sauvés grâce à la lyophilisation. *Plus de vingt mille ouvrages ont été totalement perdus.* Le ministère de l'éducation nationale nous a remboursé 85 % des pertes en matériel (mobilier, photocopieuse, etc.), et des frais de lyophilisation (total 750 000 F). Malgré un rapport, favorable, de deux inspecteurs généraux de l'administration, qui ont évalué la valeur de vingt mille ouvrages perdus, de 6 à 8 millions de francs, le ministère de l'éducation nationale nous a refusé de verser le moindre franc, même symbolique.

Or, l'Etat est son propre assureur.

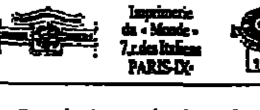
Pourquoi le pouvoir central n'est-il pas en mesure de remplacer 20 000 livres ? Pourquoi les étudiants de l'université de Metz n'ont-ils pas droit à réparation, alors qu'ils ne sont pour rien dans le naufrage culturel ?

La France est-elle tellement pauvre qu'elle ne puisse plus trouver 6 millions pour réparer les conséquences d'une catastrophe naturelle ?

FRANÇOIS REITEL
Doyen de la faculté des lettres de Metz

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650 572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81



Reproduction interdite de tous les articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57437
ISSN : 0395-2037

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
620.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

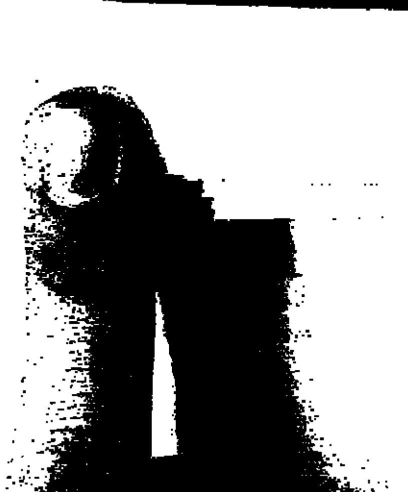
ABONNEMENTS
BP 507 09
75442 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
–	–	–	–
FRANCE			
354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE			
687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)			
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS			
399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE			
504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



ESPAGNE

L'ETA militaire propose une trêve immédiate de soixante jours

(Suite de la première page.)

Des conversations qui progressent, mais lentement : « *Chacune des parties a exposé jusqu'ici ses positions, et il s'agit maintenant d'entrer dans le vif de la négociation* », affirme un proche de l'ETA qui a suivi de près les conversations, et qui ajoute : « *Désormais, Antxon ne constitue plus un simple intermédiaire, il dispose d'un mandat de son organisation pour prendre des décisions.* »

Les socialistes, de leur côté, soulignent que l'histoire récente leur a donné raison : c'est l'affaiblissement de l'ETA qui a finalement convaincu ses dirigeants de rechercher à Alger un « *cessez-le-feu honorable* ». Ils ajoutent toutefois qu'il n'est pas question de discuter de problèmes politiques avec l'organisation indépendantiste — un point sur lequel s'accordent désormais toutes les forces politiques basques, — mais seulement de la « *réinsertion sociale* » de ses membres, c'est-à-dire, en clair, de l'amnistie.

Tel est en effet désormais le thème central du débat. Selon le gouvernement socialiste de Madrid, les mesures de grâce ne peuvent être accordées qu'aux membres de l'ETA qui ne sont pas compromis dans des « délits de sang », alors que les indépendantistes exigent une amnistie totale. Il s'agit en fait d'un véritable cercle vicieux. Le secrétaire général des socialistes de Biscaye, M. Ricardo Garcia Damborenea, et le dirigeant nationaliste modéré Xavier Markiegui le soulignent en termes quasi identiques : « *Aucun gouvernement ne peut annoncer du jour au lendemain une amnistie générale, surtout si les terroristes n'ont pas déposé les armes. L'ETA, de son côté, ne peut pas déposer les armes à cause de la pression de ses quatre cents membres aujourd'hui en prison, qui veulent tous être sûrs d'en sortir.* »

Ce cercle vicieux pourrait aujourd'hui se rompre. En décrétant une trêve, après sa « démonstration de force » de Saragosse, l'ETA peut en effet contribuer à débloquer la situation.

« *Quelques années sans assassinat pourraient tout changer : le temps efface bien des choses* », souligne un dirigeant socialiste. Une amnistie plus générale, dans ces conditions, pourrait être envisagée à moyen terme, même s'il n'est pas encore question de reconnaître officiellement, dès maintenant, cette possibilité.

Reste à savoir si cela sera suffisant pour contraindre les indépendantistes de renoncer définitivement à la violence. Après avoir affirmé durant vingt ans qu'elle poursuivait un objectif politique, l'ETA militaire, désormais très affaiblie, se contentera-t-elle d'une simple libération progressive de ses militants ?

« Un scénario au point »

De plus en plus nombreux sont ceux qui le croient au Pays basque, surtout si cette « opération amnistie » se conjugue avec une autre : l'ouverture d'une négociation, plus politique celle-là, avec la formation proche de l'ETA, la coalition Herri Batasuna.

Certes, personne n'ignore l'imbrication entre ETA et Herri Batasuna. Mais, contrairement à la première, la seconde peut arguer de la légalité politique que lui octroient ses deux cent mille électeurs habituels. Une légimité que peuvent également invoquer les socialistes pour aborder avec Herri Batasuna les revendications qu'ils se refusent à traiter avec l'ETA, comme la reconnaissance du droit à l'autodétermination, le rattachement de la Navarre au Pays basque ou le remplacement des forces de l'ordre espagnoles par la police autonome basque. Les socialistes soulignent toutefois qu'ils refuseront catégoriquement, dans une telle négociation, toute mesure contraire à la Constitution.

« *Le scénario de la pièce est désormais au point*, résume un des principaux dirigeants du PNV (Parti nationaliste basque) : *dans un premier temps, négociation entre Madrid et l'ETA sur l'amnistie, dans un deuxième, négociation entre Madrid et Herri Batasuna sur tout le reste, et dans une troisième table ronde de toutes les forces politiques basques pour entériner l'ensemble.* » Un scénario sur lequel, pour la première fois sans doute, tout le monde semble désormais converger, à Bilbao comme à Madrid. A condition qu'une nouvelle escalade du secteur jusqu'auboutiste de l'ETA ne vienne pas, au dernier moment, troubler la représentation...

THIERRY MALINIAK.

Mort de Klaus Fuchs

Le savant-espion allemand aida les Soviétiques à construire leur première bombe atomique

Klaus Fuchs, le physicien est-allemand qui avait été emprisonné en Grande-Bretagne en 1950 pour espionnage nucléaire au profit de l'URSS, est mort, jeudi 28 janvier, à l'âge de soixante-seize ans, rapporte l'agence d'information est-allemande ADN. « *En sa qualité de scientifique socialiste, professeur d'université, communiste et véritable ami de l'Union soviétique, il a contribué pendant plus de deux décennies à développer avec succès et créativité l'économie nucléaire de l'Allemagne de l'Est* », ajoute l'agence.

Fuchs, un communiste allemand réfugié en Angleterre en 1934, avait espionné pendant trois ans les secrets du centre de recherches atomique de Harwell, près d'Oxford, jusqu'à ce qu'il soit démasqué en 1950.

Condamné à quatorze ans de prison — le maximum prévu par la loi britannique, — il avait bénéficié en 1959 d'une réduction de peine de neuf ans pour « *bonne conduite* » et avait été expulsé vers l'Allemagne de l'Est, où il avait repris sa carrière scientifique. Devenu directeur de l'Institut est-allemand des affaires atomiques, Fuchs avait pris sa retraite en 1979, tout en restant membre du comité central du PC est-allemand (SED), où il avait été élu en 1967.

La commission de l'énergie atomique du Congrès américain avait estimé que l'activité d'espionnage de Fuchs avait fait gagner dix-huit mois aux Soviétiques dans leurs programmes d'armements. Tout en avouant, Fuchs n'a jamais exprimé le moindre regret, affirmant qu'il avait agi par conviction politique et non pour l'argent.

Né à Francfort le 29 décembre 1911, le physicien avait appartenu pendant deux ans au mouvement clandestin antinazi, avant d'être obligé de s'exiler en France, puis en Grande-Bretagne, où il était arrivé en 1934. Il avait acquis la nationalité britannique pendant la seconde guerre mondiale, après avoir obtenu un doctorat à l'université d'Edimbourg.

En décembre 1943, Fuchs avait été envoyé aux Etats-Unis en tant que membre de la commission britannique de l'énergie atomique et il y était resté jusqu'en 1946, travaillant de près à la mise au point de la première bombe atomique, à Los Alamos. A son retour en Grande-Bretagne, il était nommé directeur scientifique adjoint de l'institut de Harwell, poste qu'il conserva jusqu'en 1950.

Les autorités britanniques soupçonnaient de plus en plus que des renseignements nucléaires prenaient le chemin de l'Union soviétique, mais il leur avait fallu de nombreux mois pour découvrir que Fuchs en était la source. De nombreuses autres arrestations eurent lieu à la même époque, dont celle d'Ethel et Julius Rosenberg aux Etats-Unis, qui furent exécutés sur la chaise électrique en 1953, malgré une intense campagne de protestation.

Peu avant sa libération, Fuchs avait déclaré à un journal britannique qu'il était toujours un marxiste convaincu, même « *s'il ne pouvait plus désormais accepter tout ce que les communistes faisaient et disaient* ». — *(Reuter.)*

URSS

Archives historiques et glasnost

Moscou. — Dix personnalités officielles soviétiques ont dénoncé dans une « lettre ouverte » au ministre de la culture, M. Vassili Zakharov, l'état préoccupant dans lequel se trouve, selon eux, un des plus vieux fonds d'archives d'URSS.

Ce texte, publié jeudi 28 janvier dans le journal *Sovietskaïa Koultoura*, porte notamment la signature de M. Dmitri Likhatchev, président du Fonds soviétique de la culture.

Les signataires estiment que la situation a empiré après les remaniements au sein de la direction du département des manuscrits de la célèbre bibliothèque Lénine de Moscou intervenus en 1981, « *en l'absence totale de* glasnost » (transparence).

Ils reprochent au personnel son laisser-aller et demandent que le directeur de ce département soit remplacé. Exemple : un employé a recensé un recueil de manifestes de l'impératrice Catherine II sur le déclenchement de la guerre russo-turque, à la fin du dix-huitième siècle, comme un document « *prouvant les efforts constants de la Russie en faveur de la paix...* ». « *Il est clair qu'il ne s'est même pas donné la peine de lire ce recueil au-delà de ses premières lignes* », constatent-ils. — *(AFP.)*

AUTRICHE

Le président Waldheim a été entendu pendant quatre heures par la Commission internationale d'historiens



La Commission internationale d'historiens, chargée de tirer au clair le passé militaire du président autrichien, M. Kurt Waldheim, a eu, jeudi 28 janvier, un entretien de quatre heures avec le chef d'Etat dans sa villa de fonction à Vienne. Cet entretien a été « *utile et dur* », « *d'une grande valeur* », a indiqué dans la soirée M. Hans Rudolf Kurz, président de la Commission.

M. Kurz a refusé de révéler le contenu des questions qui avaient été présentées dès mardi soir, « *de manière thématique* », au président autrichien. Cette procédure avait suscité, mercredi, une protestation d'un responsable du département américain de la justice, qui s'était déclaré « *outré* » par une telle pratique. « *La Commission sait faire la part des choses* », avait répliqué M. Kurz avant de se rendre dans la villa de M. Waldheim.

Un autre membre de la Commission, M. Jean Vanwelkenhuyzen, a ajouté qu'il y avait eu des « *moments de tension* » lorsque des « *points délicats* » ont été abordés. Il a estimé que la discussion avait permis « *quelques progrès* », mais qu'il serait « *inexact* » d'affirmer que tous les problèmes ont été résolus. « *Rien n'est définitif dans l'histoire (...). Il y a toujours des problèmes pour reconstituer le passé* », a-t-il expliqué.

La Commission doit maintenant s'atteler à la rédaction de son rapport final, qui doit être présenté le 8 février au chancelier autrichien, M. Franz Vranitzky, et remis à M. Waldheim avant d'être rendu public.

Dans une interview réalisée cette semaine par un journaliste américain et dont certains extraits ont été communiqués à une agence américaine, M. Waldheim a affirmé qu'il n'était pas le seul homme politique autrichien à avoir fourni « *un compte rendu inexact* » sur son rôle dans l'armée nazie pendant la seconde guerre mondiale. Il a également reconnu avoir participé à des négociations en 1943 lors de la déportation de soldats italiens depuis les Balkans. « *On nous avait dit qu'ils seraient renvoyés dans leur pays* », a-t-il expliqué : « *Avez-vous participé à ces négociations ?* », a demandé le journaliste. « *De temps en temps* », a répondu M. Waldheim.

Par ailleurs, à la suite de la polémique engagée avec la Commission par l'historien Dusan Plenca, colonel en retraite et ancien directeur du Musée militaire de Belgrade, qui a affirmé disposer de renseignements confirmant « *la participation de Kurt Waldheim à des opérations de génocide sur le sol de la Yougoslavie* », le porte-parole du gouvernement yougoslave, M. Aleksandar Stanic, s'est contenté de dire que « *la Yougoslavie, comme tout le monde, suit les travaux de la commission, ainsi que les efforts des différents institutions et historiens, dont M. Plenca, visant à faire la lumière sur cette question* ». — *(AP, AFP.)*

Le Conseil européen des 11 et 12 février

M. Chirac est « raisonnablement optimiste » quant aux chances de parvenir à un accord sur les problèmes agricoles et budgétaires

M. Jacques Chirac est « *raisonnablement optimiste* » quant aux chances des Douze de parvenir à un accord sur les problèmes agricoles et budgétaires de la Communauté lors du conseil européen des 11 et 12 février. C'est ce qu'il a expliqué, jeudi 28 janvier, au cours d'un déjeuner de presse à l'hôtel Matignon. L'échec de Copenhague pourrait ainsi être effacé. Un échec, a insisté le premier ministre, qui ne doit pas faire oublier les progrès significatifs accomplis par l'Europe dans le cadre de la Communauté et hors de ce cadre depuis deux ans.

« *A Copenhague, on a atteint le sommet de l'absurdité en matière de procédure, et c'est une des raisons de l'échec* », a-t-il dit. Les chefs d'Etat et de gouvernement s'y sont empêtrés dans des difficultés techniques quasi inextricables. Depuis, les ministres de l'agriculture sont parvenus à un compromis raisonnable, que seuls les Britanniques et les Néerlandais refusent.

« *S'il y a un consensus général, les Néerlandais s'y rallieront. Par ailleurs, je ne crois pas à un vrai obstacle anglais sur l'agriculture. L'agriculture, c'est pour eux un moyen, une espèce de bouclier pour éviter que les problèmes budgétaires ne soient abordés d'une manière qui ne leur convient pas* », a expliqué M. Chirac.

A Bruxelles, le chancelier Kohl est d'accord, on ne répétera pas l'erreur tactique de Copenhague, on commencera par délibérer des problèmes budgétaires, c'est-à-dire de l'augmentation des ressources à affecter à la Communauté, ainsi que de celles des crédits des « fonds structurels », qui intéressent surtout les pays de l'Europe méridionale, puis de la compensation à accorder à la Grande-Bretagne pour limiter sa contribution au budget européen. A Fontainebleau, en 1984, selon M. Chirac, le chèque accordé à Mme Thatcher a été trop généreux, mais cela fait partie de l'héritage.

La France aborde aujourd'hui cette question « *sans agressivité* » à l'égard de Londres, mais avec le double souci que la compensation britannique soit dégressive, et qu'il lui soit fixé un terme. Il convient que Mme Thatcher consente elle aussi un minimum de gestes pour rendre l'accord possible. C'est d'ailleurs nécessaire pour obtenir l'adhésion du chancelier Kohl.

La Commission européenne a proposé une augmentation significative des ressources affectées à la Communauté, ainsi que le doublement des fonds structurels dont le principal objet est de financer le développement des régions les moins prospères de la Communauté et de renforcer de la sorte sa cohésion. M. Chirac trouve ce souci de cohésion « *beau comme l'antique* », mais il se montre sceptique quant à l'impact réel d'une telle politique de développement régional. Au moment où les gouvernements sont obligés de pratiquer des politiques budgétaires plus rigoureuses, il trouve dangereuse la prodigalité préconisée par Bruxelles.

« *L'Europe doit être compétitive, elle doit diminuer ses frais fixes. Il doit y avoir cohérence entre les politiques budgétaires nationale et européenne* ». Un thème qui amène le premier ministre à s'interroger sur le rôle de la Commission : « *L'Europe peut-elle être construite par une structure apolitique ? Faut-il laisser les pouvoirs de la Commission augmenter indéfiniment, avec les conséquences qu'on constate en matière de dépense ? N'est-il pas nécessaire au contraire que le conseil des ministres reprenne en main le contrôle politique de l'Europe ?* »

Celà est possible, a précisé M. Chirac, si les gouvernements partagent — et il croit qu'aujourd'hui c'est le cas — la volonté politique d'aller de l'avant. Dans l'esprit du premier ministre il ne s'agit certainement pas de réveiller d'une manière ou d'une autre la querelle de la supranationalité et encore moins d'en faire un thème de l'affrontement électoral : « *Ce ne serait pas raisonnable d'engager une polémique quelconque sur ce sujet ; l'Europe est un thème consensuel.* »

PHILIPPE LEMAITRE.

Le premier ministre et les visas d'entrée en France

M. Jacques Chirac a qualifié, jeudi, à Paris, de « *mauvaise querelle* » à caractère « *politique* » les protestations de l'Assemblée parlementaire des vingt et un pays du Conseil de l'Europe (dont le siège est à Strasbourg) contre la décision de la France d'imposer un visa d'entrée aux ressortissants étrangers (*le Monde* du 27 janvier).

Rappelant que l'Algérie, le pays le plus justifié à demander une exception à cette mesure, n'avait pas soulevé d'objection et que la Tunisie, le Maroc et les pays francophones d'Afrique avaient adopté la même attitude, le premier ministre a déclaré que, dans ces circonstances, il avait été « *stupéfait* » de la réaction négative de certains pays et plus particulièrement de la Suède et de l'Autriche, auxquelles il a fait savoir que cette attitude était « *incompréhensible et inacceptable* ». Il a ajouté que si l'obligation de visas pour entrer en France devait être levée graduellement, ce serait les ressortissants algériens, marocains, tunisiens et d'Afrique francophone qui en bénéficieraient les premiers.

Europe

SUISSE : F-16 contre Mirage-2000

Mission impossible pour Dassault

C'est la mission de la dernière-chance pour Dassault, qui a prévu d'envoyer, au début du mois prochain, à Berne, une équipe chargée de convaincre les Suisses de renoncer à acheter des avions américains et de leur préférer le Mirage-2000 pour remplacer, après 1993, leurs vieux Mirage-III.

Des informations alarmantes pour Dassault, en provenance de Berne, font, en effet, état d'un choix de principe des Suisses *en faveur du* F-16 de General Dynamics ou du F-18 de McDonnell Douglas, au détriment de leur concurrent français et d'un candidat suédois, le JAS-39 Gripen de la société Saab. *Le* marché suisse n'a pas été complètement défini, mais on parle d'un peu moins d'une centaine d'avions.

En août 1987, les pilotes helvétiques ont eu trois mois pour évaluer les appareils en compétition, dans le but de n'en retenir que deux en finale ce qu'on appelle la *short list.* Aujourd'hui, cette fameuse « *liste courte* » se réduirait au F-16 et au F-18, qui présentent, admet-on de source officielle à Berne, des avantages militaires et financiers.

La mission de Dassault consistera à demander aux Suisses de reconsidérer la candidature du Mirage-2000 face au F-16, qui est, en réalité, le grand favori de la compétition, et au F-18, qui semble désormais concourir pour mémoire.

« Une révolution culturelle »

Venant après une mévente de deux ans de son Mirage-2000 à l'exportation, une nouvelle défaite de Dassault en Suisse serait grave. D'autant qu'il existe, entre la société française et son client, un lourd contentieux qui remonte au milieu de la décennie 60. A cette époque, le Parlement helvétique avait dû réduire de moitié sa commande deMirage-III, que l'armée de l'air s'était obstinée à vouloir modifier – en y installant un radar américain à la place de son équipement français, jugé moins performant, – malgré la hausse prévisible des coûts. On avait alors parlé de scandale, et le ministre suisse de la défense avait donné sa démission après une enquête parlementaire tumultueuse.

Vingt ans après, le Mirage-2000, qui devrait être le successeur naturel du Mirage-III, subit d'autres turbulences en Suisse, qui tiennent à d'autres considérations.

A commencer par son coût, face à son concurrent américain. Malgré tous ses efforts pour serrer ses prix et à moins que, d'ici là, le gouvernement français ne se résolve à consentir un geste financier, Dassault propose à l'exportation un Mirage-2000 à environ 24 millions de dollars pièce quand, dans le même temps, le F-16 est offert pour 16 millions de dollars. La différence n'est pas seulement sensible : elle creuse l'écart et détermine la clientèle.

Le constructeur français en est lui-même si convaincu qu'il ne cesse d'alerter ses propres employés sur ce dangereux état de fait à l'exportation. Le « patron » de la société, M. Serge Dassault, a réuni ses cadres, au début de l'année, pour les inciter, selon son expression, à pratiquer « *une révolution culturelle* » en matière de coûts de production, lesquels sont trop élevés par rapport à la concurrence.

Dans une lettre qu'il vient d'adresser à l'ensemble du personnel, M. Dassault écrit : « *Le problème le plus fondamental est celui de la réduction de nos coûts de fabrication. Il faut réduire les prix des Mirages-2000 et du Falcon-900* (un avion civil de liaison intercontinentale) *et réaliser le Rafale le moins cher possible. Toute la société, à tous les échelons, doit se mobiliser à cette tâche.* » Et le « patron » de Dassault annonce qu'il limitera en 1988 les dépenses d'investissement et les hausses de salaire.

L'exemple suisse, où le F-16 est *a priori* un tiers moins cher que le Mirage-2000, illustre l'âpreté de la bataille commerciale dans un pays européen qui conserve quelques moyens. Que dire alors d'autres contrées moins fortunées, comme le Maroc, où le rapport actuel est d'un Mirage-2000 offert pour le prix de deux F-16 américains ?

JACQUES ISNARD.

Amériques

ETATS-UNIS

Annulation du plus important contrat de la « guerre des étoiles »

Le Pentagone a annulé un contrat de 480 millions de dollars accordé au groupe McDonnell Douglas pour un projet de l'IDS (initiative de défense stratégique) en raison de considérations budgétaires, a-t-on appris, le jeudi 28 janvier, de source officielle. Le projet annulé constituait, jusqu'au début de ce mois, le contrat le plus élevé accordé dans le cadre de l'IDS. Il s'agissait de mettre au point une arme émettant un faisceau à neutrons pouvant être déployée dans l'espace pour intercepter des missiles balistiques. Le budget de l'IDS pour 1988, approuvé à la fin décembre par le Congrès, est en baisse de 25 % par rapport aux 5,2 milliards demandés à l'origine par l'exécutif. – *(AFP.)*

PANAMA

Un trafiquant de drogue affirme avoir versé des pots-de-vin au général Noriega

Un trafiquant de drogue incarcéré aux Etats-Unis, M. Steven Kalish, a affirmé, le jeudi 28 janvier, devant le Congrès à Washington, avoir versé 300 000 dollars au général Noriega, l'homme fort du Panama, pour qu'il l'aide à blanchir des fonds provenant du trafic des stupéfiants. Selon M. Kalish, le général Noriega, chef des forces armées du Panama. Il aurait ainsi reçu 4 millions de dollars pour faciliter le transit de la marijuana par le Panama, fournissant à Kalish, pour l'occasion, *trois passeports panaméens* – dont un diplomatique – ainsi qu'une protection militaire.

A la suite des déclarations de M. Kalish, deux chambres de mise en accusation de Floride ont ouvert une enquête contre le général Noriega. – *(AFP, Reuter.)*

NICARAGUA : réunis face à face pour la première fois

Sandinistes et « contras » engagent un difficile dialogue

SAN-JOSÉ (Costa-Rica)
de notre correspondant

Impensable il y a quelques semaines à peine, la réunion entre des représentants du gouvernement *sandiniste et* de la Contra a finalement commencé comme prévu, le jeudi 28 janvier, dans la capitale costaricienne, San-José. Mais les propositions rendues publiques par *les deux parties sont* très divergentes, ce qui rend improbable un accord sur le cessez-le-feu avant le vote, le 3 février, du Congrès des Etats-Unis, pour de nouveaux crédits *en faveur de la Contra.*

En l'absence de l'archevêque de Managua, Mgr Miguel Obando Y Bravo, actuellement à Rome, la médiation de l'Eglise nicaraguayenne est assurée par l'évêque auxiliaire Mgr Bosco Vivas, qui, à l'issue d'une première réunion d'environ trois heures, a déclaré : « *Le simple fait que cette rencontre puisse avoir lieu est en soi un très grand progrès, même si les positions des deux parties sont très éloignées.* »

Les négociations devaient se poursuivre vendredi. La délégation sandiniste est dirigée par le vice-ministre des affaires extérieures, M. Victor Hugo Tinoco, assisté du chef des services de renseignements militaires, le major Ricardo Wheelock. Sont également présents deux « *conseillers* » étrangers, le député social-démocrate allemand Hans Jurgen Wischnewski et un avocat américain M. Paul Reichler. La Contra est représentée par un homme d'affaires, M. Jaime Moralès, et par MM. Fernando Aguero, président du Parti conservateur en exil, et Roberto Urroz, président du Mouvement démocratique nicaragayens (centre-droit). Deux « *commandants* » connus sous les noms de guerre de « *Tono* » et « *Fernando* » assistent les civils et ont troqué l'uniforme pour le costume-cravate.

Les documents de base déposés par les deux parties reprennent les propositions distillées au cours des derniers mois. Les sandinistes rappellent que la négociation du cessez-le-feu doit se faire « *dans le cadre constitutionnel existant* ». Les rebelles, en revanche, estimant qu'il est « *impossible de séparer les effets – la guerre – des causes qui sont évidemment politiques* », demandent que soient associés à la négociation les quatorze partis politiques de l'opposition légale. Managua, qui préfère séparer les deux négociations pour ne pas accorder à la Contra la légitimité politique qu'elle recherche, s'en tient au document en quinze points présenté jeudi.

Les conditions de Managua

Ce document propose un cessez-le-feu du 15 mars au 15 avril. Le regroupement des rebelles dans trois zones – de 10 800 kilomètres carrés en tout – et la création d'une commission militaire mixte (sandinistes et insurgés), *dans chacune des trois* zones, pour vérifier l'application du cessez-le-feu. Managua accepte que les insurgés reçoivent une aide humanitaire des Etats-Unis, à condition qu'elle soit acheminée par la Croix-Rouge internationale. Les « contras » devront ensuite déposer leurs armes en présence d'une commission internationale. Ils seront alors « *automatiquement couverts par l'amnistie* » et pourront participer au « *dialogue de réconciliation nationale* ».

Les rebelles vont beaucoup plus loin, puisqu'ils exigent « *conformément à l'esprit du plan de paix, la mise en place simultanée d'un processus démocratique et du cessez-le-feu* ». Les « contras » acceptant de « *mettre en réserve pendant trente jours* » l'aide militaire américaine que le Congrès pourrait voter en leur faveur. Au cours de cette période, (du 3 février au 4 mars), les deux parties devront négocier un cessez-le-feu, *mais* aussi un « calendrier » de réformes démocratiques, qui implique tout simplement le démantèlement des institutions mises en place par la révolution sandiniste en *juillet* 1979 : suppression des comités de défense qui exercent un contrôle politique très étroit au niveau du quartier ; « *démilitarisation des coopératives* » ; et fin du « *recrutement militaire forcé* », ce qui signifie la suppression du service militaire.

A l'issue de cette période de trente jours, soit le 5 mars au plus tard, les réformes démocratiques et le cessez-le-feu entreront en vigueur simultanément. Une nouvelle négociation pourra alors commencer : elle portera sur « *le désarmement graduel des deux parties (...), le départ des conseillers militaires étrangers et la fusion des deux forces en une seule armée* ».

Tous les participants reconnaissent volontiers qu'il sera sans doute impossible de parvenir à un accord au cours de cette première rencontre. Le président du Costa-Rica, M. Oscar Arias, qui est à l'origine du plan de paix, a donné le ton en déclarant : « *M. Duarte (le président du Salvador) négocie avec la guérilla depuis des années et il n'est toujours pas parvenu à un accord* ».

BERTRAND DE LA GRANGE.

● **COLOMBIE : arrestation de deux suspects après l'assassinat du procureur général Hoyos.** – Deux frères, Alejandro et Ernesto Erazo, ont été arrêtés, le jeudi 28 janvier, à Medellin, au nord-ouest du pays, par la police locale. Des témoins les auraient vus s'enfuir à bord d'une jeep le matin même du 25 janvier, peu avant la découverte du cadavre du procureur général Hoyos, dans une ferme des environs de la ville. – *(AFP.)*

BULGARIE : devant la conférence nationale du parti

M. Jivkov propose de limiter le nombre des mandats successifs des dirigeants

A l'ouverture de la conférence nationale du Parti communiste bulgare, consacrée à la « perestroïka », M. Todor Jivkov a proposé, jeudi 28 janvier, que soit limité à deux – ou trois, exceptionnellement – le nombre des mandats successifs que peut exercer un dirigeant élu, ainsi qu'une séparation des fonctions de chef de l'Etat et de secrétaire général du parti. Ces propositions, qui devraient, si elles étaient adoptées, être également entérinées par le prochain congrès du parti – prévu il est vrai pour 1991 seulement, – constitueraient une petite révolution dans les démocraties populaires où la durée a toujours été de règle dans le fonctionnement des organes dirigeants.

Dans l'immédiat, elles posent la question des propres intentions de M. Jivkov, qui en est a son huitième mandat consécutif comme secrétaire général depuis 1954 et cumule, depuis 1971, ce poste avec celui de chef de l'Etat. Jusqu'à présent, rien ne laisse prévoir qu'il abandonne la direction du parti, en tout cas pas avant le congrès. En revanche, on n'excluait pas ces derniers temps à Sofia qu'il puisse renoncer de lui-même au cumul de ses deux fonctions actuelles.

Une telle décision, note-t-on dans la capitale bulgare, serait dans la logique de la « *perestroïka à la bulgare* ». Les réformateurs locaux insistent sur la nécessité, pour le parti, de se consacrer à la définition « stratégique » de la politique en laissant à l'Etat le soin de la gestion quotidienne des affaires.

Développant sa suggestion de limiter la durée des mandats électifs, M. Jivkov a souligné au cours de son discours que cette règle devrait s'appliquer « *du secrétaire général du comité central jusqu'au secrétaire de cellule* ». « *Il est indispensable d'éviter le maintien prolongé des cadres à un même poste électif* », a-t-il ajouté, en estimant que le processus de démocratisation de la vie du parti « *doit donner l'exemple* ».

Répondant aux doutes suscités au sein de la population par l'ampleur et la rapidité de la politique de restructuration, le numéro un bulgare s'est employé à convaincre ses concitoyens qu'ils avaient quelque chose à y gagner.

Il a souligné que, grâce au nouveau système mis en place, les salaires n'étaient plus plafonnés et a promis qu'il n'y aurait pas d'augmentation des prix sans le consentement de la population. Il a cependant déclaré qu'il s'attendait qu'une réforme de cette ampleur « *suscite des tensions* », révélant à ce propos que « *quelques milliers de cadres ne s'étaient pas rendus sur les nouveaux lieux de travail qui leur avaient été attribués* » en vertu de la réorganisation territoriale opérée l'année dernière.

● **POLOGNE : profanation d'un cimetière juif.** – Un vieux cimetière juif a été profané ces derniers jours par des inconnus, à Lublin, dans le sud-est de la Pologne, a annoncé, jeudi soir 28 janvier, l'agence PAP. Les profanateurs ont renversé et brisé quinze stèles. Dans ce cimetière, laissé à l'abandon depuis de longues années, sont inhumés de *nombreux juifs qui ont fait la gloire* de Lublin, ajoute PAP. Il avait été restauré en automne dernier à l'occasion du quarante-cinquième anniversaire de la liquidation par les Allemands, pendant la deuxième guerre mondiale, du ghetto juif de la cité. La police a ouvert une enquête. – *(AFP.)*

● **ROUMANIE : amnistie.** – A l'occasion du soixante-dixième anniversaire du président Ceausescu, le Conseil d'État a publié un décret sur une amnistie générale des personnes condamnées pour des infractions passibles de peines de moins de dix ans. En vertu de ce décret, les peines de plus de dix ans de prison seront réduites de la moitié. Les peines capitales seront commuées en vingt ans de prison. Un porte-parole officiel a précisé que cette amnistie s'appliquait « immédiatement » aux personnes condamnées à la suite des émeutes du 15 novembre, à Brasov, et dont le nombre est, selon lui, de vingt-six. – *(AFP.)*

Francophonie

Le secrétaire général du Haut Conseil préconise un Paris-Dakar économique

Inaugurés mardi 26 janvier à l'Elysée par M. Mitterrand, les travaux de la quatrième session du Haut Conseil (international) de la francophonie se sont poursuivis au palais des conférences internationales jusqu'au 28 janvier. Le thème de la réunion était « L'espace économique francophone » (*le Monde* du 26 janvier).

Ne comportant parmi ses trente-trois membres aucun entrepreneur industriel proprement dit et qu'un seul technicien (M. Malu Wa Kalenga, ingénieur zaïrois), le Haut Conseil a eu recours aux auditions ou aux études d'agents économiques français. Il en ressort que, si l'espace où l'expression française est familière dans l'économie regroupe près de 420 millions de consommateurs (dont environ 125 millions parlant le français) et représente 12 % du produit brut mondial et 20 % du commerce planétaire, ce poids n'est pas utilisé dans la vie économique internationale, contrairement à d'autres ensembles fondés sur des éléments non commerciaux (communisme, islam, etc.).

S'agissant de la France, 20 % de ses exportations sont absorbées par l'aire francophone (24 % pour l'union belgo-luxembourgeoise et 2 % pour le Canada), où elles occupent un quart du marché : les investissements français en terre francophone n'atteignent cependant que 7,8 % du total de *nos* investissements extérieurs bruts : 300 entreprises hexagonales ont toutefois essaimé dans le seul Canada, dont 200 au Québec. Quant à l'aide publique annuelle de Paris, Ottawa et Bruxelles aux autres nations utilisant la même langue, elle atteignait respectivement, ces derniers exercices, 25, 15 et 4,5 milliards de francs.

Le plus grave handicap de la « zone francophone » reste la dette de sa partie sud, dont le montant, s'il ne dépasse pas 10 % du total de l'endettement du tiers-monde, représente en revanche la moitié (environ 600 milliards de francs) de ce que doit l'Afrique noire et arabe. Les quatorze membres africains de la zone franc doivent 30 milliards de francs au Trésor français. Néanmoins, depuis 1982, la seule Afrique subsaharienne (plurilinguistique) a transféré vers l'ensemble des pays industrialisés quelque 20 milliards de francs de plus qu'elle n'en a reçu de ces même pays...

Pour lutter contre « *la tragédie du Sud* », le Haut Conseil a préconisé « *un programme Eurêka francophone précis où entreprises et gouvernements organiseraient recherche et développement* » ; la réunion régulière des ministres de l'économie et des finances francophones, comme cela se fait déjà pour l'éducation, le sport, etc. ; l'invitation d'acteurs économiques au troisième sommet des chefs d'Etat et de gouvernement francophones prévu à Dakar en mars 1989.

A cette occasion, a indiqué le secrétaire général du Haut Conseil, M. Stelio Farandjis (France), « *nous essaierons de réaliser un Paris-Dakar d'un autre type, réunissant, sans compétition sauvage, des représentants éminents du monde économique, technique et scientifique francophone, montrant leurs réalisations et préconisant un partenariat privilégié entre peuples employant le français* ».

Plusieurs autres membres ont mis l'accent sur des déficiences dues, selon eux, à une volonté politique française insuffisante : le romancier Tahar Ben Jelloun a dénoncé « *les augmentations trop élevées des droits d'inscription dans les lycées franco-étrangers, notamment au Maroc, ce qui décourage de très nombreuses familles* ». Le Prix Goncourt 1987 a obtenu qu'« *une mission d'alerte* » soit déclenchée par le Haut Conseil à chaque menace de fermeture d'un lycée francophone hors de France.

M. Jean-Marie Borzeix, directeur de France-Culture, a ironisé sur « *une langue universelle* » que les ondes radiophoniques françaises ne font pas entendre sur plus de la moitié de la planète.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

Diplomatie

L'affaire du « Rainbow-Warrior »

Paris assure Wellington que Mme Prieur est toujours assignée à résidence à Hao

Le gouvernement français a répondu, le *jeudi* 28 janvier, aux autorités néo-zélandaises que le capitaine Dominique Prieur était toujours reléguée sur l'atoll d'Hao mais n'a pas confirmé que des négociations étaient en cours avec Wellington pour permettre une inspection sur place. « *La France n'exclut pas le principe qu'une telle visite puisse avoir lieu à l'avenir* », a indiqué un porte-parole du ministère français des affaires étrangères, précisant cependant que l'accord conclu entre les deux pays « *prévoit la possibilité, d'un commun accord, d'une visite par une troisième partie, agréée par les deux gouvernements* ». « *Quant à Mme Prieur, je peux vous confirmer qu'elle se trouve sur l'atoll d'Hao* », a ajouté le porte-parole.

Le premier ministre néo-zélandais avait fait part de son intention de s'assurer que Mme Prieur, condamnée par la justice néo-zélandaise ainsi que le commandant Alain Mafart pour leur participation au sabotage du *Rainbow-Warrior,* était bien à Hao, où elle a été assignée à résidence pour trois ans en 1986. « *Notre but est d'aller sur Hao pour voir Mme Prieur. Nous serions rassurés de la voir là* », avait expliqué M. Lange, en se fondant sur le droit d'inspection garanti, selon lui, à Wellington dans l'accord. Wellington n'avait pas apprécié le rapatriement en France pour raisons médicales du commandant Mafart à la fin de l'an dernier.

● **Visite en Israël du ministre roumain des affaires étrangères.** – Le chef de la diplomatie roumaine, M. Ioan Totu, est arrivé, le mercredi 27 janvier, en Israël, pour une visite officielle de quarante-huit heures. M. Totu a été accueilli à l'aéroport Ben-Gourion de Tel-Aviv par le ministre israélien des affaires étrangères, M. Shimon Pérès. « *Cette visite revêt une importance toute particulière, puisque c'est la première fois qu'un ministre des affaires étrangères d'Europe de l'Est se rend en visite officielle en Israël* », a déclaré M. Pérès à son homologue roumain. – *(AFP.)*

● **Rencontre gréco-turque au sommet.** – Pour la première fois depuis 1978, les deux chefs de gouvernement grec et turc se rencontrent ce week-end en Suisse, en marge du symposium international de Davos, pour tenter d'amorcer un règlement du contentieux qui oppose depuis des années leurs deux pays. Cette rencontre a été *préparée* pendant les dix derniers mois par des échanges de messages entre les deux capitales. M. Andréas Papandréou avait signalé sa bonne volonté *en adressant* un télégramme de félicitations à M. Turgut Ozal pour sa victoire aux élections législatives de novembre dernier. Lors de son arrivée en Suisse, ce dernier a exprimé prudemment l'espoir que les *discussions* permettraient de jeter « *les fondements d'une amélioration ultérieure* » des relations gréco-turques. – *(AFP.)*



Afrique

En tournée en Afrique australe

M. Strauss a proposé la tenue d'une conférence régionale

JOHANNESBURG
de notre correspondant

Entreprise le 20 janvier à l'initiative du chancelier Helmut Kohl, la tournée en Afrique australe du dirigeant bavarois de la CSU, M. Franz Josef Strauss, s'est achevée vendredi 29 janvier à Windhoek, en Namibie. Il avait quitté jeudi l'Afrique du Sud après huit jours d'entretien, interrompus par une courte visite de deux jours au Mozambique, où il a rencontré le président Joaquim Chissano. Avant son départ, M. Strauss a proposé la tenue de deux conférences : l'une régionale, réunissant tous les pays de l'Afrique australe ; l'autre internationale rassemblant les pays occidentaux industrialisés et l'Afrique du Sud car, a-t-il précisé, *« cela ne sert à rien de crier les uns après les autres »*.

Le leader conservateur ouest-allemand a admis qu'il n'avait pas de plan tout préparé ni de programme concret, mais il pense que le dialogue est toujours profitable. Comment l'amorcer ? Là est toute la question. Jonas Savimbi, président de l'UNITA, qu'il a rencontré quelque part dans le désert du Kalahari, dimanche 24 janvier, est favorable à l'ouverture de négociations de paix. Les autorités sud-africaines sont également prêtes à rencontrer les chefs d'Etat voisins et à signer des pactes de non-agression du type de celui de Nkomati avec le Mozambique en 1984. Cela n'est guère nouveau.

M. Strauss peut-il jouer le rôle d'intermédiaire, là où M. Chester Crocker, secrétaire d'Etat adjoint américain aux affaires africaines, a jusqu'à présent échoué ; Là où la mission de bons offices du Commonwealth a dû renoncer face à l'intransigeance du régime de Pretoria ?

Certes, M. Strauss a un énorme potentiel de sympathie auprès du gouvernement blanc sud-africain auquel il a rendu visite à dix reprises en vingt ans. Cela n'est sans aucun doute pas suffisant. Il n'a cessé de répéter que son voyage avait essentiellement pour but de rassembler des informations destinées au chancelier Kohl.

Mais n'a-t-il pas quelque peu outrepassé les objectifs de sa mission en rencontrant notamment trois chefs de bantoustans, et plus particulièrement ceux du Transkeï et du Bophuthatswana, tous deux indépendants. Représentant du gouvernement ouest-allemand, il s'est demandé pourquoi la communauté internationale ne reconnaîtrait pas le Bophuthatswana, puisque *« tel est le vœu des millions de gens qui l'habitent »*. M. Strauss s'est prononcé en faveur d'une aide à ces États, produits du système du grand apartheid. Des gestes en désaccord total avec la politique du gouvernement de Bonn et plus précisément de M. Hans Dietrich Genscher, ministre des affaires étrangères, considéré comme un dur à l'égard de Pretoria.

« Modérément optimiste »

M. Strauss a justifié ces visites par le souci d'acquérir une photographie complète de la situation. Malgré tout, il n'a pas trouvé suffisamment de temps pour recueillir l'opinion des leaders noirs hostiles à l'apartheid. Il n'a pas demandé à rencontrer Nelson Mandela. Il ne s'est pas rendu dans les *townships*. Pour M. Strauss, l'opposition noire n'est pas *« monolithique »*. Elle est constituée de différents groupes qui ne parlent pas le même langage et ne poursuivent pas les mêmes objectifs. C'est du moins ce qu'il a retiré de sa rencontre avec le chef zoulou Gatsha Buthelezi, avec lequel il partage un certain nombre d'idées, notamment en ce qui concerne les sanctions auxquelles tous les deux sont farouchement opposées.

Il est vrai que son profil politique et certains de ses propos ont provoqué de la part des mouvements noirs anti-apartheid plus que de la réserve à l'égard du personnage. Il a même suscité une franche hostilité qui a conduit plusieurs organisations comme les syndicats noirs à le bouder.

Tout en reconnaissant que des progrès avaient été accomplis, M. Strauss n'en a pas moins demandé au gouvernement de prendre des mesures énergiques pour mettre fin à l'apartheid. Il a appelé à la suppression de la loi classifiant la population selon les races et à *« la remise en question »* du *« Group Areas Act »*, qui définit le lieu d'habitation en fonction de la couleur de la peau.

En quittant l'Afrique du Sud, il n'a néanmoins pas caché qu'il avait de la sympathie pour le pays et *« le plus grand respect pour Pieter Botha »*. M. Strauss s'est déclaré *« modérément optimiste »* pour l'avenir, insistant sur le fait qu'il n'était pas *« un voyageur donneur de conseils »*, mais un homme qui croit aux vertus du dialogue, même dans les situations les plus difficiles.

MICHEL BOLE-RICHARD.

● **NIGÉRIA : l'ancien président Shagari remis en liberté.** – L'ancien président du Nigéria, M. Shehu Shagari, renversé par les militaires le 31 décembre 1983, a retrouvé une « liberté complète », ainsi que son vice-président, M. Alexander Ekwueme, après trente mois de détention et dix-huit mois d'assignation à résidence, a-t-on appris samedi 23 janvier, à Lagos.

La restitution de leur liberté de mouvement aux anciens dirigeants du régime civil a été décidée par le Conseil des grâces, organisme placé sous la tutelle du président et du chef d'état-major général de l'armée. *« Le Conseil est convaincu qu'ils ont payé, quelles qu'aient pu être leurs erreurs »*, a déclaré vendredi le porte-parole du président Babangida. – *(AFP.)*

● **RECTIFICATIF : Togo.** – Une erreur d'impression s'est glissée dans l'article de notre envoyé spécial au Togo, lui faisant dire que l'attaque d'un commando à Lomé, en septembre 1986, avait fait *« officiellement deux cents morts »* (*le Monde* du 28 janvier). Il s'agit, en réalité, du bilan « officieux » des événements établi notamment de source diplomatique. Le bilan officiel était de vingt-six morts.



MAROC

Un groupe d'intellectuels français lance un appel en faveur des détenus politiques

Plusieurs écrivains, ainsi que des universitaires, membres ou non de la Ligue des droits de l'homme ont, le jeudi 28 janvier, au siège parisien de cette organisation, tenu une conférence de presse sur le sort des prisonniers politiques au Maroc, et notamment ceux du pénitencier de Kénitra.

Parmi les centaines de détenus politiques – auxquels ce statut n'est d'ailleurs pas reconnu officiellement au Maroc, – qui seraient répartis dans une vingtaine de prisons, les « Quarante » de Kénitra, ont fait valoir les personnalités présentes, constituent un cas particulier. Ces intellectuels condamnés en 1976 à de lourdes peines de détention (vingt ans, trente ans ou à vie) pour *« atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat chérifien, sont tous des prisonniers d'opinion type n'ayant jamais eu recours à la violence physique »*.

A force de grèves de la faim et d'interventions extérieures (dont celle de Mme Danièle Mitterrand auprès du roi Hassan II, afin qu'il permette notamment au « doyen » de Kénitra, l'ingénieur Abraham Serfaty, aujourd'hui âgé de soixante-deux ans et à demi-infirme, d'épouser en prison sa compagne française), les « Quarante » ont obtenu progressivement, ces dernières années, de disposer de la télévision, de livres et de journaux et, surtout, de poursuivre ou d'entreprendre des études. A présent, deux d'entre eux ont atteint le doctorat avec soutenance en règle devant des jurys où figuraient des professeurs français, dix autres sont thésards, vingt-huit ont obtenu des licences et deux le bac. L'un d'entre eux, Abdelkader Chaoui, a même publié un ouvrage en arabe.

Des proches ou des parents de détenus ont témoigné que plusieurs de ces derniers ne contestaient pas la marocanité de l'ancien Sahara espagnol, enlevant au souverain marocain l'argument frappant de l'*« Alsace-Lorraine du Maroc »*. Un comité s'est constitué pour centraliser les envois aux détenus politiques marocains (M. Robert Verdier, 27, rue Dolent, 75014 Paris).

Proche-Orient

A Washington

Les entretiens de M. Moubarak avec le président Reagan se sont limités à un assaut de bonnes intentions

WASHINGTON
de notre correspondant

Reçu avec tous les égards, M. Hosni Moubarak a été écouté très attentivement par le président Reagan et ses autres interlocuteurs à Washington. Mais les efforts déployés par le président égyptien pour convaincre les Américains de se pencher sérieusement et énergiquement sur la situation au Proche-Orient et sur le sort des Palestiniens se sont heurtés à une réalité incontournable : les Etats-Unis voudraient bien faire quelque chose, mais ils ne savent ni quoi ni comment.

Comme l'a indiqué un haut responsable de l'administration après l'entretien entre les deux présidents, cette visite n'a pas permis de *« percée » : « Nous en sommes encore à rassembler nos idées »* sur la question.

M. Moubarak avait pourtant pressé les Etats-Unis de *« trouver les moyens de faire avancer le processus de paix »*, expliqué que le Proche-Orient méritait *« une attention prioritaire »*, et que *« des mesures d'urgence »* s'imposaient.

D'une certaine manière, le président Reagan a abondé dans le même sens en déclarant qu'il était *« urgent d'avancer vers des négociations »*, qu'il fallait prendre *« des mesures pratiques, pas seulement rhétoriques »*. Mais il semble que l'entretien *« très franc et très animé »* n'ait pas permis d'aller au-delà de cet assaut de bonnes intentions.

Deux Palestiniens au département d'Etat

M. Reagan a trouvé *« très intéressante »* l'idée, avancée par M. Moubarak, d'une sorte de trêve de six mois qui permettrait de mettre fin aux violences dans les territoires occupés. Mais les autres points du « plan Moubarak » — qui comporte entre autres un gel des implantations israéliennes — n'ont pas vraiment été discutés, pas plus que les dispositions concrètes susceptibles de transformer ce plan en réalité (les Etats-Unis ont cependant déjà fait savoir publiquement que les nouvelles implantations israéliennes constituaient un obstacle à la paix, a rappelé un responsable de l'administration). D'autres problèmes majeurs — et ardus, — comme celui d'une représentation palestinienne en cas de conférence internationale, n'ont pas non plus été évoqués.

Le président égyptien s'est aussi fait l'interprète des pays arabes du Golfe pour exprimer leur inquiétude devant l'éventualité d'un retrait de la flotte américaine de la région. *« Nous ne nous retirons pas »*, a répondu M. Reagan, en expliquant qu'il pourrait tout au plus y avoir un changement dans la *« configuration de la flotte »*, une *« rationalisation »* de son déploiement. De fait, des décisions en ce sens ont déjà été prises et certaines grosses unités, comme le croiseur *Iowa* et ses navires accompagnateurs, vont quitter le Golfe proprement dit pour rester à proximité, tandis que le porte-hélicoptères *Guadalcanal* sera retiré, laissant les tâches de déminage à des dragueurs.

Le président égyptien a aussi eu une série d'entretiens avec le secrétaire à la défense, M. Carlucci, le secrétaire au Trésor, M. Jim Baker, et, bien entendu, le secrétaire d'Etat, M. Shultz. Mercredi, ce dernier avait reçu pendant trente minutes deux Palestiniens des territoires occupés, dont M. Hanna Siniora, rédacteur en chef d'un quotidien palestinien de Jérusalem (*le Monde* du 29 janvier). Les Etats-Unis avaient fait pression sur Israël pour que M. Siniora, qui était l'objet d'une interdiction de sortie du territoire, soit tout de même autorisé à faire ce voyage. Mais M. Shultz a catégoriquement refusé que soit prise une photo de l'entrevue, signe que, pour lui, une rencontre avec des Palestiniens, même considérés comme *« modérés »*, sent le soufre.

Le secrétaire d'Etat, décidément à nouveau impliqué depuis quelque temps dans les affaires du Proche-Orient, avait reçu le même jour le secrétaire du cabinet du premier ministre israélien Itzak Shamir, M. Eliakim Rubinstein. Il semble que ce dernier ait été envoyé à Washington pour faire contrepoids à la visite d'un proche collaborateur du ministre des affaires étrangères Shimon Pérès, M. Beilin, qui l'avait précédé de quelques jours aux Etats-Unis...

Washington — qui attend le 16 mars la visite de M. Shamir — voit toujours dans les dissensions au sein du cabinet israélien l'un des obstacles majeurs à tout début de solution au Proche-Orient, l'autre étant le refus du roi Hussein de Jordanie d'engager des discussions bilatérales avec Israël.

Le souverain hachémite lui-même semble considérer avec la plus grande amertume l'attitude actuelle des Etats-Unis, si l'on en juge par une interview accordée au *Washington Post* et publiée vendredi 29 janvier. Le roi Hussein estime que les Etats-Unis *« sont de plus en plus sous l'influence des éléments extrémistes d'Israël »*, et que, pour cette raison, ils ont *« perdu beaucoup de leur crédibilité »*. Le souverain jordanien évoque aussi, pour la première fois, semble-t-il, les initiatives de M. Shultz, qui, à l'automne dernier, avait vainement tenté de le convaincre de rencontrer M. Shamir à Washington, en marge du sommet Reagan-Gorbatchev : *« J'ai compris que ce qu'on attendait de moi était de commettre un suicide politique. »*

JAN KRAUZE.

Le chef de la diplomatie saoudienne en visite officielle en URSS

Le ministre saoudien des affaires étrangères, le prince Saoud el Fayçal, est arrivé jeudi 28 janvier à Moscou, porteur de deux messages du roi Fahd aux dirigeants soviétiques, sur la situation dans les territoires occupés par Israël et la guerre du Golfe. La visite du chef de la diplomatie de Ryad constitue une étape importante dans les relations entre l'Arabie saoudite et l'URSS.

C'est en effet la première fois que le ministre saoudien des affaires étrangères saoudien effectue seul — sans faire partie d'une délégation de plusieurs pays — une visite officielle en Union soviétique. Fin 1982, le prince Saoud el Fayçal s'était déjà rendu en URSS, également en tant que chef de la diplomatie saoudienne, mais dans le cadre de la visite du comité des « Sept » de la Ligue arabe. Il s'était entretenu avec M. Gromyko, à l'époque ministre des affaires étrangères. Le ministre saoudien du pétrole, M. Hicham Nazer, avait pour sa part effectué une visite à Moscou en janvier 1987 afin d'informer la direction soviétique des mesures prises lors d'une conférence de l'OPEP.

L'Union soviétique a été le premier pays à reconnaître en 1927 le royaume du Hedjaz qui avait précédé la création de l'Arabie saoudite le 22 septembre 1932. Les relations diplomatiques établies entre les deux pays dans la moitié des années 30 avaient cependant été rompues en 1938 à la demande de Ryad soucieuse de se préserver de la contagion des idées communistes. L'Union soviétique avait toutefois amorcé en 1974 une politique discrète de rapprochement avec l'Arabie saoudite à la suite des positions adoptées par le roi Fayçal pendant la guerre d'octobre 1973 et on avait parlé à l'époque d'une éventuelle normalisation des relations entre Ryad et Moscou. Les dirigeants soviétiques ont depuis quelques années inauguré une politique d'ouverture en direction des pays pétroliers du Golfe et souhaitent de toute évidence établir des rapports diplomatiques normaux avec l'Arabie saoudite. Il semble toutefois qu'il existe encore au sein du royaume wahabite de fortes oppositions politiques et religieuses.

Face aux prises d'otages

Les autorités ouest-allemandes continuent d'observer la plus grande discrétion

BONN
de notre correspondant

L'enlèvement, mercredi 27 janvier, d'un citoyen ouest-allemand à Beyrouth, M. Ralph Rudolf Schray, n'a pas suscité de modification notable de l'attitude des responsables de Bonn face au problème des otages. Depuis le rapt, en janvier 1986, de deux ingénieurs, MM. Alfred Schmidt et Rudolf Cordes, le gouvernement a travaillé dans la discrétion la plus totale, confiant à un *« état-major de crise »*, dirigé par M. Wolfgang Schäuble (ministre d'Etat à la chancellerie), et rassemblant des membres de la majorité et de l'opposition, la tâche de prendre les mesures nécessaires à leur libération. Parallèlement, le ministre des affaires étrangères, M. Hans Dietrich Genscher, multipliait les contacts avec l'Iran et la Syrie pour que ces pays usent de leur influence sur les ravisseurs.

L'opinion publique, contrairement à ce qui se passe en France, ne manifestait qu'une émotion modérée devant le maintien en détention de deux de ses concitoyens. La presse se montrait fort compréhensive et ne cherchait pas à forcer l'embargo officiel sur toutes les informations concernant l'évolution des négociations, ni à faire des otages et de leurs familles des vedettes malheureuses de l'actualité.

Cette attitude avait pu paraître payante, car elle avait abouti, au mois de septembre dernier, à la libération de M. Alfred Schmidt — on avait parlé à l'époque d'une rançon importante versée par la firme Hoechst, dont M. Schmidt était le représentant à Beyrouth. On s'attendait à une libération rapide du deuxième otage, un ingénieur de la firme Siemens.

Les frères Hamadei

Le lien entre ces prises d'otages et l'arrestation en RFA des deux frères Hamadei, Mohamed et Ali Abbas, était évident : Mohamed Hamadei était accusé d'avoir participé en 1985 au détournement d'un appareil de la TWA sur Beyrouth au cours duquel un Américain avait été tué. Le procès d'Ali Abbas Hamadei, qui se déroule depuis le 5 janvier dernier devant le tribunal de Düsseldorf, n'a fait que confirmer qu'il s'agissait d'une épreuve de force entre le Hezbollah libanais, organisation dans laquelle la famille Hamadei joue un rôle important, et un gouvernement ouest-allemand qui avait su jusque-là se tenir à l'écart du bourbier libanais. Au fil des audiences de Düsseldorf, il se confirmait que le rapt des deux ingénieurs avait été organisé depuis la RFA par Ali Abbas avec l'objectif d'empêcher l'extradition vers les Etats-Unis de son frère incarcéré à Francfort. Lundi dernier, M. Wolfgang Schäuble, entendu comme témoin, reconnaissait que le gouvernement ouest-allemand avait cédé à la pression des ravisseurs en refusant de livrer aux Etats-Unis Mohamed Hamadei. Ce message semble avoir été bien entendu à Beyrouth, puisque, le lendemain de cet aveu, M. Ralph Schray était enlevé. Mohamed Hamadei, cité comme témoin à Düsseldorf, se refusait à toute déclaration, ne reprenant pas à son compte l'appel des avocats de son frère demandant la libération de Rudolf Cordes. Il réservait toutefois au tribunal une petite surprise en déclarant être né en 1968, et non pas, comme il l'avait indiqué jusqu'alors, en 1964.

Cette précision d'état civil n'est pas innocente : un Mohamed Hamadei né en 1968 n'aurait eu que dix-sept ans lors du détournement de Beyrouth, et ne pourrait être jugé pour ce fait que devant la cour d'assises des mineurs. La peine encourue ne serait alors que de dix ans de prison, au lieu de la détention à perpétuité.

L'enlèvement de Ralph Schray est-il de nature à faire céder le gouvernement et la justice ouest-allemands ? C'est peu probable. Les magistrats de Düsseldorf ont clairement fait savoir que cet enlèvement ne pouvait que les inciter à plus de sévérité, et le fait que le nouvel otage ne possède d'allemand que le passeport n'incite pas l'opinion publique à se mobiliser pour exiger sa libération.

LUC ROSENZWEIG.

Le « Jerusalem Post » publie une interview de M. Souss, représentant de l'OLP à Paris

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Signe des temps ? Un membre officiel de l'OLP peut aujourd'hui accorder une interview à un journal israélien sans que cela fasse scandale. Cette personnalité palestinienne n'est autre que M. Ibrahim Souss, le représentant de l'OLP à Paris. Même s'il s'agit d'une sorte de « première », la direction du journal minimise l'événement. Elle ne voit rien de particulier dans la publication de ce long entretien avec M. Ibrahim Souss. *« Cela relève de la routine »*, nous a dit un rédacteur en chef. Une « routine », qui devrait cependant choquer un certain nombre de lecteurs qui se plaignent du *« gauchissement »* de la ligne du *Jerusalem Post*.

Proche des courants les plus « colombes » du Parti travailliste, le *Jerusalem Post* — qui est le journal de référence de la plupart des correspondants étrangers en Israël — se distingue souvent par ses prises de position très modérées sur la question palestinienne et extrêmement dures à l'égard du premier ministre du Likoud.

Dans ce contexte, les propos tenus par M. Ibrahim Souss dans l'interview publiée ce vendredi 29 janvier prennent en fait complètement le contre-pied de la ligne du journal. Car le représentant à Paris de l'OLP ne cache pas que son organisation mise davantage sur le Likoud que sur les travaillistes pour être considérée par les Israéliens comme un interlocuteur valable. Certes, explique-t-il, tel quel, le projet du Likoud sur l'autonomie palestinienne n'est pas une solution valable, car *« aucun Palestinien n'acceptera le statut d'autonomie à l'intérieur de l'Etat juif »*. Cependant, M. Ibrahim Souss affirme que certaines personnalités du Likoud comprennent que M. Yasser Arafat *« est notre leader incontestable (...), et ils se sont engagés sur la voie de négociations avec nous »*.

Le représentant de l'OLP à Paris fait-il uniquement allusion à M. Moshe Amirav, cet ancien membre du comité central du Hérout (la principale composante du Likoud) qui avait fait scandale il y a quelques mois par ses entretiens avec des personnalités palestiniennes de Jérusalem-Est et par ses prises de position en faveur d'un dialogue avec l'OLP ? Cette semaine, après avoir comparu devant un tribunal disciplinaire du Hérout, M. Moshe Amirav a, d'ailleurs, claqué la porte de son parti pour adhérer immédiatement à une autre formation, le parti dit « centriste » de l'ancien ministre Amnon Rubeinstein. Toujours est-il que dans l'interview au *Jerusalem Post*, M. Ibrahim Souss affirme que M. Moshe Amirav n'est pas un cas exceptionnel au Likoud. *« Je ne peux pas divulguer de noms*, dit-il, *mais je ne parle pas de Moshe Amirav. Cela c'est déjà du passé. Ces membres du Likoud savent que toutes les discussions avec le roi Hussein ne mèneront à rien. »*

S'il distribue des bons points au Likoud, M. Ibrahim Souss n'est pas tendre, en revanche, pour les travaillistes. Il qualifie les efforts de M. Shimon Pérès pour parvenir à un accord avec le roi Hussein de *« déplorables »*, et il ajoute : *« Les Palestiniens attendent un geste d'Israël, mais pas d'hommes comme Rabin ou Pérès. Shamir et même Sharon sont plus conséquents (...), il est possible de négocier avec eux, car, lorsqu'on a affaire à un adversaire coriace, on sait qu'il est capable d'appliquer ses décisions. »*

Dans cette interview au *Jérusalem Post*, M. Ibrahim Souss s'emploie également à réfuter la thèse selon laquelle Israël pourrait négocier avec un *« leadership local »* qui, dans le sillage des événements de ces dernières semaines, émergerait dans les territoires occupés de Cisjordanie et de Gaza. *« N'avez-vous pas compris*, dit-il, *que l'OLP est un symbole et notre seule expression politique ? »*

(Intérim.)

Asie

CHINE

Méprise sur des cravates noires

PÉKIN
de notre correspondant

En découvrant les cravates noires des présentateurs à la télévision, on a pu croire, un temps, que l'on allait annoncer le décès d'une personnalité de premier plan à Pékin. Et plus l'annonce tardait, plus l'on songeait à l'un de ces décès qui sont suivis d'une intense crise politique. On exhuma les journaux de la semaine passée, lorsque M. Deng Xiaoping avait fait sa dernière apparition publique en date, à l'occasion de la réception du premier ministre norvégien, Mme Gro Harlem Brundtland. La photo le montrait debout, solide, éclatant de rire, parce que l'interprète avait mal traduit sa remarque : *« A quatre-vingt-quatre ans, il est temps pour moi de prendre ma retraite »*, en lui donnait quarante-huit ans...

L'explication qui finit par émerger, le vendredi 29 janvier, était plus plausible : les cravates noires et cols Mao (en fait, dénommés « veste Sun Yat-sen » en Chine, et donc bien appropriées pour l'occasion) étaient apparus depuis deux jours sur les petits écrans pour s'associer au deuil national de Taïwan, à l'occasion des funérailles de Chiang Ching-kuo, samedi. Les dirigeants chinois riront bien, sans doute, de ce tour involontairement joué aux étrangers nerveux quant à l'avenir du pays après la disparition de M. Deng. Telle reste pourtant l'atmosphère à Pékin, en dépit des efforts de « transparence » à la chinoise, en ces temps de fragile succession, depuis que M. Deng a pris une retraite un peu artificielle.

FRANCIS DERON.

● **Incidents au Tamil-Nadu.** — La police est intervenue à coups de matraques, jeudi 28 janvier, à l'Assemblée de l'Etat du Tamil-Nadu, au sud de l'Inde, pour séparer les parlementaires, qui s'affrontaient dans une rixe sans précédent, a annoncé l'agence indienne PTI. Les parlementaires en sont venus aux mains lors de la discussion d'un vote de confiance au gouvernement du nouveau premier ministre local, M. Janaki Ramachandran.

Une fois le calme rétabli, le premier ministre a obtenu la confiance de l'Assemblée en l'absence quasi totale de l'opposition. — *(AFP.)*

La répression dans les territoires occupés

Réactions contrastées dans les milieux juifs américains

WASHINGTON
de notre correspondant

Décidément, les vagues soulevées aux Etats-Unis par les opérations israéliennes de *« maintien de l'ordre »* dans les territoires occupés ne s'apaisent pas. Au contraire. La brutale application de la politique de la matraque annoncée par M. Rabin a causé un véritable choc et fait franchir une sorte de seuil dans l'indignation : un journal comme le *New York Times*, représentatif de l'opinion de nombreux milieux juifs américains, est ainsi sorti de la réserve où il s'était longtemps cantonné pour laisser éclater son mécontentement : « Israël s'égare ».

Les représentants très en vue de l'intelligentsia juive, jusque-là silencieux, ont pris la parole : A.M. Rosenthal, l'ancien directeur de la rédaction du *Times*, réclame la démission de M. Rabin ; le cinéaste Woody Allen se demande *« s'il lit correctement les journaux »*. « Certes, explique-t-il, après avoir longuement exposé son manque d'intérêt pour la politique, *je ressens parfois l'envie de rosser les Arabes. Mais seulement certains et pour des actes très spécifiques.* » Mais, ajoute-t-il, l'attitude d'Israël *« défie la raison »*, et il est nécessaire d' *« utiliser tous les moyens de pression — moraux, financiers et politiques — pour l'amener à changer de politique »*.

On aurait tort pourtant de croire que toutes les rédactions vont dans le même sens. Alors que son propre journal publie un reportage très suggestif sur les violences dans les territoires, le président de l'hebdomadaire *US News and World Report*, M. Mortimer Zuckerman, s'indigne, dans un éditorial exceptionnellement long, de la manière dont les médias américains, les télévisions en particulier, déforment, dans un sens négatif selon lui, l'image d'Israël, auquel il apporte son total soutien.

Mêmes contrastes parmi les organisations juives. Certaines font part de leur *« douleur »*, demandent en termes pressants qu'Israël *« mette fin à cette folie »*, mais d'autres réitèrent leur soutien inébranlable, comme vient de le faire la *« conférence des présidents des principales organisations juives américaines »*. Les troubles récents ont même sensiblement accru le niveau des contributions financières collectées par certains groupes, tels les Amis des forces armées d'Israël.

J. K.

Le « malaise » du général Mitzna

Le commandant des forces israéliennes en Cisjordanie, le général Amram Mitzna, a fait état, jeudi 28 janvier, du trouble de certains de ses hommes engagés dans la répression des émeutes dans les territoires occupés. *« Les soldats ont de bonnes raisons d'être perturbés. Moi-même, je reconnais que, lorsque je me lève le matin, j'éprouve un malaise »*, a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse, précisant que certains militaires auteurs de *« bavures »* avaient été relevés de leurs fonctions ou mutés.

Par ailleurs, pour la première fois depuis le début des troubles, le 8 décembre, le couvre-feu a été levé jeudi sur les huit camps de réfugiés palestiniens de la bande de Gaza. — *(AFP.)*

M. François Mitterrand dans le Nord-Pas-de-Calais

La campagne implicite du chef de l'Etat

M. Mitterrand s'est rendu, le jeudi 28 janvier, dans la région Nord-Pas-de-Calais. Accompagné de M. Jean-Jacques Descamps, secrétaire d'Etat au tourisme, et de M. Pierre Mauroy, maire de Lille, il a fait halte à Dunkerque, Sangatte (point de départ, côté français, du tunnel sous la Manche), Saint-Omer, Béthune et Lens.

LENS
de notre envoyé spécial

A Lens, le jeudi 28 janvier en fin d'après-midi, il n'y avait certainement aucune salle digne d'un président de la République qui fût disponible. L'hôtel de ville était probablement mobilisé par quelque mariage urgent, le palais des sports par un bataillon d'athlètes, le théâtre par une répétition générale de première importance et le stade par un entraînement de football. Sous réserve d'une enquête approfondie, c'est là qu'il convient de chercher l'explication de l'étrange phénomène auquel il nous fut donné d'assister.

M. Mitterrand, qui ne se mêle pas aux campagnes subalternes et n'est pas même candidat pour le 24 avril, a été contraint de parler sous un chapiteau, comme n'importe quel bateleur d'estrade, face à quinze cents militants porteurs de pancartes — « *La génération Mitterrand, c'est nous* », « *Tonton, ta vraie nature, c'est président* », — signées des sections socialistes de Lens et Billy-Montigny. Rampe d'éclairage et sono de concert rock, fond de scène tricolore surmonté d'un « *M. le Président, le bassin minier vous remercie* », pupitre bleu ciel à la mesure de l'orateur, un bouquet de roses et deux conseillers en communication au pied de la tribune, tout encourageait à crier « *Mitterrand président !* », pour aujourd'hui et pour demain, ce qui fut fait sans retenue. « *On se croirait aux Etats-Unis* », remarquait, hilare, l'envoyé spécial du *Wall Street Journal*.

L'assistance, convaincue que « *tonton ne la quittera pas* », ignorait tout d'une angoissante information livrée par Mme Danielle Mitterrand au magazine *Impact*, fraîchement sorti de l'imprimerie, selon laquelle Mme Mitterrand ne sera plus « *dans quelques mois* » la femme du président de la République. L'aurait-elle su qu'elle ne l'aurait pas cru. M. Mitterrand lui-même peut bien dire qu'il a de quoi assurer son héritage politique, il déclenche les rires de ceux à qui on ne la fait pas.

Les actes et les paroles

On a beaucoup ri, lorsque le chef de l'Etat, évoquant les difficultés économiques de la région et celles de la France, a dit : « *Il y a beaucoup de gens capables de servir leur pays. Je ne m'engage pas dans ce type de discussion. Ni en janvier, en tout cas, ni en février. Il faut bien qu'il y ait quelqu'un qui, pendant que se déroulent les débats normaux en démocratie, garde l'Etat.* » On a ri encore plus fort, et applaudi aussi, lorsqu'il a ajouté : « *Je ne dis pas cela dans un esprit critique. C'est ma fonction. Je ne fais que ce que je dois.* »

« *Sensible à l'attachement* » que lui ont manifesté, à Lens, Béthune, Calais et Saint-Omer, « *les populations représentatives du monde du travail* », M. Mitterrand a bien plu à son auditoire lorsque, pour distinguer la gestion de droite de celle de gauche, il a noté que, sous certains gouvernements, « *on sert plus aisément ceux qui ont déjà que ceux qui n'ont rien.* » Il s'est taillé un franc succès quand, traitant des thèmes qui lui sont chers, la formation et la recherche, il a remarqué qu'ils « *fleurissent dans toutes les bouches* ». Il attend donc de ses imitateurs qu'ils « *alignent les actes sur les paroles* ». Cela dit, naturellement, sans plus d'esprit critique qu'il n'en a utilisé pour contester les présentations par ses adversaires de son bilan.

Il a décrit l'évolution du chômage en quelques chiffres d'où il ressort que le nombre des demandeurs d'emploi a doublé de 1974 à 1976, doublé encore de 1976 à 1981 et augmenté de 1981 à 1986 à un rythme à peine supérieur à celui que l'on a connu depuis les dernières élections législatives.

Le calcul, un peu biaisé, laisse entendre l'implicite : le bilan de M. Chirac première manière (1974-1976) n'est pas fameux ; celui de M. Barre (1976-1981) non plus et M. Chirac seconde manière n'a pas de quoi se vanter. D'autant que, contrairement à ce qu'affirment le premier ministre et son ministre des affaires sociales, « *l'emploi a continué à se dégrader* ». Si l'on découvre une augmentation des créations d'emploi, ce doit être au prix de quelque « *commodité* » dans la statistique.

Bien entendu, les noms et titres de MM. Chirac et Séguin ne sont jamais livrés en pâture à l'auditoire. Candidat implicite, M. Mitterrand tient un discours explicite mais ne cite jamais le nom de ses cibles. Un président « *gardien de l'Etat* » ne peut avoir d'adversaire déclaré.

M. Mitterrand qui recommande, comme il se doit, « *un débat civique d'une grande honnêteté* » regrette que barristes et chiraquiens « *distribuent les mérites selon le millésime* ». Mais on ne se nourrit pas de regrets. Quand on cherche le président de la République, on le trouve, et dès lors il s'autorise à transgresser, toujours implicitement, la règle qu'il vient d'édicter : « *Je ne passe pas mon temps en nostalgie et en regrets. Ainsi va la vie, ainsi vont les choses.* »

Elles vont bon train. A Dunkerque, l'aimable M. Claude Prouvoyeur, maire RPR de la ville, n'avait pas pu s'empêcher de vanter « *la politique nationale d'assainissement* » mise en œuvre depuis le 16 mars 1986, afin de redresser les erreurs commises au cours des cinq années précédentes. La veille, l'état-major de M. Barre y était allé gaiement d'une démolition du septennat Mitterrand. Le chef de l'Etat s'est donc offert un joyeux moment de participation à ce « *mauvais petit jeu* ». « *Je ne dirai pas : « entre 1981 et 1986, il n'y a eu que de bonnes choses* », je dirai : « *il y en a eu beaucoup* ». Je ne dirai pas : « *avant 1981 il n'y avait que des mauvaises choses* », je dirai : « *il y en avait beaucoup* ». Je ne dirai pas : « *depuis 1986, rien n'a été fait* ». *Je dirai : il n'y en a pas eu assez* ». Qui a mis en œuvre « *le plan textile* » ? C'est lui. Le trou sous la Manche et le TGV qui va avec ? C'est lui. Qui n'a rien compris à la crise inéluctable de la sidérurgie ? Les autres, ces « *imprévoyants* ».

Les petits monstres

Les bilans ne « *l'intéressent pas* ». Mais, comme dirait M. Giscard d'Estaing, une campagne présidentielle avec un président qui se représente porte essentiellement sur le passé du sortant. Il faut donc « répondre » de son bilan et « répondre » aux adversaires qui s'en saisissent. Attaqué, « *un monstre sacré* » est bien obligé de se défendre. C'est humain. « *Chaque fois que disparaît un grand acteur de la scène du monde, on dit : c'est le dernier des monstres sacrés. J'ai toujours pensé que derrière ce dernier se pressait déjà la cohorte nouvelle des monstres sacrés. Personne n'est irremplaçable.* » C'est aussi ce que pensent les petits monstres, bien que la « *génération Mitterrand* », inventée par un publicitaire et digérée par les socialistes, hurle de rire en refusant d'y croire.

JEAN-YVES LHOMEAU.

PROPOS ET DÉBATS

M. Marchais
Le PS n'est pas un parti de droite

M. Georges Marchais, secrétaire général du PCF, a affirmé, le jeudi 28 janvier, que « *le Parti socialiste n'est pas un parti de droite* », car il y a dans cette formation « *des gens qui sont sincèrement attachés à une politique de gauche* ». Marquant l'inflexion récente du discours du PCF (*le Monde* du 28 janvier), M. Marchais qui était invité de la dernière programmation de « Face à la France », sur la Cinq, a indiqué que son parti voulait la défaite de la droite à l'élection présidentielle, tout en soulignant qu'il était « *exclu* », au lendemain de cette élection, que le PCF « *participe à un gouvernement qui poursuit la politique menée depuis 1982* ».

Le MRAP
Pas de caution à M. Le Pen

Le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP) a renouvelé, le jeudi 28 janvier, son appel aux élus que « *M. Le Pen va solliciter pour obtenir les cinq cents signatures nécessaires à sa candidature* », en leur demandant de ne pas cautionner « *ce personnage inquiétant, seul homme politique français qui ait été à plusieurs reprises condamnés pour racisme* ». Au lendemain du passage du président du Front national à « L'heure de vérité », le MRAP a estimé que « *M. Le Pen a montré une nouvelle fois que le racisme constitue l'un des fondements principaux de son indigente pensée politique* ».

M. Borotra
Manipulation des sondages

M. Frank Borotra, secrétaire général adjoint et porte-parole du RPR a dénoncé, le jeudi 28 janvier à Versailles, devant près de trois cents industriels des Yvelines, regroupés dans un comité informel de soutien à Jacques Chirac, « *la multiplication, la manipulation et l'exploitation des sondages qui font croire que Mitterrand sera réélu au second tour* » de l'élection présidentielle. Il a qualifié de « *risible, dérisoire et infantile* » la campagne du PS sur « *la vénération de la personne Mitterrand et sa pseudo-popularité dans l'opinion* ».

M. Jospin
Négation douillette des différences

« *Sous l'édredon de l'entente RPR-UDF, bordé par MM. Pasqua et Léotard, Raymond Barre s'endort, dans la négation douillette des différences entre Jacques Chirac et lui* », estime M. Lionel Jospin. Dans l'éditorial du dernier numéro de *la Lettre du PS*, le premier secrétaire socialiste estime que « *l'écart se comble* » dans les sondages entre MM. Chirac et Barre. « *Avant de rêver au second tour*, écrit-il, *la tortue doit d'abord se tirer du premier [...]. Mais Raymond Barre va encore dire qu'il s'agit d'une « jospinerie »*, conclut M. Jospin, en se référant à un terme employé récemment à son encontre par le candidat de l'UDF.

● **Naissance de la revue « République ».** — Les amis de M. Jean-Pierre Chevènement éditent une revue trimestrielle, *République*, dont le premier numéro vient de sortir. M. Pierre Guidoni, ancien ambassadeur de France en Espagne, est le directeur de cette revue — qui avait déjà publié un numéro « Spécial Europe », — dont le numéro 1 contient notamment un article de M. Max Gallo, intitulé « Les naïvetés du consensus », un débat sur médias et démocratie, une chronique de M. Chevènement et un dossier sur le libéralisme auquel participèrent des amis du député de Belfort, comme MM. Georges Sarre ou Jean-Paul Planchou, mais aussi M. Michel Rocard et M. Dominique Strauss-Kahn qui est proche de M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS.

★ *République*, les Editions du 10 mai, 52, rue de Bourgogne, 75007 Paris.

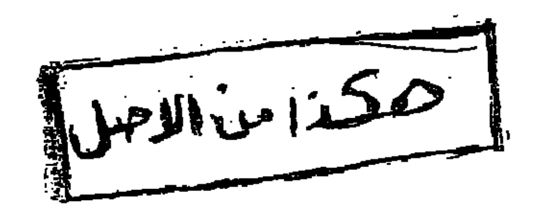
Selon la SOFRES

La moitié des Français souhaitent la réélection du président de la République

Selon un sondage de la SOFRES réalisé entre les 16 et 20 janvier auprès de 1 000 personnes et publié par *l'Express*, 50 % des Français souhaitent que M. François Mitterrand effectue un second mandat, 41 % étant d'un avis contraire. Pour 51 %, « *le plus probable* » est qu'il soit candidat et réélu, tandis que 21 % pronostiquent son échec et 16 % sa non-candidature. A la question « *à quoi êtes-vous le plus opposé ?* », 36 % répondent à la réélection de M. Mitterrand, 47 % à l'élection de M. Jacques Chirac et 44 % à celle de M. Raymond Barre.

Contrairement à ce qu'ils pensaient en 1974 et en 1981, les Français considèrent qu'un succès de l'actuel chef de l'Etat « *n'aura pratiquement pas de conséquences* » sur leur vie de tous les jours et sur leur niveau de vie (22 % croient à des conséquences « *plutôt favorables* », 10 % à des conséquences « *plutôt défavorables* »). Si en 1974, 60 % des Français estimaient que la société française serait « *transformée* » avec l'élection de M. Mitterrand, et si en 1981, 40 % exprimaient une opinion identique, ils ne sont plus que 19 % à avoir cet avis en janvier 1988, 75 % assurant qu'elle ne serait que peu ou pas « *transformée* ».

D'autre part, 64 % des personnes interrogées souhaitent que Mitterrand fasse adopter le quinquennat et qu'il se l'applique à lui-même, 27 % étant partisans d'un nouveau mandat de sept ans. Enfin, 56 % préféreraient que le président de la République fasse connaître sa décision rapidement (fin janvier ou début février), 13 % un peu plus tard (dans la seconde quinzaine de février) et 18 % le plus tard possible (en mars).



Politique

Les adhésions à la candidature Chirac extérieures au RPR

Débaucher... sans le dire

M. Chirac présentera, le samedi 6 février, dans un grand hôtel parisien son « projet pour la France » en présence des présidents des comités de soutien à sa candidature. Le soir même, à Versailles, il tiendra sous un chapiteau, avenue de l'Europe, son premier meeting public de campagne électorale qui sera suivi, le mardi 9, par une réunion à Paris au stade Pierre-de-Coubertin, le 17 par un meeting à Reims et le 18 par un autre à Dijon. M. Chirac — qui « encadre » ainsi la déclaration de candidature de M. Barre le 8 février — aura participé dimanche 31 janvier à l'émission le « Grand-Jury RTL-*le Monde* » et adressé un message aux jeunes RPR réunis en université d'hiver à Vars (Hautes-Alpes) où ils veulent se présenter comme « la génération Chirac ».

Dès le début du mois de février commencera la première campagne nationale d'affichage représentant le visage de M. Chirac avec comme slogan *« le courage, oui c'est Chirac »*.

Au cours du point de presse hebdomadaire que tiennent les collaborateurs du candidat, M. Robert Poujade, député de la Côte-d'Or, maire de Dijon et président de l'association 1988 pour 1992, chargé des relations avec les élus locaux, a fait état du soutien formel apporté par trois mille maires et du soutien de deux mille autres qui se sont adressés directement aux députés et sénateurs de leurs départements. Il estime à mille cinq cents le nombre de conseillers généraux et régionaux qui ont également exprimé leur soutien par écrit. Il précise que ce recensement n'a été effectué que dans une soixantaine de départements.

Selon M. Poujade, *« ces élus indiquent comme motivation le désir de rejoindre un homme proche de leurs préoccupations, qui a l'expérience de la gestion d'une collectivité locale, qui est sur le terrain et qui a su prendre et assumer des responsabilités nationales difficiles »*. Le député de la Côte-d'Or souligne que son objectif n'est pas de pratiquer le *« débauchage »* mais il constate qu'*« environ le tiers des élus locaux qui se manifestent ne sont pas RPR »*. Il évalue *« à une proportion non négligeable, environ 15 % à 20 %, ceux qui peuvent être classés comme UDF ou appartenant à ses diverses composantes, et parfois se réclamant des divers gauche »*.

Il assure que des parlementaires UDF ont déjà marqué leur volonté de soutenir M. Chirac, mais il refuse d'en donner une liste exhaustive. L'état-major de M. Chirac ne souhaite pas, par une publication prématurée, envenimer ses relations avec l'autre candidat de la majorité. On suggère cependant que les adhésions d'élus non RPR reçues rue du Général-Foy reflètent les états d'âme qui se sont exprimés au sein des partis composant l'UDF avant que cette confédération n'apporte son soutien officiel au député du Rhône.

Toutefois, d'ores et déjà, un certain nombre de parlementaires non RPR figurent officiellement parmi les partisans de M. Chirac, comme M. Jacques Larché (UDF-PR), sénateur RI de Seine-et-Marne, président de la commission des lois, ou appartiennent à des comités de soutien dont la composition a été rendue publique. C'est le cas de MM. Henri Olivier, sénateur, ratt. adm. RI de l'Orne, Paul Robert (UDF-rad.), sénateur Gauche dém. du Cantal, Georges Mouly, maire de Tulle, sénateur Gauche dém. de Corrèze, Charles Ornano, sénateur non inscrit, maire d'Ajaccio. A l'exception de M. Ornano, les quatre autres sénateurs sont membres de l'intergroupe UDF du Sénat. De même figurent le docteur Julhe, maire de Saint-Flour, président du PR du Cantal, M. Roux, maire UDF de Challans, en Vendée, le président et le secrétaire général du Parti radical dans le Puy-de-Dôme, etc.

On se plaît à souligner dans l'entourage du candidat Chirac que dans certains départements le nombre des maires et des conseillers généraux ayant formellement apporté leur soutien au premier ministre dépasse l'effectif des élus RPR déclarés. Ce serait le cas pour le moment, dans les Alpes-de-Haute-Provence, dans l'Aude, dans le Cantal, en Loire-Atlantique, dans le Morbihan pour vingt-deux des trente-six conseillers généraux de la majorité, dans l'Orne bien que M. Geng, député UDF-CDS ait démenti que vingt-deux conseillers généraux de la majorité sur vingt-six aient rallié M. Chirac, dans le Puy-de-Dôme, en Moselle, dans les Pyrénées-Atlantiques, dans le Vaucluse, etc.

Sans aller jusqu'à le freiner, l'état-major de M. Chirac ne souhaite pas que la tendance au ralliement d'élus nationaux — députés ou sénateurs — ne soit publiquement révélée avant la fin de la session extraordinaire du Parlement, qui commence le 2 février, et avant que la campagne n'ait réellement pris son essor. Il peut toujours être utile en pareille circonstance de conserver quelques munitions de secours pour le cas où le besoin s'en ferait sentir.

Naguère l'*« opération des 43 »* avait été décisive pour rallier à la candidature de M. Giscard d'Estaing en 1974 cet effectif de députés gaullistes dont le parti soutenait officiellement M. Chaban-Delmas.

Aucune contestation, en revanche, ne devrait être causée par le soutien apporté au maire de Paris par des « sportifs de haut niveau » dont M. Monginet, directeur de la campagne, a cité trente-six premiers noms. On relève parmi eux plusieurs champions du monde, comme Sophie Berger (karaté), Thierry Tulasne (tennis), des vice-champions comme Louis Acariès et Jean-Claude Bouttier (boxe), Jean-François Ronzevalle (parachutisme), Ferenc Salbert (athlétisme), des médaillés des Jeux olympiques comme Patrick Abada (saut à la perche), Henry Boerio (gymnastique), Christine Caron, Alain Mosconi (natation), Marie-Christine Debourse (athlétisme), Guy Drut, Michel Jazy, Joseph Mahmoud, Alain Mimoun, Jacques Rousseau (athlétisme), Daniel Senet (haltérophilie), les rugbymen Jean-Pierre Bastiat, Jack Cantoni, le champion automobile Jean-Pierre Beltoise, les footballeurs Marius Trésor et Jacques Zimako, et le fils de Marcel Cerdan (boxe).

M. Chirac, comme d'ailleurs tous les autres candidats, a toujours souhaité *« ratisser large »*.

ANDRÉ PASSERON.

Dans un entretien à « l'Evénement du jeudi »

M. Raymond Barre donne un tour plus positif à sa démarche

Ni pessimiste ni conservateur. *« Ni ringard ni chébran »*. Dans un entretien publié par l'hebdomadaire *l'Evénement du jeudi* du 28 janvier, M. Raymond Barre refuse d'*« être classé dans une catégorie du look médiatique »*. Parlant de la situation économique de la France, l'ancien premier ministre préfère plutôt se présenter *« comme un optimiste désintéressé »* et cherche ainsi manifestement à donner un tour plus positif à sa campagne.

Convaincu qu'*« on ne redressera pas l'économie française avec du bricolage et du rafistolage à la petite semaine »*, M. Barre commente ainsi ses deux ambitions pour la France : *« Faire de la France un pays à salaires élevés et à fort niveau de vie, créateur d'emplois et à monnaie forte. Il faut sortir une fois pour toutes de la catégorie des pays qui recourent tantôt à l'inflation et à la dévaluation pour masquer leurs faiblesses, tantôt à la compression des salaires pour rétablir les équilibres. Nous en sommes aujourd'hui capables. Je souhaite que la France parvienne à acquérir la solidité de l'économie allemande et de l'économie suisse. »*

Deuxième ambition : *« Faire de la France le moteur de l'Europe, comme elle l'était dans les années 70 [...]. Je vois dans notre pays des chefs d'entreprise dynamiques, des jeunes qui veulent créer, une démographie moins ralentie que dans les autres pays européens, une soif de croissance et de progrès de niveau de vie, un enthousiasme européen chez les jeunes, je me dis que celui qui saura libérer ces énergies permettra à notre pays de réaliser des performances insoupçonnées. J'aimerais le faire. »* Plus généralement, M. Barre ajoute qu'*« il n'a jamais eu le goût pour l'annonce de catastrophes, de drames, de faillites... »*, mais qu'il a *« profondément confiance dans l'avenir parce qu'il a confiance dans nos ressources en intelligence et en volonté. Personne n'est moins pessimiste que moi »*.

Ne pas critiquer M. Chirac

A la question : êtes-vous conservateur ? il répond : *« Ma vie personnelle et familiale est certainement conservatrice, et cela me regarde. Mais la question légitime à un homme public est : qu'entendez-vous conserver ? Si être conservateur consiste à jeter l'anathème sur des choix individuels et privés, à condamner des libertés acquises, à rechercher les moyens de faire renaître un ordre moral imposé, alors je ne suis pas conservateur. En revanche, si être conservateur c'est être attaché à des valeurs permanentes : la dignité de la personne humaine, le respect de la femme, la solidarité familiale, le civisme, alors j'admets volontiers d'être taxé de conservatisme. »*

Enfin M. Barre souligne : *« Ceux qui s'attendent à ce que je cherche pendant la campagne prochaine à m'opposer à Jacques Chirac en seront pour leurs frais. Ce qui m'intéresse, c'est de convaincre les Français de ne pas revenir au « système socialiste » et de se prononcer pour une société de liberté, de progrès et de solidarité. »*

POINT DE VUE

Le choix d'un « libéral »

par Jacques Larché
président de la commission des lois au Sénat, sénateur républicain et indépendant de Seine-et-Marne

EN 1986, lors des élections législatives, trois problèmes (de façon explicite ou implicite) retiennent l'attention des Français : le fonctionnement des institutions, le redressement économique qui conditionne la lutte contre le chômage et, de façon moins certaine, les structures politiques du pays.

De ces trois problèmes, on peut sommairement dire que le premier a été résolu ; que la solution du deuxième a été largement amorcée ; que le troisième reste posé.

La Constitution est un tout qui ne se détaille pas. Vouloir, à juste titre, le maintien du septennat et se refuser à l'éventualité d'une cohabitation avec une Assemblée élue pour cinq ans constitue, à tout le moins, une contradiction évidente, contradiction qui ne serait d'ailleurs pas levée par l'institution du quinquennat, le droit de dissolution étant maintenu.

L'expérience l'a montré : si elle n'est évidemment pas une fin en soi, la cohabitation est possible. Telle qu'elle a été pratiquée, elle laissera des traces utiles, ne serait-ce que dans le domaine des relations entre un président de la République et un premier ministre quel qu'il soit, et par voie de conséquence, dans le rôle que le Parlement est appelé à jouer à la condition que celui-ci veuille bien songer à réformer en profondeur des méthodes de travail totalement inadaptées aux nécessités d'une délibération efficace.

Ceux qui ont choisi ou accepté de gouverner — et cela quelles qu'aient été les déclarations antérieures — ont non seulement évité une crise de régime mais ont encore permis que s'amorce le redressement économique de la France.

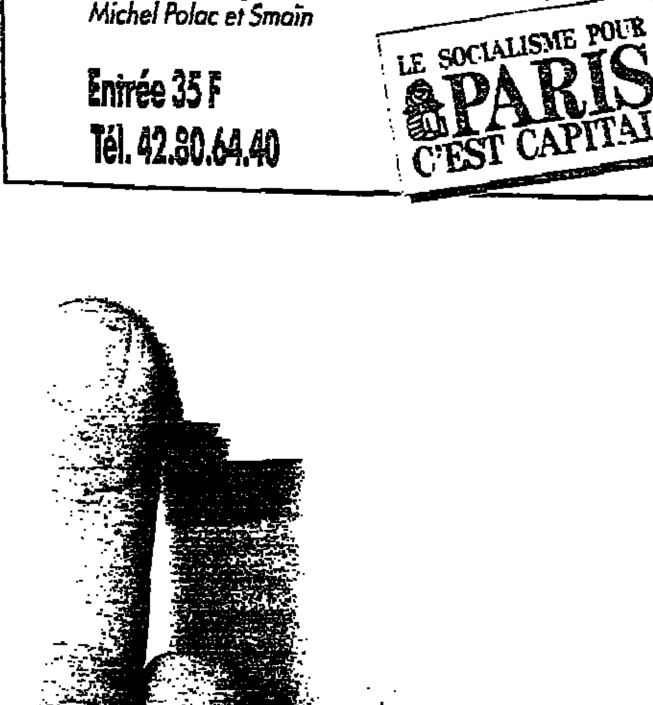
Si l'on songe à ce que devrait être l'état de la France au 31 décembre 1992, date de l'entrée en vigueur de l'acte unique européen, on conçoit que l'on ne pouvait s'offrir le luxe, dans l'élaboration de la politique nécessaire, d'un retard que n'auraient pas manqué d'entraîner les troubles institutionnels provoqués par le refus de gouverner. Ce qui a été fait en ce domaine devait l'être et doit être continué. La voie choisie est pour l'essentiel la bonne. Est-il nécessaire, dans ces conditions, du fait de la dissolution annoncée par certains candidats, de surcharger par des élections législatives inutiles une période déjà lourdement chargée en consultations de tout genre ?

L'élection passée — et bien passée, espérons-le — grâce à l'élection d'un des deux candidats de la majorité, il y aura lieu enfin de réfléchir à la façon d'éviter que des hommes que rien ne sépare réellement se croient tenus d'aborder en ordre dispersé les suffrages du corps électoral.

Une candidature à l'élection présidentielle se doit de dépasser les clivages partisans. Il est souhaitable dès lors que chaque candidat ait auprès de lui des hommes venus d'horizons différents, ne serait-ce que parce que ceux-là seront les mieux placés pour parler haut et fort en faveur d'une union sans faille derrière celui qui, lors de cette première étape, l'aura emporté.

Certains membres de la famille libérale estiment naturel de soutenir Raymond Barre. D'autres, dont je suis, pensent que le succès de ce à quoi ils n'ont cessé de croire suppose avant tout que soit consolidé ce qui a été fait et que la chance d'une vie meilleure pour l'ensemble des Français passe par la continuation résolue de l'action entreprise.

Il est souhaitable, dans ces conditions, que par un vote en faveur de Jacques Chirac, premier ministre et chef de la majorité tout au long d'une période difficile, les Français indiquent, au premier tour, que telle est bien leur volonté.



Le Club 89 veut aider M. Chirac

M. Michel Aurillac et Mme Nicole Catala, président et vice-présidente des Clubs 89, ont été reçus mercredi 27 janvier par M. Jacques Chirac, à qui ils ont remis vingt-six dossiers contenant une centaine de suggestions qui représentent la contribution de ces clubs de la majorité au programme du candidat à l'élection présidentielle.

Le premier ministre participera le 17 février, à Paris, à la convention du Club 89, qui traitera plus particulièrement des problèmes économiques, sociaux et de sécurité avec MM. Balladur, Séguin et Pasqua.

Bien que très proche de M. Chirac, le Club 89 souligne sa volonté de se montrer unitaire dans la majorité, et rappelle qu'il collabore avec le club giscardien Perspectives et réalités, avec qui il avait aidé à la mise au point, en 1986, de la plate-forme de l'opposition d'alors « Gouverner ensemble ».

M. Aurillac, ministre de la coopération, estime que le gouvernement a réalisé son programme à *« environ 80 % »*. Il approuve donc celui-ci dans son ensemble, ce qui ne saurait surprendre. Sur les projets qui ne sont pas encore réalisés, il présente des solutions différentes de celles retenues par le gouvernement.

Ainsi, à propos du code de la nationalité, il souhaite, contrairement à la proposition de la commission des sages, que la déclaration de nationalité revête une forme plus solennelle que prévue. En ce qui concerne la sécurité sociale, le Club 89 a renoncé au système de la couverture facultative. La sécurité sociale, estime-t-il aujourd'hui, doit demeurer obligatoire pour tous, mais le recours à des systèmes de protection complémentaire doit rester libre.

A. P.

● **L'abbé de Nantes « votera Chirac ».** — L'abbé Georges de Nantes, fondateur de la Contre-Réforme catholique, l'un des animateurs de la tendance intégriste, a annoncé, lundi 25 janvier au cours d'une réunion à la Mutualité à Paris, qu'il voterait pour M. Jacques Chirac. Il a notamment déclaré : *« Il faut absolument sortir de la cohabitation (...), exclure la gauche des présidentielles. » « Le président Mitterrand peut passer dans la mesure où ses adversaires sont divisés. » « Ce que je reproche à M. Le Pen (...) c'est d'être démocrate (...), son tremplin électoral c'est le racisme. Or, du point de vue religieux (...), je suis absolument opposé au racisme. » « Le plus sage est de laisser celui qui est au pouvoir, et auquel nous avons le droit de reprocher beaucoup de choses, c'est-à-dire M. Chirac. »*

L'abbé de Nantes, qui a rappelé que *« la démocratie est le mal »* et qui a affirmé que *« la meilleure solution politique est la monarchie »*, a provoqué les protestations de son auditoire, notamment lorqu'il a parlé de M. Chirac.

Le financement des activités politiques

Un amendement UDF rompt le consensus

L'accord entre partis de la majorité et Parti socialiste n'a pu se faire, le mercredi 27 janvier, lors de l'examen détaillé, par la commission des lois de l'Assemblée nationale, des deux projets de loi consacrés au financement de la vie politique.

Les représentants du Parti socialiste ont finalement voté contre les deux textes en commission. Ils ont justifié leur attitude, par la voix de M. André Laignel (Indre), en invoquant deux arguments : le rejet de la plupart des amendements socialistes et surtout, l'adoption par la commission d'un amendement de M. Dominique Bussereau (PR, Charente-Maritime) qui modifie selon eux de manière inacceptable l'équilibre des textes.

L'amendement de M. Bussereau, introduit dans le projet de loi organique comme dans le projet de loi ordinaire, prévoit d'étendre aux dons consentis par une personne physique ou morale aux candidats, l'application de l'article *238 bis* du code général des impôts. Cet article permet une déduction (plafonnée) du bénéfice ou du revenu imposable des dons de personnes physiques ou morales.

Machine à collecter

L'adoption de cet amendement n'a pas rencontré l'hostilité que des seuls socialistes, aux yeux de qui les textes sur le financement des partis et des campagnes se voient ainsi transformés en *« machine à collecter des fonds privés »*. M. Pierre Mazeaud (RPR, Haute-Savoie), président de la commission des lois et rapporteur des deux projets, a exprimé des réserves, estimant que l'adoption de cet amendement conduisait à instituer une seconde forme d'aide publique (en plus des remboursements de frais). M. Mazeaud a d'autre part insisté sur le caractère inégalitaire de ce dispositif.

Seuls le RPR et l'UDF ont donc finalement approuvé les deux projets, les communistes votant contre comme ils l'avaient annoncé.

S'agissant du financement des campagnes pour l'élection du président de la République, la commission des lois a adopté (en l'absence de certains députés de la majorité) un amendement de M. Georges-Paul Wagner (Front national, Yvelines), qui précise que, pour l'application du plafond des dépenses, celles qui, à l'aide de fonds publics, concourent, même indirectement, à la promotion d'un candidat, doivent être prises en compte.

A propos de la déclaration du patrimoine des députés, un amendement présenté par le rapporteur renvoie le dépôt de la déclaration devant le président de la commission de magistrats instituée par le projet de loi ordinaire, de préférence au bureau de l'Assemblée nationale.

Un autre amendement étend explicitement aux sénateurs les dispositions du projet de loi organique. A l'initiative de M. Emmanuel Aubert (RPR, Alpes-Maritimes), le projet prévoit désormais que tout candidat à l'élection de député constitue, sous sa responsabilité, un comité de campagne, doté du statut d'association déclarée. Ces comités recevraient les recettes, effectueraient les dépenses de campagne et établiraient le compte de campagne des candidats.

Un autre amendement adopté par la commission tend à abaisser de 50 000 à 30 000 habitants le seuil au-delà duquel les maires de ces communes devraient établir une déclaration de patrimoine.

Enfin, sur proposition des socialistes, un rapport sur l'application de la loi serait déposé devant le Parlement au cours de la première session ordinaire 1989-1990.

Au Sénat, la commission des lois, réunie jeudi, a entendu M. Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, sur l'ensemble du dispositif prévu pour le financement des partis et des campagnes. Elle a désigné son président, M. Jacques Larché (RI, Seine-et-Marne), comme rapporteur des deux projets de loi.

M. K.

Décès d'André Ferrat ancien dirigeant du PCF et de la Résistance

André Ferrat, un des principaux dirigeants du PCF avant la guerre, est décédé le lundi 25 janvier, à Paris, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. Il a été inhumé dans la plus stricte intimité, mercredi, au cimetière du Montparnasse.

Représentant du Parti communiste français au comité exécutif de la IIIe Internationale (le Komintern) à la fin des années 20, André Ferrat rompit avec le stalinisme et le PCF à la fin des années 30. Il fut l'une des personnalités les plus fortes et les plus originales du mouvement ouvrier français. L'historien Philippe Robrieux lui a consacré une longue biographie dans le tome 4 de son *Histoire intérieure du Parti communiste* (Fayard).

[Né le 26 juillet 1902 à Montchanin (Saône-et-Loire), fils d'un cheminot, André Ferrat, de son vrai nom Morel, adhère au PCF en 1921. Remarqué par son courage, il devient rapidement dirigeant national de la Jeunesse communiste et membre du comité central en 1924. Après son premier voyage à Moscou, en 1925, il est promu au bureau politique à vingt-cinq ans mais devient clandestin jusqu'en 1932 car il a été condamné à cinquante et un mois de prison pour « provocation de militaires à la désobéissance ». *Représentant du PCF au Komintern à Moscou de 1928 à 1931, il y découvre, selon son propre récit, la misère de la classe ouvrière et la dictature du parti unique. De retour en France en 1932, il est chargé de* « l'agit-prop » *(agitation et propagande) et de la lutte anticoloniale. A ce titre, il sera à l'origine de la fondation du Parti communiste algérien.*

En désaccord, en 1933, avec la politique de Staline à l'égard de l'Allemagne — alliances ponctuelles avec les nazis contre les sociaux-démocrates qualifiés de « sociaux-facistes », *— il combat, au sein du PCF, la politique du Komintern. Il crée le groupe Que faire ? Il marque ouvertement son hostilité à la formule de Maurice Thorez,* « Il faut savoir terminer une grève », *sous le Front populaire.*

En 1936, il n'est pas réélu au bureau politique (8e congrès à Villeurbanne), tout en restant au comité central, mais il est exclu à la fin de l'année sous l'accusation de sectarisme et de trotskisme.

André Ferrat rejoindra la Résistance dont il sera un des dirigeants au Mouvement de libération nationale (MLN). Devenu membre du comité directeur de la SFIO, il donnera sa démission en 1956 pour marquer son hostilité à la politique algérienne de Guy Mollet. En désaccord avec la politique d'union de la gauche, il quitte discrètement le PS au début des années 70. André Ferrat avait écrit une Histoire du PCF *(1931) et* la République à refaire *(1945). Il était chevalier de la Légion d'honneur.]*

● **Décès de Daniel Castaing conseiller général de Lot-et-Garonne.** — M. Daniel Castaing, maire, conseiller général de Le Mas d'Agenais, est décédé dans la nuit du 25 au 26 janvier des suites d'un cancer. Il était âgé de quarante et un ans. Elu en 1982 au conseil général de Lot-et-Garonne, il était membre du Parti socialiste. Partisan de M. Michel Rocard, il avait accueilli ce dernier il y a un an dans son département. — *(Corresp.)*

L'enquête sur les attentats de 1986

Selon la défense, l'informateur de la DST n'apparaît pas dans le dossier

Mᵉ Dominique Inchauspé, avocat de Fouad Ali Saleh, inculpé pour sa participation présumée à plusieurs des attentats de 1986 à Paris et soupçonné d'avoir dirigé un réseau logistique lié à l'Iran, a porté plainte, jeudi 28 janvier, contre X... avec constitution de partie civile *« pour destruction, recel et dissimulation de preuves, et forfaiture »*. Le 24 décembre 1987, Mᵉ Inchauspé et Mᵉ Thierry Lévy, avocat de l'épouse de Saleh, Karima Ferahi, avaient déjà déposé une requête en suspicion légitime contre le juge Gilles Boulouque, chargé de l'instruction sur les attentats de 1986. M. Boulouque devait entendre, le vendredi 29 janvier, Fouad Ali Saleh en présence de son avocat.

Les temps sont difficiles pour le juge Boulouque. Alors que l'affaire des écoutes, dont il est chargé, le place au centre d'une enquête sous haute pression politique, voici que s'ouvre un nouveau front redoutable : le dossier des attentats de 1986. Après avoir donné corps aux convictions de la Direction de la surveillance du territoire (DST), selon lesquelles le réseau logistique du Tunisien Saleh était lié non seulement au parti libanais Hezbollah, mais aussi directement au pouvoir iranien, le juge Boulouque avait accepté, fin novembre 1987, de laisser partir libre vers Téhéran M. Wahid Gordji. Cette logique de troc permit la libération de deux otages français au Liban. Après avoir innocenté M. Gordji, présenté auparavant comme le *deus ex machina* des attentats de 1986, la justice française avait ainsi semblé se plier, sans grands états d'âme, à une prosaïque raison d'Etat. En réalité, le juge d'instruction fut troublé et même atteint par les critiques dont il fut la cible, au point d'accepter, contrairement à ses habitudes de secret, une interview au *Journal du dimanche*, le 5 décembre 1987. A la question : *« Etes-vous convaincu, aujourd'hui, que Gordji n'a été à aucun moment lié à la série d'attentats de 1986 ? »*, M. Boulouque devait répondre : *« Il y a deux choses ; il y a le dossier judiciaire et il y a des éléments qui peuvent ne pas avoir été portés à ma connaissance. Dire cela, ce serait laisser croire que certains éléments n'ont pas été portés à ma connaissance. Ce que j'ignore complètement. »*

Dans un appartement « sonorisé »

Pour la défense de Fouad Ali Saleh, cette réponse maladroite était une brèche inespérée. Car il y a bien des « éléments », connus non seulement du juge d'instruction mais de l'opinion publique, qui n'ont pas été versés au dossier judiciaire par la DST. La défense a en effet découvert qu'elle était placée dans une situation d'infériorité par rapport à l'accusation. De quoi *s'agit-il* ? Tout simplement d'une « taupe », d'un infiltré et... d'écoutes non seulement téléphoniques mais aussi placées dans un appartement « conspiratif », selon le vocabulaire de la DST.

L'histoire fut révélée, il y a plusieurs mois, par *l'Evénement du jeudi*, *le Canard enchaîné* et *le Point*. Tunisien, militant intégriste, « Lofti Shami » a proposé, en février 1987, sa collaboration à la DST. Un appartement fut *« sonorisé »*. C'est ainsi que furent recueillies, à son insu, les confidences de Saleh et d'autres futurs inculpés. Une dizaine d'heures d'enregistrement fort riche en renseignements. La « taupe » serait aujourd'hui réfugiée aux Etats-Unis après avoir curieusement fait monter les enchères en livrant ses confidences à des journalistes de *l'Evénement du jeudi* et du *Canard enchaîné* qui l'ont rencontré à Paris au printemps 1987.

Or cette « taupe », ces enregistrements, ces écoutes, n'apparaissent pas au dossier d'instruction. En d'autres termes, le point de départ de l'enquête policière n'a pas d'existence judiciaire. Le premier document du dossier, classé *D 1* est un procès-verbal, du 18 mars 1987, d'enquête préliminaire, signé par M. Jean-Marc Fay, de la DST. Il commence ainsi : *« Conformément à la mission permanente de lutte contre le terrorisme international, notre direction a été amenée à enquêter sur un groupe de ressortissants tunisiens... »* Aucun détail sur l'origine de l'enquête, excepté une allusion à *« notre connaissance du milieu terroriste proche-oriental »*.

Le second document, daté du 20 mars 1987, est un rapport du commissaire principal de la DST Alain Ponessez, dont le premier paragraphe est volontairement flou : *« Selon des informations parvenues à notre service, existerait en Iran un dossier classé secret, concernant la politique iranienne vis-à-vis de la France. Il serait fait, dans ce document, l'éloge des actions terroristes menées à Paris durant l'année 1986, dont la paternité revenait à des militants hezbollah libanais et nord-africains. »*

Les *« informations »* en question sont, en fait, les confidences de la « taupe » Lofti Shami. La défense serait ainsi fondée, grâce aux articles de presse, à demander au juge pourquoi des pièces manquent au dossier et s'il *« a été tenu au courant de l'existence de cet informateur anonyme »*. *« Si l'information établit que le magistrat instructeur a été en possession*, ajoute Mᵉ Inchauspé, *de quelque façon que ce soit, d'éléments non communiqués à la défense et qui ont pesé sur son intime conviction, il conviendra d'instruire du chef de forfaiture. En effet, il existerait alors à son encontre de très graves présomptions de recel et de dissimulation de preuves. »*

EDWY PLENEL.

Fusillade à Toulon

Un policier tué un autre grièvement blessé

Un inspecteur de police de Toulon, Michel Morandin, a été mortellement blessé, jeudi 28 janvier, par un malfaiteur qui n'a pas hésité à l'achever d'une balle dans la tête, tandis qu'un autre policier, M. Claude Aizzi, était grièvement atteint. A l'hôpital de Toulon, les médecins réservaient, jeudi soir, leur pronostic.

La fusillade a éclaté à 12 h 45 à l'hôtel Prémar, au centre de Toulon, où les deux policiers enquêtaient sur un règlement de compte entre proxénètes. Arrivés au deuxième étage, les deux policiers ont été accueillis par des coups de feu. Cinq balles, au moins, ont été tirées. Le meurtrier, qui a réussi à s'enfuir, serait un certain « André », déserteur de la légion étrangère, originaire de RFA, âgé d'une vingtaine d'années. Il aurait été signalé, le soir même à Marseille.

Le « point de détail » des chambres à gaz

La cour de Versailles retient contre M. Le Pen « un consentement à l'horrible »

La 14ᵉ chambre de la cour d'appel de Versailles, présidée par M. Pierre Estoup, premier président, a confirmé le jeudi 28 janvier l'ordonnance de référé rendue le 23 septembre 1987 par M. Germain Le Foyer du Costil, premier président du tribunal de grande instance de Nanterre, qui condamnait M. Jean-Marie Le Pen à verser le franc symbolique de dommages-intérêts au Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP), la Ligue contre le racisme et l'antisémitisme (LICRA), six associations de déportés, trois survivants de la déportation et l'Union des tsiganes et voyageurs de France (*le Monde* du 25 septembre).

L'ordonnance constatait que le président du Front national avait provoqué *« un trouble manifestement illicite »* en déclarant, au cours de l'émission « Le Grand Jury RTL-*le Monde* » du 13 septembre 1987, à propos de la contestation des chambres à gaz par des historiens révisionnistes : *« Je n'ai pas étudié la question, mais je crois que c'est un point de détail. »*

Dans son arrêt, la cour souligne en préambule : *« L'utilisation de cette expression émane d'un homme politique rompu à l'art du discours et aux nuances de la langue française, et un point de détail, dans son acception courante, s'entend sans conteste d'un élément non essentiel, secondaire et de peu d'importance »*. Aussi, les juges d'appel observent que l'emploi *« délibéré »* de cette expression, même, comme le prétend M. Le Pen, restreint aux circonstances et aux modalités de l'extermination nazie, *« apparaît comme un consentement à l'horrible, car il revient à banaliser sinon à méconnaître les souffrances ou les persécutions infligées aux déportés et plus particulièrement aux juifs et aux tsiganes au cours de la seconde guerre mondiale et à ramener ainsi à un simple fait de guerre (...) des actes ayant été jugés constitutifs de crimes contre l'humanité »*.

La cour fonde ensuite sa décision sur le plan juridique en notant que *« les survivants des persécutions raciales et leurs familles (...) ont subi un trouble grave dans le souvenir fidèle, le respect, la compassion et l'hommage qui leur est dû (...). Ce trouble est manifestement illicite dès lors que le propos litigieux (...) a été tenu au cours d'une émission de radiodiffusion à grande audience sans que la contradiction ait pu être immédiatement et efficacement apportée »*.

Enfin, la cour ajoute un nouveau concept, que l'ordonnance n'avait pas caractérisé aussi précisément, en déclarant que les propos de M. Le Pen constituent *« une faute dans l'exercice de la liberté d'expression qui, loin d'être absolue (...), a notamment pour limite (...) le respect des valeurs essentielles assimilables comme en l'espèce à la notion d'intérêts légitimes juridiquement protégés »*.

Mᵉ Georges-Paul Wagner, conseil de M. Le Pen, a indiqué son intention de se pourvoir en cassation.

M. P.

Un arrêt de la cour d'appel de Paris

La fin de la « vente exclusive en pharmacie » des cosmétiques

Juridiction de recours des décisions du Conseil de la concurrence et des prix depuis le 6 juillet 1987, la première chambre de la cour d'appel de Paris, présidée par M. Pierre Drai, premier président, a rendu, le jeudi 28 janvier, un arrêt qui confirme dans toutes ses dispositions la décision du 9 juillet 1987, intégralement publiée dans *le Monde* du 4 septembre 1987, et qui imposait notamment à onze sociétés de produits cosmétiques de *« cesser de subordonner l'agrément de leurs distributeurs à la détention de la qualité de pharmaciens d'officine »*.

Certains laboratoires faisaient valoir que cette politique commerciale correspondait *« à un choix d'images de marque »* et mettaient en avant le rôle primordial du pharmacien capable, par sa formation, de conseiller le client sur des produits très spécifiques. Aussi, la cour note : *« Certes, les fabricants peuvent légitimement (...) exiger de leurs distributeurs la présence sur le point de vente de personnalités spécialement qualifiées par leur formation pour les fonctions de conseil aux clients et de liaison avec le fabricant, notamment celle d'un titulaire du diplôme de pharmacien. »* Cependant, la cour précise *« l'exclusion* a priori *de toute forme de commercialisation, même répondant à ces critères, autre que la pharmacie d'officine, constitue une restriction discrimatoire et non proportionnée aux nécessités de la distribution des produits en cause »*.

Les juges constatent, en outre, que cette restriction a entraîné *« une rigidité dans la fixation des prix de revente »*, la réglementation déontologique de la profession de pharmacien d'officine dans l'application qui en est faite s'opposant à une véritable concurrence par les prix.

Tout comme l'avait fait le conseil de la concurrence, la cour d'appel dénonce également la pratique des *« prix conseillés »* ou *« indicatifs »* donnés par les répartiteurs, ainsi que les ententes telles que des contrats interdisant à des pharmaciens de revendre à un autre distributeur agréé. Enfin, l'arrêt évoque *« les actions concertées »* entre les fabricants et les organisations de pharmaciens, en citant notamment une lettre du président d'un conseil central de pharmaciens adressée à un laboratoire, selon laquelle les pharmaciens *« félons »* ayant livré aux centres Leclerc seraient traduits en conseil de discipline. D'autres correspondances sont également citées et la plupart concernent la stratégie à adopter pour organiser le refus de vente aux centres Leclerc. Aussi, l'arrêt conclut que *« contrairement à ce que soutient l'ordre national des pharmaciens, ces pratiques anticoncurrentielles ne peuvent être justifiées par les règles déontologiques de la profession dont l'interprétation ne saurait permettre de provoquer ou de renforcer des effets contraires au droit de la concurrence. En la présente espèce qui ne concerne pas les médicaments, le moyen tiré de la protection de la santé publique en droit communautaire est sans portée »*.

La Cour a cependant ajourné l'exécution des sanctions pécuniaires prononcées par le Conseil, et *« afin de vérifier l'exécution des injonctions »*, l'affaire sera à nouveau appelée à l'audience du 1ᵉʳ décembre 1988.

MAURICE PEYROT.

● **« Mémoire ou barbarie », un colloque sur les crimes contre l'humanité.** — La Fédération des sociétés juives de France organise, du samedi 30 janvier au lundi 1ᵉʳ février, au centre universitaire juif Rachi, un colloque placé sous le patronage du président de la République et dont le thème est « Mémoire ou barbarie : histoire, justice, éthique et mémoire face aux crimes contre l'humanité ». Le colloque sera consacré aux leçons du procès Barbie et à la conservation du souvenir du génocide des juifs pendant la seconde guerre mondiale. Lundi, le colloque traitera notamment des « génocides occultés » dans l'histoire, avant la conférence donnée en clôture par l'écrivain Alain Finkielkraut.

Au palais de justice de Paris

L'affaire des écoutes suscite un conflit entre deux magistrats

L'affaire des écoutes du Conseil supérieur de la magistrature (CSM) provoque quelques tensions au sein du Palais de justice de Paris et, notamment, entre M. Gilles Boulouque, juge d'instruction chargé du dossier, et l'un de ses collègues, M. Frédéric Nguyen. Celui-ci vient de déposer une plainte avec constitution de partie civile – son avocat est Mᵉ Yves Baudelot – contre un journaliste d'Europe 1, M. Philippe Berti, qu'il soupçonne d'avoir bénéficié de confidences du juge Boulouque.

Pour comprendre ce conflit public entre deux magistrats – dont les cabinets ne sont distants que de quelques mètres, – il faut se reporter à l'époque où M. Nguyen était juge d'instruction à Bastia, en Corse, alors que M. Robert Montoya, chef des trois « plombiers » inculpés par M. Boulouque, était encore adjudant-chef de la gendarmerie dans ce même département.

En 1985, M. Nguyen y instruisait une affaire de trafic international de stupéfiants, au cours de laquelle des écoutes téléphoniques furent réalisées sur sa demande, à Figeac (Lot). Ces écoutes étaient placées sous la responsabilité de M. Montoya, chargé de l'enquête par M. Nguyen. Or ce sont les bandes de ces écoutes qui ont été saisies par M. Boulouque dans les locaux de la Société de protection et d'investigations industrielles (SPII), dont M. Montoya, après son départ en 1986 de la gendarmerie, était devenu le directeur d'exploitation.

Le courroux de M. Nguyen a été suscité par les informations d'Europe 1, diffusées le jeudi 21 janvier, peu après 8 heures. Philippe Berti y révélait l'origine des bandes saisies à la SPII, en ajoutant ce commentaire : *« Le magistrat qui a demandé les écoutes s'appelle le juge Nguyen, et ce n'est pas n'importe qui. Des gendarmes lui avaient déjà rendu des services très personnels. Ensuite, les ex-gendarmes arrêtés le connaissent très bien. Et enfin le juge Nguyen est considéré comme un juge très à gauche et qui a toujours ses entrées à l'Elysée. »*

Dans la plainte qu'il a déposée auprès du doyen des juges d'instruction, M. Nguyen estime : *« La totalité de ces allégations est mensongère et porte gravement atteinte à mon honneur et à ma considération. Par ailleurs, la diffusion de ces propos constitue une violation grave et caractérisée du secret de l'instruction. »* Le juge s'étonne d'autant plus de ces propos, qu'il estime *« diffamatoires »*, qu'il avait croisé M. Berti, la veille, au Palais de justice : *« Il s'est bien gardé de faire état de son enquête ou de me demander quoi que ce soit*, écrit-il dans sa plainte. *Il était en discussion animée avec un magistrat instructeur qui le raccompagnait. »* Ce magistrat ne serait autre, selon M. Nguyen, que son collègue Boulouque, qui, pour sa part, se refuse à tout commentaire. La plainte de M. Nguyen contre M. Berti *« et tous autres »* a été transmise à la Cour de cassation afin qu'elle désigne la juridiction compétente.

E. P.

Inculpation d'un homme d'affaires proche du PS

M. Hubert Haddad, trente-huit ans, ancien gérant de l'OFRES (Organisation française des relations extérieures sociales), une société qui éditait et gérait la publicité des revues de nombreuses municipalités socialistes, a été inculpé, mercredi 27 janvier, de banqueroute, infraction à la législation sur les SARL et faux en écriture et usage de faux. Lui-même et son successeur à la tête de cette société, M. Patrick Proux-Delrouyre, quarante-deux ans, ont été inculpés par M. Hughes Laporte-Many, juge d'instruction à Paris, qui les a laissés en liberté sous contrôle judiciaire. Le passif de la société, dont le siège est au 118, avenue des Champs-Elysées, serait de l'ordre de 20 millions de francs. Elle a déposé son bilan en mai 1986.

L'OFRES avait déjà fait parler d'elle à propos de l'affaire du Carrefour du développement. C'est par son intermédiaire qu'avaient été établies les fausses factures réalisées par un imprimeur de Beaurepaire (Isère), M. Daniel Romjat, pour des affiches commandées par M. Christian Nucci, député et maire (PS) de Beaurepaire, pour la campagne des législatives de 1986.

Depuis, M. Haddad a créé une nouvelle société à Tahiti, où il s'occupait notamment de la régie publicitaire de diverses publications ou organismes appartenant à M. Gaston Flosse, ou proches de lui ; il est secrétaire d'Etat (RPR) chargé des problèmes du Pacifique sud.

Au tribunal de Caen

Trois policiers condamnés pour violences

CAEN
de notre correspondante

Le tribunal de Caen a condamné, jeudi 28 janvier, Claude Pouchain et Pierre Bohers, inspecteurs de police à Rouen, à un an d'emprisonnement ferme pour le premier et dix mois pour le second, ainsi qu'à 3 000 F d'amende. Un troisième inspecteur, Jean-Marie Dhesse, ne pourra exercer la fonction de policier durant trois ans. Les trois fonctionnaires devront verser 5 000 F de dommages-intérêts à chacune des trois parties civiles, et 1 F symbolique à la Ligue des droits de l'homme.

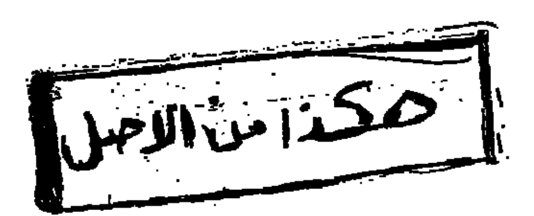
Les trois inspecteurs de police avaient comparu le 17 décembre 1987 devant la troisième chambre correctionnelle (*le Monde* du 19 décembre). Claude Pouchain et Pierre Bohers avaient été jugés pour attentats à la pudeur commis avec violences par personne abusant de ses fonctions et coups volontaires ; Jean-Marie Dhesse, pour coups avec violences volontaires à l'aide ou sous la menace d'une arme. C'est à la suite d'une garde à vue « musclée » que trois jeunes gens du quartier des Sapins, dans l'agglomération rouennaise, avaient porté plainte, en mai 1985. L'enquête avait révélé que l'interrogatoire mené par les policiers avait eu lieu dans des conditions anormales. Les jeunes gens avaient notamment expliqué qu'ils avaient été contraints de se dévêtir, et qu'ils avaient été battus.

Les trois policiers ont décidé de faire appel.

PASCALE MONNIER.

● **Deux policiers de Fort-de-France suspendus.** — Deux policiers du corps urbain de Fort-de-France (Martinique) ont été suspendus et inculpés pour avoir produit de fausses preuves contre un jeune homme. Pour accréditer une accusation de vente de stupéfiants, ils avaient mis dans ses poches des sachets de marijuana. Ils doivent répondre de ces faits le 8 février.

● **Meurtrier à dix ans par passion des armes.** — Un enfant de dix ans vient de tuer à Nice, le 18 janvier, un de ses neveux âgé de quatre ans et demi d'un coup de carabine. Le garçon a justifié son geste par sa « *passion* » des armes. Cinq ans plus tôt, en 1983, il avait grièvement blessé un camarade âgé de huit ans, qui reste paralysé. Il tirait aussi volontiers sur des chiens et des chats de son quartier, car dira-t-il, il aimait bien *« manœuvrer les armes comme à la télé »*.



Société

Des plaintes contre une secte des Yvelines

« La Citadelle » assiégée

A la suite d'une plainte pour non-assistance à personne en danger, Mlle Catherine Seelig, vingt-trois ans, adepte d'une secte appelée La Citadelle, a été entendue, jeudi 28 janvier, par un juge d'instruction du tribunal de Versailles, qui a ordonné un examen médical. Cette audition faisait suite à une double perquisition, mercredi et jeudi, au siège de l'association au Vésinet (Yvelines) et à Carquebut (Manche), où elle possède aussi une maison. Une enquête fiscale est également en cours. Des dossiers ont été déposés par des parents et par l'ADFI (1) auprès des ministères intéressés. La DST (Direction de la surveillance du territoire) aurait été alertée.

Une villa cossue du Vésinet et, dans la Manche, un vieux presbytère désaffecté. Les fidèles de La Citadelle vivent depuis six mois séparés : les femmes et les enfants au presbytère, racheté pour 500 000 F à la commune de Carquebut, 300 habitants ; et les maris dans la demeure bourgeoise des Yvelines. Ce n'est pas l'ascèse qui est ici recherchée — même vivant ensemble, les couples étaient tenus à l'abstinence sexuelle, — mais sans doute une ultime manière de brouiller les pistes.

Une secte huppée. A La Citadelle, les cartes de visite sont flatteuses : cadres chez Peugeot, IBM, Honeywell-Bull, médecins, informaticiens, contrôleurs de gestion, etc. S'ils ne sont plus aujourd'hui qu'une trentaine — femmes comprises — les adeptes de la secte ont atteint la centaine en 1980.

Le « gourou » lui-même n'est pas seulement une tête bien faite. Gheorghiu Dimitrius Mihaes, né il y a quarante-trois ans en Roumanie, naturalisé français depuis peu, a aussi une tête bien pleine. Docteur en psychologie, polytechnicien de Bucarest, il a obtenu en France en 1974 le diplôme de l'INSEAD, grande école de gestion à Fontainebleau, a travaillé chez Bull, puis dans des groupes internationaux de conseil en technologie (Boston Consulting Group ; Arthur D. Little) installés à Paris, avant de fonder en 1983 sa propre société, International Interface High Technology, dont il est le directeur et... l'unique employé.

Confessions publiques

Peu regardant, le ministère de l'industrie et de la recherche lui a offert des subventions et des contrats. Il travaille aussi avec l'industrie privée, Arianespace, des équipes de recherche médicale, des sociétés d'informatique, de robotique, de domotique (automatisation de la maison), de fabrication de céramiques, etc. Il s'envole souvent vers le Japon, paradis des technologies avancées.

Dès leur arrivée en France, Gheorghiu Mihaies et son épouse Delia (qui, outre sa langue natale, parle l'anglais, le français, le hongrois, l'allemand et le russe) ont fréquenté les milieux évangélistes de la région parisienne. Mais, se passant vite du pasteur local, ils ont pris le pouvoir de l'Eglise chrétienne biblique de Rueil-Malmaison, se fâchant avec toutes les instances évangélistes. Ils ont pendant longtemps erré à la recherche d'un gîte pour leur communauté, avant d'acheter en 1985, grâce aux dons des fidèles, une grande propriété, rue de Belgique, au Vésinet.

Le régime de l'Eglise chrétienne biblique, version Mihaies, au dire de ses anciens fidèles, s'est durci au fil des années. Un jeûne complet est exigé trois jours par semaine (sauf pour le couple roumain). Toute relation du fidèle avec sa famille et ses amis est coupée. Les départs en vacances ne sont pas autorisés. Les nuits n'excèdent pas cinq heures. Les filles et les garçons sont séparés. Ils ne vont pas à l'école, mais suivent des cours par correspondance. Les adolescents sont tenus de fournir des confessions écrites. On les oblige à recommencer si elles ne sont pas assez détaillées...

Dans le sous-sol de la villa, les réunions et les cultes durent plusieurs heures, chaque vendredi et samedi soir, chaque dimanche après-midi. Les enfants doivent tenir jusqu'au bout, c'est-à-dire jusqu'à une heure avancée de la nuit. Ces offices comprennent des sermons-fleuves, des commentaires bibliques, assurés par le couple Mihaies et leurs « anciens » (qui se font aussi appeler pasteurs) et d'interminables confessions publiques exigées des adeptes.

Accusation d'espionnage

Les femmes doivent abandonner leurs activités professionnelles à l'entrée dans la communauté. Ce sont elles qui assurent les tâches ménagères, le ravitaillement, le jardinage, l'entretien des locaux, les soins de « tante Delia » et la garde de ses jumeaux, Flavius et Octavius, huit ans.

Mais des départs ont lieu et les langues se délient. Les mêmes griefs reviennent : soumission totale exigée par le gourou et sa femme, pressions, coups, délation. *« On monte les hommes contre les femmes, les enfants contre leurs parents, tel couple contre tel autre »,* affirme un adepte aujourd'hui repenti. *« Je me suis vu contraindre de faire apprendre par cœur, à mon fils de deux ans et demi, un psaume entier de la Bible »,* ajoute un autre, dont l'éloignement de la secte a été salué, dans la bouche de Georghiu Mihaies, et après des scènes de larmes, par cette menace : *« Si tu es Pierre, repends-toi. Si tu es Judas, vas te pendre ! »*

C'est lui, en effet, qui décide des études des jeunes, oriente les carrières des hommes, leur faisant au besoin changer d'emploi ou de spécialité, miroiter des promotions brillantes, des salaires mirobolants, des contrats fabuleux, justifiés par ses relations dans la Communauté européenne et au Japon.

Qui est Gheorghiu Mihaies ? Cherche-t-il seulement, comme il le prétend, le bonheur et l'épanouissement de ses fidèles ? Ou, comme certains l'en accusent, veut-il faire de ses adeptes masculins des informateurs — et au profit de qui ? — dans les secteurs de la recherche médicale et de la haute technologie industrielle (espace, informatique, robotique) ? Autrement dit, Mihaies est-il un gourou ou un espion ? La question est posée par plusieurs de ses anciens amis.

M. Mihaies nie en bloc tous les faits qui lui sont reprochés par ses anciens adeptes. Il se défend même d'être le fondateur de l'association, qu'il présente comme *« un groupe d'amis, unis par la foi sur le fondement de la Parole de Dieu et sur la Bible ».* A FR 3 jeudi soir, il a déclaré ces mots, rapportés par notre correspondant à Cherbourg, René Moirand : *« Si croire au Seigneur et se mettre ensemble pour exercer sa foi dans Jésus c'est une secte, à vous de juger ! Nous sommes à la recherche de la vie révélée par le Seigneur Jésus. »*

Répondant ensuite aux allusions faites sur d'éventuelles activités d'espionnage industriel, il a ajouté : *« Je n'ai plus aucun contact avec la Roumanie, si ce n'est ma famille. »* M. Mihaies a déclaré avoir saisi la justice pour propos diffamatoires tenus à son encontre.

HENRI TINCQ.

(1) Association de défense contre les sectes qui présente le dossier de La Citadelle dans son bulletin d'informations en date du troisième trimestre 1987. 4, rue Fléchier. 75009 Paris. Tél. : 42-85-15-52.

A la conférence de Londres

Une déclaration de guerre contre le SIDA

LONDRES
de notre correspondant

Les représentants de cent quarante-huit pays, parmi lesquels plus d'une centaine de ministres de la santé, ont adopté, le jeudi 28 janvier, après trois jours de travaux dans la capitale britannique, une déclaration solennelle sur le SIDA. Cette « déclaration de Londres », la première du genre puisqu'elle engage les gouvernements de la quasi-totalité des pays de la planète, fixe quelques principes généraux sur la responsabilité des Etats face à cette maladie.

Les signataires, considérant que *« le SIDA fait peser une grave menace sur l'humanité »*, promettent d'*« élaborer des programmes nationaux pour prévenir et endiguer la propagation de l'infection due au virus de l'immunodéficience humaine »*. Puisqu'il n'y a actuellement ni vaccin ni traitement, ils estiment que *« l'information et l'éducation constituent la composante la plus importante de ses programmes nationaux »*. Ceux-ci doivent *« tenir pleinement compte des schémas sociaux et culturels, des différents modes de vie, ainsi que des valeurs humaines et spirituelles »*.

La déclaration de Londres proclame *« la nécessité de protéger les droits de l'homme »* et rejette *« toute discrimination envers les personnes infectées par le virus ou les malades du SIDA »*. Elle invite enfin les pays industrialisés à apporter, par le biais des organisations internationales telles que l'OMS, *« un soutien coordonné aux pays en voie de développement »* afin d'aider ces derniers à lutter efficacement contre la maladie.

L'accent a été mis sur le rôle des gouvernements dans les campagnes d'information et d'éducation. 1988 a été décrétée *« Année de la communication sur le SIDA »*. L'idée majeure qui s'est dégagée de ces travaux est en effet que le meilleur moyen de freiner le développement de la maladie est de faire prendre conscience à tous les habitants de la planète de ses différents modes de transmission.

A la différence d'autres maladies, le SIDA peut être évité par un comportement responsable, a ainsi expliqué le ministre français de la santé, Mme Michèle Barzach. Le terme d'épidémie n'est donc pas, selon elle, le mieux choisi puisqu'il implique l'idée d'une transmission inéluctable. Mme Barzach a affirmé d'autre part que le SIDA est *« une maladie, et non je ne sais quel fléau surgi du fond des âges »*. Le ministre français a insisté sur la nécessité de *« respecter strictement la déontologie médicale »*. Les tests de dépistage doivent donc être, selon elle, proposés très largement, mais non imposés.

Les pays qui ont pris des mesures beaucoup plus autoritaires ont évité de défendre publiquement leur point de vue. Les organisateurs de la réunion de Londres ont, de leur côté, cherché à établir un consensus entre des Etats dont la philosophie sociale diffère radicalement. Le docteur Jonathan Mann, directeur du programme spécial de l'OMS sur le SIDA, a ainsi rappelé que *« le dépistage devait être anonyme et volontaire »*, mais il s'est refusé à condamner les pays qui recourent dans certains cas à des tests obligatoires.

DOMINIQUE DHOMBRES.

Philips ne ferme plus ses portes aux séropositifs

La firme Philips est revenue sur sa décision d'interdire l'embauche des séropositifs, a annoncé jeudi 28 janvier à Eindhoven (Pays-Bas) son porte-parole.

Les candidats devront toujours indiquer s'ils ont subi un test de dépistage, mais sa positivité éventuelle n'entraînera ni contrôle par le médecin du travail ni automatiquement l'exclusion du postulant, comme la direction en avait préalablement pris l'initiative.

La révélation de cette situation avait provoqué des réactions indignées des autorités de santé et de l'opinion publique, et une parlementaire européenne socialiste, Mme Hedy d'Ancona, a demandé à la Commission européenne de prendre des sanctions contre Philips.

D'autre part, les représentants des personnels de la Communauté européenne de Bruxelles ont, dans une lettre adressée à leurs administrations respectives (conseil des ministres, Parlement européen, Commission européenne), demandé que soient supprimés les tests de dépistage du SIDA conduits à l'embauche et lors des visites médicales annuelles de ces administrations.

La Commission européenne précise pour sa part que le test à l'embauche n'est que proposé, sans obligations, mais qu'il lui paraît nécessaire, pour que *« le médecin-conseil puisse se forger une opinion correcte sur l'aptitude physique du candidat au cas où le test serait positif. Quant aux fonctionnaires en place, ils sont libres de refuser ce test lors de la visite médicale annuelle »*.

● Couples franco-algériens : le médiateur propose une « commission arbitrale ». — M. Claude Allaer, médiateur français pour le dossier des enfants de couples franco-algériens séparés, vient de soumettre un texte au ministère des affaires étrangères et au ministère de la justice dans lequel il propose que la justice du pays où réside habituellement l'enfant soit reconnue comme seule compétente et demande que l'on crée une « commission arbitrale » qui trancherait en cas de litige entre les juridictions des deux pays. Les décisions de cette commission seraient exécutoires et sans aucun recours en France comme en Algérie. Le projet du médiateur prévoit également que l'enfant pourra circuler librement entre les deux pays sans aucune entrave administrative ou judiciaire.

Le retour des lanceurs conventionnels aux Etats-Unis

La Société Martin Marietta mettra sur orbite quinze satellites pour General Electric

Les Américains, qui avaient tout misé sur la navette pour assurer les lancements de leurs charges utiles et de leurs satellites, ne sont pas prêts de renouveler pareille bévue. Non sans difficultés, ils ont relancé la fabrication de lanceurs conventionnels plus économiques pour ne pas rester « cloués au sol » et mieux défendre leurs intérêts dans le domaine des services de lancement où les Européens ont pris des parts de marché appréciables.

L'une des conséquences de cette nouvelle politique est que les grands constructeurs de fusées américains ont retrouvé leur agressivité commerciale. Martin Marietta, le fabricant du Titan, vient de signer un fabuleux contrat avec General Electric pour le lancement de quinze satellites. Bien qu'aucun détail n'ait été donné sur les termes de cette affaire, il semble que cet accord pourrait rapporter entre 750 millions et 1 milliard de dollars à la compagnie américaine d'ici à 1990. Le premier de ces lancements de satellite pour General Electric ne devrait pas avoir lieu avant 1990. D'ici là, Martin Marietta aura eu l'occasion de rôder ses matériels et ses équipes en effectuant, au cours du second semestre 1989, le premier tir commercial de son Titan-34-D porteur d'un satellite de télécommunications japonais construit par Hugues Aircraft et un satellite militaire britannique.



ÉDUCATION

Les enseignants devront « travailler autrement »

(Suite de la première page.)

» Cette évolution nécessite une vision globale, car personne ne peut imaginer que l'on conduira 80 % des élèves jusqu'au niveau du bac, sans agir à tous les niveaux, de la maternelle à la terminale. C'est pourquoi nous proposerons des mesures qui lient l'ensemble du système scolaire, et d'abord l'accès de tous les enseignants à une égale dignité : même niveau de recrutement et de formation, carrières comparables. Aujourd'hui, les jeunes ne veulent plus enseigner à cause des bas salaires mais aussi parce qu'ils auraient l'impression de pénétrer dans un tunnel jusqu'à leur retraite. L'unification des situations favorisera la mobilité et le travail en équipe qui seront aussi deux thèmes forts de notre congrès.

— N'est-ce pas une rupture complète avec votre projet d'école « de l'éducation permanente », qui marquait une coupure entre la dernière classe du collège — la troisième — et le lycée ?

— Nous considérons que la scolarisation massive après seize ans a modifié le paysage. Mais nous ne rédigerons pas un nouveau projet tout ficelé. Nous fixerons de grands objectifs, une méthode, et poursuivrons le débat sur *« quelle école pour l'an 2000 ? »*. Notre ambition est de remobiliser et de recréer l'enthousiasme qu'avaient suscité les hussards noirs de la République !

L'avancement au mérite

— M. Monory veut donner aux meilleurs enseignants un profil de carrière supérieur en renforçant l'avancement au mérite. Etes-vous d'accord ?

— Nous sommes toujours prêts à discuter de l'avancement si cela se fait dans la justice, l'équité et la transparence. Mais si c'est l'arbitraire, nous serons franchement hostiles.

— Le système actuel d'inspection et de notation vous paraît-il adapté à ces évolutions ?

— Sûrement pas.

— Alors qui donnera le feu vert pour l'avancement ?

— Il faudrait tenir compte des recherches sur l'évaluation des enseignants et des élèves. Les uns et les autres vont devoir apprendre à travailler autrement, car il n'est plus possible que les lycéens subissent un enseignement saucissonné en disciplines, sans cohérence globale. Mais l'éducation nationale ne dépassera pas le stade du travail en miettes sur un simple claquement de doigts.

— Cela implique-t-il une nouvelle définition des obligations des enseignants ?

— C'est précisément le sens de l'expression « travailler autrement ». Nous sommes prêts à négocier là-dessus à condition qu'on n'aboutisse pas à alourdir la charge globale de travail.

« Il faudra des mesures inégalitaires »

— Mais cette charge est très différente selon les individus et le type d'établissement.

— L'intérêt des enfants doit nous guider, car l'école est faite pour eux. Ce qui s'impose pour les élèves s'imposera pour les personnels, car il est tout de même plus intéressant pour eux de travailler intelligemment. Or je suis inquiet quand je vois que certains professeurs ne travaillent avec leurs élèves qu'une heure par semaine. Ne serait-il pas plus efficace qu'ils puissent regrouper leurs heures de cours ? Les professeurs doivent aussi avoir le temps de se concerter et de rencontrer les autres personnels : documentaliste, infirmière, etc. L'horaire en présence des élèves ne peut rester l'unique critère de leur charge de travail.

— Ce type de problème doit-il se régler au niveau national ou au sein de chaque établissement ?

— Il faut une réglementation qui permette de multiplier les expériences, d'évaluer et d'informer.

— Pensez-vous que, dans les zones difficiles, les enseignants doivent être mieux rémunérés, mieux traités ?

— Si on veut davantage d'équité, il faudra des mesures inégalitaires, et, s'il existe des endroits où le travail est plus lourd, les personnels doivent en tirer bénéfice. Bien des formules sont envisageables, sans remettre en cause le statut de la fonction publique.

— Etes-vous favorable à la publication d'un « projet pédagogique » pour chaque établissement ?

— D'accord pour donner des informations plus complètes, mais attention à ne pas renforcer des ghettos scolaires dont la population a la hantise !

— *M. Le Pen, lui aussi*, veut changer les méthodes dans l'éducation nationale, en rétablissant l'autorité, en luttant contre l'absentéisme et en supprimant des emplois.



— Chaque fois que l'on pose une question un peu sérieuse à M. Le Pen, il montre son vrai visage, qui est celui d'un être antidémocrate, profondément réactionnaire et incompétent. Et la majorité actuelle vient de lui faire une nouvelle concession en congédiant sans explication la directrice de l'Institut national de la recherche pédagogique, organisme qui avait été visé par le Front national. Si M. Le Pen veut dire que les gens sont contre le *laxisme, moi aussi* je suis contre. Mais, s'il utilise cet argument pour justifier la politique du bâton dans tous les domaines, le fossé est infranchissable entre nous. Tous les parents savent bien qu'ils n'emploient pas avec leurs enfants les méthodes qu'utilisaient leurs propres parents avec eux. Quant à l'absentéisme, l'enseignement est l'une des professions où il est le plus faible.

— Idées nouvelles, changement de ligne, proximité de l'élection présidentielle..., ce cocktail risque d'exacerber les luttes de tendances (PS, PCF, extrême gauche) dans la FEN, au moment où votre majorité est affaiblie par la décision de M. Monory de stopper le recrutement des PEGC. Comment comptez-vous redresser la barre ?

— En reprenant une de nos vieilles idées : l'unification du statut de tous les personnels pour une égale dignité. Mais ces problèmes ne se posent pas en termes de tendances, qui correspondent à des divergences corporatives et pas seulement idéologiques. Balayons les premières, les secondes suffisent !

— Vos adversaires du courant procommuniste ne vont pas vous laisser faire, et ils sont majoritaires dans le secteur des lycées en pleine expansion...

— Il y a chez eux des communistes orthodoxes, des « rénovateurs » et même quelques socialistes, dont le seul ciment est l'hostilité à notre égard. Sur le *fond*, ils ont le soutien des forces conservatrices — c'est même l'atout qu'ils cultivent, — parce qu'ils veulent continuer d'enseigner comme ils le faisaient voici vingt ans, lorsque 30 % seulement des jeunes accédaient au lycée.

— Mais n'y a-t-il pas risque de nivellement par le bas ?

— Prétendre que le bac va perdre de sa valeur, parce que de plus en plus de jeunes vont y accéder, c'est une approche concervatrice. Il aura au moins le même niveau, mais évidemment, il vaudra moins cher sur le marché du travail. Toute la question est de savoir, si l'on est pour ou contre une société plus juste et plus équitable.

— Le SNES affirme que la FEN s'est discréditée en se plaçant à la remorque des seuls instituteurs.

— Ce n'est pas en exploitant les oppositions entre catégories que l'on bâtira l'école de l'an 2000 !

« Le syndicalisme sort du tunnel »

— Où en est votre projet de constituer une grande fédération social-démocrate de fonctionnaires ?

— Quel projet ? L'évolution des structures syndicales n'est pas à l'ordre du jour de notre congrès. Réalisons nos objectifs, nous verrons bien les conséquences sur les structures, qui sont inévitables. Mais l'équilibre des forces syndicales en France est fragile, la succession est ouverte à FO et à la CFDT. Nous pourrions nous *transformer en confédération* pour aller chasser sur les terres des autres, mais créer une organisation supplémentaire n'aurait aucun intérêt en soi. Le syndicalisme est à un tournant, et l'absence de dialogue entre organisations ne peut durer longtemps. Je ferai des propositions au congrès pour sortir de cette impasse.

— Vous venez de regagner le terrain perdu en 1984 aux élections professionnelles (1). Est-ce une réaction à l'offensive anti-FEN de M. Monory ?

— Il s'agit d'un succès exceptionnel, qui marque en effet l'échec de la grande tentative de M. Monory de nous casser. Un signe aussi peut être que le syndicalisme sort du tunnel.

— Vous aviez appelé à voter pour M. Mitterrand en 1981. Ferez-vous le même choix cette année s'il se représente ?

— La FEN fait partie des forces progressistes, mais nous ne donnerons pas de consignes de vote pour le premier tour. Nous demanderons seulement aux multiples candidats de gauche de ne pas se bagarrer entre eux, parce qu'ils devront se regrouper pour le second tour !

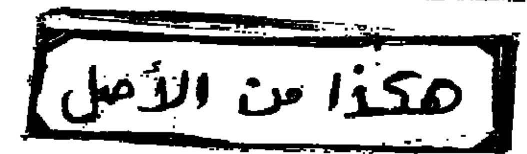
— Qu'avez-vous appris pendant le septennat de François Mitterrand ?

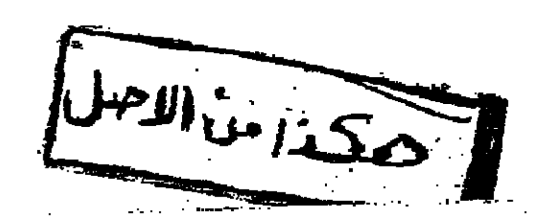
— La *société française* a commencé à intégrer la nécessité d'investissements immatériels, comme l'éducation, la recherche et la culture. Pour notre part, nous avons appris que le changement ne se décrète pas, que les individus veulent être respectés en tant que tels, mais aussi qu'ils n'acceptent pas l'injustice. »

Propos recueillis par
PHILIPPE BERNARD.

(1) La FEN groupe quarante-neuf syndicats nationaux, et a obtenu 61,8 % des suffrages aux récentes élections professionnelles chez les enseignants.

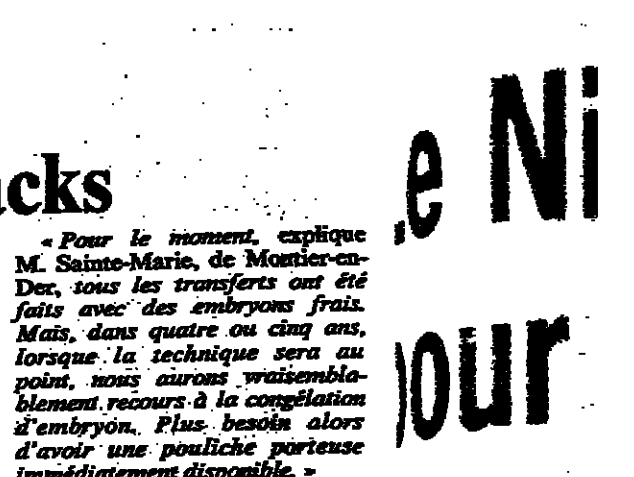






Le Monde

SPORTS



FOOTBALL : la tournée de la France en Israël

Le sabbat en basket

Après un match raté à Tel-Aviv (*le Monde* du 29 janvier), les joueurs français terminent leur séjour en Israël par quelques excursions à Jérusalem, Nazareth, Bethléem et la mer Morte. Footballeurs-touristes dans un paysage sportif bien particulier.

JERUSALEM
de notre correspondant

« *LE modèle est plus français que finlandais.* » Entendez par là, explique Bernard Barnire, reporter *« tout terrain »* à la radio israélienne, que le sport est ici plus affaire de spectacle que de pratiques populaires. Evidemment, le rabbinat ne facilite pas forcément les choses. Les jours de repos hebdomadaire (vendredi après-midi et samedi), l'observance du sabbat, strictement entendu, prohibe en principe toute agitation physique... Mais là n'est pas l'essentiel.

Le cas est culturel : quand il est question de sport, Israël est d'abord un pays méditerranéen. On y « tchatche » plus qu'on y court ; on polémique en survêtement, mais devant la télévision ; on se rue moins sur les stades que sur les pages sportives du quotidien *Maariv*.

Cela n'empêche pas les résultats. Avant le football, le sport-roi est ici le basket, et cela fait près de douze ans qu'Israël arrive en poule finale de la Coupe des champions d'Europe (déjà remportée deux fois). Le club vedette est le Maccabi de Tel-Aviv, qui, lorsqu'il joue le jeudi soir, fixe les deuxtiers de la population devant la télévision. On chercherait pourtant en vain ces scènes de rue à l'américaine : gamins dribblant sous un panier de fortune fixé dans une cour d'immeuble ou sur le garage de la maison familiale. Même si on est officiellement dans le domaine du sport amateur, le basket est affaire de professionnels et Israël attire aussi ses mercenaires venus des Etats-Unis. *« Les Kevin Magee ou Ken Barlow, du Maccabi,* affirme Bernard Barnire, *s'assurent des saisons à 200 000 ou 300 000 dollars... »*.

Joueurs arabes entraîneurs juifs

On ne serait pas non plus en Israël si la politique n'était pas là. Ici, point de ces futiles débats sur le sport et la politique. La situation est beaucoup plus claire : les grands clubs (c'est au moins vrai pour le football) sont directement affiliés aux partis politiques. Pour s'y retrouver avant de choisir son camp, il faut savoir que le Betar (1) dépend du Herut (droite nationaliste), les Maccabi jouent un peu plus au centre (Parti libéral), les Hapoel à l'aile gauche (ils dépendent du mouvement travailliste) et les clubs Elitzur ne jouent jamais le sabbat car ils sont parrainés par les religieux. Au moins est-ce ainsi dans les principes, car la réalité s'accommode d'un certain œcuménisme, nombre de joueurs passant d'un club à l'autre sans que personne n'y attache plus la moindre signification politique.

Il reste que rabbins et entraîneurs ne coexistent pas toujours facilement. Prenons, par exemple, le Betar de Jérusalem, club-phare du championnat de football, cultivant pour les uns une popularité bien méritée sur la pelouse, pour les autres un populisme des plus menaçants, le Betar, donc, a cette particularité assez étonnante qu'il ne dispose pas de terrain. Le club champion s'en va le samedi jouer à Tel-Aviv, avec tous les problèmes que cela pose aux supporters en cette journée de sabbat, où il n'y a pas de transports publics.

Betar n'a pas de stade parce que M. Shamir (Herut), le premier ministre, cède, pour de grosses raisons électorales, à la pression des ultras orthodoxes de la capitale. Ceux-ci s'opposent catégoriquement au projet destiné à doter Jérusalem d'un stade digne du Betar, mais qui, situé à près d'un kilomètre des quartiers religieux, pourrait, par la foule attirée, venir quelque peu troubler la sérénité du repos sabbatique des orthodoxes. Si Henri Michel ignorait pourquoi ses joueurs n'ont pas eu l'honneur de la capitale, la raison en est là, dans cette querelle politico-religieuse qui met à mal le moral du maire de Jérusalem, M. Teddy Kollek.

Il ne faudrait pas toutefois oublier de porter au crédit du football national d'avoir instauré une certaine convivialité entre musulmans et juifs : les clubs du nord du pays (la Galilée) sont majoritairement arabes, mais ils font appel à des joueurs et à des entraîneurs juifs. Les résultats n'en sont pas moins médiocres. Il faut remonter à 1970 pour retrouver la dernière année faste du football israélien : à la Coupe du monde de Mexico, l'équipe nationale était alors arrivée en tournoi final après un assez beau parcours (2 à 0 contre l'Uruguay et match nul 0-0 contre une grande équipe d'Italie).

Depuis, le football vivote : il n'attire plus vraiment les grandes foules et les matches sont peu retransmis à la télévision (dix minutes d'extraits seulement, par exemple, pour la partie ayant opposé, début janvier, l'équipe nationale à celle de Belgique).

Le sport qui monte est le tennis et la vedette qui fait la « une » des journaux, le joueur Amos Mansdorf (vingtième au classement de l'ATP et déjà vainqueur à vingt-deux ans de trois Grands Prix). C'est la consécration pour une équipe de passionnés qui, depuis quinze ans, s'est attachée à doter le pays de plusieurs centres de tennis (des courts en dur) abordables à peu de frais. Les résultats ont suivi : Israël était, l'an dernier, en quarts de finale de la Coupe Davis (Mansdorf, Shlomo Glickstein et Gilad Bloom), battue par l'Inde, après avoir triomphé de la Tchécoslovaquie.

S'il s'est soldé par une défaite sur les courts, le voyage de New-Delhi n'en était pas moins une petite victoire diplomatique. L'Inde n'a pratiquement pas de relations avec l'Etat hébreu (il n'y a qu'un consulat israélien à Bombay) et le gouvernement de New-Delhi, qui dénonce régulièrement Jérusalem à l'ONU, s'est fait tirer l'oreille avant d'accorder les visas.

Le sport est pour ce pays une façon d'entamer l'ostracisme dont il s'estime victime sur la scène internationale. La participation d'Israël aux compétitions internationales relève un peu, comme dirait l'historien Elie Barnavi, *« de cette quête fervente de la normalité, cette vieille obsession juive dont le sionisme est la version moderne »* (2).

ALAIN FRACHON.

(1) Originellement, le Betar était le mouvement de jeunesse du Herut.

(2) *Israël au vingtième siècle*, édition PUF, 1982.

HIPPISME : les transferts d'embryons

Juments porteuses pour cracks

(Suite de la première page.)

Venise du Gazeau, la mère d'*Idéal*, est une vieille jument. Trop âgée en tout cas pour mener une grossesse jusqu'à son terme. Dès lors, se sont dits ses propriétaires, pourquoi ne pas la féconder avec un grand étalon et transférer son embryon au bout de sept jours sur une pouliche receveuse. *« Porteuse »*, dirait-on aujourd'hui. La technique est simple. Elle est utilisée depuis maintenant huit ans chez les bovins.



CAMERA-PRESS

Une demande a donc été faite au ministère de l'agriculture, sur proposition de la commission du livre généalogique des trotteurs français, pour obtenir l'autorisation de pratiquer une telle méthode. Finalement, outre *Venise du Gazeau* cette autorisation a été également accordée à titre tout à fait exceptionnel — on verra qu'il n'en va pas de même pour les juments de concours — à *Vanina B*, une autre excellente trotteuse (1).

Des pedigrees prestigieux

Noblesse oblige, il fallait à *Venise du Gazeau*, un étalon de qualité, aux antécédents irréprochables. On a donc choisi *Petit Sam*, une trotteur vendéen assez connu, fils de l'illustre *Florestan*. Les amateurs de trot apprécieront : *Florestan* n'est autre que le fils de la légendaire *Roquépine*, trois fois vainqueur du Prix d'Amérique dans les années 60 et de *Star's Pride*, considéré à l'époque comme le meilleur étalon du monde. Avec un tel pedigree, le petit frère ou la petite sœur d'*Idéal du Gazeau*, qui naîtra quelque part en Normandie au mois d'avril prochain, n'a pas de souci à se faire : sa cote à la bourse des valeurs est assurée.

Qu'il semble loin le temps où l'insémination artificielle était interdite aux chevaux de course. C'était en... 1985, des éleveurs allemands avaient fait savoir qu'ils seraient intéressés par des *« paillettes »* de *Florestan* — déjà lui. Il s'ensuivit une grosse colère des propriétaires des six cent douze juments françaises qui espéraient les services de *Florestan*. Après de longues négociations, il fut décidé de récolter une partie de la semence du fils de *Roquépine* et d'en faire profiter une soixantaine de juments. Mais l'irruption des techniques d'insémination artificielle dans le petit monde de l'hippisme avait fait grincer bien des dents. *« Par le biais de l'insémination artificielle*, explique M. Daniel Guillaume, chercheur à la station de physiologie de la reproduction de l'INRA, à Nouzilly, *on multiplie le nombre de juments fécondées. »* Résultat, on préfère avoir recours aux étalons performants, les moins nombreux, mais aussi les plus chers. Ce qui réduit d'autant l'activité des étalons un peu moins cotés, de loin les plus nombreux. Un manque à gagner évident pour les propriétaires de ces derniers, majoritaires au sein des instances fédérales.

Aujourd'hui la pratique d'une insémination artificielle ne peut se faire, en France, qu'avec l'autorisation des Haras nationaux. La technique est réservée aux étalons ayant un indice de performance très élevé.

Avec l'introduction des méthodes de transfert d'embryon, un nouveau stade a donc été franchi. Pour autant, la mise en œuvre de cette technique ne s'est pas faite « sauvagement », à l'insu des pouvoirs publics et des professionnels. En vertu d'un accord passé entre les Haras nationaux et l'Institut national de la recherche agronomique (INRA), c'est à la station de Nouzilly, près de Tours, qu'il revient de superviser les premières expérimentations. Mais les capacités de fonctionnement de la station n'étant pas suffisantes, et devant l'afflux des demandes, un centre de transfert d'embryons va devoir être prochainement ouvert au haras national de Montier-en-Der (Haute-Marne).

Principaux bénéficiaires de cet accord : les propriétaires de juments participant à des concours hippiques. L'accord prévoit en effet que, en 1988, seize juments, huit à Nouzilly et huit à Montier-en-Der, serviront de « donneuses ». Un maximum de deux pouliches receveuses pour chaque jument donneuse est prévu. Au total, donc, trente-deux poulains, au plus, devraient naître cette année grâce à cette méthode. Cela concernera soit des juments assez âgées, qui, parce qu'elles ont fait beaucoup de compétition, n'ont pas pu procréer, soit des juments de haute compétition dont on ne veut pas *« gâcher »* la saison en les faisant féconder. Certaines juments appartenant à l'équipe de France et devant se rendre aux Jeux olympiques de Séoul cet été pourraient, en particulier, bénéficier de cette méthode (2).

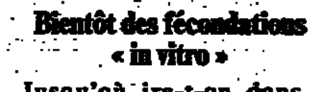
Une technique efficace

La technique est simple : une fois fécondée, la jument subit un simple lavage de l'utérus. L'eau de lavage est ensuite récupérée naturellement. En utilisant une binoculaire, on repère dans le fond du liquide l'embryon (il a en général une semaine). Une fois prélevé, ce dernier est transféré dans l'utérus de la jument receveuse, selon une technique similaire à celle de l'insémination artificielle. Seul impératif, que les cycles ovulatoires de la receveuse et de la donneuse soient absolument synchrones. Il en coûte environ, tout compris, 30 000 francs par transfert d'embryon. Le taux d'efficacité de la technique est d'environ 70 %.

« Pour le moment, explique M. Sainte-Marie, de Montier-en-Der, *tous les transferts ont été faits avec des embryons frais. Mais, dans quatre ou cinq ans, lorsque la technique sera au point, nous aurons vraisemblablement recours à la congélation d'embryon. Plus besoin alors d'avoir une pouliche porteuse immédiatement disponible. »*

Les avantages de cette méthode sont évidents. Economiques tout d'abord, cela va de soi : tout laisse penser, par exemple, que le propriétaire de *Venise du Gazeau* va faire une opération particulièrement rentable. Et ce, quelle que soit la valeur intrinsèque du futur frère ou de la future sœur d'*Idéal du Gazeau*. Génétique ensuite : *« Nous allons pouvoir ainsi augmenter la production d'animaux de haute valeur génétique »*, explique M. Eric Palmer, chercheur à l'INRA, véritable maître d'œuvre du programme expérimental de transfert d'embryon. Et de ce fait, l'élevage français pourrait bien connaître ainsi un nouveau bond en avant. Jusqu'à présent, mis à part les Français, seuls les Américains ont utilisé la méthode du transfert d'embryon sur des juments.

Sportif enfin : on conçoit fort bien l'avantage qu'il y a pour un propriétaire ou un entraîneur à recourir à une telle méthode. Finies les saisons gâchées pour cause de fécondation. Finies les juments sans descendance ou presque parce qu'on avait voulu les faire concourir jusqu'à un âge avancé. *« Ah ! si* Pomone B, *la fameuse jument de Jonquière d'Oriola, avait pu bénéficier de cette méthode »*, regrette M. Sainte-Marie. On retiendra pour l'anecdote que la première autorisation donnée à une jument en vue d'un transfert d'embryon fut accordée il y a deux ans à Jean Rochefort et à sa jument de concours complet *Blandices*.



Bientôt des fécondations « in vitro »

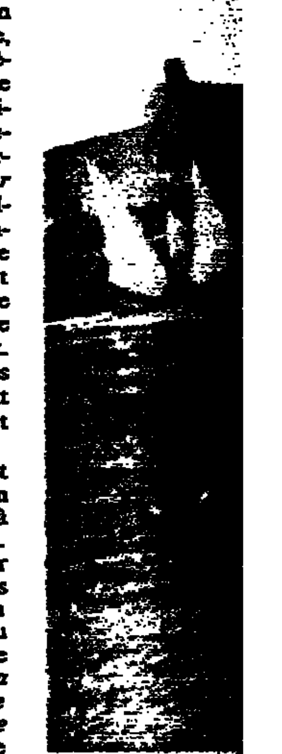
Jusqu'où ira-t-on dans ce domaine de l'application des méthodes de procréation artificielle aux chevaux ? Pour le moment, aucune expérience de fécondation *in vitro* n'a été réalisée avec succès dans la race équine.

Dans quelques années, vraisemblablement, il sera possible non seulement de transférer des embryons congelés, mais encore de pratiquer des fécondations *in vitro* de cheval. Verra-t-on alors se développer un véritable trafic d'embryons, aux quatre coins du monde ? *« Si la réglementation suit*, explique M. Sainte-Marie, *le risque de dérive n'existe pas. Souvenez-vous que pour être véritablement reconnu, un cheval doit figurer dans le* Stud book. *Et que pour cela il importe de connaître impérativement ses ascendants. »* *« Possible*, répond M. Jacques Testart, biologiste à l'hôpital Antoine-Béclère de Clamart, *mais rien ici n'empêche de couper l'embryon en deux et de le transférer sur deux pouliches porteuses différentes de manière à doubler le capital génétique. »* *« De toute façon*, ajoute M. Langlois (INRA, Jouy-en-Josas), *la génétique a ses lois. Rien ne permet* a priori *d'assurer que le fruit du croisement des deux meilleurs chevaux du monde sera à son tour un grand crack. Il y a quelque chose d'empirique et de spéculatif dans tout cela. »* Spéculatif... On ne saurait mieux dire.

FRANCK NOUCHI.

(1) Les propriétaires de pur-sang sont toujours farouchement opposés à la mise en œuvre de telles techniques sur leurs chevaux.

(2) La durée de gestation d'une jument est de onze mois.



LES HEURES DU STADE

Athlétisme

Championnats de France scolaires et universitaires. Samedi 30 janvier à l'INSEP. Cross de *Nord-Eclair*. Dimanche 31 janvier à Roncq (Nord).

Basket-ball

France-Grèce (amical). Dimanche 31 janvier à Evry (Canal Plus, 14 h 45, direct). France-URSS (championnat d'Europe). Jeudi 4 février à Paris-Coubertin (Canal Plus, 20 h 30, direct).

Boxe

Championnat d'Europe des poids coq entre Thierry Jacob et Fabrice Bénichou. Samedi 30 janvier à Calais (Canal Plus, 22 h 40, direct, TF 1, en différé à 0 h 10).

Cyclisme

Championnats du monde de cyclo-cross. Samedi 30 et dimanche 31 janvier à Hagendorf (Suisse). Les Six Jours de Paris. A partir du jeudi 4 février à Bercy.

Escalade

Grand Prix de Paris-Bercy. Samedi 30 janvier à Bercy, de 15 heures à 24 heures (A 2, à partir de 15 heures, direct).

Escrime

Challenge Martini au fleuret. Samedi 30 et dimanche 31 janvier à Paris-Coubertin.

Football

Tournoi de France. France-Suisse, mardi 2 février à Toulouse. France-Maroc ou Autriche, vendredi 5 février à Monaco.

Football américain

Super-Bowl. Finale du championnat professionnel américain. Dimanche 31 janvier (Canal Plus, minuit, direct).

Hippisme

Prix d'Amérique. Dimanche 31 janvier à Vincennes (TF 1, 16 h, direct).

Hockey sur glace

Championnat de France. Samedi 30 janvier à 20 h 30 (5e journée des play-off, sauf Français Volants-Gap avancé au vendredi 29).

Rugby

Championnat de France. Dimanche 31 janvier (8e journée).

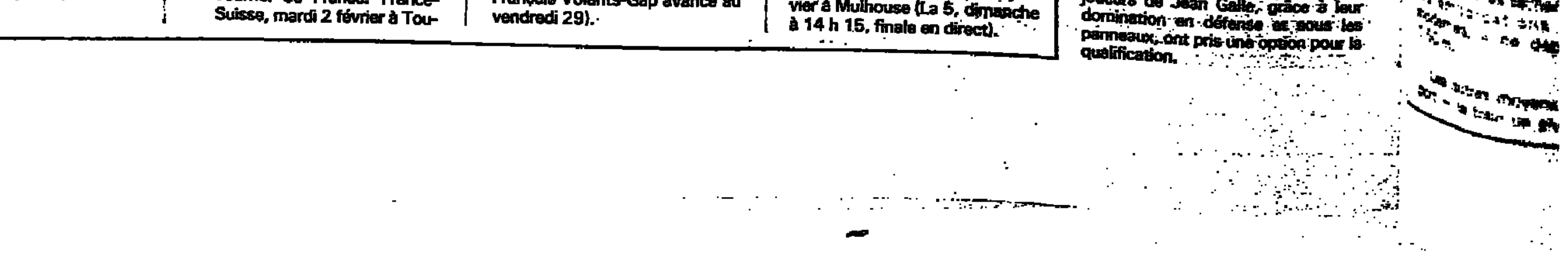
Ski alpin

Coupe du monde. Messieurs : descente et slalom géant vendredi 29 et samedi 30 janvier à Schladming (Autriche). Dames : slalom et slalom géant, samedi 30 et dimanche 31 à Kranjskagora (Yougoslavie). Championnats de France. Du lundi 1er au dimanche 7 février aux Orres (Hautes-Alpes).

Tennis

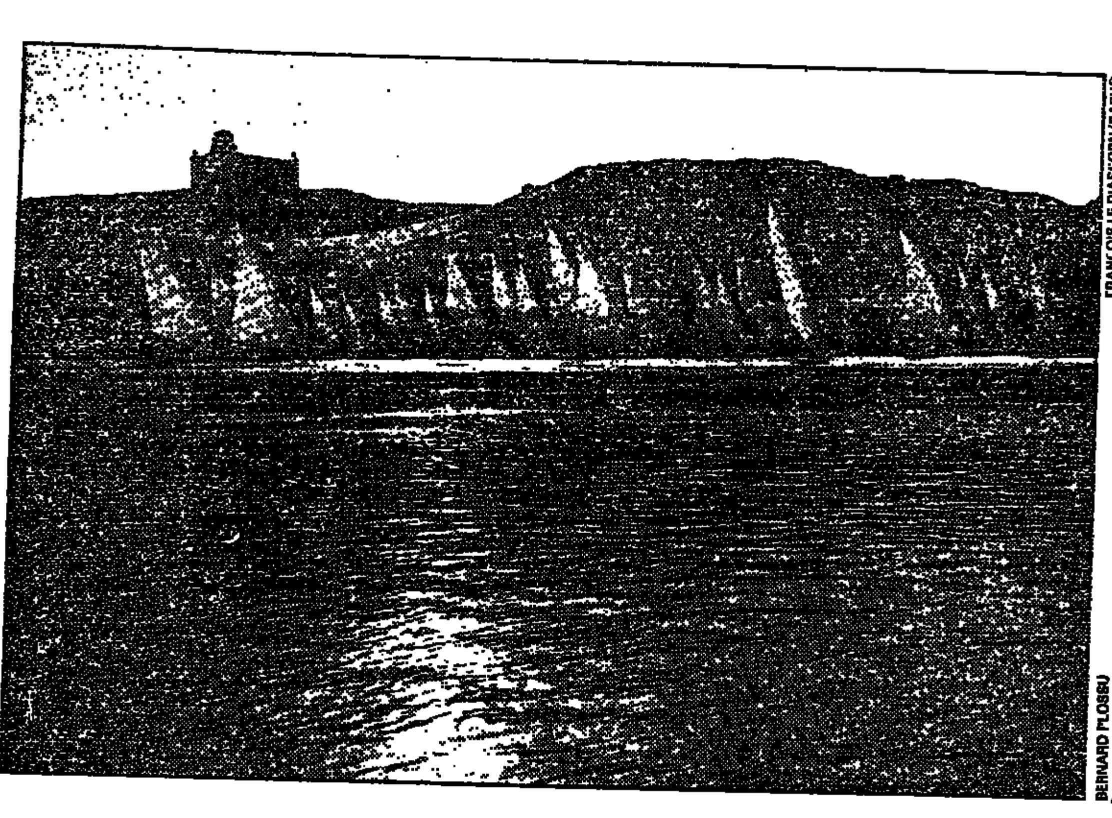
Tournoi de l'Association des tennismen professionnels français. Jusqu'au dimanche 31 janvier à Mulhouse (La 5, dimanche à 14 h 15, finale en direct).

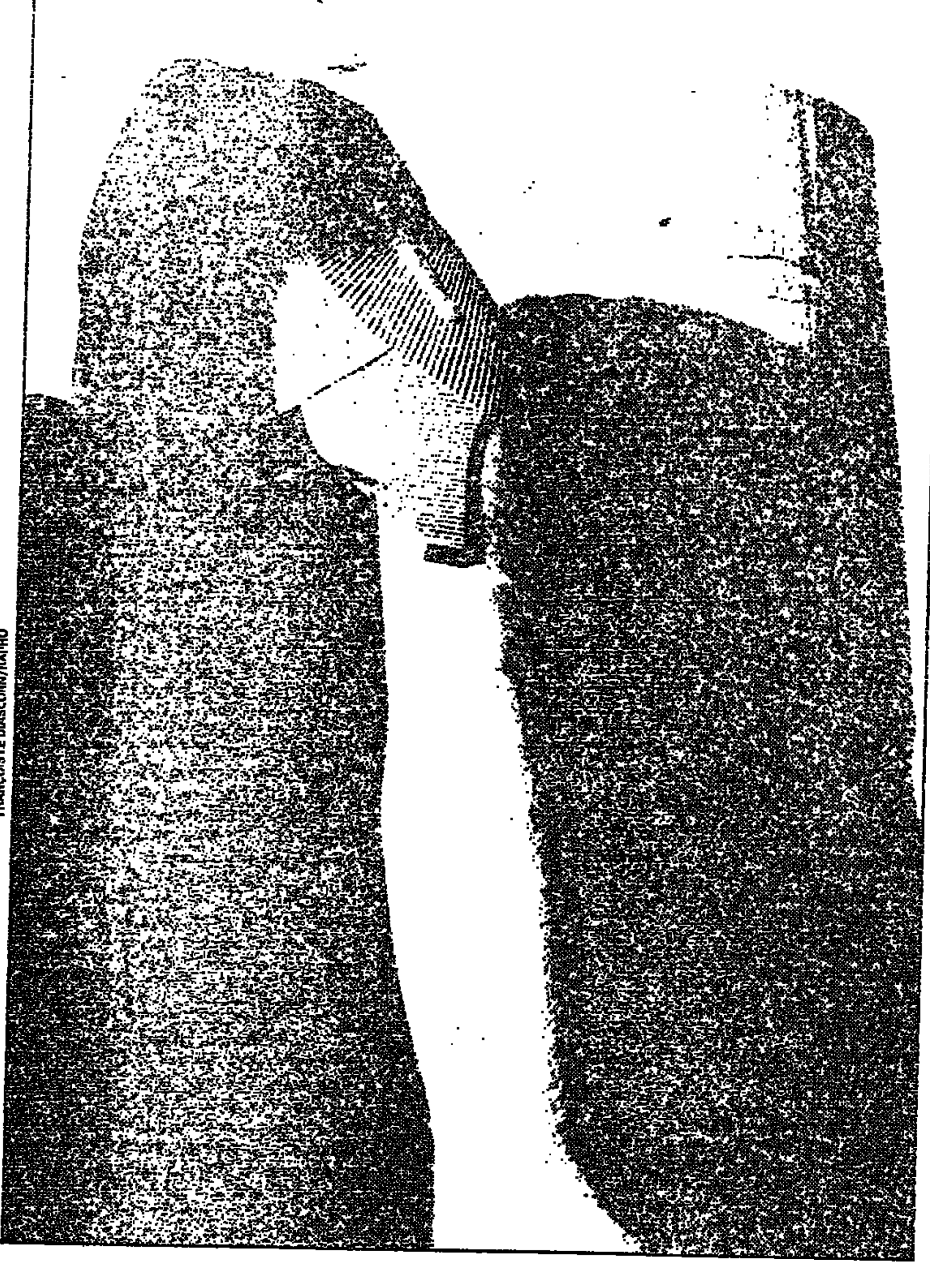
● **BASKET** : championnat d'Europe des nations. — L'équipe de France masculine s'est imposée, jeudi 28 janvier à Helsinki, face à la Finlande (88 à 76), lors de la troisième journée de la poule « D » des éliminatoires du championnat d'Europe des nations 1989. Les joueurs de Jean Galle, grâce à leur domination en défense et sous les panneaux, ont pris une option pour la qualification.



Le Monde
SANS VISA

Le Nil pour tuer le temps


FRANÇOIS LE DIASCORN/RAPHO


BERNARD PLOSSU

L'Egypte, où le présent et le passé se sont toujours confondus, vit de plus en plus au rythme de l'Occident. Aujourd'hui le lien s'est rompu : d'un côté le passé et l'histoire, de l'autre les urgences du siècle.

par Christian Colombani

LE Nil couleur de temps noyé. On lit sur les granites, les porphyres, les grès, des abondances d'or, des offrandes de pulpes, la douceur de vivre rassasiée, des greniers pleins qui apaisent les craintes, laissant aux joueurs de flûte ou de crotales le loisir de charmer l'inquiétude des cœurs quand le soleil s'ensable et rougit le désert.

Aujourd'hui, sur la rive, la vie quotidienne prolonge l'art des tombeaux. A peine animé, sur des chemins lents où glissent des palmiers et des roseaux, suivi de son image renversée dans le fleuve, l'Egyptien se tient droit sur son âne comme un Ramsès. Là-bas, dans son champ, il est en train de recopier la pause, de retrouver les gestes pris sous le ciseau des artisans millénaires de la vallée des Rois. Du spectacle d'une femme en robe bleue sur du pelage gris qu'ombragent mollement des palmes, monte la paix de l'Egypte, l'annonce à peine portée par l'air qu'il serait ici permis de s'arrêter de fuir.

C'est que le temps est endigué. D'un côté, par les hauts vestiges qui lui interdisent tout recul dans l'oubli (car les remparts des pyramides et des temples réveillés de leurs sables ont coupé la retraite au temps). Et de l'autre, par le Nil qui coule à sa façon, ni impétueuse ni solennelle, non comme des heures s'écoulent mais comme du sang d'immortel.

Il a toujours suffi d'obéir au fleuve pour caresser des moissons.

La répétition étant l'ennemie du temps, le voilà confondu dans les temples où les mêmes processions, les mêmes barques, les mêmes danseurs, les mêmes artisans, de siècle en siècle sacrifièrent au rite d'Amon. Voilà le temps humilié par le secret des pyramides, le mystère de leur construction, une énigme d'actualité que l'historien ne peut résoudre.

Le temps passé privé de pittoresque : le boulanger fabrique le même pain, les femmes battent le linge sur la berge, les pêcheurs font entendre le bruit de leur bâton dans l'eau pour jeter le poisson dans les filets. Et sur les fresques des tombeaux aux couleurs si vives, aux attitudes si familières, on devine encore l'écho de ces bruits. Le réveil d'un buffle, un coup de bec dans l'eau, la bêche qui ouvre le ruisseau, déchirent le coton des brumes, sonores et secs : comme claquait la mâchoire du crocrodile sur une poule d'eau.

Mais aussi le temps malmené par le piétinement de l'histoire, et des rituels qui résistent. Les Grecs et les Romains recopiant les hiéroglyphes sans les comprendre sur des temples bâtis sans foi. Des chrétiens pourchassés, enfumant les images de Pharaon au fond des tombeaux et qui, mutilant dans leur innocente et habituelle perversion la virilité du dieu Min, l'ont rendue plus triomphante encore. L'islam enfin construisant la mosquée Abou el Haggag dans l'enceinte de Louxor, sans atteindre la gloire des colosses assis. Mais pour la fête du Saint, sans raison coranique, les musulmans tressent aujourd'hui des barques d'osier comme au temps de la reine Hachepsut. Dans le cimetière du Caire, des milliers de vivants habitent des tombeaux. Sur les murs de leur maison, les Hadjis de La Mecque peignent leurs souvenirs de voyage et s'y font parfois représenter de profil.

Seuls l'industrie et le tourisme pouvaient rendre au temps son arme : le passé. Déjà le barrage d'Assouan a donné à l'Egypte un calendrier occidental. Autrefois, l'année se partageait en deux saisons et commençait après la crue du Nil. Désormais le Nil est privé de crues et de fêtes.

Abou Simbel ou le temple exilé

Des millions de touristes s'essoufflent et soufflent dans les tombeaux des pharaons, abîmant les fresques, ternissant les couleurs. Il faudra bientôt protéger ces trésors, les ranger au musée, les remettre à l'égyptologie. Alors les vallées des rois, des reines, des nobles encore foulées au pied des villageois refermeront leurs bouches d'ombres et sombreront dans le mutisme qui sied aux civilisations disparues.

Déjà les eaux montantes du lac Nasser ont chassé de sa rive le temple d'Abou Simbel. Il n'est plus baigné par le Nil et, là-haut, dans sa vitrine de plein air, comme un agonisant sous des appareils d'hygrométrie, dans sa chape de béton, c'est un grand et beau vestige arraché, exilé. Un obélisque à Paris.

Les « sons et lumières » rejettent à la vitesse de l'électricité les monuments dans un passé rassurant. Les pyramides, Karnak, Philae, isolés dans la clarté des projecteurs, transformés en patrimoine de l'humanité, en simples objets chargés d'ans, coupés des vivants, flottent dans le manteau de la nuit anonyme. Où sont les eaux noires du Nil ? C'est qu'ainsi reconstitués, nettoyés de lumière, ces monuments offrent le spectacle grandiose de l'histoire. Une voix de théâtre peut alors imiter la voix des prêtres en d'imaginaires imprécations...

Les Occidentaux refusent la concordance des temps et s'inventent une Egypte ancienne séparée. Mais comment vivre pauvre autrement entre un fleuve et un désert ? Une oasis, fût-elle longue comme l'Egypte, crée ses lois, enfante ses craintes et ses rêves de lions endormis. Sa géographie tyrannique aplanit l'histoire. Ici les archéologues n'ont pas déterré le passé ; ils ont seulement balayé un sommeil de sable. Avec les momies, ils ont exhumé trois mille ans de combat contre la mort, d'acharnement à conserver jusque dans l'au-delà la prodigalité du Nil, ses fruits et ses carpes, ses aigles d'eau et ses scarabées. Les villageois qui emportent les mêmes regrets dans leur tombe ne trouvent pas l'aventure si dérisoire. Ni les sorciers qui habitent les marais.

Parfois, le Nil s'immobilise. Quand la brise du delta fait courber les ajoncs, quand les oiseaux migrateurs volent vers les cataractes et que les barques rentrent à contre-courant, l'irisation de l'eau, toutes ces remontées d'ailes et de voiles semblent arrêter le cours du fleuve. Temps mort. Sur ce miroir pourrait alors se pencher la fille de Pharaon.

Mais il nous faut des repères : l'égrenage des dynasties, les conquêtes des Ramessides, la victoire de Qadesh, les amours d'Akhenaton et de Nefertiti, un récit qui sauve le temps et nous rende nos certitudes. C'est pourquoi les photographes isolent les pyramides dans un désert qui n'existe pas. Elles sont aujourd'hui dans la ville, au milieu d'un chantier, envahies d'hommes au travail. Qu'importe, il fallait que l'Egypte ancienne fût mortelle et qu'elle soit morte et fermée comme une tombe. On ne visite plus que des cérémonies funèbres, des lieux de cultes rendus aux défunts. On ne se souvient que des embaumeurs, des chirurgiens trépanateurs. C'est peut-être, comme l'écrit Cioran, parce que nous voudrions *« que nos tristesses prolongent le mystère qu'ébauche le sourire des momies »*.

Mais celle de Pharaon couverte d'or devait à jamais rayonner dans la roche de la vallée des Rois, inaltérée, polie de jade et de lapis-lazuli, minérale ainsi qu'était la mort. A l'écart du fleuve perpétuel, des rites immuables des hommes des norias, semant et cultivant de génération en génération, à l'écart de cette éternité du nombre qui compte pour rien le cadavre d'un pharaon. ■

Carnet de bord

Pour qui n'aime guère les croisières, le Nil est sans doute plus supportable car la rive n'est jamais loin. Les bateaux-hôtels qui sillonnent le fleuve ressemblent plus à des tapis roulants pour la visite du décor (du genre Exposition universelle) qu'à ces lourds paquebots qui manœuvrent pendant des heures sans toucher au port. Ici, on lance l'amarre et on est à pied d'œuvre — de chef-d'œuvre. On rembarque et on appareille avec la même facilité.

Une centaine de bateaux-hôtels remontent et descendent le Nil. Ils ont entre vingt et cent cabines, et les plus confortables sont climatisés (1). Ce qui permet de tenter l'aventure à la saison chaude quand les prix sont les plus bas. Ces navires, spécialement conçus pour la navigation sur le Nil, ont un tirant d'eau très faible pour pouvoir remonter le fleuve en toute saison et passer l'écluse d'Isna, même pendant les plus sévères sécheresses. Sur les embarcations les plus modernes, il ne dépasse pas 1,50 m.

Les autres moyens de transport — le train (le plus souvent inconfortable), le car (on dépend du chauffeur), l'avion (car on y a une vue sur la frontière entre l'oasis et le désert) — paraissent inadaptés pour l'Egypte. Depuis des millénaires, on ne cesse de naviguer de la Haute à la Basse-Egypte, d'une rive à l'autre du Nil : c'est que le bateau peut vous transporter dans les moindres recoins du pays.

Mais, surtout, le bateau-hôtel est un repli pour le touriste épuisé par les visites et le choc de civilisation. Oserait-on dire de la pauvreté ? Sa cabine à quai, le voyageur ne connaît plus l'ennui de plier et de déplier bagage. Le nombre des monuments sur les deux rives et les scènes de la vie quotidienne lui font oublier les lenteurs (d'ailleurs relatives) du voyage. Il n'a qu'à se laisser glisser sur le Nil. C'est pourquoi, chaque année, plus de cent mille touristes français choisissent la voie fluviale, la balade au fil de l'eau qui relie l'Égypte à la vie.

(1) Ainsi le *Scribe* mis en service en janvier 1987 par Rêv-Vacances (52, rue de Bassano, 75008 Paris. Tél. : 47-23-55-30).

ESCALES



MARTINE VOYEUX

Le Prado au bout du voyage

Les *Ménines* de Velasquez, *l'Ombrelle* de Goya, les *Trois Grâces* de Rubens mais aussi *le Jardin des délices terrestres* de Jérôme Bosch, *l'Annonciation* de Fra Angelico, la *Bacchanale* du Titien : la sobriété, l'opulence, les rondeurs, le trait et les couleurs. Les fabuleuses collections du Prado (plus de 3 000 tableaux) grâce à la formule train + hôtel de la SNCF (agences Frantour tourisme, notamment 16, bd des Capucines, 75008 Paris, tél. 47-42-00-26 et gares SNCF).

Le visiteur choisit le jour du départ, la durée du séjour, la catégorie de l'hôtel et son mode de voyage en train. Ce qui donne une sélection de prix – par personne en chambre double avec petit déjeuner – allant de 1 164 F pour trois nuits en hôtel de tourisme et 2ᵉ classe en train à 1 708 F pour deux nuits en hôtel trois étoiles et voyage en 1ʳᵉ classe. La nuit supplémentaire : 110, 130 ou 180 F. Le musée du Prado est ouvert tous les jours de 9 à 19 heures et fermé le dimanche après-midi.

Cette formule existe également en direction des principales villes françaises et des capitales et villes d'art européennes.

Salagon en Provence

A lire avant de se rendre dans les Alpes-de-Haute-Provence : des monographies, bien faites et joliment illustrées. Il faut dire qu'elles sont réalisées avec soin et attention par des hommes qui aiment leur bout de terre : universitaires, écrivains, manuels, tous passionnés depuis longtemps par l'architecture, la faune, la flore, les coutumes, en un mot ce qui fait l'âme d'une région. Ils sont réunis au sein de l'association Alpes de lumière (Salagon, Mane, 04300 Forcalquier, tél. : 92-75-19-93), un mouvement de recherche, d'animation et d'information en Haute-Provence. Citons, pour l'architecture, *Pierre sèche en Provence* (55 F), *les Eglises rupestres* (20 F) ; pour l'art roman, les études sur le prieuré de Ganagobie (68 F), celui de Salagon (47 F) et l'abbaye de Lure (47 F). L'ethnologie est représentée par des monographies sur l'été des paysans en Haute-Provence (45 F) ; les moissons (45 F) ou encore sur les protections religieuses (25 F). Dernier paru : *la Transhumance en Provence,* une « migration » que ne peut oublier celui qui en a été le témoin (94 p., 75 F).

L'association Alpes de lumière a restauré le prieuré de Salagon, où est installé le Conservatoire ethnologique de la Haute-Provence (collections d'objets, photothèque, bibliothèque et sonothèque). Des concerts et des expositions animent le prieuré en été.

Western story

Il n'est pas besoin d'être armé pour entreprendre ce voyage, encore que ne manquera pas de siffler aux oreilles de ceux qui auront décidé de l'entreprendre la sécheresse des coups de colt, car les régions traversées étaient autrefois assez vives de caractère : Fort-Worth, El Paso, Santa-Fe, Grand Canyon... Texas, Nouveau-Mexique, Arizona, un périple qui manquait au catalogue de l'agence Arts et vie (39, rue des Favorites, 75015 Paris, tél. : 45-31-40-41) *mais qu'elle propose* aujourd'hui dans ses nouveautés pour la saison 1988. L'Amérique du western, l'histoire indienne et espagnole, les technologies de pointe aussi avec la visite de Houston et l'architecture moderne car on passe par Dallas. Formule nuit-petit déjeuner américain (plus copieux encore que le breakfast anglais...). Forfait par personne, 17 jours, Paris-Paris : 14 900 F. Supplément chambre individuelle : 2 800 F.



MARTINE FRANCK/MAGNUM

Semaine bretonne

De l'iode et des paysages... Avant ou après une cure marine à Saint-Malo, Perros-Guirrec, Roscoff, Carnac, Douarnenez ou Quiberon (où sont situés des instituts de thalassothérapie), une agence de voyages de la région (Cath Voyages, 11, rue Saint-Guenaël, BP 47, 56002 Vannes Cedex. Tél. : 97-42-51-82) propose un circuit d'une semaine en Bretagne. Simple réservation d'hôtels avec location de voiture ou bien « tour » entièrement organisé, en minibus, avec visites guidées. En une semaine, du samedi au samedi, à partir de Rennes (ou de Vannes, ou de l'aéroport de Lorient).

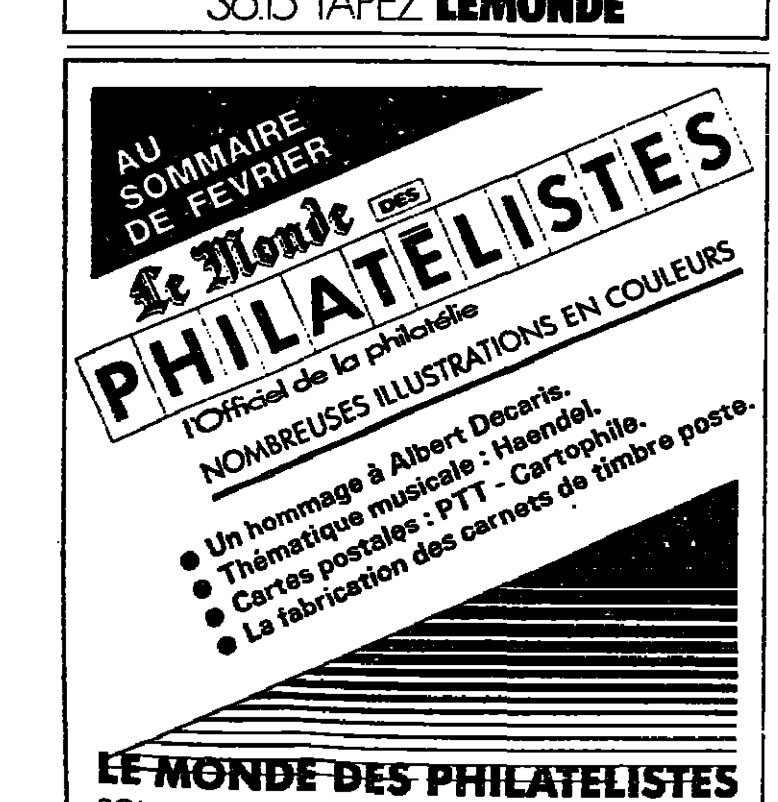
Les « falaises » du château de Josselin, la cathédrale et les vieux quartiers de Vannes, les mégalithes de Carnac et le port de La Trinité-sur-Mer, Quimperlé, Riec-sur-Belon et Pont-Aven, Concarneau, Quimper et Pont-l'Abbé et les ports de pêche du pays bigouden sont sur l'itinéraire. Le quatrième jour, on visitera Locronan, cité médiévale conservée dans son granit. La pointe du Raz est inscrite au cinquième jour avant Brest, les églises et les enclos paroissiaux du nord du Finistère. Retour par Saint-Malo et Le Mont-Saint-Michel qui est, comme chacun sait... en Normandie.

Environ 5 000 F au départ de Paris ou 4 700 F au départ de Rennes (hébergement en chambre double, sept nuits, et minibus). Départ assuré tous les samedis à partir du 28 mai. Forfait hôtel et voiture en toute saison.

Autour des îles aux épices

Voyage avec Magellan pour maître à bord, voyage vers les épices, ou plutôt vers les îles aux épices. Navigation dans la mer des Célèbes, dans l'archipel des Moluques, escales dans les anciens comptoirs de la Compagnie des Indes néerlandaises.

Itinérances (5, rue Racine, 75006 Paris. Tél. : 43-26-02-00) a mis au point une croisière à partir de Manado, après un vol Paris-Jakarta. La croisière proprement dite se fait à bord d'un ancien transporteur de coprah. Dates de départ : 6 avril, 4 mai, 1ᵉʳ juin. Dix-huit jours, 15 650 F.



LIRE

Quand la France construisait au Centre

QU'Y a-t-il de plus français en France que la Touraine, le Berry et le Val de Loire ? Quelle région est plus française que celle que l'on nomme Centre ? En voici pour preuve un livre, premier d'une collection « Guides du patrimoine », intitulé *Architectures en région Centre,* qui, sur 700 pages illustrées de cartes, plans, gravures et photos, conte en notices brèves ou savantes l'histoire et la destinée de mille édifices remarquables.

Les rois de France ayant fait du Val de Loire leur terre d'élection jusqu'en 1525, c'est ici que naît, avec l'émulation des artistes italiens bientôt acclimatés, cette « architecture à la française » dont Jean-Marie Pérouse de Montclos a analysé la formation (Picard, 1982). Pèlerin vingt ans durant de l'inventaire général de la France lancé par Malraux, directeur de recherches au CNRS, il donne ici non pas la compilation de connaissances dispersées mais une sélection originale, source très documentée d'informations parfois inédites ou révisées selon les dernières découvertes des chercheurs. Soixante auteurs ont collaboré à l'ouvrage par des préfaces thématiques ou des notices, mais l'auteur principal, responsable du repérage initial, en a rédigé lui-même une bonne moitié.

« *Le guide est incomplet,* dit l'auteur en boutade. *Il doit être complété par la visite.* » Ceci pour expliquer un parti pris d'illustration qui privilégie les gravures anciennes (notamment les relevés de Jacques Androuet Du Cerceau, fort bien imprimés), donnant ainsi au visiteur la possibilité de percevoir mieux les intentions des bâtisseurs. Toujours est-il que, même sans visite immédiate, le livre passionne.

Ainsi sur Chambord, dont on apprend tout du projet de Léonard de Vinci d'« *un château impossible, plus symbolique qu'autre chose* » : quatre escaliers enlacés, nous raconte l'auteur du guide, « *enchâssés les uns dans les autres, qui auraient distribué les hôtes dès le rez-de-chaussée selon le jeu de loterie du plaisir, le roi n'ayant qu'un appartement comme les autres* ». Escalier à quatre vis, fameux et publié dans les traités d'architecture comme s'il avait été réalisé, alors que deux volées seulement seront construites. Assez tout de même pour nous intriguer. La nouveauté tient ici à l'affirmation que Léonard de Vinci – « *c'était la première fois qu'on lui faisait confiance comme architecte, tout à fait à la fin de sa vie* », note Jean-Marie Pérouse de Montclos – est bien l'auteur du donjon de Chambord, cœur du château actuel.

Si le visiteur de Chambord peut se procurer sur place les mêmes éléments (l'étude est de Jean Martin-Demézil), celui du château de Blois ou de l'hôtel Jacques-Cœur à Bourges n'a aucune plaquette à sa disposition... s'il ne s'est pas muni de ce Guide du patrimoine.

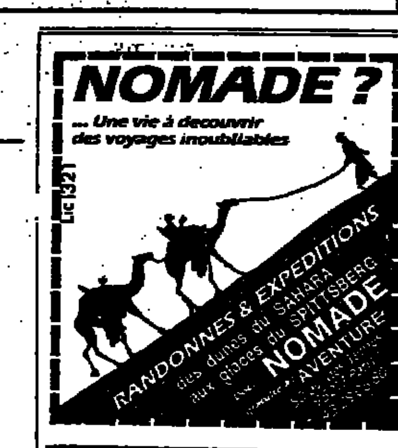
L'inédit réside parfois dans la manière de présenter l'édifice, d'insister sur tel ou tel aspect : ainsi d'Anet, « Louvre » de l'Eure-et-Loir, construit par Philibert de l'Orme pour Diane de Poitiers. La veuve de Louis de Brézé y honore la mémoire de son mari en habillant de marbre noir le portail d'entrée – elle qui portera toute sa vie un voile noir en signe de deuil, – mais la dédicace est consacrée à Phébus, figure allégorique du royal amant, Henri II, fait remarquer Jean-Marie Pérouse de Montclos, qui se livre à une longue analyse de la symbolique d'Anet.

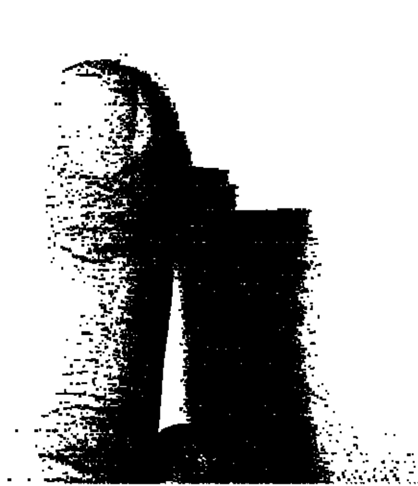
Chartres, Bourges, Chenonceaux, Tours, Azay-le-Rideau, Saint-Benoît-sur-Loire. Cathédrales, châteaux, églises, abbayes... Certes. Mais ni l'architecture du dix-neuvième siècle, ni celle du vingtième (faiblement représentée, il est vrai), ni les fabriques (la pagode de Chanteloup), ni les « usines » (des tuileries en Sologne) ou les ouvrages d'art (un pont de bois couvert sans doute unique en France), ne sont oubliés. « *Pourtant nous n'avons pas donné la moitié de ce qui existe, en écartant plus volontiers les lieux difficiles d'accès ou fermés à toute visite. Plus que par son unité, cette région frappe par la densité de son patrimoine que seule la région Ile-de-France peut dépasser* », affirme l'auteur.

La participation du conseil régional du Centre, qui a voulu et subventionné la sortie de ce guide (qui profite aussi du savoir-faire des Guides bleus), est un exemple pour les autres régions. « *Le Centre est à la recherche de son identité,* dit le président du conseil régional, Maurice Dousset. *Nous avons pensé que l'architecture pouvait être un lien assez fort.* »

MICHÈLE CHAMPENOIS.

● *Architectures en région Centre : Val de Loire, Beauce, Sologne, Berry, Touraine. Ouvrage collectif sous la direction de Jean-Marie Pérouse de Montclos. Hachette, Collection « Guides du patrimoine », 700 pages illustrées, 220 F.*









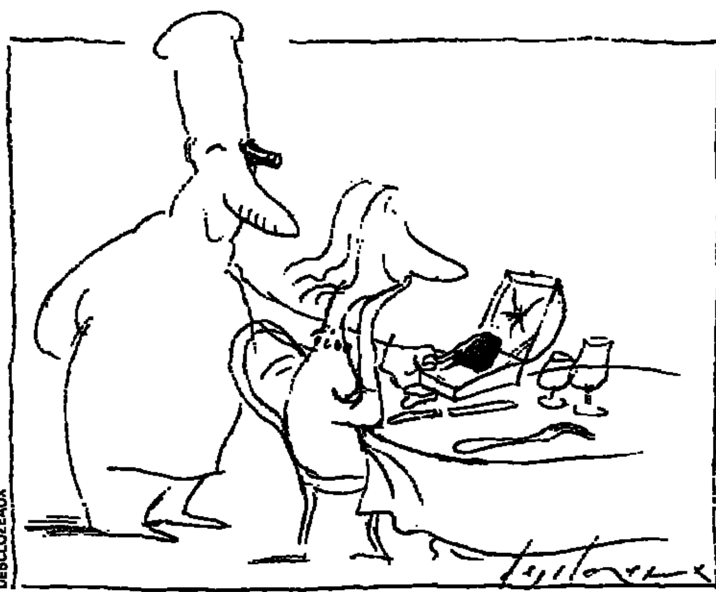
LA TABLE

Les truffes à la baisse

BONNE et heureuse année gourmande : les truffes ont diminué de presque moitié !

La « *pomme féerique* », comme l'appelait George Sand, le « *diamant noir de la cuisine* », comme disait Colette, ce végétal cryptogame (pour ne pas dire champignon, ce qu'il n'est peut-être pas tout à fait !) appelé truffe, a tout pour alimenter le parfum de mystère qui l'entoure.

Les savants, après avoir distingué les variantes, de la *tuber magnatum* (truffe blanche du Piémont) à notre *tuber melanosporum* du Périgord, en passant par la moins odorante *tuber brumale* et la *tuber aestivum* ou truffe d'été, balbutient encore lorsqu'il s'agit d'en faire naître « *à la commande* ». Le gourmet, lui, en prend son parti. Il sait, avec J.-L. Vaudoyer, qu'il est deux races de mangeurs de truffes : l'une qui croit qu'elles sont bonnes parce qu'elles sont chères, l'autre qui sait qu'elles sont chères parce qu'elles sont bonnes. Et rares, ajouterai-je.


DESCLOZEAUX

Dans *le Cuisinier et le Médecin*, de L.-M. Lombard, paru en 1855, je trouve cette remarque : si c'est en Europe que la truffe paraît être le plus abondante, c'est peut-être parce qu'on l'y cherche avec le plus d'assiduité. Et l'auteur en donne une raison simple : « *Les truffes sont l'un des mets les plus distingués que l'opulence puisse offrir à la sensualité.* »

Vous trouverez tout ce que vous devez savoir sur les truffes dans le *Grand livre de la truffe*, que viennent de faire paraître, chez Robert Laffont, P.-J. et J. Pebeyre. Héritiers d'une dynastie truffière, si j'ose écrire, et les restaurateurs savent bien, en effet, ce qu'est la maison Pebeyre, au cœur du pays truffier. Il y a même des recettes, les traditionnelles et succulentes et les modernes et tarabiscotées, comme les huîtres chaudes aux truffes ou les œufs pochés aux champignons, aux asperges et à la truffe.

Car les toqués de la nouvelle cuisine usent de la truffe comme du caviar. Ils en mettent partout (ce qui permet d'augmenter les prix) et très peu (ce qui permet de gagner du fric) ! Passons.

La truffe pour elle-même se déguste crue – à la croque au sel – ou cuite – au champagne, en pâte, dans une volaille. (Ah ! un poulet pour quatre convives, farci de quatre truffes, chacun la sienne, quelle merveille !)

Encore faut-il se méfier de la fraude. Sans parler de la truffe synthétique fabriquée au Japon et inondant les Etats-Unis, sachez que les Bourguignons voudraient commercialiser, sous le nom de « truffe de Bourgogne », une variété de truffe d'été qui, légalement, n'a pas le droit de porter ce nom merveilleux de truffe ; que les truffes blanches italiennes (qui, du reste, valent fort cher et sont un excellent aromate) n'ont rien à voir avec nos truffes et que celles d'Espagne, pour passer quelquefois par le Périgord avant d'arriver en nos cuisines, n'ont pas la même saveur que les autochtones.

Reste le problème du vin d'accompagnement. Je répéterai ici qu'il s'agit avant tout de goût personnel, et le mien va vers le cahors, lorsqu'il n'y a point à l'horizon un grand bordeaux qui sommeille, un pomerol, par exemple.

J'ai été étonné de ne pas trouver, dans le bouquin des Pebeyre, une recette signée Lamazère. S'il est, à *Paris*, un ambassadeur de la truffe, c'est bien lui. Fraîches, en cette saison d'après-fêtes, ou conservées de la seule bonne façon qui soit (a-t-il un secret, cet illusionniste ?), c'est ici qu'il faut venir découvrir Sa Majesté la truffe (même s'il ne se fournit pas chez Pebeyre ?). Sa carte spéciale les propose : sous la cendre (550 F), en feuilleté (550) F, en brouillade (295 F), à la croque au sel (280 F), au champagne (550 F), en salade (550 F), en omelette (295 F), sans oublier la truffe royale (660 F) avec son foie gras, lui aussi royalement « maison ». C'est évidemment, même cette année, assez coûteux, mais quelle fête après les fêtes !

LA REYNIÈRE.

● *Lamazère, 23, rue de Ponthieu, 75008 Paris.*
Tél. : 43-59-66-66.
Salons 4/30 couverts.
Fermé dimanche.
Parking gratuit : 25, rue de Ponthieu.
AE-CB.

Quand le cahors « monte » à Paris

LE raisin quercynois dispose de trois noms de cépage : malbec, côt ou auxerrois. Il donnait autrefois un vin solide (M. Alexis Lichine le dit *« couleur d'encre, profond et dur »*), en tout cas déroutant pour nos fines bouches capitales. Puis le phylloxera toucha durement le vignoble et, enfin, après guerre, une certaine facilité des producteurs lui donna mauvaise image de marque. Aujourd'hui, l'appellation contrôlée cahors produit des vins ne comportant que 70 % d'auxerrois avec, par *exemple, comme pour* le château saint-didier-parnac, 25 % de merlot et 5 % de tannat.

Et le cahors relève la tête et conquiert Paris, avec des vins vieillissant bien en barrique, se veloutant mais gardant une coloration solide. Il s'accorde donc parfaitement avec la solide cuisine du Quercy, *mêlant la rudesse d'un Léon* Cladel (le *« rural écarlate »*, comme disait Barbey d'Aurevilly) à la suavité d'un Fénelon, qui fut prieur de l'abbaye de Carennac. Cuisine allant des innombrables tourins au boudin blanc, des porcellous aux daubes (au vin de Cahors, bien évidemment !), des estouffades *aux miques, des fromages de* Rocamadour aux pescajouns aux fruits. Mais n'oublions pas les foies gras venus en voisins et sur lesquels j'ai dégusté l'autre jour, en compagnie de M. Jacques Rigal, son prieuré de cenac 1985 (J. et F. Rigal, château Saint-Didier-Parnac, 46140 Luzech ; tél. 65-30-70-10).

Sur place, vous découvrirez les meilleurs vins de Cahors à *la Balandre* (5, avenue Charles-de-Freycinet, 46000 Cahors ; tél. : 65-30-01-97) ; au *château de Mercuès (route de Villeneuve-sur-Lot*, Mercuès, 46090 Cahors ; tel. 65-20-00-01), réanimé par M. Vigouroux, propriétaire du fameux château Haute-Serre ; à *Pont de l'Ouysse* (Lacave, 46200 Souillac ; *tél. 65-37-87-04), où* Daniel Chambon vous proposera un menu totalement régionaliste ; au *Lion d'Or* (8, place de la République, 46500 Gramat ; tél. 65-38-73-18), une grande table quercynoise du vieux briscard René Mommejac ; au fameux *Déjeuner de Sousceyrac*, enfin, cher à Pierre Benoit (46190 Sousceyrac ; tél. 65-33-00-56), repris récemment par Richard Piganiol.

A *Paris, de plus en plus* de restaurants proposent du cahors. Raymond Pocous, en son *Repaire de Cartouche* (99, rue Amelot, 75011 Paris ; tél. 47-00-25-86) tout comme au *Cartouche Edouard VII* (18, rue Caumartin, 75009 Paris ; tél. 47-42-08-82), vous proposera les vins des frères Rigal.

Mais, puisque Quercy il y a, signalons que M. Prunières, fier *de sa petite patrie* (et de son chef, comme lui « du pays ») vient de rebaptiser *Fleuron du Quercy* son restaurant, sottement appelé par son prédécesseur *le Chat grippé*. Donc, au *Fleuron du Quercy* (87, rue d'Assas, 75006 Paris ; tél. 43-54-70-00), arrosés de parfaits cahors, vous vous régalerez du foie de canard *aux deux cuissons*, de la fantaisie gourmande de Rocamadour, du filet de *bœuf au vieux cahors*, de la selle d'agneau des Causses aux cèpes, etc. Comptez 200/250 F avec, en semaine, le menu « Assas » (2 plats, fromage et dessert) à 99 F.

L. R.

MIETTES

● **Contents, pas contents...** – Un lecteur heureux d'un repas à *l'Hôtel Moderne* (14, rue du Bourg-Pelé, 72000 Le Mans ; tél. : 43-24-79-20), notamment renommé, c'est vrai, pour son homard grillé beurre blanc. Mais pourquoi, *demande-t-il, l'accompagner de* petits légumes ? Parbleu, pour faire plaisir au *Gault-Millau* qui l'ignore alors qu'il a une étoile au *Bottin gourmand !*

Un autre lecteur recommande le *Maxime* (4, rue Saint-Nicolas, 86000 Poitiers ; tél. : 49-41-09-55), qui vient d'être repris par M. et Mme Rougier.

Mais une lectrice est furieuse d'un repas pris à *l'Oison*, de Périgueux, pourtant fort bien noté des guides. *« Cuisine à la mode »*, dit le *Bottin* : ça doit être ça !

● **A Vienne.** – On pourra de nouveau y faire halte, au restaurant rebaptisé *Point-Pyramide* (boulevard Fernand-Point, naturellement). M. Yves Berrier, son directeur, a voulu – accueil et cuisine – rester fidèle à l'esprit du cher Fernand.

● **Pintade.** – Suite à mon « papier » sur la pintade de Loué, un lecteur regrette de ne pas m'avoir vu ajouter le nom donné par les Ita*liens à ce « gallina de Guinea »* (comme on dit à Cuba) : faraona. Faraona, de quoi vous mettre l'eau *à la bouche rien que de le voir écrit* sur une carte, dit-il !

● **Escargots.** – 20 % du marché français viennent d'Asie du Sud-Est. En fait, ce ne sont pas de vrais esgargots *(Helix pomatia* ou *Helix lucorum,* voire *Helix aspersa* pour le petits gris). Mais, vendus sous le nom d'escargots achatines (coquilles coniques) et coûtant moins du tiers des autres, ils trouvent preneurs. Qu'attend-on pour obliger les restaurateurs à indiquer, *sur leurs cartes, la provenance du* produit ?

L. R.

SEMAINE GOURMANDE

Les Echevins à Caen

Patrick Regnier, qui fut chef pendant trois ans chez *Benoît* (rue Saint-Martin) avant de partir pour la Normandie, vient de rouvrir ses *Echevins* dans un manoir normand bien restauré. Des menus (135 F, 205 F et 275 F) tous fromages ET dessert et la carte mêlant poissons (cassolette de moules, gratin d'amandes de mer, flan de saint-pierre, rôti de lotte) et *viandes (pigeonneau en* bécasse, canard bel automne ou simple entrecôte grillée mais accompagnée de pommes farcies à la tapenade), fromages normands, bien sûr, et beaux desserts. Un nouveau du *Bottin Gourmand 88* très justifié.

● *Les Echevins,*
35, route de Trouville,
14300 Caen.
Tél. : 31-84-10-17.
Fermé dimanche soir.
Parking privé.
AE-DC-CB.

Maison Kammerzell à Strasbourg

Célèbre enseigne qui vient d'être reprise par Guy-Pierre Baumann. Sans délaisser son *Baumann-Marbeuf* et parisien, tout heureux de retrouver son pays en cette maison datant de 1427, de bois sculpté et colombages, *il propose ici deux* cartes, l'une moderne (sandre à la poutargue, morue fraîche à l'ail), l'autre typiquement régionale, avec, bien entendu, les vins splendides de la région. Compter 300 F-350 F.

● *Maison Kammerzell,*
16, place de la Cathédrale,
67000 Strasbourg.
Tél. : 88-32-42-14.
Pas de fermeture.
Parking place Gutenberg.
AE-DC-CB.

Le Bourgogne à Bavay

C'est l'ancien *Carrefour de Paris* que M. et Mme Martin-Drouin ont *transformé, embelli* et débaptisé. Voici donc *le Bourgogne* avec, en cuisine, Claudine, qui, née Drouin, fut élevée dans le sérail (*Auberge du Grand-Saint-Pierre* à Dourlers) et dont le mari, Jacky Martin, règne en salle. Des tas de menus et la carte (compter 250 F-300 F) avec une salade de canard aux trois cuissons, une nage des pêcheurs sauce crémeuse, le ris de veau au vin d'Arbois, la côte de porc « Jeanne Drouin » (la bonne cuisinière de Dourlers), *etc. Fromages* de la région. Desserts de femme, les meilleurs !

● *Le Bourgogne,*
Carrefour de Paris,
59570 Bavay.
Tél. : 27-63-12-58.
Fermé lundi et mercredi soir.
AE-CB-Eurocard.

La Guinguette à Pessac

Restaurant à midi, restaurant dansant le soir, Christian Viot que nous connûmes rue Montmartre *(la Corbeille)*, a retrouvé « le pays ». Menus à 60 F et 90 F le midi et à 120 F le soir, *mais aussi une carte où vous* retrouverez les bonnes termnes de ce cuisinier sage, une omelette soufflée aux poivrons rouges (45 F), les filets de sole aux pâtes et à la vanille (75 F), l'oreille et la queue de porc grillées (60 F), le petit salé de canard (65 F), la tarte chaude (40 F), le soufflé au peppermint (40 F), etc. Gentille cave de bordeaux venus en voisins.

● *La Guinguette,*
route d'Arcachon,
33600 Pessac.
Tél. : 56-36-66-30.
Fermé lundi et mardi.
AE-DC-CB.

Les Pins du Vertbois à Dolus-d'Oléron

Fuyant son *Gargamelle* banlieusard, Annie Milhaud, Dame d'ARC, dirige en chef de cuisine le restaurant de cet hôtel où l'on voudrait *faire retraite. Cuisine* de haute qualité : bisque de crevettes (50 F), salade de raie aux câpres et poivron (50 F), langoustines marinées rôties (80 F), turbot aux poireaux (80 F), magret de canard au cognac ou mignon de veau au pineau (80 F), nombreux desserts (36 F) et sorbets (25 F). Hôtel avec piscine chauffée dans un parc de 1 hectare. Possibilités de menus de régime *sous surveillance médicale.*

● *Les Pins du Vertbois.*
17550 Dolus-d'Oléron.
Tél. : 46-75-34-98.

L. R.

JEUX

échecs

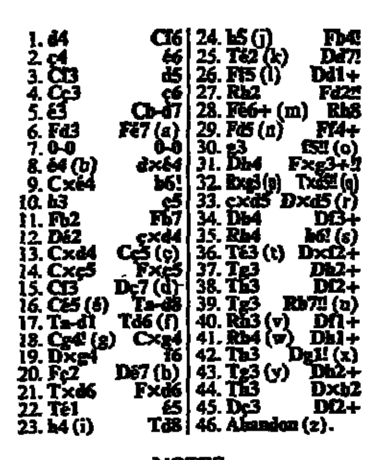
N° 1265

SURESTIMATION

(Tournoi international de Belgrade, 1987)

Blancs : I. HJATARSON
Noirs : L. LJUBOEVIC

Gambit-D. Défense slave.



1. d4	Cf6	24. h5 (j)	Fb4!
2. ç4	é6	25. Té2 (k)	Dd7!
3. Cf3	d5	26. Ff5 (l)	Dd1+
4. Cç3	ç6	27. Rh2	Fd2!!
5. é3	Cb-d7	28. Fé6+ (m)	Rh8
6. Fd3	Fé7 (a)	29. Fd5 (n)	Ff4+
7. 0-0	0-0	30. g3	f5!! (o)
8. é4 (b)	d×é4	31. Dh4	F×g3+!?
9. C×é4	b6!	32. R×g3 (p)	T×d5!! (q)
10. b3	ç5	33. ç×d5	D×d5 (r)
11. Fb2	Fb7	34. Dh4	Df3+
12. Dé2	ç×d4	35. Rh4	h6! (s)
13. C×d4	Cç5 (ç)	36. Té3 (t)	D×f2+
14. C×ç5	F×ç5	37. Tg3	Dh2+
15. Cf3	Dç7 (d)	38. Th3	Df2+
16. Cé5 (é)	Ta-d8	39. Tg3	Rh7!! (u)
17. Ta-d1	Td6 (f)	40. Rh3 (v)	Df1+
18. Cg4! (g)	C×g4	41. Rh4 (w)	Dh1+
19. D×g4	f6	42. Th3	Dg1! (x)
20. Fç2	Dé7 (h)	43. Tg3 (y)	Dh2+
21. T×d6	F×d6	44. Th3	D×b2
22. Té1	é5	45. Dç3	Df2+
23. h4 (i)	Td8	46. Abandon (z).	

NOTES

a) Les déviations du « système de Méran » (6..., dxç4 ; 7. F×ç4, b5) sont rarement jouées : 6..., Fb4 (Alekhine) ; 6..., Fd6 (Tchigorine) et 6..., Fé7 comme dans la partie, dans le style du joueur prudent qui veut construire avant tout une *position solide, ce qui* correspond peu au tempérament des Noirs.

b) Cette avance du pion é est sans doute prématurée et permet aux Noirs d'égaliser assez facilement. Après 8. b3, b6 ; 9. Fb2, Fb7 ; 10. Dé2, ç5 ; 11. ç×d5 (ou *11. Cé5, Dç7 ; 12. f4, ç×d4 ;* 13. é×d4, d×ç4 ; 14. b×ç4, Ta-ç8 ; 15. Ta-d1 avec avantage aux Blancs), *é×d5 ;* 12. Cé5, ç×d4 ; 13. é×d4, Fb4 ; 14. Cd1, Cé4 ; 15. Cé3, C×é5 ; 16. d×é5, Fç5 ; 17. Ta-d1, Dg5 ; 18. f4, Dg6 les Blancs sont légèrement mieux (Uhlmann – Botwinnik, Hastings, 1966).

ç) La position est équilibrée.

d) 15..., Dé7 suivi de Tf-d8 était attendu.

é) Les Blancs croient-ils avoir obtenu un avantage de position qui leur permette de s'engager dans un combat victorieux de milieu de partie ? Un grand maître plus expérimenté aurait probablement poursuivi par 16. F×f6, g×f6 ; 17. Fé4 avec *une finale supérieure.*

f) Menace 18..., Tf-d8 et 19..., Fd4.

g) Ce coup semble très fort ; après l'élimination du Cf6, le R noir sera privé de défenseur et l'attaque des Blancs (D+deux F) deviendra dangereuse.

h) Et non 20..., Tf-d8 ? ; 21. F×f6.

i) Dans ce milieu de partie, les Blancs ont toujours le sentiment de dominer et poursuivent leur offensive sur l'aile-R.

j) Menaçant 25. Df5.

k) Toujours la même surestimation. 25. Td1 était plus sage.

l) Ici encore, 26. D×d7 était sain.

m) Soudain, le *combat prend* une tournure non prévue par les Blancs.

n) Qui tentent d'alléger la pression. Si 29..., F×d5 ; 30. ç×d5, T×d5 ? ; 31. Dç8 mat. L'échec 29..., Ff4+ n'est pas parable par 30. g3 *à cause de 30..., Dh1 mat.*

o) Un coup intermédiaire désagréable : si 31. Df3, T×d5 ! et si 31. D×f5, D×é2.

p) Les Blancs doivent commencer à regretter vivement toutes ces complications. Si 32. D×g3, D×é2 ; 33. F×b7, D×b2 ou bien 32. f×g3, D×é2+.

q) Si 32..., D×é2 ? ; 33. D×d8 mat.

r) Une position étonnante : les Blancs ont une T de plus mais doivent faire front à différentes menaces de mat. Si 34. Dh2 ?, *Df3+ ; 35. Rh4, Dg4 mat.*

s) Une case de fuite et, en même temps, une maille du réseau de mat.

t) Il faut ici beaucoup de sang froid dans l'analyse des possibilités des Noirs. Le coup du texte est une erreur ; seul, 36. F×é5 *forçait* la nullité : 36... Dh1+ ; 37. Rg3, Dg1+ ; 38. Rh4, Dg5+ ; 39. Rh3, D×h5+ ; 40. Dh4, Df3+ ; 41. Dg3, Dh1+ ; 42. Dh2, Df3+! avec échec perpétuel.

u) Si 39..., f4 ? ; 40. Df8+ et 41. D×g7 mat. Après ce coup silencieux, les Noirs menacent 40..., f4.

v) Si 40. Dé7, Dh2+ ; 41. Th3, Df4 mat. Si 40. F×é5, Dh2+ ; 41. Th3, D×é5 *avec gain.*

w) Si 41. Rh2 ?, Dh1 mat ;

x) Menace mat en g5.

y) Si 43. *Dé7*, Dg4 mat ;

z) Si 46. Dg3, Dd4+ et si 46. Tg3, Dh2+ ; 47. Th3, Df4+.

Solution de l'étude n° 1264

G. Amirian, 1987.

(Blancs : Rh1, Tg6, Fb1, Pç4. Noirs : Rb3, Td4.)

1. ç5, Tç4 ; 2. ç6, Tç1+ ; 3. Rh2!, T×b1 ; 4. Tg1!, Th2+ ; 5. Tg2, Tb1 ; 6. Tç2!! et les Blancs gagnent.

ÉTUDE N° 1265

G. ZAKHODIAKINE (1948)



BLANCS (4) : Ré4, Fa7, Cd7, Pç2.
NOIRS (5) : Ra6, Cf7, Pç3, ç5, d6.

Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

bridge

N° 1263

LA GRANDE RÉDUCTION

Pour gagner le contrat, il fallait imaginer la position finale comme le fit le champion français Pilon dans un tournoi par paires à *Deauville. Le coup* n'était pas si simple et quelques champions l'ont chuté.

♠ ---
♡ R D 9 8
♢ A V 9 5
♣ R V 7 6 2

♠ A 10 7 6 2 — ♠ 8
♡ V 3 2 — ♡ 10 6 5
♢ R 10 6 — ♢ 8 7 4 3
♣ 8 4 — ♣ A D 10 9 3

♠ R D V 9 5 4 3
♡ A 7 4
♢ D 2
♣ 5

Ann. : E. donn. Pers. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
X...	Coppet	Y...	Pilon
–	–	passe	1 ♠
passe	2 ♣	passe	2 ♠
passe	3 ♢	passe	4 ♠...

Ouest a entamé le 8 de Trèfle pour le Valet et la Dame d'Est qui a contre-attaqué Cœur. Sud a pris avec l'As et il a *rejoué* le Roi de Pique, puis la Dame de Pique prise par l'As sur lequel Est a défaussé un Trèfle. Ouest ayant rejoué le 4 de Trèfle pour le 6 du mort et le 9 de trèfle d'Est. *Comment Pilon a-t-il gagné* QUATRE PIQUES contre toute défense ?

Réponse :

Le déclarant a compris qu'il devait terminer dans cette situation :

♠ 10 7 6
♠ V 9 5

Sud joue le 5 de Pique pris par le 6 d'Ouest qui doit rejouer atout dans la fourchette Valet 9 de Pique.

Pour arriver à cette position finale, Sud *a coupé le 9 de trèfle,* puis il a joué la Dame de Carreau couverte par le Roi et l'As, ensuite Pilon a tiré Roi Dame de Cœur et le Valet de Carreau, et *il a coupé le troisième* Carreau...

Curieusement, à une autre table, au contrat de *3 SA*, un autre champion réputé a chuté de... trois levées sans *savoir sans doute ce qu'il lui arrivait !*

Festival des jeux

Depuis 1986, la ville de Cannes organise en février un Festival international de tous les jeux de l'esprit (bridge, échecs, scrabble, backgammon, dames, tarot, 60).

Plusieurs tournois de bridge sont organisés ainsi qu'un match en bridge vision. Le prochain festival aura lieu *du 6 au 14 février* et on pourra y rencontrer quelques-uns des meilleurs joueurs français.

Voici une donne jouée au cours du premier *festival* entre *l'équipe* de France et l'équipe de la Côte d'Azur. Cachez les mains d'Est-Ouest pour vous mettre à la place du déclarant.

♠ R 9 5 3
♡ 10 4 2
♢ 4 3 2
♣ A 5 2

♠ 10 8 7 6 — ♠ A V 4 2
♡ D V 6 — ♡ 9 5 4 3
♢ D 6 — ♢ R 9 8
♣ R V 8 6 — ♣ 9 3

♠ D
♡ A R 8
♢ A V 10 7 5
♣ D 10 7 4

Ann. : N. donn. Tous vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Dunan	Perron	Barety	Chemla
–	passe	passe	1 ♢
passe	1 ♠	passe	2 ♣
passe	2 ♢	passe	2 SA...

Ouest entama la Dame de Cœur prise par l'As. *Quelle carte Chemla, en Sud, joua-t-il* ensuite pour gagner DEUX SANS ATOUT contre toute défense ?

Note sur les enchères :

Sur « 2 Carreaux », Sud fit un effort *en déclarant* « 2 SA » pour *montrer* qu'il avait une bonne ouverture avec une solide tenue dans la couleur qui *n'avait pas été* déclarée, mais Nord, avec seulement 7 points, arrêta là les enchères.

PHILIPPE BRUGNON.

Courrier des lecteurs

Quand la Chine s'éveille (1249)

« Je n'ai jamais été qu'un bricoleur au bridge, écrit un lecteur anonyme, *mais je m'amuse à faire vos problèmes. Or j'ai trouvé une solution différente de celle de Zou Tang : une mise en main d'Ouest à Carreau pour l'obliger à jouer Cœur et à affranchir la Dame de Sud. Où est mon erreur ? »*

Cette ligne de jeu (proposée également par R. Bismuth) est en effet correcte, et c'est la raison pour laquelle j'avais écrit que, *« à l'analyse, on s'était aperçu qu'il y avait deux façons de faire dix levées ».* Par contre, je n'avais pas prévu la troisième solution proposée par J. Lafont : *« Pourquoi Tang a-t-il choisi une solution acrobatique alors qu'il était si simple de laisser Ouest maître avec le Roi de Trèfle manifestement sec ? »* Parce que le partenaire n'aurait pas tellement apprécié de faire cadeau de ce Roi s'il est second !

dames

N° 320

CIRCONSPECTION, POINT D'ORGUE

(Tournoi de Minsk, août 1986)

Blancs : SCHOLMA (Pays-Bas)
Noirs : KOSTIONOW (URSS)
Ouverture : Raphaël.
Réplique : Berteling.



1. 32-28	18-23	21. 33×24	20×29
2. 33-29 (a)	23-32	22. 27-22 (i)	18×27
3. 37×28 (b)	13-18	23. 31×22	15-20
4. 38-32	17-21	24. 39-33!! (j)	20-24
5. 39-33	21-26	25. 25-20!! (k)	14×25
6. 43-38	26×37	26. 32-27! (l)	23×21
7. 42×31	20-24 (c)	27. 42-37	17×39
8. 29×20	15-24	28. 43×14 (m)	9×20
9. 47-42 (d)	8-13	29. 26-30!	25×34
10. 41-37	10-15	30. 40-29! (n)	7-12
11. 49-43	18-23 (e)	31. 35-30 (o)	20-25
12. 31-27	12-18	32. 30-24	12-18
13. 46-41	7-12	33. 50-44	11-17
14. 36-31	11-17	34. 44-39	16-21
15. 41-36	6-11!	35. 39-33	1-7
16. 44-39	2-7! (f)	36. 38-32	3-8
17. 31-26	14-20	37. 33-28	8-12
18. 37-31	5-10 (g)	38. 45-40	18-22
19. 34-30	10-14	39. 40-34	22×33
20. 30-25	24-29!? (h)	40. 29×38 (p)	aband. (q)

NOTES

a) A ce tournoi de Minsk, le maître soviétique W. Swizinski, contre son compatriote *Korenewski, G.M.I.,* joua 2. 38-32, continuation immédiate classique. Cette partie évolua sur des sentiers peu connus et tourmentés ; 2. ... (12-18) ; 3. 31-26 *a1* (20-24) ; 4. 42-38 (7-12) ; 5. 36-31 (14-20) ; 6. 34-29 (23×34) ; 7. 40×29 (20-25) ; 8. 29×20 (25×14) ; 9. 45-40 (19-23) ; 10. 28×19 (14×23) ; 11. 32-28 (23×32) ; 12. 37×28 (10-14) ; 13. 41-37 (5-10) ; 14. 46-41 (1-7) ; 15. 40-34 (18-23) ; 16. 28×19 (13×24) ; 17. 44-40 (12-18) ; 18. 38-32 (7-12) ; 19. 48-42 (9-13), *etc., Korenewski, dans le respect de* la hiérarchie, l'emporta au cinquante-septième temps.

a1) Au tournoi d'Ituintaba, en octobre 1985, Leandro TB, contre José Maria da SF, retint, suivi par son adversaire, *la suite classique 3. 31-27 (7-12) ;* 4. 43-38 (20-24) ; 5. 37-31 (14-20) ; 6. 41-37 (10-14) ; 7. 49-43 (2-7) ; 8. 46-41 (5-10) ; 9. 34-29 (23×34) ; 10. 40×29 (17-21) ; 11. 31-26, etc.

b) Ne compromet pas l'aération du jeu après cet échange précieux qui, tout au contraire, facilite le développement de l'aile gauche.

c) Actuellement, l'école soviétique analyse cette variante de début, recherchée par certains de ses experts, tout comme aussi le G.M.I. Mitsjanski.

d) Au cours de ce tournoi de Minsk, un jeu d'attente fut pratiqué jusqu'au vingt et unième temps par Mitsjanski et Kostionow : *9. 49-43 (8-13) ; 10. 47-42* (10-15) ; 11. 41-37 (18-23) ; 12. 31-27 (12-18) ; *13. 46-41 (7-12) ; 14. 36-31* (11-17) ; 15. 41-36 (6-11) ; 16. 31-26 (5-10) ; 17. 44-39 (14-20) ; 18. 37-31 (10-14) ; 19. 42-37 (2-7) ; 20. 50-44 (4-10) ; 21. 48-42 (3-8), etc. Un début, apparemment d'un froid et d'un silence sibériens, qui, à tout instant cependant recèle des variantes volcaniques.

e) Jeu classique au centre, où chaque camp présente une petite *faiblesse* que l'on observe par symétrie : grande diagonale non développée du fait de la présence d'un pion à 5 et d'un pion à 46.

f) Le problème du développement de l'aile gauche des Blancs demeurant *entier (il y a surcharge d'une unité sur* cette aile), les Noirs temporisent en se fixant peut-être comme objectif l'accentuation du léger déséquilibre de la structure adresse.

g) Les Noirs en action pour le développement de leur aile gauche.

h) Le dernier acte de ce mouvement qui menace de (18-22). Il faut toutefois *demeurer circonspect sur cette initiative* des Noirs.

i) Le meilleur ; mais le renoncement à *toute simplification* dans une *telle* position suppose la conception de variantes de recours et donc une grande profondeur de vision. Ce peut être encore la préparation du point d'orgue.

j) Une variante d'élite à effeuiller très lentement pour en savourer toutes les facettes. La circonspection s'imposait bien au vingtième temps des Noirs !

k) Suprême raffinement sur lequel les Noirs sont contraints de prendre par 25. ... (14×25) puisque si 25. ... (24×15) ; 26. 33×24 (19×30) ; 27. 28×8 (17×37) ; 28. 8×61, etc., B+.

l) Le dispositif des Noirs s'effondre dès lors comme un château de cartes.

m) Les Blancs poursuivent leur travail *de destruction par un enchaînement* de deux vastes rafles.

n) Le G.M.I. néerlandais recueille les fruits de son idée exquise envisagée au vingt-deuxième temps : un précieux gain de pion. Cependant, la partie demeure encore jouable pour les Noirs.

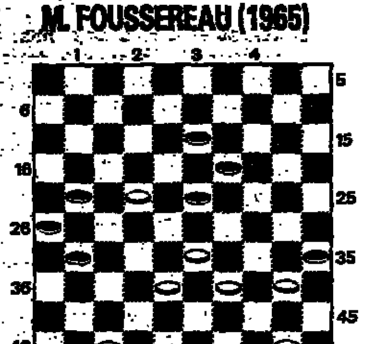
o) Tout peut paraître alors tranquille, de tout repos. Et pourtant tout est question de... haute technique pour parvenir au gain.

p) Dotée d'une défense solidement construite, les Blancs sont maintenant en mesure de s'offrir la victoire par extinction des forces ennemies à petit feu, pion par pion. L'avantage du +1 s'avère énorme dans cette fin de partie.

q) Inutile de souffrir plus longtemps.

PROBLÈME

M. FOUSSEREAU (1965)



Les Blancs jouent et gagnent.

● SOLUTION : 38-32! (35×44) 32-27 (21×32) 33-28! [la clé de ce mécanisme squelette mais assez subtil] (44×33) 28×37! [prise en arrière pour générer une rafle de quatre pions par un curieux phénomène de ricochet] (31×42) 47×9! (26-31) 9-4 (31-36) 4-10 (19-24) 10-15 (24-30) 15-10 (30-34) 50-44, +.

JEAN CHAZE.

★ Pour obtenir la liste actualisée des principaux traités et recueils en langue française, les lecteurs peuvent s'adresser directement à Jean Chaze, La Pastourelle, bâtiment D, boulevard de Paste, 07000 Privas.

Mots croisés

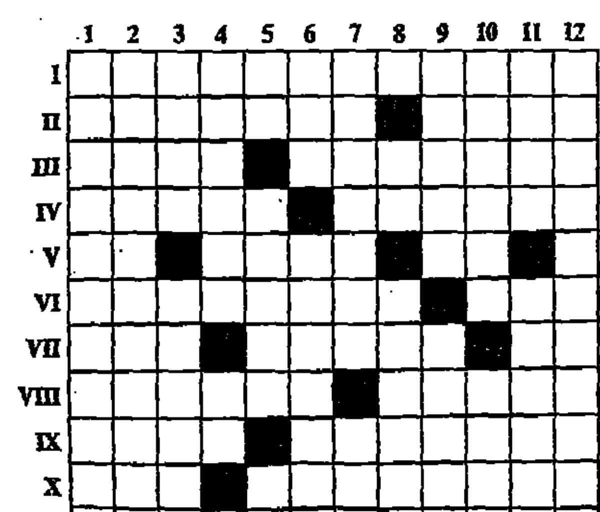
N° 493

Horizontalement

I. Font parler les poupées. – II. Mérite l'admiration. Fait tenir. – III. Se met en boule. Concerne tout ce qui est plume. – IV. Ce n'est pas encore la pleine clarté. Donner un peu de mouvement. – V. Préposition. Roumaine. Pronom. – VI. Des frères, ou presque. Un peu scolaire. – VII. Retient le navire. Dînas très mal. En Chine. – VIII. Fleurs de mer. Bien mis en valeur. – IX. Petit et isolé. Va avec le cubitus. – X. Paris intra et extra-muros. N'est mélancolique que pour Tchekhov. – XI. Précèdent l'usure.

Verticalement

1. Il a trop de volontés. – 2. Mettre en appétit. – 3. Ça en fait, de la glace ! Apporte une douce chaleur. – 4. Il va tout soulever. Note. – 5. Participe. *Désargenté. Pour une banque.* – 6. Fut ainsi. Ne boude pas son plaisir. – 7. Pour le pain. En toute clarté, comme on peut voir. – 8. Soldat en un sens. Peut se faire apprécier dans le bon sens seulement. – 9. Tout au bord, à l'endroit prévu. Bien tondu. – 10. On peut les compter avant de les réunir. Pas bien haut en un sens. – 11. On n'y trouvera pas la paix. Donne son cœur. – 12. Maintenant, elles ne risquent plus d'être nocives.



SOLUTION DU N° 492

Horizontalement

I. Progressiste. – II. Renaît. Aveux. – III. Occident. Cep. – IV. Vil. Ebauchée. – V. Odeur. Gréé. – VI. Ci. Nogent. Gt. – VII. Avoine. Cri. – VIII. Tir. Tigelles. – IX. Esse. Géniale. – X. Utérin. Néron. – XI. Récupérèrent.

Verticalement

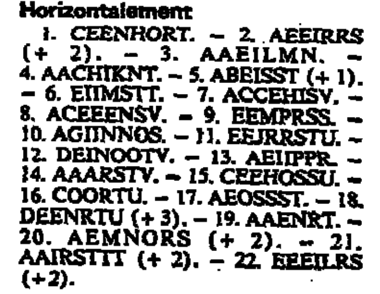
1. Provocateur. – 2. Récidiviste. – 3. Oncle. Orsec. – 4. Gai. Uni. Eru. – 5. Rideront. Ip. – 6. Eteb. Geigne. – 7. Nage. Gc. – 8. Saturnienne. – 9. Iv. Cet. Lier. – 10. Séché. Clare. – 11. Tuée. Grelon. – 12. Expertisent.

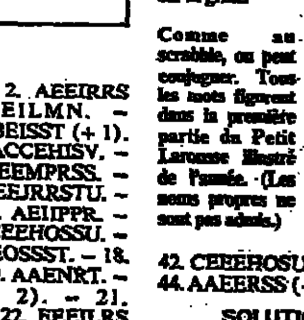
FRANÇOIS DORLET.



anacroisés ®

N° 494





Horizontalement

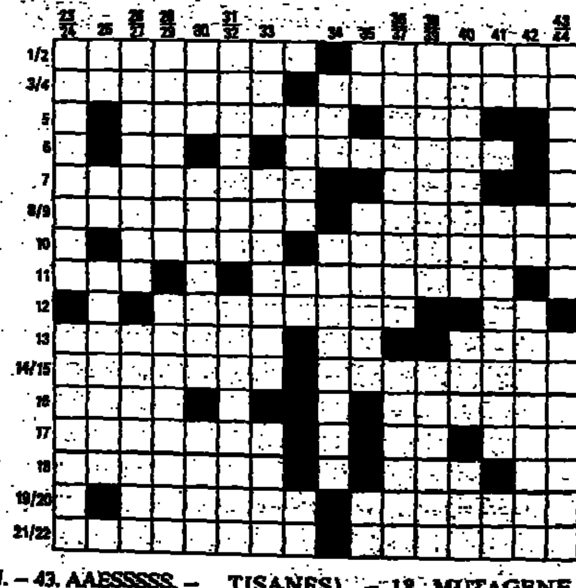
1. CEENHORT. – 2. AEEIRRS (+ 2). – 3. AAEILMN. – 4. AACHIKNT. – 5. ABEISST (+ 1). – 6. EIIMSTT. – 7. ACCEHISV. – 8. ACEEENSV. – 9. EEMPRSS. – 10. AGIINNOS. – 11. EEJRRSTU. – 12. DEINOOTV. – 13. AEIIPPR. – 14. AAARSTV. – 15. CEEHOSSU. – 16. COORTU. – 17. AEOSSST. – 18. DEENRTU (+ 3). – 19. AAENRT. – 20. AEMNORS (+ 2). – 21. AAIRSTTT (+ 2). – 22. EEEILRS (+2).

Verticalement

23. AACEINUV. – 24. AADIOPR. – 25. AEEINTV (+ 1). – 26. BCHIISSU. – 27. AAANPTV. – 28. ACEIMNS (+ 2). – 29. DEEERSTT. – 30. AAEERRV. – 31. ACEEELN (+ 1). – 32. AAEIRRSV (+ 1). – 33. EHIOSSS. – 34. EGINORTV. – 35. AJOSSU. – 36. EEHIINOPT. – 37. – EFORSU (+ 1). – 38. – CEENOSST. – 39. ACENOT (+ 1). – 40. EEHIMRRU. – 41. CDIMORSU. – 42. CEEEHOSU. – 43. AAESSSSS. – 44. AAEERSS (+ 1).

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver. Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille.

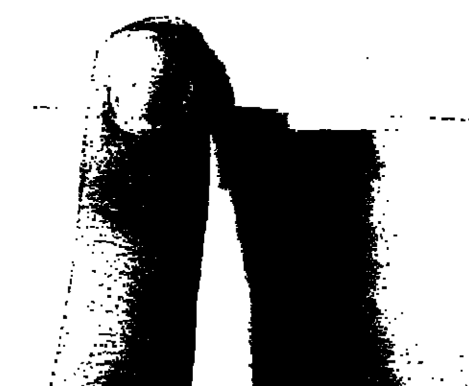
Comme au scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans la première partie du Petit Larousse illustré de l'année. (Les noms propres ne sont pas admis.)



SOLUTION DU N° 493

1. MAUSSADE. – 2. DORLOTTE. – 3. CIRRHOSE (ROCHIERS). – 4. TRIFOLIE. – 5. LEGUMES (MEUGLES). – 6. GRECISA (CIGARES GERCAIS GRACIES). – 7. AMIMIQUE, atteint d'amimie. – 8. IMMATURE (EMMURAIT). – 9. CAUTERES (RUTACEES SECATEUR TRACEUSE). – 10. GODERENT (DEROGENT). – 11. TENUITE. – 12. ENSEVELI (NIVELEES). – 13. MIOCENE. – 14. BONDITES. – 15. USAIENT (SUAIENT UNIATES). – DYNASTE. – 17. SAINTES (NASTIES SATINES TANISES SENTAIS TISANES). – 18. MUTAGENE (AUGMENTE). – 19. GNETUMS. – 20. TROENES (OSERENT ENTORSE). – 21. URICEMIE. – 22. ETESIEN. – 23. SCOTISME, philosophie de Scot. – 24. REVIENT (NEVRITE). – 25. SEANCE. – 26. DRIVANT. – 27. ANALITES, stade infantile (AILANTES LAINATES NASALITE SALAIENT). – 28. NACRAT (CRANAT CRANTA ANCART). – 29. SOLOMIE. – 30. ETHMOIDE, os du nez « en forme de crible ». – 31. REGIMBA. – 32. ENCODONS. – 33. SUICIDAL. – 34. OSMIQUE. – 35. EUSSENT. – 36. CELESTES (SELECTES).

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.



ARTS

EXPOSITIONS

« Les Demoiselles d'Avignon » au Musée Picasso

La genèse d'un tableau

Une exposition exceptionnelle pour des demoiselles d'exception qui à l'hôtel Salé sont comme chez elles bien entourées et nanties d'un formidable bagage : leur histoire.

Les Demoiselles d'Avignon ont quitté leur maison de New-York, le MOMA, où elles résident depuis l'ouverture du musée en 1939, pour une villégiature au Musée Picasso, après quoi elles iront à Barcelone.

En soi, c'est un événement, puisque ce voyage, *les Demoiselles* ne l'avaient pas fait depuis la grande rétrospective de 1966 au Grand Palais, et qu'elles ne le referont par *la suite plus jamais*. C'est en tout cas ce que dit William Rubin, le conservateur en chef du département des peintures du MOMA, où l'on a bien voulu consentir au prêt du tableau, parce que *le projet parisien* – une idée de Dominique Bozo – de présenter la somme connue des dessins, esquisses et peintures qui se rapportent au tableau paraissait fort intéressant.

Il l'est. Au plus haut niveau. L'exposition des *Demoiselles* à Paris *est aussi l'enquête*, l'approche la plus serrée, la plus complète, la plus minutieuse – jusqu'à la maniaquerie jamais tentée de la genèse d'un tableau. Cela à travers deux gros *catalogues, de quatre cents pages* chacun.

Le premier est sorti : c'est la trace exacte de l'exposition et plus, puisqu'il dévoile le contenu de quinze carnets, cahiers d'écolier, petits carnets recouverts de papier fleuri, carnets classiques de croquis, où l'on voit les mille et une recherches d'où sont sorties *les Demoiselles*, au fil de six longs mois pendant lesquels Picasso a travaillé, jusqu'à l'été 1907, date admise sans certitude absolue de son « achèvement ».

Bien sûr, on attend le second de ces volumes, dans lequel Pierre Daix explicite son classement des carnets, ces précieux documents de travail, que Picasso *garda toute sa vie* avec lui, et que Zervos, l'auteur du catalogue de l'œuvre, a partiellement publiés dans un désordre tributaire de celui des « livraisons » du peintre. Celui-ci n'a jamais *tellement* aimé parler de son bordel d'Avignon – sujet tabou ? Œuvre taboue ? – voire s'est amusé, *avec perversité*, vous dira Leo Steinberg, un des lecteurs américains de l'œuvre, à faire de la rétention d'informations, à brouiller les pistes qui ont mené à ce grand œuvre considéré – c'est une *tarte à la crème* – comme le premier tableau cubiste, et par là même, le premier tableau de la peinture moderne. Ce dont on pourrait discuter sans doute encore à l'infini.

Mais le propos n'est pas là, puisque l'exposition ne traite, ne retient que l'amont, susceptible de satisfaire au désir de « connaître les origines, les prémices et le berceau *d'une de ces créatures de l'art* » que nous chérissons, comme l'expliquait Paul Valéry à Jacques Doucet, l'acheteur des *Demoiselles* en 1924. D'où il ressort – c'est formidable – que cet apport, cette masse documentaire considérable rassemblée ne *fait* que confirmer une chose : la grandeur du tableau, qui échappe à l'ensemble de ses dépistages, se dérobe et garde à peu près tout son secret.

Il est là, rose et bleu, plus tendre qu'on ne l'a dit, tout aussi violent pourtant. La percée du mur façon Simounet, l'architecte aménageur de l'hôtel Salé, vous le fait découvrir d'emblée du dehors, fait de vous un voyeur émerveillé et déçu de tant de grandeur et de distance pour une *œuvre que l'on croit si bien connaître*. Une œuvre qui vous met à la porte du bordel, vous écarte de l'anecdote initiale et vous ramène au plus fort d'un bordel plastique, qui *en son temps d'épanouissement*, dans la douleur, et moyennant des centaines de dessins et feuilles préparatoires, ne fut évidemment pas comprise.



CLICHÉS DES MUSÉES NATIONAUX

« Les Demoiselles d'Avignon » (1907)

Matisse furieux

Dans son minable atelier du Bateau-Lavoir, Picasso cassait tout : lui-même, les autres, les habitudes de voir. Pour Braque, ce tableau, c'était comme boire du pétrole et manger de l'étoupe. Pour Derain, c'était sûr, Picasso allait se pendre derrière, tant l'entreprise *était* désespérée. Quant à Matisse, furieux, il rigolait jaune. Voilà pour les amis artistes.

Du côté des autres amis, poètes, critiques et marchands, la réception de *l'œuvre ne fut guère plus brillante*. Gertrude Stein n'y vit qu'une énorme chose ; Apollinaire n'en parla pas ; Salmon était fort intrigué, et Kahnweiler, l'infaillible, s'il se rattrappa plus tard en réglementant pour un bout de temps la lecture formaliste du tableau, il ne l'acheta pas ; le trouva « *inachevé* », puis déclara que c'était Picasso qui le lui avait dit, justifiant ainsi qu'il ne pouvait pas l'acquérir, et oublia que Doucet, lui, l'acheta apparemment dans cet état de prétendu inachèvement... Comme quoi on ne peut toujours se fier aux témoins les *plus dignes de foi*.



Buste de femme nue

Une remarque qui accompagne d'un bout à l'autre le travail du *commissaire principal de l'exposition* : Hélène Seckel, qui n'est pas chercheur à céder volontiers au plaisir des interprétations et des surinterprétations auxquelles les commentateurs *et exégètes de* Picasso, pour les raisons invoquées plus haut par Valéry, se sont livrés. Après Kahnweiler, après Alfred Barr, qui fit entrer *les Demoiselles* au MOMA, *et bien d'autres, jusqu'à Leo* Steinberg, lequel, en 1972, relança les débats sur l'idée du bordel initial – bien vrai – de Barcelone, quelque peu oubliée dans les analyses du processus *sans précédent de déconstruction* des figures.

Faut-il le redire, les Demoiselles *d'Avignon sont des putains, ce qui* ne se voit guère aujourd'hui, malgré ces stries bizarres sur les joues des dames de droite et cette coloration un rien verdâtre de celle de gauche *qui tient le rideau et qui pourraient* bien, n'est-ce pas, conjuguer l'apport de l'art nègre et de la petite vérole, deux pôles d'intérêt de Picasso, victime de sa sexualité... et maître, qui là *exorciserait sa grande peur des* femmes, de l'amour, de la mort.

Splendides brouillons

Les Demoiselles entre Eros et Thanatos, ces derniers temps, ont de beaucoup supplanté les Demoiselles entre Espagne et Afrique ; entre passé et futur, le passé étant ces deux nus aux bras levés encore « corrects » et tributaires des époques bleue et rose, *l'avenir étant* dans les visages durs inspirés par la découverte de l'art nègre, après la visite du peintre au Musée d'ethnographie du Trocadéro, dont on ne *sait toujours pas, au juste*, quand elle eut lieu.

Question sans doute dépassée si *l'on admet que* l'important, dans cette affaire, est le « primitivisme » *en général*, qu'il vienne des sculptures d'Osuna ou des masques que les amis peintres collectionnaient. Il n'empêche qu'on aimerait des dates sûres. Ne serait-ce que pour vérifier la *teneur du propos de Picasso* : « *L'art nègre, connais pas !* »

Qui croire, que croire ? C'est bien la question – *douloureusement* sans réponse pour les historiens de l'art *voulant leur science exacte* – que l'on se pose en se promenant de l'exposition à ses « autours », tout en se disant qu'après tout toutes les lectures sont vraies, et que tout le *monde a raison, ou presque. Comme* en témoignent telle ébauche, telle étude, telle peinture associée au grand tableau.

Ici c'est une oreille qui plaide pour le versant ibérique des Demoiselles, là un profil de jeune homme, celui de l'étudiant, qui ressemble comme un frère à un autoportrait et à *la tête en calcaire de Cerro-de-los* Santos (cinquième, troisième siècle avant Jésus-Christ) exposée, avec prudence, parmi les « *choses vues* » avant ou pendant que Picasso travaillait aux *Demoiselles : du Bain turc*, d'Ingres, aux *Baigneuses*, de Cézanne (plus convaincantes de *connivence*), *en passant par la Vision de saint Jean*, du Gréco (peut-être encore également plus convaincant), une céramique de Gauguin (soit!) et, bien sûr, quelques masques africains, et *le Nu bleu*, de Matisse, et les *Baigneuses*, de Derain : deux tableaux de 1907. *Toutes œuvres qui ont été souvent* rapprochées des *Demoiselles*, parmi d'autres.

L'étudiant en question (en médecine, comme a fini par le dire Picasso) et le marin, dont le visage a évolué au point qu'on ne sache plus trop parfois s'il ne s'agit pas d'une femme au chignon ou de Max *Jacob!* a disparu *en cours de route* et n'apparaît pas dans le travail final, où la scène est réduite à cinq *femmes*. Celle de gauche, qui tient le rideau, a remplacé l'étudiant; celle qui était assise a absorbé une autre femme dans son relèvement ou son allongement sur un lit, vu en *plan rabattu, etc.*

Pouvoir suivre les transformations des protagonistes de la scène jusqu'à l'exécution du tableau est évidemment passionnant, et fournit l'occasion d'approcher au plus près de l'acte créateur, de constater encore une fois l'extraordinaire mobilité de la pensée à l'œuvre, de se tenir au *bord de l'irréductible zone d'ombre* où se passe la chose qui fait qu'en définitive le tableau jamais ne pourra se réduire à la somme de ses brouillons.

Des brouillons splendides d'ailleurs, *dont beaucoup peuvent être* vus comme des morceaux autonomes. Ou comme les prémices d'autres tableaux réalisés à partir du même grain. Ce qui évidemment *complique* encore les choses pour les amateurs de cette « Trivial Poursuit » des Demoiselles toutes voiles *dehors, où il ne manque, pour que* l'inventaire des pistes soit complet, que le passage aux rayons X. Et probablement quantité de documents encore inédits, qui, après ce travail *exemplaire en matière de lecture* génétique, surgiront à leur tour, et viendront battre en brèche les approches d'aujourd'hui. Picasso, c'est sans fin.

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ *Musée Picasso. Jusqu'au 18 avril.* L'exposition a bénéficié du soutien *d'IBM.*

Martin Disler et Penck à Paris

Ex-expressionnistes

L'un peint, l'autre sculpte. Tous deux cherchent à évoluer à partir d'un fonds commun : l'expressionnisme allemand.

L'expressionnisme est-il voué par définition à ne durer que le temps de son apparition, puis à disparaître ? *Si l'on en juge par l'exemple des* néo-expressionnismes allemands, si fortement à la mode au début des années 80, il semblerait que cette esthétique de la fureur permanente soit *condamnée* soit à se répéter jusqu'au stéréotype, soit à renoncer au purement pulsionnel, qui ne suffit pas à nourrir l'œuvre d'une vie entière.

Martin Disler (1) avait conquis la notoriété par la violence de ses figures rudimentaires. Reprenant, *en les simplifiant encore*, le schématisme et la crudité des premiers expressionnistes allemands, ceux d'avant 1914, Disler imposait avec assez d'efficacité ses propres tourments et son inspiration passablement morbide.

Depuis, il s'est convaincu qu'il fallait œuvrer avec plus de science et compliquer formes et gestes. Cette *ambition est légitime*, mais elle conduit le peintre à des travaux qui manquent de la vigueur *d'autrefois*. Sans doute manie-t-il habilement les couleurs et tisse-t-il des entrecroisements chromatiques adroits. Pour quel bénéfice ? Le dessin se perd ou s'englue dans l'abondance de la matière picturale. Il naît une sorte de « nuagisme » nouveau, *flottant* et flou sur de vastes toiles dominées par les blancs et les gris, style non dénué d'élégance, mais, somme toute, plus proche de Carrière que de Schmidt-Rottluff.

Penck (2), dont on connaissait les toiles absolument remplies de pictogrammes et de signes néo-primitifs, entre graffiti et art rupestre façon Tassili, a, lui, changé de discipline. Il s'est fait sculpteur et, allant jusqu'au bout de son évolution, n'utilise ni la pierre ni le bois chers aux « vrais » expressionnistes mais le bronze, matériau luxueux et difficile.

La conversion est réussie. Penck peintre dédaignait le plus souvent la couleur, il traçait des formes sans les colorer. Penck sculpteur trace dans l'air des architectures anthropomorphes et leur donne densité et volume avec une étonnante habileté. Il serait facile de lui reprocher d'avoir la mémoire trop longue et de récapituler toute *l'histoire de la sculpture* moderne, des « sauvages » – encore – jusqu'à Picasso – toujours.

Faux procès : Penck *emploie* ces références avec intelligence et impose sa propre conception de l'assemblage unifié par la fonte en bronze. L'expressionniste ne l'est *plus guère*. Il a trouvé mieux à faire.

PHILIPPE DAGEN.

(1) Galerie Crousel-Robelin, 40, rue *Quincampoix, jusqu'au 16 février.*

(2) Galerie Lelong, 13, rue de Téhéran, jusqu'au 20 février.

COULISSES

Villa Médicis

Jean-Marie Drot, actuel directeur de l'Académie de France à Rome, ne serait pas reconduit dans ses fonctions. Il serait remplacé par le peintre François Rouan, lui-même ancien pensionnaire de la Villa Médicis à l'époque où Balthus en *était* le responsable. Si cette nomination se confirmait, ce serait renouer *avec la tradition qui veut qu'un* artiste soit nommé à la tête de cette *institution*.

Centre Pompidou

Les deux grandes rétrospectives consacrées à Jean Fautrier et à Bram Van Velde qui devait avoir lieu, l'an prochain, au Centre Pompidou, dans la série des « classiques du vingtième siècle », n'auront sans doute pas lieu. A la place de ces deux hommages justifiés, on annonce une exposition Tinguely, celle – à peu de choses près – que Pontus Hulten, actuel responsable *des expositions du Musée national* d'art moderne avait réalisé en 1987 au Palazzo Grassi, de Venise.

La bibliothèque d'Alfred Sauvy

L'encadré *publié* dans ces colonnes (*le Monde* du 29 décembre 1987) annonçant qu'Alfred Sauvy ne savait à qui léguer sa collection d'ouvrages économiques et démographiques a provoqué une avalanche de propositions. Le ministère des Finances a *fait* savoir qu'il était prêt à lui réserver une place de choix *dans ses nouveaux locaux* de Bercy.

La bibliothèque universitaire de Haute-Alsace insistait pour récupérer le précieux dépôt. L'Ecole polytechnique – dont Alfred Sauvy est *issu – lui ouvrait ses rayons*. C'est finalement l'Institut national d'étude démographique qui accueillera cet ensemble de 1 200 volumes qui couvre plus de trois cents ans de réflexion sur l'économie, le travail, la santé et la population, de la fin du *quinzième* siècle à la veille de la Révolution.

Architecture : les aléas de la cohérence

Pierre Méhaignerie, ministre de l'équipement, a demandé à trois personnalités de poursuivre la réflexion engagée par MM. Joseph Belmont et Christian Pattyn sur une future fondation européenne pour la ville et l'architecture. *Il s'agit de François* Barré, président de la Grande Halle de *La* Villette, Pierre Richard, directeur-adjoint de la Caisse des dépôts et consignations, et Marc-Noël Vigier, président des publications du Moniteur.

Ils auront notamment à rechercher une « *cohérence d'action* » entre la fondation et l'actuel Institut français d'architecture (IFA), dont le sort est donc une fois de plus reporté aux calendes grecques. En attendant les conclusions du nouveau groupe d'experts, M. Claude Robert, directeur de l'architecture au ministère de l'équipement, a été nommé président de l'IFA, en remplacement de M. Max Querrien, dont le mandat était arrivé à expiration. La direction de l'Institut reste, *en revanche, entre les mains de* Florence Contenay pendant cette période transitoire.

Sotheby's Paris : horizon 92

M. Julian Barran, de nationalité anglaise, a succédé à M. Marc Blondeau *comme directeur de* Sotheby's Paris. La firme devrait agrandir ses locaux dans la capitale afin de mieux accueillir sa clientèle et de préparer l'échéance de 1992. Le marché unique européen doit en effet permettre à la société de vendre directement à Paris.

Objets d'art : le trafic récompensé

L'Etat français, qui réclamait la restitution de deux tapisseries volées en 1975 au palais de justice de Riom (Puy-de-Dôme), et retrouvées chez *un antiquaire en Italie*, a été débouté de sa demande par un tribunal de Rome.

L'Etat français s'appuyait sur sa législation, qui interdit la commercialisation de biens classés tant en France qu'à l'étranger. Le tribuanl *lui a opposé la loi italienne, qui stipule que « la possession, la propriété et les autres droits sur les objets mobiliers et immobiliers sont réglementés par la loi du lieu dans lequel ils se trouvent »*. En outre, il a noté que la convention de l'UNESCO sur le trafic d'œuvres d'art, à laquelle l'Italie a adhéré, ne prévoit pas que l'acquéreur de bonne foi d'un bien dérobé provenant de l'étranger soit tenu de le restituer.

La décision du tribunal *romain* est à rapprocher de la restitution des toiles de Corot volées en France et retrouvées chez des marchands japonais.

Mécénat : « The Times » is money

Le quotidien anglais *The Times* a décidé de parrainer l'exposition de printemps de la Royal Academy, un ensemble de cinquante œuvres de la collection du baron Tyssen-Bornemisza. Parmi celles-ci, le royal portrait de Sa Majesté Henri VIII par Hans Holbein le Jeune et des œuvres maîtresses de Dürer, Memling, Van der Weyden, Rubens, le Caravage, Boucher, Watteau. L'exposition durera du 18 mars au 12 juin.

VENTES

A Drouot

La nostalgie des années 50

Les années 50, c'est d'abord la crise du logement. Les jeunes mariés logent à l'hôtel, en meublé ou chez leurs parents. C'est également l'explosion des arts ménagers, admirables mais hors de prix, selon la presse de l'époque. N'y lisait-on pas que ces machines, ces fées mécaniques de 50 000 F ou 80 000 F, étaient créées pour les heureuses de ce monde ? Les autres n'en avaient pas besoin.

Une centaine de ces objets seront dispersés à Drouot. Vente amusante, dont l'intérêt réside plus dans sa valeur documentaire et sa force d'évocation que dans sa valeur esthétique ou commerciale.

Pour quelques centaines de francs, les débuts de la *société* de consommation et l'ère des matières plastiques seront à l'honneur : appareils électroménagers ; pichets publicitaires, chaises et tables en plastique aux couleurs criardes. La musique ne sera pas absente de cette vente avec les dernières radios à lampes et les premiers « transistors » – *estimés à 300 F l'unité*. Un investissement modeste en définitive pour une acquisition qui pourrait se révéler être un bon placement ; la plupart de ces « postes » sont en voie de disparition. D'ailleurs, au cours d'une vente récente, quelque soixante-dix radios des années 50 se sont arrachées entre 180 F et 3 050 F. Un juke-box anglais en bois, orné de chromes et plexiglas, a été adjugé pour 20 000 F.

Peut-on parler ici d'art ? A de rares exceptions près (les œuvres du sculpteur sur bois Alexandre Noll ou de l'architecte-décorateur Jean Prouvé, spécialiste du mobilier en métal), la production courante des années 50 a été marquée par des productions de séries où l'esprit créatif est rarement présent, et les matériaux utilisés de médiocre qualité. Mais le label « Art 1950 » est sans doute une trouvaille ingénieuse pour attiser la curiosité des personnes nostalgiques de leur jeunesse *envolée ou de cette génération qui* n'a connu le « temps du plastique » que par ouï-dire.

Ces objets qui émergent à peine de l'anonymat des brocantes vont peut-être devenir rentables pour les commissaires priseurs. Pour l'instant, *ce genre de vente est encore* marginal. Même si le mythe des années 50 commence à faire des ravages « l'art des années 50 » est encore accessible aux amateurs du genre.

ALICE SEDAR.

★ Le 1er février à Drouot.

● **RECTIFICATIF.** – Dans l'entretien sur l'année de la danse avec Brigitte Lefèvre, déléguée à la danse au ministère de la culture et de la communication (*le Monde* du 28 janvier) une erreur d'interprétation a fait traduire les trois lettres IMF par : *« l'Institut musical de France »*, il s'agissait en fait de : *« 1 million de francs consacré à doter les conservatoires »*.

هكذا من الاصل

Culture

CINÉMA

« Saxo », d'Ariel Zeitoun

La musique du destin

En dépit de quelques maladresses, le second film d'Ariel Zeitoun pulvérise les conventions du « polar » à la française.

Au pied d'un immense juke-box, dans une sorte de rêve, un adolescent confie à une fille qu'il veut être « music producer » ou rien.

C'est un rêve en effet, en images noir et blanc d'un autre monde. Puis l'adolescent Sam Friedman devenu adulte, incarné par Gérard Lanvin, apparaît dans le monde réel en couleurs et poursuit son rêve. Il est bien organisateur de concerts, mais cela ne marche pas. Il doit beaucoup d'argent à un certain Rosen, qui lui fait de sales coups en guise d'avertissement. Sam est prêt à tout pour s'en sortir.

Et une nuit, à la suite d'une panne de voiture quelque part en banlieue, il découvre dans un cabaret souterrain un saxophoniste noir, Joe (Richard Brooks), et sa sœur chanteuse, Puppet (Akuosa Busia), dont l'étrange génie le foudroie. Il veut les prendre sous contrat, préparer un enregistrement avec eux. C'est sa chance, autant, plus que la leur. Et il ne voit pas les signes du mystère, du danger.

Avec son premier film, *Souvenirs, souvenirs*, Ariel Zeitoun nous avait promenés de façon pittoresque dans l'univers du show-biz à la française et le rétro années 60. Ici, nous sommes entre le jour et la nuit, l'ombre et la lumière, dans une zone intermédiaire.

Le scénario tiré par Jacques Audiard, Ariel Zeitoun et l'auteur lui-même d'un roman de Gilbert Tanugi tient du suspense psychologique angoissant à la William Irish, avec, en plus, une particularité importante déterminante : la confrontation d'un juif au tempérament d'aventurier et de son milieu plus prosaïque avec deux Noirs possédés par la musique, le malheur, la passion, surgis comme des sorciers dans un Paris soudain glauque, où ils apportent le réalisme poétique de la fatalité. La découverte du secret de Joe, si bien dissimulé, n'arrêtera pas Sam. Il est prêt à tout sacrifier, à aller jusqu'au bout. Il ira, et pas seulement par intérêt comme le croient ceux qui le regardent agir : par folie de l'amitié, fascination de la fidélité liant la sœur et le frère dans leur propre destin.

On pardonnera quelques invraisemblances, quelques ellipses donnant l'impression de scènes coupées au montage, quelques maladresses de la mise en scène pour un climat extrêmement prenant de tendresse et de violence et l'irruption de l'irrationnel pulvérisant les conventions du film policier français. Pour aussi l'interprétation « hantée » de Gérard Lanvin, Akuosa Busia (qu'on avait vue dans *la Couleur pourpre*, de Spielberg) et Richard Brooks, et les figures singulières de Laure Killing et Clément Harari.

JACQUES SICLIER.

MUSIQUES

Michel Dalberto au Théâtre des Champs-Elysées

Transparence

Pour son premier grand récital parisien, Michel Dalberto fait le grand saut.

Michel Dalberto a fait jusqu'ici la carrière la plus discrète, la plus prudente, remportant, certes, les concours de Leeds et Clara Haskin, mais sans exploiter ses succès par des tournées épuisantes. Le temps de mûrir. Il a relativement peu enregistré, peu joué, mais chacune de ses apparitions a été remarquée. Depuis deux ans, il s'est décidé à jouer davantage, inscrivant à ses concerts, après Schubert et Schumann, l'intégrale des *Etudes d'exécution transcendante*, de Liszt.

Ce soir, c'est le grand saut. Les meilleurs auditeurs de Paris se réunissent aux Champs-Elysées pour entendre Michel Dalberto. De ce récital dépend son public pour les dix prochaines années. Sans doute le sait-il.

Alors il entre, très simplement : un brave petit jeune homme, qui paraît à peine ses trente-deux ans. Il a choisi un début de rêve, avec les *Intermezzi* opus 117 de Brahms : le premier retranché dans sa mélancolie, le second comme une source qui coule sans bruit, le troisième qui remâche une sorte de grommellement. Le toucher est profond, lourd, comme lesté par une pierre, un accablement intérieur.

Alors vient la *Fantaisie* de Schumann, rude épreuve dans un concert avec ses flambées de passion, d'émotion, de tendresse, que séparent des moments désertiques où l'inspiration rame comme épuisée avant de rejaillir en feux magnifiques. Et Dalberto prend les auditeurs à contrepied : peut-être un peu crispé par le trac, il refuse de se livrer aux excès d'un romantisme déchaîné qui n'est d'ailleurs pas dans sa nature. Son jeu a de l'éclat, mais reste sobre, très maîtrisé, d'une ligne superbe, et cette diction personnelle, qui lit en profondeur au lieu de déclamer, atteint une grande force et ouvre d'autres portes sur le lyrisme schumannien.

Le public est touché, la partie à peu près gagnée quand commence la *Sonate en la mineur* D. 845 de Schubert. Tragique, rigoureuse, répétitive, elle est difficile à imposer. Mais le style de Dalberto est si beau, les phrasés acérés ou d'un divin abandon, le toucher de pierre, de plomb ou de velours, l'expression abrupte, tendre, visionnaire, parfois hagarde et proche de la folie, que l'on ressent une transparence absolue au génie même de Schubert.

Avec quelque coquetterie (ou un dernier reste de prudence), il a gardé pour la fin deux études de Liszt, *Harmonie du soir* et *Appassionata*, où la virtuosité le plus lumineuse est elle-même submergée par la splendeur du paysage sonore. Chez Michel Dalberto, tout est devenu musique.

JACQUES LONCHAMPT.

JOURNAL D'UN AMATEUR *par Philippe Boucher*

C'EST un délice de voyage que de ne pas l'interrompre, de le faire rebondir selon des directions contraires, de passer du plus chaud au plus froid, de la banlieue des antipodes à un cousin d'Europe, de ne regarder son chez soi que comme le point de passage obligé pour marquer qu'on s'éloigne, ou plutôt qu'il n'est pas encore temps de revenir.

Et cela jusqu'à l'étourdissement, jusqu'à oublier l'heure qu'il peut être, puisque celle d'hier n'était pas celle d'aujourd'hui et que demain en affichera une autre ; jusqu'à perdre le nord et ses compères cardinaux, à la manière de celui-qui-s'y-colle à Colin-Maillard.

Tourner, tourner encore, retenant des bribes de paysage et des morceaux de langage, confondant les écritures, mêlant les accents, disant bonjour et merci dans une langue qui n'a plus cours, parce qu'un trajet en a déjà périmé l'usage, mais point encore effacé le souvenir.

D'une nuit de départ, là-bas, à une nuit d'arrivée, ici, le temps et l'espace ont passé comme un tunnel, comme une salle de théâtre où l'obscurité tombe pour que change le décor, que l'ancien, soit démonté et le nouveau planté ; pour que, d'un coup, tout soit différent : le décor et celui qui le regarde.

∴

A Zagreb, cet après-midi-là, il faisait nuit en plein jour. Aussi rebattu qu'il soit, nul autre adjectif que blafarde ne pouvait convenir pour qualifier la lumière dispensée par l'éclairage public. L'aérodrome en paraissait endormi, sa police assoupie et la route conduisant à la ville, désertée.

Mais sur place, tout changeait. Des tramways bondés sillonnaient les avenues où, à chaque station, des dizaines et des dizaines de Zagrébois attendaient leur passage. La vaste Place de la République était envahie de promeneurs et l'impression première, fausse, contrairement à l'adage, démentie.

La capitale de la Croatie offrait l'animation d'une capitale. S'il était plus sombre, l'hiver n'était pas moins doux que plus à l'ouest. Ainsi les hommes n'étaient-ils pour la plupart vêtus que de blousons, alors que les femmes, souvent chapeautées de « bibis » sans grâce, étaient en revanche engoncées dans des manteaux qui ne cachaient pas les plus laides et abîmaient les plus jolies.

Zagreb, c'était d'abord un hasard de voyage, accepté au nom de la légende, de l'Histoire ramenant en bouffées l'épopée des Empires centraux (Zagreb fut avant tout « hongroise », et fugacement française de 1809 à 1814), de l'éclat intact de l'Orient-express, du temps qu'il était encore davantage qu'un chemin de fer, traînée de feu pourfendant l'obscurité ; accepté au nom de la sonorité de Zagreb, ville plus consonne que voyelle. (Tout comme Washington a une sonorité de purée trop chaude.)

L'amitié avait organisé ce hasard. Mais comme même le hasard est nourri de causes, la cause, cette fois-là, en était une gigantesque rétrospective du peintre Léon Gischia, écho approndi de l'exposition que, déjà, déjà lui, Ante Glibota avait montée à Paris, en 1985, dans son *Paris Art Center* du 36, rue Falguière. Echo approfondi, mais point assez sans doute pour que le directeur de l'Institut français de Zagreb honore de sa présence une inauguration où les foules se pressaient pourtant, et au premier rang le ministre croate de la culture et le consul général de France.

Au milieu de cet immense résumé d'une vie commencée à Dax et longue déjà de quatre-vingt-cinq années, Léon Gischia se promenait et racontait. Les vingt-cinq ans de collaboration avec le TNP, dont il fut le décorateur pour nombre de pièces que monta Jean Vilar, un homme dont il déplore qu'on en ait « fait une image rigide » ; son amitié avec tout ce qui compta en peinture depuis le début du siècle ; les femmes, qu'il conquit autant que la couleur et les formes.

Toujours vif, joyeux, méchant, il était un conteur inlassable. Mauriac ne sortait pas indemne des anecdotes qu'il relatait. Il rapportait, avec délectation et en pouffant, le surnom que Léon Daudet, qui savait bien des choses, avait accolé au ministre-académicien Louis Barthou : « Louis Bartoutou, l'académichien ».

Curieux que d'entendre évoquer à Zagreb, et sans que la ville y soit pour grand-chose, cet homme politique français assassiné par des Croates avec le roi Alexandre 1er de Yougoslavie en 1934, alors qu'il l'accompagnait en visite officielle à Marseille.

Zagreb

PUIS Léon Gischia parle de son métier, pour dire que ce n'en est pas un, que « personne ne nous demande de peindre » ; ajoutant « cela m'est égal, je vais mourir bientôt », non sans une mimique démontrant qu'il ne souhaite ni n'accepte que ce soit demain. « Pour certaines périodes (de mes toiles), explique-t-il, j'ai vraiment la sensation que c'est quelqu'un d'autre, parce que celui qui les a faites n'existe plus. » Il souligne : « Je n'ai pas pu restaurer certaines de mes toiles anciennes. Il a fallu le demander à d'autres. »

Proche et ami de tous les grands de son temps depuis soixante-dix ans (la plus ancienne toile exposée remonte à 1917), son œuvre en porte la trace. Ses tableaux parfois sont des confessions d'amitié et sa vie pourrait être la fusion de toutes les autres. Mais qui se confesse ? Léon Gischia ou le pair plus fameux ? Qui a éclairé tous les autres ? Est-il reflet ou phare ?

Léon Gischia insiste : « Au moment du cubisme, personne n'est capable de distinguer un Braque d'un Picasso. Voyez les « attributions » pour la Renaissance. On hésite souvent entre trois ou quatre. C'est pour cela qu'il y a un style. On demande à chaque peintre d'être reconniu à première vue. C'est absurde. Il ne faut pas confondre l'accent et la langue. »

Poursuivant son monologue, appuyé sur une canne à tête de chien en ivoire, devant des œuvres qui sont siennes mais qu'il ne regarde qu'à peine, il dit encore : « Le cubisme, c'est comme la découverte de la perspective à la Renaissance. Ce n'est pas une fin en soi. Après Cézanne, qui a trouvé le nouveau principe, rien ne pouvait plus être comme avant. On ne peut pas penser le cubisme sans Cézanne. » Retour sur soi, sur des douleurs anciennes.

∴

FUT-CE *a posteriori*, il y avait une autre justification à cette escapade à Zagreb. Mais elle ne fut pour ainsi dire connue que les bagages vivement re-bouclés, par la lettre d'un ami.

Informé du projet de fuite à Zagreb, il envoyait une coupure de presse consacrée au « Musée Mimara ». Toute honte bue, il fallut bien s'avouer que ce nom n'évoquait rien. Mais le confrère, en dépit de réserves touchant au donateur et à ses collections, mettait l'eau à la bouche. Ante Mimara avait beau être lesté de lourdes suspicions sur sa vie, son legs être l'objet de plus d'un soupçon sur la qualité des pièces qui le composaient (pas moins de 3 754 numéros d'inventaire), il fallait voir.

A peine trois cents pas séparaient l'exposition Léon Gischia du tout neuf Musée Mimara ; d'un solide bâtiment peint en jaune abritant aussi les collections de la ville, à l'élégant bâtiment aux façades gris-bleu accueillant celles d'un particulier ; trois cents pas, mais aussi quelques siècles.

Au moment de l'ouverture, le 17 juillet 1987, une dépêche d'agence avait bravement titré : « Le Louvre des faux ». Non sans écorcher, d'ailleurs, le nom de son créateur. De l'assassinat par le télégraphe.

Hélas pour ce péremptoire jugement, des experts sont venus depuis lors de Pékin pour se pencher sur les objets chinois. Rien que du vrai, de l'authentique.

Certes, cela ne préjuge pas la qualité du reste. Les Croates eux-mêmes conviennent de « problèmes d'attribution ». Mais de là à conclure qu'en dehors de la Chine (désormais) tout viendrait d'officines, c'est aller vite en besogne. Au moins a-t-on là cent quatre-vingt-six pièces jugées « bonnes » sur les mille quatre cent trente-six que répertorie le catalogue.

Un catalogue qui tient lui-même de l'œuvre d'art en présentant plus de trois cents reproductions « pleine page » de ce qui est exposé dans les trois étages du musée.

Il est vraisemblable de supposer que c'est aussi cette richesse qui a suscité ces doutes. De fait, il y a de quoi être abasourdi : tableaux et dessins de Goya, Corot, Manet, Renoir, Degas, Boucher, La Tour, Greuze, Lancret, Nattier, Turner, Constable, Gainsborough, Van Dyck, Rubens..., on s'essouffle à énumérer, fût-ce en s'abstenant de citer des Gréco officiellement présentés comme douteux.

Viennent ensuite les objets antérieurs à l'ère chrétienne (grecs ou égyptiens, perses ou celtes, de terre cuite ou de bronze), les sculptures, les objets religieux en nombre suffisant pour orner cent églises ; des ivoires, des nacres, de la verrerie, de la porcelaine, des meubles, des tapis... Le tournis. Faut-il rappeler que cette profusion ne compte que pour moitié du legs Mimara ?

∴

LE temps passait. Ante Glibota traînait son hôte sur les rues pentues de la ville haute, puis consentait une halte dans le superbe, immense, charmant, désuet, paisible « Grand Café-Gradska Kavana », qui s'étale comme un théâtre sur la place de la République. Le metteur en scène Vlado Habunek, gentilhomme d'Europe centrale, faisait les honneurs de l'Opéra qu'inaugura François-Joseph en 1895, aussi magnifiquement restauré que le « Grand Café ». Tomislav Pusek se flattait que Globus, la maison qu'il dirige, fût l'éditeur de François Mitterrand. Daja Bradictic rêvait de revenir à Paris. Zagreb défilait, virevoltait, offrait le meilleur d'elle-même pour susciter la nostalgie chez qui ne demandait qu'à succomber, puisqu'il trouvait dans cette ville que l'amitié avait révélée un parfum de passé personnel à venir interroger encore.

SPÉCIAL-COPAINS. Le Musée de l'Ile-de-France, qui siège au château de Sceaux, cherche à acquérir un tableau peint vers 1715 par François de Troy et intitulé *la Leçon d'astronomie de la duchesse du Maine au château de Sceaux*. En dehors des sommes déjà promises par les pouvoirs publics (Etat et département), il faut encore 500 000 francs. Ce n'est pas rien, mais les petits ruisseaux font les grandes rivières.

Communication

Mise en liquidation du « Matin de Paris »

Le Matin de Paris, l'un des douze quotidiens nationaux qui restent en France, a été mis en liquidation jeudi 28 janvier. Le tribunal de commerce de Paris avait jugé « *insuffisante* » l'unique proposition de reprise du journal, en dépôt de bilan depuis le 18 janvier, qui lui avait été présentée ces derniers jours. Celle-ci émanait de l'hebdomadaire spécialisé dans la communication *Médias*, qui proposait de racheter le titre pour 3,5 millions de francs, première étape d'un plan de relance fixé à 21 millions de francs qui aurait dû faire du *Matin*, quotidien généraliste, un journal spécialisé s'intitulant *le Matin des médias*. M. Eudes Delafon, PDG de *Médias*, avait indiqué qu'il était prêt à garder 30 des 118 salariés du journal.

Une ultime candidature à la reprise du *Matin* avait été formulée dans la matinée du 28 janvier, celle de l'Institut d'engineering et de prospective sociale (IPSO). Son offre (300 000 F comptant pour la reprise du titre) a été jugée trop tardive et tout aussi insuffisante par le tribunal.

Que va maintenant devenir *le Matin de Paris* ? Un mandataire liquidateur, Me Daniel Baumgartner, a été désigné par le tribunal de commerce. Il sera chargé de régler les sommes dues à la fois aux créanciers du journal et à ses salariés.

Le passif du *Matin* étant de l'ordre de 29 millions de francs et ses actifs de 17 millions, Me Baumgartner aura fort à faire pour satisfaire les créanciers. Quant aux salaires du personnel, qui n'ont pas été payés depuis fin novembre 1987, ils seront pris en charge par le Groupement des ASSEDIC de la région parisienne (GARP).

Le Matin pourrait ensuite être vendu aux enchères soit à l'amiable si un candidat crédible se présentait devant le mandataire liquidateur. M. Eudes Delafon, PDG de *Médias*, comme M. Alain Ayache, directeur du journal *le Meilleur*, qui avait, ces jours derniers, manifesté son intérêt pour le quotidien avant de se retirer, pourraient être du nombre.

Mais il faudra auparavant, selon Me Yannick Pavec, administrateur judiciaire, que la situation financière du *Matin* soit totalement apurée : or, les Dix, ces salariés à la tête du journal depuis juillet dernier, doivent encore 3 millions des 5 millions de francs qui représentaient alors le prix de la vente du titre. Un détail qui risque de compliquer un peu plus une hypothétique renaissance du *Matin* sous quelque forme que ce soit.

Y.-M. L.

Après la défaillance de Télécom 1 B

Lancement retardé pour le satellite Télécom 1 C

« *Télécom 1 B n'est plus exploitable, on ne peut plus compter sur ce satellite.* » Prenant ainsi acte de la défaillance du satellite de télécommunications survenue le 15 janvier (*le Monde* des 16 et 17-18 janvier), le ministre des PTT, M. Gérard Longuet en a conclu qu'il était d'autant plus « indispensable » de lancer Télécom 1 C, troisième satellite de la série. Prévu initialement pour le 4 mars, le lancement de celui-ci sera pourtant retardé d'au moins une semaine, voire plus. Les techniciens ont besoin d'un délai supplémentaire pour apporter des modifications au satellite construit par Matra, en tirant les leçons de l'échec prématuré de Télécom 1 B. Prévu pour sept ans de vie, ce satellite, qui a coûté près de 400 millions de francs, est en effet défaillant après trois ans de service comme transporteur notamment des signaux de télévision de la Cinq, de M6, des signaux radio en FM, et de télécommunications militaires (depuis transférés sur Télécom 1 A qui est donc saturé).

Les deux commissions d'enquête qui se penchent sur cet échec n'ont pas encore terminé leur travail. Leurs premières analyses désignent une hausse anormale de température comme cause principale de défaillance, entraînant une fragilisation des équipements et, ensuite, une cascade de dégradations y compris des équipements doublés par précaution.

Les experts n'ont pas abandonné tout espoir de revoir Télécom 1 B fonctionner. Mais ils savent en tout cas qu'il faut modifier Télécom 1 C. Reste maintenant à négocier avec le lanceur Arianespace un nouveau créneau de lancement, si possible à la mi-mars.

M. C.-I.

Les adieux de Mme Laffont à « Var-Matin »

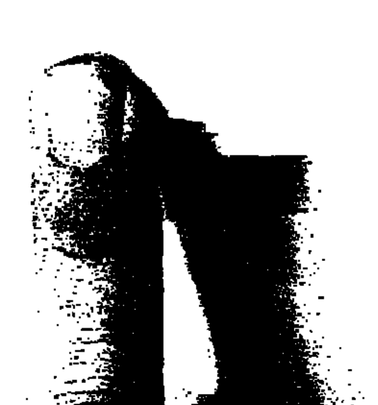
MARSEILLE
de notre correspondant

Après une semaine d'affrontements avec les dirigeants du groupe le Provençal, Mme Anne-Marie Laffont, licenciée de ses fonctions de directeur général adjoint de *Var-Matin* (*le Monde* du 26 janvier), a rendu les armes le jeudi 28 janvier. Accompagnée de deux huissiers, elle a d'abord fait constater qu'elle n'avait plus accès à son bureau, puis elle s'est adressée à la rédaction du quotidien toulonnais en lui demandant de « *veiller sur son outil de travail* ».

Son licenciement, qu'elle conteste, avait pris effet le 19 janvier. Il faisait suite à un conflit l'opposant à plusieurs de ses actionnaires, relatif à la prise de contrôle du groupe le Provençal par le groupe Hachette le 2 juillet 1987 (*le Monde* du 4 juillet).

G. P.





Spectacles

théâtre

▷ : *Ne sont pas jouées le mercredi.*
◇ : *Horaires irréguliers.*

SPECTACLES NOUVEAUX

BODOGUNE Nouveau Théâtre Mouffetard. 20 h 45.
LES BATISSEURS D'EMPIRE. Théâtre des Amandiers de Paris (43-36-42-17), 20 h 30.
DIALOGUE DANS LE MARÉCAGE. Théâtre Renaud-Barrault (42-56-60-70). Petite salle, 21 h.
VOLPONE OU LE RENARD. Cartoucherie de Vincennes. Epée de Bois (48-08-39-74), 20 h.
LE VALLON. Théâtre Renaud-Barrault. Grande Salle (42-56-60-70), 20 h 30.
LE MISANTHROPE. Chaillot (47-27-81-15). 20 h 30.
TROIS SOUS POUR LES DESSOUS. Bouffons-Théâtre du XIXe (42-38-35-53). 20 h 30.

Les salles à Paris

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17). ◇ Les Bâtisseurs d'empire : 20 h 30.
ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Les Cahiers tango : 20 h 30.
ARCANE (43-38-19-70). Le Vœu : 20 h 30.
ARLEQUIN (RESTAURANT-THÉATRE) (45-89-43-22). ◇ Jipi : 20 h 30.
ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). Les Racines de la haine l'enfance d'Hitler : 20 h 30.
ATALANTE (46-06-11-90). Rosel, suivie de Douce Nuit : 20 h 30.
ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET (47-42-67-27). Salle C. Bérard. Aglavaine et Sélysette : 20 h 30.
BATACLAN (47-00-30-12). Zone : 20 h 45. (Dern.).
BOUFFONS-THÉATRE DU XIXE-ASTELLE THÉATRE (42-38-35-53). ◇ Trois sous pour mes dessous : 20 h 30.
CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34). ◇ *Iphigénie* : 20 h 30.
CARTOUCHERIE ATELIER DU CHAUDRON (43-28-97-04). Anomique II : 20 h 30.
CARTOUCHERIE EPÉE DE BOIS (48-08-39-74). ◇ Volpone ou le renard : 20 h.
CARTOUCHERIE THÉATRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). Salle I. ◇ La Vénus à la fourrure : 20 h 30. ◇ Les Pragmatistes : 20 h 30.
CARTOUCHERIE THÉATRE DU SOLEIL (43-74-24-08). L'Indiade ou l'Inde de leurs rêves : 18 h 30.
CHAPITEAU ANNIE-FRATELLINI (48-45-20-20). Femmes de cirque : 20 h 30.
CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). L'Extraordinaire Monsieur Nicolas : 20 h 45.
CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69). Grand Théâtre. Le Candidat : 20 h 30. La Galerie. La Dernière Bande : 20 h 30. La Resserre. Les Femmes dénaturées ou la rencontre imaginaire de Moll Flanders et Flora Tristan : 20 h 30.
COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Reviens dormir à l'Elysée : 21 h.
COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît ! : *21 h.*
COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-37-21). Mon Faust : 20 h 45.
COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). Casanova ou la Dissipation : 20 h 30.
COMÉDIE-FRANCAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. ◇ Esther : 20 h 30.
DAUNOU (42-61-69-14). Monsieur Masure : 21 h.
DIX-HUIT THÉATRE (42-26-47-47). ◇ S.O.S. : 20 h 30.
EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous *dit de faire* : 22 h.
EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-57-49). Les Liaisons dangereuses : 20 h 30.
ESPACE ACTEUR (42-62-35-00). ◇ Le Jour de la limace : 20 h 30.
ESPACE KIRON (43-73-50-25). ◇ Au-delà du jardin : 21 h.
ESPACE MARAIS (42-71-10-19). Voie sans issue et, la Déchirure : 18 h 30.
ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). *Salle I. le Prince des rats* : *21 h.*
FONTAINE (48-74-74-40). ◇ Au secours, tout va bien ! : 21 h.
GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). ◇ L'Eloignement : 21 h.
GALERIE 55-THE ENGLISH THEATRE OF PARIS (43-26-63-51). You 're good man Charlie Brown : 20 h 30.
GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-04-06). Crime et Châtiment : 20 h 30.
GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Je cherche un être à envahir : 19 h. La Colombe + Aux abysses : 20 h 30.
GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). ◇ La Métamorphose : 21 h.
HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30.
LA BRUYÈRE (48-74-76-99). *Ce que voit* Fox (Fall) : 21 h.
LE BEAUBOURGEOIS (42-72-08-51). Claude Véga : 22 h 30.
LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Jean Lapointe dans son nouveau spectacle Attendrire : 20 h 30.
LES DÉCHARGEURS (42-36-00-02). ◇ *L'Etonnante Famille Brontë* : 21 h.
LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Parlons-en comme d'un *créateur à un autre* : *20 h.* Nous, Théo et Vincent Van Gogh : 21 h 15. Théâtre rouge. Le Petit Prince : 20 h. Veuve martiniquaise cherche *catholique* chauve : 21 h 15.
MADELEINE (42-65-07-09). Les Pieds dans l'eau : 21 h.
MARAIS (42-78-03-53). En famille, on s'arrange toujours : 20 h 30.
MARIE STUART (45-08-17-80). Line ou le premier : 20 h 30. ◇ Finie la comédie : 21 h 45.
MARIGNY (42-56-04-41). L'Homme de la Mancha : 21 h.
MARIGNY (PETIT) (42-25-20-74). La Menteuse : 21 h.
MATHURINS (42-65-90-00). Monsieur Vénus ou le *Rêve fou de Louis II de Bavière* : 20 h 30.
MICHEL (42-65-35-02). La Chambre d'ami : *21 h 15.*
MICHODIÈRE (42-66-26-94). Show André Lamy L'Ami Public N°1 : 20 h 30.
MOGADOR (42-85-28-80). *Cabaret* : 20 h 30.
MONTPARNASSE (43-22-77-74). Le Se*cret* : *21 h.*
MOUFFETARD (43-31-11-99). Fra Sylvère : 20 h 45.
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). ◇ Les Sept Miracles de Jésus : 18 h. Une soirée pas comme les autres : 20 h 30.
ODÉON (COMÉDIE-FRANCAISE) (43-25-70-32). Mort d'un commis voyageur : 20 h.
ODÉON (PETIT) (43-25-70-32). Et puis j'ai mis une cravate et je suis allé voir un psychiatre : 18 h 30.
ŒUVRE (48-74-42-52). Léopold le bien-aimé : 20 h 45.
PALAIS DES GLACES (46-07-49-93). Grande salle. La Madeleine Proust à Paris : 21 h.
PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90). ◇ L'Affaire du courrier de Lyon : 20 h 30.
PALAIS ROYAL (42-97-59-81). L'Hurluberlu *ou* le Réactionnaire amoureux : 20 h 30.
PORTE SAINT-MARTIN (46-07-37-53). *La Taupe* : 20 h 45.
POTINIÈRE (42-61-44-16). ◇ Une passion dans le désert : 19 h. ◇ Madame de la Carlière : 21 h.
RANELAGH (42-88-64-44). Quand j'avais cinq ans, je m'ai tué : 20 h 30.
ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). ◇ Quincunx : 10 h 30. Elephant Man : 20 h 30.
SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Drôle de couple : 20 h 45.
SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Divas sur canapé : 20 h 30.
STUDIO DES URSULINES (43-26-19-09). Haute Surveillance : 22 h 15.

Vendredi 29 janvier

THÉATRE 13 (45-88-16-30). Suzanne Andler : 20 h 45.
THÉATRE DE DIX HEURES (42-64-35-90). Flagrant Délire : 20 h 30.
THÉATRE DE L'EST PARISIEN (43-64-80-80). Le Fauteuil à bascule : 20 h 30.
THÉATRE DE L'OMBRE *QUI ROULE* (48-74-30-11). ◇ La Légende dorée : 21 h.
THÉATRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). Salle I. ◇ L'Ecume des jours : 20 h 30. Salle II. ◇ Les Bonnes : 20 h 30.
THÉATRE DE PARIS (43-59-39-39). ◇ Le Pont des soupirs : 20 h 30.
THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47). Le Cid improvisé : 19 h. Chabrol joue intensément : 21 h.
THÉATRE MODERNE (43-59-39-39). Toute différente est la langouste : 21 h.
THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Grand Foyer. Onanisme avec troubles nerveux chez deux petites filles : 20 h 45. Grand Théâtre. ◇ Le *Misanthrope* : *20 h 30. Théâtre Gémier.* Vêtir ceux qui sont nus : 20 h 30.
THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). *Le Public* : 20 h 30.
THÉATRE RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). Grande salle. ◇ Le Vallon : 20 h 30. Petite salle. ◇ Une heure avec : le Jardin de Tchékhov : 18 h 30. Dialogue dans le marécage : *21 h.*
TINTAMARRE (48-87-33-82). ◇ Arrivez les filles : 18 h 30. Bruno Coppens : 20 h. Plait it Again le spectacle qui rend fou : 21 h 30.
TOURTOUR (48-87-82-48). Peinture sur soi : 19 h. Profession imitateur ! Et en plus... : 20 h 30. ◇ J'aime Brecht : 22 h 30.
TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Le Rebelle : 21 h.
VARIÉTÉS (42-33-09-92). C'est *encore* mieux l'après-midi : 20 h 30.
ZÈBRE (43-57-51-55). Poèmes : 18 h 30. *La maison accepte l'échec* : *20 h 30.*

cinéma

La cinémathèque

MERCREDI

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

Doux Oiseau de jeunesse (1962, v.o.s.t.f.), de Richard Brooks, 16 h ; Tueur à gages (1942, v.o.s.t.f.), de Franck Tuttle, 19 h ; le Chant du Missouri (1944, v.o.), de Vincente Minnelli, 21 h.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-78-35-57)

Lorna Doone (1922), de Maurice Tourneur, *15 h* ; *les Arrivistes (1960)*, *de Louis* Daquin, 17 h ; Compte à rebours (1982, v.o.s.t.f.), de Pal Erdöss, 19 h 15.

SALLE GARANCE, CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-78-37-29)

Trente ans de cinéma espagnol 1958-1988 : Extramuros (1975, v.o.), de Miguel Picazo, 14 h 30 ; Franco ese hombre (1964, v.o.), de José Luis Saenz de Heredia, 17 h 30 ; le Sexe du Diable (1986, v.o.), de Imanol Uribe, 20 h 30.

Les exclusivités

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46).
L'AMI DE MON AMIE (Fr.) : Lucernaire, *6e (45-44-57-34)* ; *Elysées Lincoln*, 8e (43-59-36-14).

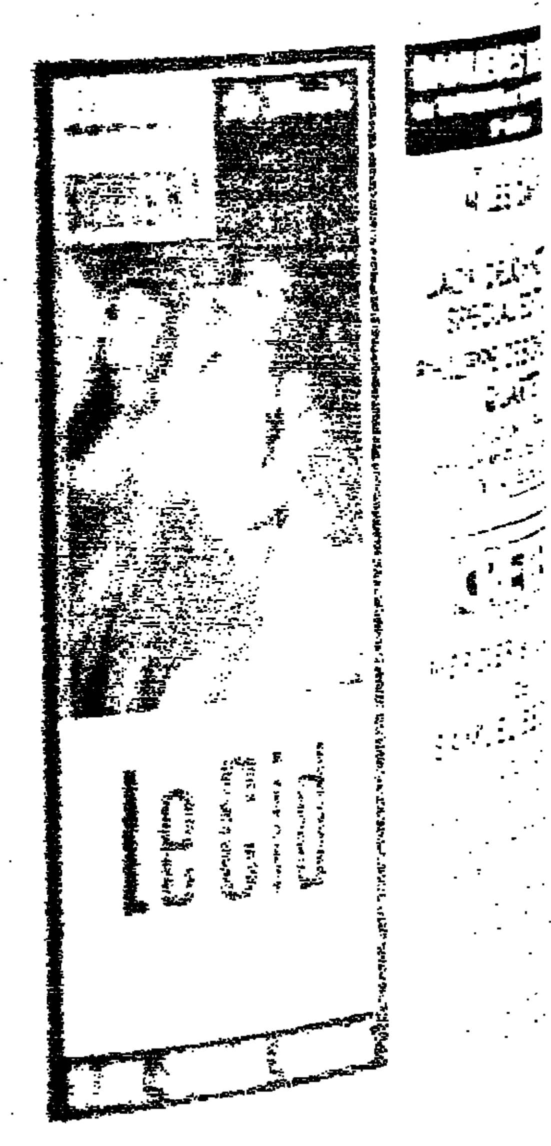
LES FILMS NOUVEAUX

ACCORD PARFAIT. *Film français* d'Arsène Floquet : Studio 43, 9e (47-70-63-40).
L'ARBRE DU DÉSIR. Film soviétique de Tenguiz Abouladzé, v.o. : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).
AUX QUATRE COIN-COIN DU CANARD. Film français de Bernard Baissat : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).
L'ILE AUX OISEAUX. Film français de Geoffroy Larcher : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Saint-Germain Studio, *5e (46-33-63-20)*.
IN THIS OUR LIFE. Film américain de John Huston, v.o. : Action Christine, *6e (43-29-11-30)*.
LIAISON FATALE. (*) Film américain de Adrian Lyne, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e *(46-36-10-96)*.
SAXO. Film français d'Ariel Zeitoun : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

ANGE GARDIEN (Youg., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).
ANGEL HEART (*) (A., *v.o.*) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).
L'AVENTURE INTÉRIEURE (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
LA BAMBA (A., *v.f.*) : Le Galaxie, 13e (45-80-18-03).
BARFLY (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
CANDY MOUNTAIN (Fr.-Can.-Suis., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Le Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76).
CARAVAGGIO (Brit., *v.o.*) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
CAYENNE PALACE (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).
CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).
COBRA VERDE (All., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC *Rotonde*, *6e* (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; *UGC Opéra*, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gau*mont Alésia*, *14e (43-27-84-50)* ; Images, 18e (45-22-47-94).
CORDES ET DISCORDES (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
CREEPSHOW 2 (*) (A., v.f.) : Maxevilles, 9e (47-70-72-86).
CROCODILE DUNDEE (Austr., v.f.) : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).
DANDIN (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; *Gaumont Opéra*, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; *Fauvette*, *13e (43-31-56-86)* ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, *15e* (48-28-42-27).
DE GUERRE LASSE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
LES DENTS DE LA MER 4, LA REVANCHE (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).
DERNIER CRI (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).
LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., *v.o.*) : *Forum Horizon*, *1er* (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Max Linder Panorama, 9e *(48-24-88-88)* ; *Gaumont Alésia*, *14e* (43-27-84-50) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; *v.f.* : *Saint-Lazare-Pasquier*, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; *Fauvette*, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
DIRTY DANCING (A., v.o.) : Forum *Orient Express*, *1er (42-33-42-26)* ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; *Pathé Montparnasse*, *14e (43-20-12-06)*.
DRAGNET (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).
EL SUR (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).
FULL METAL JACKET (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; *v.f.* : Miramar, 14e (43-20-89-52).
GARDENS OF STONE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).
GÉNÉRATION PERDUE (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).
LES GENS DE DUBLIN (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; v.f. : Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
HOPE AND GLORY (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23).
IL SEMBLE MORT ? (*It.*, *v.o.*) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
LES INCORRUPTIBLES (A., v.o.) : *UGC Ermitage*, *8e (45-63-16-16)* ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).
LES INNOCENTS (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).
INTERVISTA (Fr.-It., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er *(40-26-12-12)* ; *Gaumont* Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Gaumont *Ambassade*, *8e (43-59-19-08)* ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e *(43-27-84-50)* ; *14 Juillet Beaugrenelle*, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).
LES KEUFS (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
LES LUNETTES D'OR (It.-Fr., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
MA VIE DE CHIEN (Su., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).
LES MAITRES DE L'UNIVERS (A., v.f.) : George V, 8e (45-62-41-46).
MAURICE (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Bienve*nüe Montparnasse*, *15e (45-44-25-02)*.
NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).
NOCES EN GALILÉE (Fr.-Bel.-palestinien, v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20).
LE NOM DE LA ROSE (Fr.-It.-All., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).
NOYADE INTERDITE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
PACTE AVEC UN TUEUR (*) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; *Pathé Montparnasse*, *14e* (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
LA PASSION BÉATRICE (*) (*Fr.-It.*) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).
POKER (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).
PRICK UP YOUR EARS (*) (Brit., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).
LE PROVISEUR (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
RENEGADE (It.-A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).
ROBOCOP (*) (A., *v.o.*) : *Forum Horizon*, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, *6e (45-74-94-94)* ; *UGC Odéon*, *6e* (42-25-10-30) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; *UGC Lyon Bastille*, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; *Mistral*, *14e (45-39-52-43)* ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, *15e (45-74-93-40)* ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; *Le Gambetta*, 20e (46-36-10-96).
SENS UNIQUE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e *(47-42-72-52)* ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e *(45-74-93-40)*.
SOIGNE TA DROITE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet *Odéon*, *6e (43-25-59-83)* ; *Gaumont Colisée*, 8e (43-59-29-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
SOUS LE SOLEIL DE SATAN (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
TAMPOPO (Jap., *v.o.*) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).
TOO MUCH ! (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).
37°2 LE MATIN (*) (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
UNE FEMME HONNÊTE (Chin., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).
LE VENTRE DE L'ARCHITECTE (Brit., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).
YA BON LES BLANCS (Fr.-It.-Esp.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, *15e* (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94).
YAM DAABO, LE CHOIX (Burkina-Faso, v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
YEELEN (malien, v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Les Trois Luxembourg, 6e *(46-33-97-77)* ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
LES YEUX NOIRS (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

Les grandes reprises

LES AMANTS (Fr.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).
LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).
LES 101 DALMATIENS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).
LA CITÉ DES FEMMES (It., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).
LOVE (Brit., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).
MA FEMME EST UNE SORCIÈRE (A., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).
QUAND LA VILLE DORT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
SALVADOR (A., *v.f.*) : *Hollywood Boulevard*, 9e (47-70-10-41).
SCARFACE (A., v.o.) : Saint-Germain *Village*, *5e (46-33-63-20)* ; *Elysées Lincoln*, 8e (43-59-36-14).
TOM, JERRY, DROOPY ET TEX AVERY (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).



Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ► Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Vendredi 29 janvier

TF 1

20.40 Variétés : Lahaye d'honneur. Emission présentée par Jean-Luc Lahaye. Les coups de cœur : L'aide aux enfants battus ; Le plus vieux journal de France : *la Corse ;* Les restaurants du cœur. Variétés : Annabelle, Les Avions, *Philippe Lavil, Pierre Perret, François* Feldman, Jackie Quartz, Shona Lang, Ted Kennedy junior, Johnny Hallyday, François Léotard, Dépêche Mode, Véronique Sanson. **22.45 Magazine : Bonsoir.** Frédéric Mitterrand. L'actualité des arts, du spectacle et du divertissement. *En direct de Nîmes.* ***0.30 Journal.*** **0.55 La Bourse.**

A 2

20.30 Série : Espionne et tais-toi. Avec Grâce de Capitani, Jean-François Balmer. **21.30 Apostrophes.** Magazine littéraire de Bernard Pivot. Sur le thème « Les hommes politiques racontés par les journalistes », sont invités : Paul Amar *(Freud à l'Elysée ou les Présidentiables sur le divan)*, Philippe Boggio et Alain Rollat *(Ce terrible M. Pasqua)*, Jean Daniel *(les Religions d'un président : regard sur les aventures mitterrandistes)*, Catherine Nay *(les Sept Mitterrand ou les Métamorphoses d'un septennat)*, Pierre Pellissier *(Charles Pasqua)*. **22.50 Journal. 23.00 Ciné-club : l'Homme de la rue ■■■** Film américain de Frank Capra (1941). Avec Gary Cooper, Barbara Stanwick, Edward Arnold. **1.00 Entrez sans frapper.** Présenté par Marie-Ange Mardi et Christian Barbier.

FR 3

20.30 Feuilleton : Un jour viendra. De Luigi Perelli. Avec Virna Lisi, Mathilda May, Jean-Pierre Cassel (4ᵉ épisode). ► ***21.30 Magazine : Thalassa.*** *De* Georges Pernoud. Les gardiens de la nuit. I. Et la lumière fut. ***22.20 Journal.*** **22.40 Documentaire : Ballerina** (4ᵉ partie). **23.35 Musicales.** Depuis le *MIDEM classique de Cannes.*

CANAL PLUS

20.30 Série : Le retour de Mike Hammer. 21.15 Cinéma : My Beautiful Laundrette ■ Film britannique de Stephen Frears (1985). Avec Gordon Warnecke, Roshan Seth, Daniel Day Lewis, Saeed Jaffrey (v.o.). **22.50 Flash *d'informations.* 22.55 Cinéma : Bronco Billy ■■** Film américain de Clint Eastwood (1979). Avec Clint Eastwood, Sandra Locke, Geoffrey Lewis. **0.45 Cinéma : le Guerrier fantôme ■** Film américain de Larry Carroll (1985). Avec Hiroshi Fujioka, John Clavin, Janet Julian, Charles Lampkin, Franck Schuller. **2.00 Cinéma : Chambre avec vue ■■** Film anglais de James Ivory (1985). Avec Maggie Smith, Helena Bonham Carter (v.o.). **3.55 Cinéma : Meurtres en trois dimensions □** Film américain de Steve Miner (1982). Avec Richard Brooker, Dana Kimmel, Paul Kratka. **5.30 Les superstars du catch. 6.20 Bandes annonces cinéma dans les salles.**

LA 5

20.30 Téléfilm : Le docteur Fischer de Genève. De Michael Lindsay-Hogg, d'après Graham Greene. Avec James Mason, Greta Scacchi, Alan Bates. **22.10 Série : Mission impossible. 23.00 Magazine : Bains de minuit.** De Thierry Ardisson. **0.30 Série : PNC. 2.30 Aria de rêves.** Concert de musique classique. **0.30 Opéra : Mary Stuart.** *De Donezitti.*

M 6

20.30 Série : Le Saint. 21.20 Feuilleton : La clinique de la Forêt-Noire. 22.10 Série : Addams family. 22.40 Journal. 22.50 Météo. 22.55 Sexy clip. 23.25 Série : Aventures dans les îles. 0.15 Variétés : Gala des découvertes (rediff.). ***1.45*** **Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio-archives. Le pays sans étoiles, dramatique de Pierre Very (Les maîtres du mystère). **21.30 Musique : Black and blue.** Trois hommes et un piano. Les trios de piano dans le jazz. **22.40 Nuits magnétiques.** Les quartiers chinois (4ᵉ partie). **0.05 Du jour au lendemain.** ***0.50*** **Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct de la salle Debussy) : Concerto pour violoncelle et orchestre nº 1 en ut majeur, de Haydn ; Concerto pour violon et orchestre nº 2 en mi mineur op. 64, de Mendelssohn ; Ma mère l'oye, de Ravel ; Concerto pour piano et orchestre nº 4 en sol *majeur op. 58, de Beethoven, par* l'Orchestre de Cannes-Provence-Côte d'Azur, dir. Philippe Bender. **23.07 Club de la musique ancienne** (en direct de la salle des Ambassadeurs) : Concerto brandebourgeois nº 6 de Bach, Pièces pour clavecin de Couperin, par Kenneth Gilbert et Olivier Baumont, clavecins ; Sonate en trio pour flûte violon, violoncelle et basse continue nº 1 en ré mineur, Sonate pour violon et basse continue nº 5 en mi mineur, Sonate pour flûte et basse continue nº 4 en si mineur de d'Andrieu, par Jean-Christophe Frisch (flûte traversière baroque), Frédéric Martin (violon baroque), Paul Carlioz (violoncelle), André Isoir (Clavecin) ; Pièces pour clavecin d'Andrieu par *Olivier Baumont.* ***0.30 Archives.***

Samedi 30 janvier

TF 1

13.15 Magazine : Reportages. De Michèle Cotta et Jean-Claude Paris. Les Français musulmans ; Philippines : la montagne d'or. **13.45 La Une est à vous.** Les téléspectateurs choisissent un *téléfilm à la carte.* **13.50 Série : *Matt* Houston. 14.50 La Une est à vous** (suite). **15.45 Tiercé à Vincennes. 16.00 La Une est à vous** (suite). **18.05 Trente millions d'amis.** Emission de Jean-Pierre Hutin. L'étoile des bergers ; Miniporcs : les travers de la mode ; Sweet home pour chiens. **18.35 Série : Mannix. 19.25 Série : Marc et Sophie. 20.00 Journal et Météo. 20.35 Tapis vert et tirage du Loto.** ► **20.45 Variétés : Piaf pour toujours.** Emission présentée par Yves Mourousi en deux parties. Première partie : des chanteurs contemporains interprètent des chansons d'Edith Piaf ; résultats d'un sondage : Piaf, vingt-cinq ans après. Deuxième partie : des documents, des interviews de la chanteuse et certains inédits. **22.55 Série : Commissaire Moulin. 0.35 Journal. 0.45 Série : Les incorruptibles.**

A 2

13.15 Magazine : L'assiette anglaise. De Bernard Rapp. **14.00 Série : Galactica.** Opération Terra. **15.00 Sport.** Ski : descente hommes à Chamonix ; les *JO d'hiver des handicapés à Innsbrück ;* prévention des accidents de ski. **16.00 Jeu sportif : Téléballe. 16.15 Magazine : Sport-passion.** Pour la beauté du geste : les meilleurs moments des championnats de patinage artistique, les meilleurs gymnastes, escalade *en* salle à Bercy. ***17.50 Série :*** **Ah! quelle famille ! 18.25 Magazine : Entre chien et loup.** D'Allain Bougrain-Dubourg. Au sommaire : Animal star ; Benji ; Sur le terrain : il parle aux oiseaux ; Animalement vôtre : Mick Micheyl et ses chevaux d'acier ; Mémoire de chien ; Du coq à l'âne ; Bestiaire sans frontières : Le chant des sirènes ; Le toutou de la semaine. **19.05 INC.** La restauration SNCF. ***19.10 Actualités régionales. 19.35 Jeu :*** **Bêtes à malices.** Présenté par Fabrice. **20.00 Journal. 20.30 Variétés : Champs-Elysées.** Emission de Michel Drucker. Avec : *Michel Sardou,* le Grand Orchestre du Splendid, Hugues Auffray, Gilbert Montagné, Richard Gotainer, Véronique Rivière, David et Jonathan, Black, le chien Benji et une interview de Richard Chamberlain à Zurich, Claude Nougaro, vidéo de *Raquel Welsh.* ***22.15 Série : Deux flics*** **à Miami.** *Le petit prince.* ***23.05 Les*** **enfants du rock. 0.35 Journal.**

FR 3

13.00 En direct des régions. 14.00 Espace 3 : Des cadres et des entreprises. 14.15 Espace 3 : Portraits de la réussite. 14.30 Espace 3 : Performances. 15.00 Espace 3 : Entreprises. 15.30 Espace 3 : Espace parents. ***15.45*** **Espace 3 :** ***Magazine autoscop.*** **16.00 Espace 3 : Objectif santé. 16.30 Espace 3 : L'antenne est à nous.**

16.50 Espace 3 : Esso. 17.00 Flash d'informations. 17.03 Disney Channel. 18.00 Feuilleton : Diligence-Express. 19.00 Le 19-20 de l'information. De *19.07 à 19.30, actualités régionales.* **19.50 Dessin animé : Il était une fois la vie.** Guerre aux toxines. **20.05 Jeux : La classe.** Présentés par Fabrice. **20.30 Disney Channel.** Dessin animé : La bande à Picsou ; à 21.00, un épisode du Chevalier Lumière. **21.50 Journal. 22.10 Magazine : Le divan.** Emission d'Henry Chapier. Invitée : Madeleine Chapsal. **22.30 Feuilleton : La montagne magique.** De H. W. Geissendorfer, d'après *Thomas Mann.* Avec *Elmut* Griem, Hans Cristian Blech, Marie-France Pisier (5ᵉ épisode). **23.30 Magazine : Sports 3.** Au sommaire : Portrait de l'invité ; La séquence anniversaire, souvenir ; Le film de la semaine ; Le dossier médical ; L'aventure ; *Les régions ;* L'actualité de la semaine ; Le concours. **0.30 1988 : l'année de la danse.** Gustave (une production du Musée d'Orsay et de la SEPT).

CANAL PLUS

13.05 Magazine : **Samedi, 1 heure.** De Jean-Louis Burgat, Erik Gilbert et Frédérick Boulay. Invité : Pierre Miquel. **14.00 Magazine : Le monde du sport. 14.50 Série : Superman. 15.15 Série : Throb. 15.40 Série : Stalag 13. 16.05 Documentaire : L'île aux singes.** *Cayo Santiago, une île des Caraïbes sur laquelle vit une colonie de près de cinq cents singes.* **16.30 Cabou Cadin. 18.15 Flash d'informations. 18.18 Top 50. 19.30 Flash d'informations. 19.35 Mon zénith à moi.** Présenté par Michel Denisot. Invitées : Vanessa Paradis et Elsa. **20.30 Téléfilm : Mission, espionnage.** *Ou la vie d'un simple* comptable embauché par les services secrets israéliens. **22.05 Document : Le trésor d'amour des Windsor. 22.35 Flash d'informations. 22.40 Boxe.** En direct de Calais, championnat d'Europe des poids coq : *Thierry Jacob (France), Fabrice Benichou* (France). **0.10 Cinéma : Link □** Film britannique de Richard Franklin (1985). Avec Elisabeth Shue, Terence Stamp, Steven Pinner. **1.55 Cinéma : Quelque part dans le temps ■■** Film américain de Jeannot Szwarc (1980). Avec Christopher Reeves, Jane Seymour, Christopher Plummer, Teresa Wright. **3.35 Cinéma : Meurtres en trois dimensions □** Film américain de Steve Miner (1982). Avec Richard Brooker, Dana Kimmel, Paul Kratka. **5.10 Cinéma : Pouvoir intime ■** Film québécois d'Yves Simoneau (1986). Avec M. Tifo, P. Curzi, J. Godin, R. Gravel, J.-L. Millette.

LA 5

13.15 Le best-off. 13.30 Série : Superminds. Le jour du dauphin. ***14.25*** **Série : Au cœur du temps.** Alamo. **15.15 Série : Cosmos 1999.** Le spectre. **16.10 Variétés : Childéric. 16.55 Dessin animé : Le magicien d'Oz. 17.20 Dessin animé : Flo et les Robinsons suisses. 17.45 Dessin animé : Le tour du monde de Lydie. 18.10 Série :** *Mission impossible. Le faux témoin.* **18.55 Journal images. 19.02 Jeu : La porte magique.** Présenté par Michel Robbe. **19.30 Boulevard Bouvard spécial. 20.00 Journal. 20.30 Feuilleton : Dallas. 22.15 Magazine : Télé-matches.** Résultats sportifs de la semaine ; Reportages ; Le journal du tennis ; Diffusion d'un événement sportif en direct ; Rediffusion du magazine Circuit. **23.20 Série : Superminds** (rediff.). ***0.10*** **Série : Au cœur du temps** (rediff.). **1.00 Série : Cosmos 1999** (rediff.). **1.50 Variétés : Childéric** (rediff.).

M 6

13.15 Magazine : Ciné 6 première. L'actualité des films de la semaine (rediff.). **13.45 Hit, hit, hit, hourra !** ***13.55*** **Clip fréquence FM. 14.45 Série : Le Saint.** Le sosie (rediff.). **15.35 Série : L'homme invisible. 16.25 Magazine : Danarama. 17.10 Feuilleton : La clinique de la Forêt-Noire.** *22ᵉ épisode (rediff.).* **18.00 Journal. 18.10 Météo. 18.15 Série : La petite maison dans la prairie.** Amour. **19.00 Feuilleton : Paul et Virginie.** (*4ᵉ épisode.*) **19.30 Série : Mon ami Ben.** Le gardien de la nature (1ʳᵉ partie). **19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Le frelon vert.** Mort en silence. **20.30 Série : Le prisonnier.** Libre. **21.20 Série : Poigne de fer et séduction.** Ne cherchez pas à voir le diable. **21.50 Série : Clair de lune.** Règlement de compte. **22.40 Magazine : charmes.** Au sommaire : Le petit zappeur rouge ; Je cherche un look ; Un trou dans le parquet ; Essayages ; Sexy 8 ; Voix off. **23.10 Journal. 23.20 Météo. 23.25 Série : Berlin Connection. 0.15 Magazine : Danarama** (rediff.). **1.00 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Photo-portrait. Ricardo Boffil, architecte. **20.45 Dramatique : La tentation,** de Hugo Claus. ***22.35*** **Musique : Opus.** Ensemble Musik unserer Zeit. Concert audiovisuel enregistré à Orléans le 3 décembre 1987. ***0.05*** **Clair de nuit.**

FRANCE-MUSIQUE

20.05 Opéra (donné le 11 juin 1987 à Schwetzingen) : L'innocenza ed il piacer, de Gluck, par le Concerto Koln, dir. René Jacobs. **23.20 Transcriptions et paraphrases. 0.00 Musique de chambre.**

LE WEEK-END D'UN CHINEUR

NOUVEAU DROUOT

Samedi 30 janvier

14 heures : bijoux, fourrures.

ILE-DE-FRANCE

Samedi 30 janvier

Versailles Chevau-Légers, 14 heures : deux cents photographies du studio Harcourt.

Dimanche 31 janvier

Versailles Chevau-Légers, 14 heures : gravures, objets d'art, mobilier ; **Verrières-le-Buisson,** 15 heures : bibliophilie ; **Fontainebleau,** 14 heures : œuvres néo-impressionnistes ; **L'Isle-Adam,** 14 h 30 : tableaux modernes ; **Saint-Germain-en-Laye,** 14 heures : mobilier, argenterie, bibelots ; **Chartres,** 14 heures : éventails du dix-neuvième siècle, mobilier ; **Meaux,** 14 heures : tableaux, mobilier, argenterie ; **Compiègne,** 10 h 30 : deux cent vingt tableaux d'Edmond Daynès ; 14 heures : tableaux, mobilier, *argenterie ;* **Fontainebleau,** 14 heures : armes, mobilier ; **Sceaux,** 14 heures : tableaux, bibelots, mobiliers, disques.

PLUS LOIN

Samedi 30 janvier

Marseille (Prado), 9 heures : armes, fourrures ; 14 h 30 : mobilier, tableaux, objets d'art ; **Dreux,** 14 heures : deux cents fers à dorer, mobilier ; **Brive, (19)** *14 heures : cartes postales, timbres ;* **Grasse,** 14 h 30 : mobilier, bibelots ; **Dijon,** 14 heures : affiches de cinéma ; **Aix-en-Provence,** 9 h 30 : bibelots ; 14 h 30 : argenterie, mobilier ; **Calais,** 14 h 30 : mobilier, objets d'art, tableaux ; **Arles,** 14 h 15 : mobilier, argenterie, bijoux ; **Bergerac,** 14 h 30 : mobilier, tableaux ; **La Grande Motte,** 10 heures et 14 h 30 : Extrême-Orient : art primitif ; **Vitry-le-François,** 14 heures : mobilier, disques 78 tours ; **Grenoble,** 17 heures : automobiles de collection.

Dimanche 31 janvier

Sens, 14 h 30 : archéologie, art africain ; **Semur-en-Auxois,** 14 h 30 : mobilier, tableaux ; ***Rochefort-sur-Mer,*** 14 h 30 : tableaux, mobilier, objet d'art ; **Béthune,** 14 h 30 : affiches d'artistes ; **Vienne,** 15 heures : objets d'art, mobilier ; **Aubagne,** 14 h 30 : tableaux, mobilier ; **La Grande Motte,** 10 heures : mobilier, objets d'art ; **Saint-Nazaire,** 14 h 30 : art déco, mobilier ; **Limoges,** 14 heures : tableaux, mobilier, poupées (vente au profit d'Amnesty International).

FOIRES ET SALONS

Paris Espace Champerret : Paris Quai d'Austerlitz (numicarta). **Meulan, Amiens, Enghien, Narbonne et Grenoble.**

Dimanche 31 janvier

TF 1

7.00 Bonjour la France, bonjour l'Europe. Journal présenté par Jean Offredo. **8.20 Nicolas le jardinier. 8.30 De la cave au grenier. 9.02 Dorothée dimanche.** Dessins animés ; sketches : Pas de pitié pour les croissants. **10.00 Série : Tarzan.** La revanche de *Tarzan.* ***10.50 Dorothée dimanche*** **(suite). 11.00 Les animaux du monde.** Emission de Marlyse de La Grange et Antoine Reille. Chantons sous la pluie. *Avec une nouvelle formule, de nouveaux décors et un nouveau générique.* **11.30 Magazine : Auto-moto.** ***12.00 Magazine : Téléski.*** **13.00 Journal. 13.20 Série : Starsky et Hutch.** Sauve qui peut. **14.20 Jeu : Le juste prix.** Présenté par Max Meynier et Harold Kay. **15.25 Variétés : A la folie.** Emission de Patrick Poivre d'Arvor. Avec Eddy Constantine, Jean Le Poulain, Isabelle Aubret, Les Calamités, Karen Fiaka, Touré Kunda, Françoise Parturier (écrivain), Sissi Spacek pour le film *Good Night Mother,* Emmanuelle Béart, Jean-Claude Boutier, Ismahane, Larel Fialka, Graziella de Michele, Didier Gustin (imitateur). **16.00 Grand Prix d'Amérique,** à Vincennes. **16.25 Variétés : A la folie** (suite). **17.30 Série : Pour l'amour du risque.** *Sept ans de silence.* **18.30 Série : La calanque.** De Jean Canolle, avec Marthe Villalonga, Jean-Pierre Darras, Franck Fernandel. **19.00 Magazine : 7 sur 7.** Emission d'Anne Sinclair. Invité : André Lajoinie. **19.55 Loto sportif. 20.00 Journal. 20.30 Météo. 20.35 Tapis vert. 20.40 Cinéma : *Rive* droite, rive gauche □** Film français de Philippe Labro (1984). Avec Gérard Depardieu, Nathalie Baye, Carole Bouquet, Bernard Fresson, Charlotte de Turckheim, Jacques Weber. *Un brillant avocat d'affaires de la rive droite s'éprend d'une séduisante relation publique de la rive gauche. Leur amour résistera-t-il aux ignobles magouilles du grand capital ? Ridicule de bout en bout, cette balade à travers le Paris aisé et mondain est un naufrage absolu. Les invraisemblances s'accumulent, les personnages sont réduits à des stéréotypes et le tout est d'une effrayante prétention. Depardieu et Baye tentent vainement de sauver l'essentiel.* **22.30 Sport dimanche soir. 23.20 Journal. 23.30 Documentaire : Kilimandjaro.** De Ian Bodenham.

A 2

9.00 Connaître l'islam. 9.15 Emissions israélites. 9.30 Foi et traditions des chrétiens orientaux. 10.00 Présence protestante. 10.30 Le jour du Seigneur. 11.00 Messe. En l'église Notre-Dame-Auxiliatrice de Nice. **12.05 Dimanche** *Martin. Comme sur un plateau.* Emission présentée par Jacques Martin et Claude Sarraute. **13.00 Journal. 13.20 Le monde est à vous.** De Jacques Martin. Avec Demis Roussos, Jean-Louis Aubert and ko, l'Affaire Louis Trio, Douchka, Charlie makes the cook, Mick Michel, Bruce Brewer (ténor). **15.00 Série : L'homme qui tombe à pic.** Equipe de choc. **15.50 L'école des fans.** *Spécial grands-parents.* ***16.35*** **Thé tango.** Avec l'orchestre de jazz de Robert Quibel, Gérard Meissonnier, Rosita. **17.15 Feuilleton : Le chevalier de Pardaillan.** De Josée Dayan, d'après le roman de Michel Zévaco. Avec Valérie Allain, Dominique Blanchar, Manuel Bonnet (5ᵉ épisode). **18.10 Stade 2.** Hand-ball : Gagny-Nîmes ; Basket : le meilleur joueur grec ; *Escalade à Bercy ;* Automobile : 24 heures sur glace à Chamonix ; Rugby : Championnat de France ; Ski alpin ; Ski nordique ; Cyclo-cross ; Saut à ski ; Escrime : challenge Martini à Coubertin ; Football : l'équipe de Bordeaux. **19.30 Série : Maguy.** Gare au gourou. **20.00 Journal.** ***20.30*** **Jeu : Des chiffres et des lettres.** D'Armand Jammot, présenté par Patrice Laffont. Finale de la treizième coupe des champions, en direct de Monaco. **21.50 Magazine : Haute curiosité.** Magazine d'art présenté par Maurice Rheims et Claude Sérillon. **22.45 Histoires courtes.** Spécial Festival de Clermont-Ferrand. Les deux Fragonard ; *Le maître chanteur.* ***23.15 Magazine :*** **Apos.** De Bernard Pivot. **23.55 Informations : 24 heures sur la 2. 0.05 Série : L'homme qui tombe à pic** (rediff.).

FR 3

7.00 Magazine : Sports 3 (rediff.). **8.00 Amuse 3.** Cadichon ou les Mémoires d'un âne ; Croc-note show ; Inspecteur Gadget ; Les comptines du Vieux Continent ; Raconte-moi la Bible. **9.00 Magazine : Ensemble.** Emission de l'ADRI. Ecole et immigration. **10.30 Latitudes.** Emission de RFO. Spécial Réunion. **11.30 Magazine : RFO hebdo. 12.00 Musicales** (rediff.). **12.57 Flash d'informations. 13.00 D'un soleil à l'autre.** Magazine agricole, de Jean-Claude Widemann. **13.30 Forum RMC-FR 3.** Invité : Edmond Alphandéry (UDF). **14.30 Expression directe.** UDF ; CNPF. **14.50 Magazine : Sports loisirs.** Cyclo-cross ; Jumping à Chantilly ; Concours complet à Chantilly ; Ski de fond : La foulée blanche ; Bowling à Fontenay. **17.00 Flash d'informations.** ***17.03*** **Magazine : Montagne. 17.30 Série : Souris noire.** Sous la lune d'argent, de Maurice Frydland, d'après Frédéric H. Fajardie. Avec Vanessa Guedj. *Souris Noire, sur la piste de l'assassin de Mᵐᵉ Perron, une riche veuve...* **17.45 Amuse 3** Il était une fois la vie ; Les petits malins ; Signé Cat's eyes. **19.00 Série : Mission casse-cou.** Actes de violence. **19.57 Flash d'informations. 20.00 Série : Benny Hill. 20.30 Jeux : Le sphinx.** De Maurice Cazeneuve et Jean-Jacques Pasquier, présentés par Yves Rénier. ***21.55*** **Journal. 22.20 Dessin animé : Tex Avery.** ► **22.30 Cinéma de minuit : le Bonheur ■** Film français de Marcel L'Herbier (1935). Avec Gaby Morlay, Paulette Dubost, Claude Roussell, Charles Boyer, Michel Simon. *Un jeune parachutiste blesse une star de la scène ; à son procès, la victime fait acquitter celui qui a voulu la tuer, et une idylle naît. L'Herbier est loin de ses audaces du muet : il a filmé sagement cette adaptation d'un succès de la scène. Qualité de l'interprétation, relative originalité du sujet, charme rétro : ce n'est tout de même pas un chef-d'œuvre.* **0.10 1988 : L'année de la danse.** Trisha Brown.

CANAL PLUS

7.00 Dessins animés : Ça cartoon. Présentés par Philippe Dana. **7.50 Série : Victor.** Cours d'anglais par Victor, un petit professeur animé en vingt leçons (première leçon). **8.05 Cabou cadin.** Rahan ; Rambo. **9.00 Cinéma : *Miss* Mona ■** Film français de Mehdi Charef (1986). Avec Jean Carmet, Ben Smail, Albert Delpy. **10.35 Cinéma : Chambre avec vue ■■** Film anglais de James Ivory (1985). Avec Maggie Smith, Helena Bonham Carter, Denholm Elliott, Julian Sands. **12.30 Série : SOS fantômes. 13.00 Flash d'informations. 13.05 Série : Max Headroom. 13.30 Sportquizz.** *Présenté par* Marc Toesca. **14.00 Documentaire : Ourasi, cheval de trois.** Reportage sur Ourasi, le cheval français. **14.45 Basket.** En direct de l'Agora d'Evry : France-Grèce. **16.45 Documentaire : Les allumés du sport.** Rodéo, soleil sauvage. Le premier grand rodéo en France, dans les arènes de Nîmes. **17.10 Série : Le retour de Mike Hammer. 18.00 Cinéma : les Moissons de la colère ■** Film américain de Richard Pearce (1984). Avec Jessica Lange, Sam Shepard, Wilford Brimley. *Un couple de fermiers tente de résister à la crise, et aux pressions de l'office gouvernemental, qui veut fermer les petites exploitations. Il y a trois ans, Hollywood s'est senti tout à coup l'âme rurale ; cela a donné le meilleur,* les Saisons du cœur, *le moins bon.* La rivière, *et l'entre-deux. Du cinéma un peu manichéen, mais le plaisir de voir Shepard-Lange en action.* **19.40 Flash d'informations. 19.50 Dessins animés : Ça cartoon.** Présentés par Philippe Dana. **20.30 Cinéma : Elephant Man ■■■** Film américain de David Lynch (1980). Avec Anthony Hopkins, John Hurt, Anne Bancroft, John Gielgud. *L'histoire vraie de John Merrick, « L'homme-éléphant », affligé d'une telle difformité qu'il fut exposé dans les foires, avant d'intéresser la science, et de devenir, à la fin du siècle dernier, le coqueluche de la haute société londonienne. Tourné en noir et blanc, le film de Lynch est un chef-d'œuvre. Réussite plastique et émotionnelle, d'abord ; mais aussi double réflexion : sociale, puisque tout le travail de Lynch est traversé par une sorte d'obsession industrielle ; et morale, sur le droit à la différence. Un grand film dont certaines scènes sont insoutenables.* **22.25 Flash d'informations. 22.35 Téléfilm : Les enfants de Stepford.** D'Alan Levi avec Barbara Eden, Don Murray, Tommy Lauren. *Il se passe de drôle de choses à Stepford...* **0.00 Sport : Super bowl.** En direct de San Diego (Californie). Le super bowl, grande finale du championnat professionnel américain.

LA 5

7.15 Dessin animé : Robotech. Amours. **7.40 Dessins animés : Cathy la petite fermière.** Une étrange patronne ; Un accident dans le ravin ; Cathy tombe malade. **8.50 Dessins animés : Princesse Sarah.** Dans l'étable ; Chère mademoiselle Amelia ; La nuit des fantômes. **10.00 Top Nuggets. 10.30 Série : Wonder Woman.** La taupe. **11.20 Série : Au cœur du temps.** Alamo (rediff.). **12.10 Série : Superminds.** *Le jour du dauphin* (rediff.) **13.00 Journal. 13.25 Série : K 2000.** Quartier danger. **14.15 Magazine : Télé-matches dimanche.** Présenté par Pierre Cangioni. Les événements sportifs du week-end ; La télévision sportive à travers le monde ; Rétrospective de la semaine écoulée : *Finale du tournoi de* tennis Care à Mulhouse ; Les buts venus d'ailleurs : Clip sportif. **16.40 Série : L'inspecteur Derrick.** La décision (rediff.). **17.35 Série : Matlock.** L'auteur. **18.20 Série : Kojak.** Un message de trop. **19.10 Mondo Dingo.** De Stéphane Collaro. **20.00 Journal. 20.30 Cinéma : Dites-lui que je l'aime ■■** Film français de Claude Miller. (1977). Avec Gérard Depardieu, Miou-Miou, Dominique Laffin, Jacques Denis, Claude Pieplu. *Sans raison apparente, sans que le jeu de la séduction les ait rapprochés, un homme décide qu'il aime passionnément une femme et qu'il fera tout pour la conquérir. En fait, il s'agit d'une fable, réflexion sur l'amour fou et ses dangers. Depardieu s'arroge le droit d'aimer sans le consentement de celle qu'il aime et pousse la logique jusqu'au bout. Un curieux film sur la violence des sentiments, réalisé avec maîtrise. La confirmation d'un des talents les plus originaux du cinéma français.* **22.30 Cinéma : le Fanfaron □** Film italien de Dino Risi (1963). Avec V. Gassman, C. Spook et J.-L. Trintignant. **0.20 Magazine : Reporters** (rediff.). **0.50 Série : L'inspecteur Derrick.** La décision (rediff.). **1.50 Aria de rêves.** Concert de musique classique.

M 6

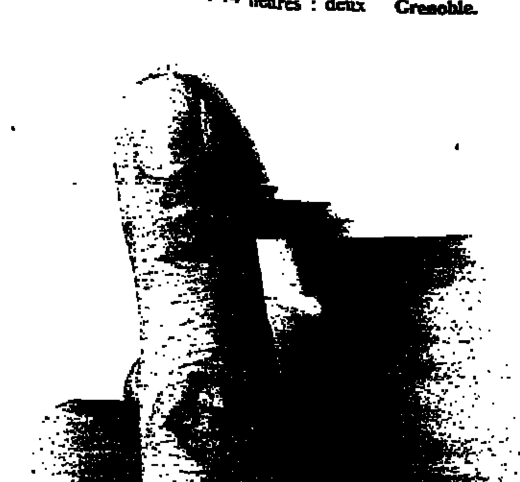
9.00 Jeu : Clip dédicace. 10.20 Hit, hit, hit, hourra ! 10.30 Revenez quand vous voulez. Invité : Jacques Julliard. **11.40 Magazine : Portraits d'hommes d'Etat.** Hans-Dietrich Genscher, vice-chancelier ouest-allemand et ministre des affaires étrangères. **12.25 Infoconsommation. 12.30 Journal. 12.40 Météo. 12.45 Magazine : Le glaive et la balance.** De Charles Villeneuve. L'affaire des micros du *Canard enchaîné.* **13.15 Magazine : Jazz 6.** De Philippe Adler. **13.45 Hit, hit, hit, hourra ! 13.55 Jeu : Fan de... 15.00 Série :** *Clair de lune.* Règlement de compte (rediff.). **15.50 Série : Destination danger.** La guerre des photos. **16.40 Série : Espion modèle** Un sourire d'ange. **17.30 Magazine : Turbo** (rediff.). **18.00 Journal. 18.10 Météo. 18.15 Série : La petite maison dans la prairie. 19.00 Feuilleton : Paul et Virginie** (5ᵉ épisode). **19.30 Série : Mon ami Ben. 19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Mash.** Kim. **20.30 Cinéma : le Colosse de Rhodes ■** Film italien de Sergio Leone (1961). Avec Rory Calhoum, Léa Massari, Georges Marchal, Label Karr. *A Rhodes, une statue géante est érigée en l'honneur du dieu Apollon. Les fous de péplum voient dans la chute du colosse, et dans l'impression de tragique fatalité que donne le film, le signe que le genre cinématographique est à son déclin. On peut aussi se passer de ces analyses pour goûter, à la fois, la naïveté du sujet et le soin apporté à la mise en scène par Leone.* **22.30 Série : Drôles de dames.** La star. **23.30 Journal. 23.40 Météo. 23.45 Magazine : Le glaive et la balance.** L'affaire des micros du *Canard enchaîné* (rediff.). **0.15 Magazine : M6 aime le cinéma** (rediff.). **0.45 Revenez quand vous voulez** (rediff.).

FRANCE-CULTURE

20.30 Atelier de création radiophonique. Le temps des rêves s'est arrêté en 1788. **22.35 Musique : Le concert.** Cuarteto Arcana de Madrid. **0.05 Clair de nuit.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 26 janvier salle Pleyel) : Ivan le Terrible pour solistes, chœur et orchestre de Prokofiev, par l'Orchestre national de France et le Chœur de Radio-France, dir. Valéri Guerguev ; chef de chœur : Michel Tranchant. **23.05 Climats. 1.00 Ocora.**

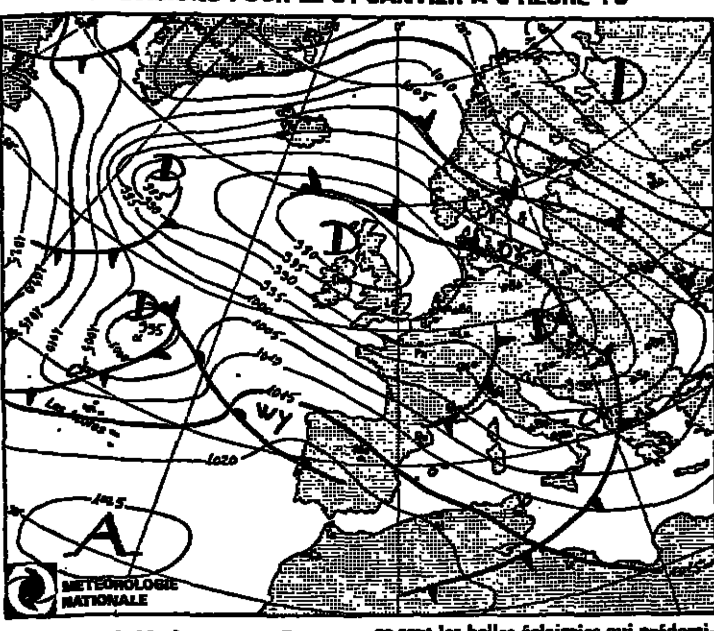


Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 29 JANVIER 1988 A 0 HEURE TU

PRÉVISIONS POUR LE 31 JANVIER A 0 HEURE TU



Evolution probable du temps en France entre le vendredi 29 janvier à 0 h TU et le dimanche 31 janvier à 24 h TU.

Après le passage de la perturbation de vendredi, un temps plus frais instable et très venteux s'établira samedi sur l'ensemble du pays tandis qu'une nouvelle zone de pluies arrivera dimanche avec des vents soufflant en tempête.

Samedi 30 : éclaircies, averses et vents forts.

Exceptée la Côte d'Azur où le ciel sera couvert avec des pluies parfois orageuses, sur l'ensemble du pays éclaircies et nuages seront en alternance. Ces nuages donneront des averses, elles seront fréquentes près des côtes de la Manche et de l'Atlantique. Elles seront accompagnées de fortes rafales de vent d'ouest à sud-ouest soufflant jusqu'à 70 km/h dans l'intérieur et 100 kl/h près des côtes. Des Alpes aux Pyrénées, ce sont les belles éclaircies qui prédomineront.

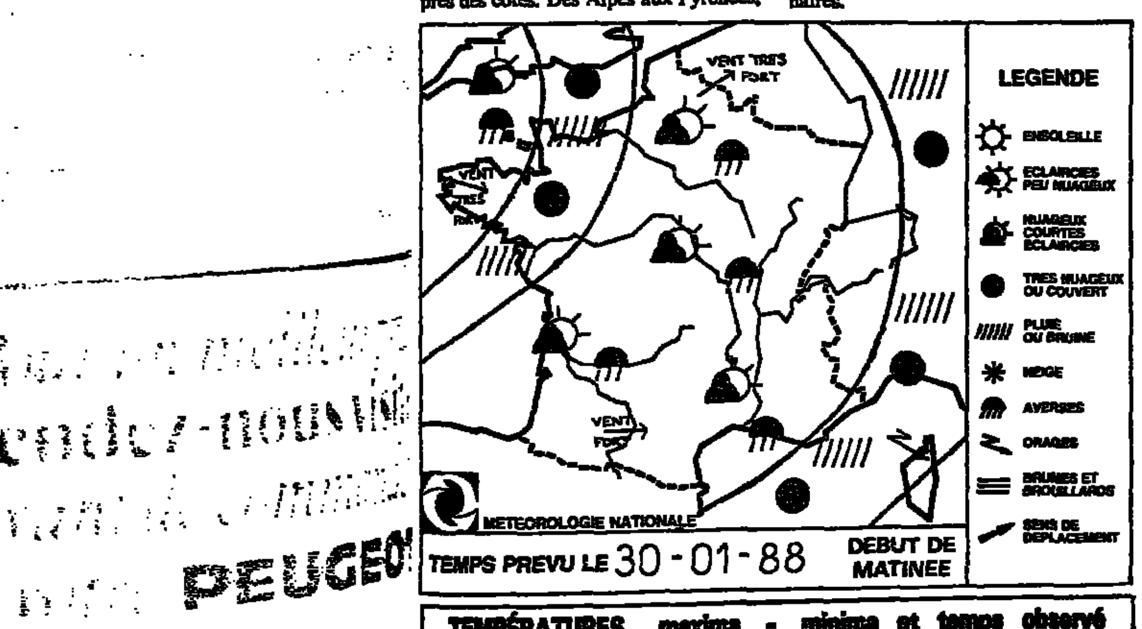
Le matin, il fera de 4 à 7°C sur la moitié sud. L'après-midi, le thermomètre atteindra 8 à 13°C du nord au sud.

Dimanche 31 : tempête et pluies l'après-midi.

Le matin, nuages et éclaircies se partageront le ciel sur toute la France. On risquera l'averse près des côtes de la Manche et l'orage en Corse. Mais rapidement, l'après-midi, le ciel va se couvrir par la Bretagne avec de nouvelles pluies et des vents très forts (tempête de sud à sud-ouest).

Ce temps pluvieux et très venteux se généralisera rapidement, n'épargnant que les régions s'étendant de l'Alsace aux Alpes, à la Côte d'Azur et à la Corse, où le dimanche sera plutôt ensoleillé.

Les températures resteront stationnaires.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 29-01-1988
Valeurs extrêmes relevées entre le 28-01 à 6 heures TU et le 29-01-1988 à 6 heures TU

FRANCE	Max	Min	Temps
AJACCIO	19	9	C
BIARRITZ	18	13	P
BORDEAUX	16	9	P
BOURGES	13	7	P
BREST	11	6	A
CAEN	12	8	P
CHERBOURG	10	6	P
CLERMONT-FERR.	13	7	C
DIJON	10	6	C
GRENOBLE St-M-H	17	3	P
LILLE	10	8	A
LIMOGES	11	6	P
LYON	15	6	C
MARSEILLE-MAR.	16	12	D
NANCY	11	6	C
NANTES	15	7	P
NICE	14	11	P
PARIS-MONTS.	13	9	P
PAU	17	6	N
PERPIGNAN	17	5	N
RENNES	13	8	A
ST-ÉTIENNE	14	5	C
STRASBOURG	10	6	D
TOURS	13	8	P
TOULOUSE	15	5	P
POINTE-A-PITRE	30	21	N

ÉTRANGER	Max	Min	Temps
ALGER	22	8	D
AMSTERDAM	9	8	A
ATHÈNES	18	10	C
BANGKOK	35	26	N
BARCELONE	17	10	D
BELGRADE	16	5	N
BERLIN	4	4	P
BRUXELLES	10	9	P
LE CAIRE	19	11	C
COPENHAGUE	4	1	B
DAKAR	21	16	D
DELHI	23	12	D
DJERBA	23	9	N
GENÈVE	9	5	N
HONGKONG	20	18	D
ISTANBUL	10	2	N
JÉRUSALEM	12	7	C
LISBONNE	15	11	P
LONDRES	9	6	P
LOS ANGELES	27	11	N
LUXEMBOURG	8	6	P
MADRID	13	6	N
MARRAKECH	12	8	C
MEXICO	27	0	B
MILAN	7	6	P
MONTRÉAL	−13	−19	D
MOSCOU	−13	−21	D
NAIROBI	29	11	N
NEW-YORK	−3	−7	D
OSLO	2	1	P
PALMA-DE-MAL.	9	2	D
PÉKIN	2	−9	D
RIO-DE-JANEIRO	36	28	C
ROME	16	12	C
SINGAPOUR	31	25	C
STOCKHOLM	−2	−2	*
SYDNEY	27	20	D
TOKYO	13	2	D
TUNIS	22	10	D
VARSOVIE	−6	−7	C
VENISE	8	8	C
VIENNE	5	4	P

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

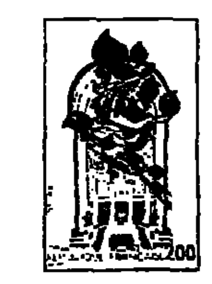
(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PHILATÉLIE

La synagogue de la Victoire vue par Raymond Moretti

La poste met en vente générale, le mardi 9 février, un timbre à 2,20 F, la « Synagogue de la Victoire à Paris », à l'occasion de son jumelage avec la synagogue d'Hekhal-Chlomo de Jérusalem. Le timbre, dessiné par Raymond Moretti, représente une colombe réalisée à partir des caractères de l'alphabet hébreu sur fond *de la nef de la synagogue.*

Si la France fut le premier pays à conférer aux juifs un statut et des droits égaux à ceux de tous les autres citoyens, si plusieurs timbres ont déjà été émis sur la déportation ou sur des personnalités israélites, elle n'avait jamais représenté un



monument religieux juif sur un timbre. Pourtant, les synagogues de Cavaillon et de Mende sont gothiques et celle de Carpentras date du quinzième siècle. De nombreux pays ont donc précédé la France : l'Autri*che a représenté* la synagogue de Vienne ; la Belgique, celle de Bruxelles ; le Luxembourg, celle de Luxembourg : les Pays-Bas, celle d'Amsterdam ; la Pologne, celle de Tykocin ; la Tchécoslovaquie, celle de Prague ; les Etats-Unis, celle de Touro de Newport ; le Suriname, celle de Jode-Savanne...

La synagogue Victoire, de rite alsacien, abrite dans ses dépendances les services du Consistoire de *Paris et du Consistoire* central. *Les* grands rabbins de France et de Paris y sont intronisés et y ont leur siège.

Elle s'élève sur l'emplacement d'un hôtel particulier où Napoléon Bonaparte avait installé, en cadeau de noces, son frère Louis et sa bru *Hortense (1802). Six ans auparavant*, Bonaparte avait lui-même logé dans cette rue ainsi baptisée en l'honneur de la victorieuse campagne d'Italie.

Commencée en 1867, inaugurée en 1874, ouverte au culte public en *1875, cette synagogue* est l'œuvre de l'architecte Aldrophe, constructeur de l'hôtel Thiers et de la synagogue de Versailles. L'entrée principale devait s'ouvrir sur l'actuelle rue de Châteaudun, mais l'impératrice Eugénie jugea inopportun d'élever un monument juif entre les églises de la Trinité et de Notre-Dame-de-Lorette.

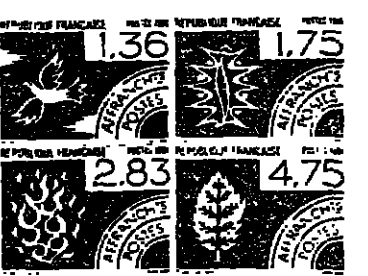
Le timbre, au format vertical 21,45 x 36 mm (nº PTT 1988-4) et imprimé en offset en feuilles de 50.

★ Vente anticipée à Paris, les 7 et 8 *février, de 9 heures à 18 heures,* au bureau de poste temporaire ouvert à la grande synagogue de la Victoire, 44, rue de la Victoire dans le 9e arrondissement ; le 8 février, de 8 heures à 19 heures, à Paris RP Louvre, 52, rue *du Louvre, Paris 1er et Paris-Ségur,* 5, avenue de Saxe, Paris 7e : de 10 heures à 17 heures, au Musée de la poste, 34, boulevard de Vaugirard, *Paris 15e.*

Rubrique réalisée par la rédaction *du Monde des philatélistes* 24, rue Chauchat, 75009 Paris Tél. : (1) 42-47-99-08.

Une nouvelle série de préoblitérés

La poste met en vente, à partir du 1er février (sans vente anticipée « premier jour »), une série de quatre timbres préoblitérés. D'une valeur de 1,36 F, 1,75 F, 2,83 F, 4,75 F, ils représentent les quatre *éléments* : l'air, l'eau, le feu et la



terre. Dessinés d'après Picart *Le* Doux, ils sont gravés par Cécile Guillame et imprimés en taille-douce.

Rappelons que ces timbres, aux valeurs faciales inhabituelles, sont destinés aux envois en nombre qui bénéficient de tarifs spéciaux. Ces timbres sont disponibles à l'unité dans les Points-philatélie et auprès du service philatélique de la poste, 18, rue François-Bonvin, 75758 Paris CEDEX 15.

En filigrane

● ***« Le Monde des philatélistes » de février.*** — Au sommaire du numéro de février : les Jeux olympiques d'hiver à Calgary, le carnet français des « marins et explorateurs », un hommage au graveur Albert Decaris, une thématique Haendel et une rubrique cartes postales PTT-cartophilie (*le Monde des philatélistes*, 96 p., 15 F, en vente en kiosque.

● **Bourse à Saintes.** — L'Amicale philatélique saintaise organise, le dimanche 7 février, à la salle centrale à Saintes (Charente-Maritime), sa quatrième bourse aux timbres (et autres collections). (Renseignements : J.-P. Mauret, BP 93, 17102 Saintes Cedex.)

● **Ventes sur offres.** — De bonnes affaires en perspective ? Pourquoi pas avec les catalogues des ventes sur offres des maisons Brun (clôture le 5 février, Paris, tél. : 42-61-48-88) et Fourcaut (clôture les 8 et 22 février, Paris, tél. : 42-46-15-05). *Noté, au hasard, chez* Brun des nos 1 de tous les pays, et chez Fourcaut un 1 F vermillon (prix de départ 65 000 F) et des « bleus » (nos 14, 22, 60...) vendus en bottes de cent (prix de départ 0,10 F le timbre)...

● ***Philatélie à la télévision.*** — L'émission de Jean Offredo « Bonjour la France-bonjour l'Europe », tous les dimanches, le matin,sur TF 1, propose une rubrique philatélique vers 7 h 40. Au sommaire du dimanche *31 janvier : philatélie et bande* dessinée à Angoulême.

PARIS EN VISITES

SAMEDI 30 JANVIER

« La Cour des comptes », 10 heures, *13, rue Cambon (Monuments historiques).*

« Une heure au Père-Lachaise », 10 heures, 11 h 30 et 15 heures, boulevard de Ménilmontant, face rue de la Roquette (V. de Langlade).

« Trésors du Cabinet des médailles et galeries du palais Mazarin », 14 h 30, 58, rue de Richelieu (Didier Bouchard).

« Le post-impressionnisme », 13 h 30, *Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse,* entrée des groupes (Approche de l'art).

« Saint-Germain-l'Auxerrois ou la renaissance de l'art du vitrail », 14 heures, devant l'église, 2, place du Louvre.

« Renouveau dans le quartier des Halles », 15 heures, rue du Louvre, devant la Bourse du commerce (Monuments historiques).

« La vie quotidienne de l'Egypte pha*raonique », 14 h 30, Musée du Louvre,* porte Saint-Germain-l'Auxerrois (Arcus).

« Hôtels du Marais, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection de passé).

« La rue Saint-Denis », 14 h 30, métro Etienne-Marcel (Paris pittoresque et insolite).

« Le vieux Mouffetard », 14 h 30, métro Censier-Daubenton (Les Flâne*ries).*

« La Mosquée, histoire de l'islam », 14 h 30, entrée, place du Puits-de-l'Ermite (Michèle Pohyer).

« Le Musée Cognacq-Jay », 14 h 30, 25, boulevard des Capucines (Christine Merle).

« La civilisation égyptienne », 14 h 30, Louvre, porte Saint-Germain-l'Auxerrois (Pierre-Yves Jaslet).

« Degas au Musée du dix-neuvième siècle », 13 h 30, 1, rue de Bellechasse (Hauts Lieux et découvertes).

« Musée du compagnonnage », 14 h 50, 148, avenue Jean-Jaurès (L'Art pour tous).

« Centenaire de la naissance de Louis Jouvet », 15 heures, 58, rue de Richelieu (Isabelle Hauller).

« Le Palais-Royal et son quartier », 15 heures, métro Pyramides (Lutèce visites).

« L'Institut de France, la coupole », 15 heures, 23, quai Conti (Paris livre d'histoire).

« Quartier Saint-Séverin, église Saint-Julien-le-Pauvre », *15 heures,* métro Maubert-Mutualité, côté pair (Gilles Botteau).

« Camées et antiques des rois et des abbayes », 15 h 30, hall, 58, rue de Richelieu (Tourisme culturel).

POUR LES JEUNES

« Sites gallo-romains parisiens : thermes de Cluny », 14 h 30, 6, place Paul-Painlevé, dans la cour (Monuments historiques).

DIMANCHE 31 JANVIER

« Une heure au Père-Lachaise », 10 heures et 11 h 30, boulevard de Ménilmontant, face rue de la Roquette (V. de Langlade).

« L'art grec au Louvre », 10 h 30, porte Saint-Germain-l'Auxerrois (Pierre-Yves Jaslet).

« Galerie dorée de la Banque de France », 10 h 30, 2, rue Radziwill, carte d'identité (Didier Bouchard).

« Rodin et Camille Claudel », 11 heures, 77, rue de Varenne (Chris*tine Merle).*

« L'Opéra », 11 heures, hall d'entrée (Michèle Pohyer).

« L'hôtel de Sully », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine.

« Introduction à la « Cité du futur » : promenade à La Villette », 15 heures, *métro Corentin-Cariou (Monuments* historiques).

« Paris et ses rois », 15 heures, métro Hôtel-de-Ville, sortie rue Lobau (Tourisme culturel).

« Moulins et vieux village de Montmartre », 14 h 30, métro Abbesses (Les Flâneries).

« Les plans-reliefs aux Invalides », 15 heures, grille principale de l'esplanade (Isabelle Hauller).

« L'ancienne cour des Miracles et la rue Montorgueil », 15 heures, sortie métro Sentier (Résurrection du passé).

« Le Musée de la chasse et de la nature », 15 heures, 60, rue des Archives (Pygma).

« Saint-Denis, nécropole des rois de France », 15 heures, portail central de la basilique (Lutèce visites).

« Eglise Saint-Sulpice et hôtels de l'ancien bourg Saint-Germain », 15 heures, sortie métro Mabillon (Gilles Botteau).

« Salons du ministère des finances », *17 heures, 93, rue de Rivoli, carte* d'identité (Approche de l'art).

CONFÉRENCES

SAMEDI 30 JANVIER

*Maison de mines, 270, rue Saint-*Jacques, 14 heures : « Naissance de la civilisation chrétienne », par Christian Marquant ; 16 heures : « L'invention du Nouveau *Monde* », par Enrique *Leon* (Clio, Les amis de l'histoire).

6, place d'Iéna, 15 heures : « Les arts de l'Asie du Sud-Est (1) : l'art khmer » (Musée Guimet).

38, rue Ribera, 15 h 30 : « Grèce des îles » (Aurel Sala).

62, rue Saint-Antoine, *16 h 30 :* « L'univers gothique : le siècle des cathédrales » (Monuments historiques).

DIMANCHE 31 JANVIER

Maison des mines, 270, rue Saint-Jacques, 14 h 30 : « Le pays de la reine de Saba, de l'Arabie heureuse au Yémen » (Clio, Les amis de l'histoire).

60, boulevard Latour-Maubourg, 14 h 30 : « La Crête et la Grèce » ; 16 h 30 : « La Thaïlande » ; 18 h 30 : « Le bouddhisme et la Thaïlande », par M. Brumfeld (Rencontre des peuples).

*6, place d'Iéna, 15 heures : « La com*position architectural à Java, du huitième au quatorzième siècle », par Jacques Dumarçay (Musée Guimet).

1, rue des Prouvaires, 15 heures : « Les bons et les mauvais esprits », par Michel Jodin ; « Analyse du mot « dogme » dans la pensée théologique chrétienne », par Natya.

38, rue Ribera, 15 h 30 : « Yémen du Nord » (Aurel Sala).

62, rue Saint-Antoine, 16 h 30 : « L'univers gothique : l'architecture flamboyante » (Monuments historiques)

SUR MINITEL. Prévisions complètes. Météo marine.
Temps observé Paris, province, étranger.
36.15 Tapez LEMONDE puis METEO.

CAMPUS

Limoges, capitale du dictionnaire littéraire

L'université de Limoges a désormais la responsabilité du *Dictionnaire international des termes littéraires* (DITL), la monumentale entreprise de l'Association internationale de littérature comparée, commencée il y a une vingtaine d'années à l'initiative de Robert Escarpit (université de Bordeaux) et Henri Roddier (université de Lyon puis de Paris), épaulés par des universitaires de Glasgow, Leyde, Berne, Tokyo, Genève, Turin, Berkeley, Copenhague... Le siège du dictionnaire fut d'abord fixé à Bordeaux, auprès du Centre de sociologie des faits littéraires, mais le départ à la retraite de Robert Escarpit a posé le problème de sa succession. Plusieurs universités américaines étaient candidates. Celle de Limoges l'emporta grâce notamment à son rôle dans le Festival international de la francophonie, qui se déroule chaque automne en Limousin. Jean-Marie Grassin, professeur de littérature comparée à l'UER de lettres, a pris la direction des équipes régionales, nationales et internationales qui travaillent sur le *dictionnaire.*

Deux fascicules ont déjà été publiés. Le dictionnaire en est à la lettre « F », et doit atteindre le « Z » en 1992. Il est rédigé en deux langues de référence : l'anglais et le français. Les langues de travail *« dans lesquelles les équivalents linguisitiques des différents termes définis sont donnés »* étaient, jusqu'à présent, pour les langues *anciennes : le sanscrit, le grec et le latin ; pour* les langues modernes : l'allemand, l'anglais, l'arabe, le chinois, l'espagnol, le français, l'hébreu, l'italien, le japonais, le russe. L'installation à Limoges permettra d'introduire celles des pays lusophones et les principales langues africaines. — *(Corres.)*

G. Ch.

Droit d'entreprise

Un nouveau magistère « droit des activités économiques » vient d'être mis en place par l'université Paris I. Cette formation, ouverte sur dossier aux étudiants titulaires d'un *DEUG* « droit », prépare à des emplois de juristes et de conseillers d'entreprise, d'experts internationaux, de conseillers juridiques des collectivités publiques.

(Université Paris I, faculté de droit, 12, place du Panthéon, 75231 Paris Cedex 05. Tél. : 46-34-99-82.)

Vente industrielle

L'université de Valenciennes et trois chambres de commerce de la région Nord - Pas-de-Calais viennent de créer un nouveau diplôme d'université en « vente industrielle ». Cette formation est ouverte aux salariés titulaires d'un baccalauréat (ou niveau bac assorti d'une expérience professionnelle).

(Université de Valenciennes-Mont-Houy, 59326 Valenciennes Cedex. Tél. : 27-42-41-00, poste 1121.)

Triathlon

Les élèves de l'Institut d'informatique d'entreprise organisent, du 12 au 15 mai, la course AMELIIE, un triathlon entre Bordeaux et Narbonne. Quatre jours de vélo, de course à pied et de canoë.

(AMELIIE, 18, allée Jean-Rostand, boîte postale 77, 91002 Evry Cedex. Tél. : 60-77-97-40, poste 153.)

LOTO — TIRAGE DU MERCREDI 27 JANVIER 1988

1 4 18 23 38 47 — 32

PROCHAIN TIRAGE EN DIRECT SUR TF1 SAMEDI 30 JANVIER 1988 A 20 H 35
VALIDATION : AU PLUS TARD MARDI AUX HEURES HABITUELLES POUR LES DEUX TIRAGES DE LA SEMAINE PROCHAINE

	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE
6 BONS Nos	8	982 265,00 F
5 BONS Nos + complémentaire	29	135 885,00 F
5 BONS Nos	3 303	4 005,00 F
4 BONS Nos	89 912	145,00 F
3 BONS Nos	1 808 180	10,00 F

N'OUBLIEZ PAS LA SEMAINE PROCHAINE SUPER CAGNOTTE SAMEDI 6 FEVRIER 33 MILLIONS

Guynemer

A l'occasion du soixante-dixième anniversaire de la disparition de Georges Guynemer, le 11 septembre 1917, quelque part en Belgique, la revue *Icare* consacre un numéro spécial à l'as des as tombé en combat singulier et que révèrent tous les pilotes. *Recruté en 1914 à la sau*vette dans une école de mécaniciens d'aviation, il entrera dans la légende trois ans plus tard avec ses cinquante-trois victoires, ces citations à l'ordre des armées, l'escadrille des Cigognes et, bien sûr, le *« vieux Charles », son avion.*

● **Icare Guynemer, nº 122. Prix franco : 115 F. BP 184, 93508 Pantin Cedex. CCP 14696 14 M Paris.**

Le Monde CADRES

representation offres

Cherche cadres supérieurs dans secteur vente avec professionnels, poste itinérant sur région parisienne, environ 25 ans, salaire moyen 40 000 F mensuel, pourrant être doublé suivant capacités. Écrire avec c.v. détaillé à Havas Media régions, 6, rue du Chevalier-Martin 06800 Cagnes-sur-Mer. Réf. 3719.

DEMANDES D'EMPLOIS

Jeune homme libéré des obligations militaires cherche place de sellier-harnacheur dans la région parisienne de préférence. Tél. : 64-27-62-29 après 19 heures.

Jeune femme, 28 ans, sérieuse, cherche travail dans crèche ou jardin d'enfants en région parisienne. Tél. : 64-27-62-29 après 19 h.

J.H., 24 ans, CAP dessinateur industriel en construction mécanique, recherche emploi stable. Etudie toutes propos. Tél. : 69-40-87-72 (répondeur).

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

Vends Super 5 TR, 5 cv. Année 87, 10 000 km, vert pâle, vitres teintées. Essuie-glace arrière. Garant. 6 ms. Px Argus : 58 000 F. Vendue 55 000 F. M. Marc T. 46-38-65-66 (la journée).

boxes - parking

SAINT-CLOUD 92
Parkings à louer 400 F/ms + TVA. T. du lundi au vendredi de 9 à 12 h et de 14 à 18 h. Mme Dubois 46-02-39-61.

L'IMMOBILIER

appartements ventes

5e arrdt

PROCHE JARDIN DES PLANTES à saisir 2 P. entrée, cuis. bns, wc, 36 m², calme. T. 565 000 F Tél. : 43-35-18-36.

5e, ST-MICHEL, dans imm. 18e, p.d.t., beau et vrai 2 p., cuis., bns, 47 m² env., cour et rue, cheminée, à rénover ou non. 43-36-01-94.

Mo CENSIER
Bon imm., tt cft, 6e ét. calme, gd living 45 m² avec loggia, 3 chbres, entrée, cuis., bns, 130 m². + gar., 10 bis, av. des Gobelins. sam.-dim., 14-17 heures.

7e arrdt

Part. vend appart. 2 p. + petite cuis. aménag., petite baignoire, cave. Rue Vaneau, voisin Hôtel Matignon s/cour clas., soleil. 5e ét. ss asc. wc s/palier. 475 000 F. T. 45-66-10-63.

9e arrdt

Mo TRINITÉ
Bon imm. P. de T., salon, salle à manger, entrée, 2 gdes chbres, gde s. de bns, cuis., w.c., calme à rénover. 49, rue La Bruyère. Sam.-Dim., 14 h-17 h.

14e arrdt

VENDEZ AU MIEUX COMMISSIONS 3 %
ÉTUDE RIVE GAUCHE
122, bd Raspail, 42-22-70-63

15e arrdt

URGENT CAUSE DÉPART. 15e arr., 90 m², duplex, séjour cathédrale 50 m², poutres, chem., 2 chbres, 1 650 000 F EXCLUSIVITÉ PR VISITER 39-02-09-11.

AV. SÉGUR 4/5 P.
Bel ancien, 2e ét., asc. clair, refait neuf.
CHARME dég., 130 m² env. 3 500 000 F 42-27-39-03.

78-Yvelines

FONTENAY-LE-FLEURY (78) Parc Montaigne, pisc., tennis, appart. 97 m² + log. 10 m², séj. dble, 3 chbres, 2 salles de bains, cave, parkg, exp., Sud-Est, très bon état, verd. 800 000 F. T. 34-60-32-83.

94 Val-de-Marne

SAINT-MANDÉ ZOO
Imm. bourgeois 3 p., tt cft, ét. él., asc. très cl., sol. 930 000 F. Me voir jeudi, vendredi, 15-18 h. 89 bis, av. Gal-de-Gaulle.

Province

SÉLECTION DOLÉAC ARGELÈS S/M. PYRÉNÉES-ORIENTALES (F 2), 60 m² loggia vitrée, cuis. éq., chf indiv. au gaz. 300 m plage, dt 8 000 m² jdin pr., park. 370 000. 42-33-12-29.

appartements achats

Rech. URGENT 110 à 140 m² Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 12e, 9e. PAIE CPT 48-73-35-43.

locations non meublées offres

Région parisienne

VILLEPREUX 78
Pavillons avec jardins privatifs et cheminées. 5 p., 93 m² 5 300 F c.c. Libres de suite. Tél. au 30-44-01-13 pour visites et rens.

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX 78 à 5 mn de la gare St-Quentin, 4 p., 94 m², r.c. 3 520 F c.c., 5 p., 108 m², 5e ét. 4 560 F c.c. Vis. et rens. sur r.v. au 30-44-01-13. 1, allée des Epines.

BOULOGNE SILLY 92
2 p., 63 m², 7e ét., 5 060 F c.c., 2 p., 57 m², 4e ét., 4 500 F c.c. Visites et rens. sur r.v. au 46-03-61-83, 24, rue de Silly.

NOISY-LE-ROI 78
Maison individuelle avec jardin privatif cheminée 5 p., 111 m², 7 900 F c.c. Visites et renseignements sur r.v. au 30-44-01-13.

locations non meublées demandes

Paris

Jeune couple recherche urgent, petit 2 pces, ou studio, loyer maxi 2 800 F c.c. Quartier 13e souhaité. Rappeler : le soir au 42-03-04-43.

locations meublées demandes

Paris

INTERNATIONAL SERVICE
rech. pr BQUES, STÉS MULTINAT. et DIPLOMATES stud., 2, 3, 4, 5 p. et plus. I.S.I. 42-85-13-06.

maisons individuelles

PROVENCE
Côte d'Azur
Part. vd à 32 km de St-Tropez et de Ste-Maxime petite maison de village ancienne, entièrement restaurée, rustique, poutres, chem., sur 2 niv., 60 m² hab., cuis. équip., s. d'eau + w.c. séparés, placard, cellier + terrasse, belle vue dans pays provençal, tous comm., école, PTT. Px 290.000 F. TÉL. : 94-60-00-56.

viagers

F. CRUZ 42-66-19-00
8, r. La Boétie, particularisera votre dossier viager. Estimation gratuite. 49 ans d'expér., garant. financ. 3 000 000 F.

hôtels particuliers

(16e) VICTOR-HUGO
Hôtel part. style Napoléon III, P. de T., 2 parkings, r. de ch. : trip. récept. 130 m², 1er ét. : salon, grande s. à manger, 2e ét. : 3 chbres, 2 bns, 4 w.c., ss-sol : studio service + dépend., calme. Tél. : matin 45-44-21-97.

boutiques

Locations

MUNICH
A louer à partir de juillet 1988 au cœur des rues piétonnes les plus chics et les plus fréquentées de la ville des boutiques exclusives de 110 m² et de 230 m², idéales pour des produits haut de gamme de fabricants prestigieux ou de filiales. Couture, prêt-à-porter, chaussures, bijoux.
Pour informat. : JARA GmbH, Delp. str. 8, D-8000 MUNICH 80. Tél. : 089/982424. Télex 524101.

bureaux

Achats

VOTRE SIÈGE SOCIAL
Constitutions de sociétés et tous serv., 43-55-17-50.

Locations

DOMICILIATION 8e
Burx, Télex/Secrét., Tél.
AGECO 42-94-95-28.

fonds de commerce

Ventes

GRASSE (Alpes-Marit.)
Cause santé cède droit au bail tous commerces 60 m². R.d.C. 60 m² s/sol. 12 m vitrine. 180.000 F. Tél. : 93-36-98-00.

L'AGENDA

Particuliers (demandes)

Ds l'impossibilité de voyager, poète russe, ch. quelqu'un qui pourrait lui offrir « Palaces Grands Hôtels d'Orient ». Ed. Flammarion. T. 43-58-63-96.

Cinéma

Recherche arch. filmographiques
SUR PÉRIODE COLONIALE
en Côte-d'Ivoire.
Tél. : 45-55-49-19.

Jeune fille au pair

JEUNES FILLES AU PAIR EN ANGLETERRE
Un organisme possédant 28 années d'expérience et bien connu pour son efficacité, est en mesure de placer, dans des DÉLAIS BREFS, des JEUNES FILLES SÉRIEUSES et âgées d'au moins 18 ans, prêtes à apporter une aide efficace à un maîtresse de maison. Des contrôles sur place sont effectués par des ORGANISATRICES LOCALES, de sorte qu'il ne soit pas demandé un temps de travail abusif et que toute jeune fille soit accueillie comme un membre de la famille. Veuillez contacter « E.H.H. », 30, rue de Notre-Dame-des-Victoires, Paris-2e. Tél. : (1) 42-61-54-20.

Ch. fille au pair à partir du 1-3-88 pour un nouveau-né. Veuillez envoyer vos références à Liève Pirquin, Graaf de Fiennealaan 20, 2520 Édegem (Belgique).

Vacances Tourisme Loisirs

Location disponible FÉVRIER ZONE 1 JURA
3 h 15 par TGV, près station Métabief (ski alpin). Part. loue gd studio tt. cft 4 pers., sur pistes de fond. Tél. pr autres périodes disponibles et condit. : 16 (81) 49-00-72.

SKI DE FOND
(HAUT-JURA)
Yves et Liliane, la quarantaine, vous accueillent (12 pers. maxi.) dans une ancienne ferme du XVIIIe s. confortablement rénovée. Chambres avec s. de bains, table d'hôtes, cuisine et pain maison, ambiance sympa. Tarif tout compris : pension complète + vin + thé à 17 heures + moniteur et matériel de ski, de : 2 080 F à 2 480 F pers./semaine, selon période. Tél. : 16 (81) 38-12-61.

MANDELIEU LA NAPOULE
300 m de la mer. Piscine privée, part loue ds résidence standing, studio tout cft. Avec terrasse. JUILLET-AOUT 6 000 F. Tél. : 39-61-84-63. M. Charles TREVENEC.

AVORIAZ
Loue studio 6-13.2 + mars, avril
Tél. : 24-33-10-83 (soir).

Le Carnet du Monde

Naissances

— Adrien GIOVETTI,
a la joie d'annoncer la naissance de son frère

Alexis,

le 27 janvier 1988.

— Lorenzo,
ses parents,
Isabelle et Francesco DELFINI-RAYNAUD,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Fabio.

A Paris, le 20 janvier 1988.

— Dieter et Nicole DIEHR,
Bernard et Francine GAUCHE,
ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur petits-fils

Yann-Amaury,

au foyer de

Marie-Hélène et Frédéric,
leurs enfants.

Camp de Saint-Cyr,
4, rue des Genêts,
56380 Guer.

Décès

— Mme Jurgis Baltrusaitis,
M. et Mme Jean Baltrusaitis
et leurs enfants,
font part du décès de

Jurgis BALTRUSAITIS,

survenu le 26 janvier 1988.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

5, villa Virginie,
75014 Paris. (*le Monde* du 29 janvier)

— Le docteur et Mme Ivan Benzaquen,
Mme Solita Benzaquen,
ses enfants,
Annie et Hélène Benzaquen,
Michèle Ohana
et sa fille Karine,
ses petits-enfants
et arrière-petite-fille,
M. et Mme Jack Elmaleh,
Mme veuve Vidal Israël,
ses sœur, beau-frère, belle-sœur,
Les familles Benzaquen, Israël, Elmaleh et Salama,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Joseph BENZAQUEN,
née Camila Israël,

survenu le 28 janvier 1988, à Creil, dans sa soixante-dix-septième année.

Les obsèques auront lieu le lundi 1er février, à 15 h 45, au cimetière du Plessis-Pommeraye, à Creil (face à la base aérienne).

Réunion au cimetière.

Cet avis tient lieu de faire-part.

26, avenue Joffre,
60500 Chantilly.

— Mme F.-J. Bruyns-Berendsen,
Patricia,
Jan-Maarten,
Stéphanie,
ont la douleur de faire part du décès de son époux aimé et de leur père dévoué,

l'ambassadeur Vincent J.-J.-M. BRUYNS,
représentant permanent du Royaume des Pays-Bas
auprès du Conseil de l'Europe
à Strasbourg,

survenu le 27 janvier 1988.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 1er février, à 12 h 30, en l'église Saint-Willibrordus, oude Velperweg à Arnhem (Pays-Bas).

L'incinération du défunt aura lieu ensuite au crématoire Moscowa, Waterbergseweg, 18, Arnhem.

6, rue Erckmann-Chatrian,
67000 Strasbourg.

— Janie, Jacques et Philippe Dondoux
Et leurs familles,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Suzanne DONDOUX,
née Durand,
veuve de guerre,
chevalier de la Légion d'honneur,
agrégée de l'Université,
directrice honoraire
du lycée Claude-Monet,

survenu le 27 janvier 1988, dans sa quatre-vingt-sixième année, en son domicile, 5, rue Broussais, Paris-14e.

La cérémonie protestante et l'inhumation auront lieu le lundi 1er février 1988, à 15 h 30, à Fontanayre par Saint-Agrève (Ardèche).

— Dijon. Chenôve. Paris.

Mme et M. Daniel Ligou,
ses enfants,
Aude-Kim et Judith,
ses petites-filles,
Les familles Kaminski, Lasman, Kollmann, Nauciel, P.-A. Ligou,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Feiga GANTSEL,
née Kaminski,

survenu à Dijon le 23 janvier 1988, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans.

L'inhumation a eu lieu le mercredi 27 janvier au cimetière de Bagneux-Parisien, dans l'intimité familiale.

Ils rappellent à votre souvenir son mari

Salomon Asher GANTSEL,

décédé en 1956,

sa mère,

Esther KAMINSKI,
déportée à Auschwitz.

1, boulevard de Lattre-de-Tassigny.
21300 Chenôve.

— M. Jacques Gaudin,
Ses enfants et petits-enfants,
ont le regret d'annoncer le décès de

Mme Jacqueline GAUDIN,
née Cuer,

le 26 janvier 1988, à son domicile de Saint-Nexans.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. Michel Foulon,
président-directeur général de la librairie A. Hatier,
Mme Yandé Christiane Diop,
directrice des éditions Présence africaine,
secrétaire générale de la Société africaine de culture,
ont la tristesse de faire part du décès de

Massa MAKAN DIABATE,

survenu à Bamako le 27 janvier 1988.

Librairie A. Hatier,
59, boulevard Raspail,
75006 Paris.
Présence africaine,
25 *bis*, rue des Ecoles,
75005 Paris.

— Mme Pierre Migeot,
son épouse,
M. et Mme Félix Migeot,
M. et Mme Yves Guillermain,
M. et Mme Claude Maggiar,
M. et Mme Bernard Migeot,
M. et Mme Hubert Migeot,
M. et Mme Jacques Guillermain,
M. et Mme Philippe Migeot,
M. et Mme Christian Gasset,
M. Alain Migeot,
M. et Mme Jean-Claude Migeot,
ses enfants,
Mme Nicole Tramond,
M. et Mme Gérard Tramond,
M. et Mme Daniel Hallot,
ses beaux-enfants,
Ses quarante-trois petits-enfants,
Ses vingt et un arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du rappel à *Dieu, dans sa quatre-vingt-seizième* année, du

général Pierre MIGEOT,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918, 1939-1945,

le 22 janvier 1988, muni des sacrements de l'Eglise.

Ses obsèques ont été célébrées le lundi 25 janvier 1988, en la cathédrale de Tours.

11, rue Traversière,
37000 Tours.

— Mme Paul Moutard,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Paul Rockenstrocly,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean-Louis Moutard,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jacques Moutard,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jacques Gonthier,
leurs enfants et petits-enfants,
Les familles Beau, Berriaud, Châlon, Virey,
Ses amis,
ont la douleur de faire part du décès, dans sa quatre-vingt-onzième année, de

Mme Jean MOUTARD,
née Madeleine Virey,

pieusement décédée le 27 janvier 1988.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 30 janvier 1988, à 15 h 30, en l'église Saint-Pierre de Riceys-Bas, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille.

Les Riceys,
10340 Aube.

— Mme Jeanne Surault,
son épouse,
Jean et Marie-Claire Doignon,
François, Nathalie et Aurélie Doignon,
Philippe et Pierre Doignon,
Jean-Louis et Claude Surault,
Benoît, Anne et Jérémie Surault,
Angèle et Mark Anderson,
Pierre et Marie-Jo Surault,
Frédéric, Marie-Christine et Jean-Julien Surault,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès survenu à Poitiers, le 20 janvier 1988, de

M. Lionel SURAULT,
agrégé de mathématiques,
professeur honoraire à l'Ecole normale d'instituteurs de Poitiers.

40, rue de Blossac,
86000 Poitiers.

— Mme Henri Tafforeau,
M. et Mme Jean-Luc Tafforeau,
M. Patrick Tafforeau,
Mlle Suzanne Odemard,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Henri TAFFOREAU,
secrétaire général adjoint
au Crédit lyonnais,

survenu le 27 janvier 1988, dans sa cinquante-neuvième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 1er février, à 15 h 45, en l'église Saint-Léon, place du Cardinal-Amette, Paris-15e.

12, rue Alasseur,
75015 Paris.
109, rue Jean-Bleuzen,
92170 Vanves.

Anniversaires

— En ce troisième anniversaire de la mort de

Icek KORN,

une pensée affectueuse est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

« Tant que ceux que nous aimons restent présents dans nos mémoires, il n'y a pas de mort. La mort c'est l'oubli. »

Soutenances de thèses

— Université René-Descartes (Paris-V), le samedi 6 février, à 14 h 30, salle 224, galerie Claude-Bernard, escalier P, 1er étage, 1, rue Victor-Cousin, M. Fotis Kavoukopoulos : « Les expansions casuelles et prépositionnelles du prédicat. Essais de syntaxe homérique ».

— Université Paris-VIII, 2, rue de la Liberté, 93526 Saint-Denis Cedex 02, le mercredi 17 février, à 14 heures, salle G 201, M. Michel Deleau : « Communication et développement des conduites sémiotiques chez le jeune enfant ».

— Université Paris-IV, le vendredi 19 février, à 14 heures, amphithéâtre Richelieu, Mme Bleuette Pion : « Régionalisme et cultures autochtones. Le sud-ouest des Etats-Unis dans la nouvelle et le roman américain entre 1910 et 1950 ».

— Université Paris-IV, le samedi 20 février, à 9 heures, salle des Actes, centre administratif, Mlle Nicole Masson : « Les petits poèmes de jeunesse de Voltaire (1711-1733), étude littéraire et édition critique ».

— Université Paris-IV, le vendredi 26 février, à 14 heures, salle Liard, M. Eric Bussière : « Les relations entre la France et la Belgique dans les rivalités économiques et financières en Europe (novembre 1918-mars 1935) ».

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

CARNET DU MONDE

Tarif de la ligne H.T.

Toutes rubriques	79 F
Abonnés (avec justificatif)	69 F
Communications diverses	82 F

Insertion minimum 10 lignes (dont 4 lignes de blancs). Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes.

Rens. : 42-47-95-03.

Economie

SOMMAIRE

■ La COGEMA, filiale du Commissariat à l'énergie atomique, a porté plainte contre X... pour escroquerie à la suite d'une perte de 250 millions de francs sur le MATIF *(lire ci-contre)*. ■ Premier partenaire commercial de l'Afrique du Sud, le Japon prend conscience que cette situation risque de ternir son image à l'étranger *(lire page 24)*. ■ Le secteur bancaire français réduit ses effectifs. Le Crédit du Nord a annoncé la suppression de neuf cents emplois *(lire ci-dessous)*. ■ Afin de se rapprocher de ses clients, IBM réorganise ses structures *(lire page 24)*. ■ En présentant des objectifs ambitieux pour l'économie ouest-allemande, le gouvernement de Bonn ne s'est pas montré convaincant *(lire page 24)*.

Après une perte en Bourse de 250 millions de francs

La COGEMA porte plainte pour escroquerie

La plainte contre X... que vient de déposer la COGEMA pour abus de confiance et escroquerie fait suite à une perte de 250 millions de francs annoncée par la société le 18 décembre dernier.

La COGEMA dispose d'une trésorerie importante (en moyenne 5 milliards de francs par an), grâce à sa capacité d'autofinancement et aux contrats qui la lient à ses clients, ceux-ci préfinançant les investissements pour les installations destinées au traitement de leurs combustibles irradiés.

La COGEMA longtemps a géré cette trésorerie en ayant accès au marché monétaire grâce à la Caisse nationale de l'énergie (CNE). Mais ce « privilège » devait cesser fin 1986. La COGEMA décide de se préparer à cette *évolution en diversifiant ses placements* entre le marché obligataire, les SICAV et le marché monétaire.

Fin février-début mars 1986, de nouveaux instruments, comme le MATIF (Marché à terme des instruments financiers), apparaissent. La COGEMA décide d'y consacrer 5 à 6 % de ses fonds, soit environ 300 millions de francs. Elle est à l'époque approchée par un certain Jean-Marc Aletti, auréolé d'une compétence acquise, dit-on, aux Etats-Unis et travaillant pour la charge Oddo.

Au début, les opérations paraissent conformes aux souhaits de la COGEMA. Les positions prises sont peu risquées et dégagent quelques profits. Une confiance réciproque s'installe entre M. Aletti et l'entreprise sur simple mandat oral, comme cela se pratique dans la profession. En avril 1986, M. Aletti rejoint la charge Buisson. Il dirige en fait Arbitrage SA, une société à laquelle la charge a confié la gestion de ses transactions sur le MATIF. La COGEMA ne se pose guère de questions. Tout continue comme par le passé.

En août 1986, le trésorier de la COGEMA, à l'époque M. Olivier Giraud, demande un rapport. Celui qu'on lui fournit fait apparaître une situation favorable. M. Aletti propose alors de financer les opérations par le système de la « vente à réméré » (1). Ce qui revient, pour la COGEMA, à confier à la charge des moyens de financement sans contrôle.

A partir de la mi-septembre, les opérations engagées dépassent en fait le plafond de 300 millions de francs fixé par l'entreprise. Le niveau des risques encourus – notamment par le biais des contrats d'options de gré à gré, un marché non réglementé – est sans commune mesure avec ce qu'imagine la COGEMA.

Celle-ci ne se rend toujours compte de rien. Son trésorier, « surchargé » par la fin des opérations CNE, a déjà la tête ailleurs, ayant accepté en novembre la proposition d'embauche de Saint-Gobain, qu'il rejoindra le 1er février 1987. Début janvier 1987, la charge Buisson fournit un document à la COGEMA, qui, selon elle, fait apparaître un profit d'une vingtaine de millions de francs, alors que la perte est, en fait, déjà importante. Pendant quatre mois, personne ne suit les opérations : la COGEMA est sans trésorier, le successeur de M. Olivier Giraud, M. Xavier Daudin, débauché de chez Elf, n'arrivant que le 1er juin. Celui-ci s'aperçoit alors que l'entreprise *est plus engagée qu'elle ne le* voulait sur le MATIF. Il dénoue les opérations jusqu'en août, à une époque où le MATIF n'est pas au mieux de sa forme.

Un audit est demandé au cabinet Barbier et à Frinault. Il se révèlera plus compliqué et plus long qu'escompté, et ce n'est qu'à la mi-décembre que ses conclusions permettent à François de Wissocq, président de la COGEMA, d'avertir son conseil d'administration, ses autorités de tutelle – ministère de l'industrie et ministère de l'économie – et les autorités boursières, Chambre syndicale et CCIFP (Chambre de compensation des instruments financiers de Paris). Un communiqué du 18 décembre annonce 250 millions de francs de pertes. La CCIFP ouvre une enquête. La charge Buisson est « interdite » de MATIF à la mi-janvier et Arbitrage SA cesse ses activités.

L'enquête, minutieuse – *« des heures de travail de fourmi »* pour comprendre les opérations très complexes effectuées sur le MATIF et le marché des options – permet de mettre au jour une « gymnastique » régulière qui aboutissait, lors d'une même séance, à faire perdre de l'argent à la COGEMA et à en faire gagner à Arbitrage SA et à un client suisse, la Banque Gutzwiller. Les éléments rassemblés paraissent désormais suffisants aux avocats de la COGEMA, le cabinet Nouel-Loyrette, pour que celle-ci dépose, le 28 janvier, auprès du parquet de Paris, une plainte contre X... avec constitution de partie civile pour abus de confiance, escroquerie et faux. Une plainte qui vise implicitement la charge Buisson, seul interlocuteur officiel de la COGEMA. Cette charge a affirmé le 29 janvier n'avoir *« aucun élément »* lui permettant de confirmer l'hypothèse d'une escroquerie invoquée par la COGEMA. La charge annonce, par ailleurs, avoir décelé des *« écritures irrégulières »* conduisant à créditer indûment dans ses livres de quelque 80 millions de francs les comptes de *« deux importantes sociétés »*. L'initiateur de ces écritures est la société Arbitrage SA. La charge Buisson a porté plainte contre X... auprès du parquet.

C. B.

(1) Vente faite sous condition de rachat dans un délai déterminé.

Images ternies

JUSQUE-LA limitée aux professionnels de la Bourse, l'affaire COGEMA va prendre une nouvelle tournure avec la procédure pénale engagée par le leader mondial du retraitement des combustibles nucléaires, filiale du Commissariat à l'énergie atomique. En reconnaissant, en décembre dernier, avoir perdu 250 millions de francs sur le MATIF, la COGEMA avouait aussi son ignorance et son embarras sur l'origine de ce « trou ». Depuis, ses propres recherches et l'enquête menée par la CCIFP (Chambre de compensation des instruments financiers de Paris), l'organisme de surveillance du MATIF, lui ont permis d'acquérir la certitude que cette perte était le résultat d'une escroquerie qui aurait profité à des tiers. Les soupçons portent principalement sur M. Jean-Marc Aletti, patron d'Arbitrage SA, une société qui intervenait sur le MATIF pour le compte de la charge Buisson à laquelle la COGEMA avait confié 300 millions de francs de trésorerie à gérer, et un de ses clients suisses, la banque Gutzwiller.

La plainte déposée par la GOGEMA, une première dans le genre, risque fort de donner à la Bourse de Paris un petit parfum de scandale que certains ne jugent pas du meilleur effet pour la réputation internationale de la place financière française. Mais la filiale du CEA ne pouvait se contenter des sanctions « professionnelles » – exclusion de la charge Buisson du MATIF, cessation des activités d'Arbitrage SA. Devant l'ampleur de la perte, vis-à-vis de son personnel, mais aussi de détracteurs possibles au sein de ses autorités de tutelle, M. François de Wissocq, son président, se devait d'aller plus loin. Pour tenter de démontrer que les 250 millions de francs perdus n'étaient pas de la seule responsabilité de l'entreprise, et pour récupérer, si cela se peut, une partie de ses fonds.

Le dépôt d'une plainte pour escroquerie ne dédouane pas pour autant la COGEMA de son inconscience et de sa naïveté. Elle risque même de les mettre un peu plus en lumière. On a du mal à comprendre comment une entreprise de cette taille a pu confier la gestion de 300 millions de francs à un *tiers sans exercer aucun contrôle* pendant un an. Escroquerie ou pas, l'affaire n'est pas à la gloire de la COGEMA.

Peu flatteuse pour la société, la plainte va également secouer le petit monde de la Bourse, plus enclin, comme tout milieu professionnel, à laver son linge sale en famille qu'à dénoncer ses brebis galeuses sur la place publique. Aussi nombreux soient ceux qui proclament maintenant que M. Aletti était un personnage peu recommandable, ils s'étaient bien gardés de le dire auparavant. Et si la charge Buisson joue aujourd'hui les vierges outragées, on a du mal à croire qu'elle n'ait jamais eu vent de cette réputation. Mais chacun avait sans doute intérêt à cette conspiration du silence. Arbitrage SA n'avait-elle pas permis à Buisson de devenir un des principaux intervenants sur le MATIF et d'y gagner beaucoup d'argent ?

Si le scandale doit ternir dans l'immédiat l'image de la Bourse de Paris, voire alimenter les critiques sur le fonctionnement du MATIF, les effets risquent cependant à terme d'en être salutaires. En premier lieu, l'affaire fera sans doute prendre conscience à nombre d'entreprises que les risques de pertes sur les marchés financiers sont aussi importants que les perspectives de gains qui les appâtent bien souvent.

En second lieu, elle va obliger les autorités du marché à se montrer un peu plus sourcilleuses sur le fonctionnement des marchés et sur la qualité des intervenants. Si certains réfléchissaient sur la nécessité d'imposer des règles plus strictes dans les pratiques des intermédiaires financiers (obligation de mandats de gestion écrits et non plus oraux, le plus précis possible, obligation d'information au client...), l'*affaire* COGEMA *devrait accélérer* les choses. Elle devrait permettre notamment de ne plus seulement sélectionner les organismes habilités à intervenir sur les marchés financiers, mais aussi les individus.

CLAIRE BLANDIN.

Le Crédit du Nord supprime 900 emplois

La banque du Crédit du Nord va supprimer 900 emplois en 1988 et fermer 90 de ses agences. La décision a été prise le 27 janvier en comité exécutif et a été annoncée officiellement le 28 janvier. Les mesures d'accompagnement social et les modalités de ce que la direction appelle *« un plan d'action d'urgence »* seront examinées par un comité central d'entreprise à la mi-février. L'intersyndicale (CGT, CFDT, FO, SNB-CGC et CFTC) a aussitôt *réagi en mettant en cause « la gestion de l'entreprise »*.

En situation délicate depuis plusieurs années, le Crédit du Nord avait déjà eu recours à la formule des départs volontaires en 1986 et en 1987 pour réduire ses effectifs, actuellement ramenés à 8 992 personnes. Les résultats d'exploitation courante pour 1987 devant être négatifs, le Crédit du Nord a dû envisager rapidement une nouvelle série de mesures.

Les coûts du siège et des services centraux devront être diminués de 15 % à 20 %, les frais généraux seront réduits de 14 %. Surtout, il est décidé de fermer 90 agences sur un réseau qui en comprend 442. Les moins rentables sont visées, sachant que, dans le Nord, un tiers des 202 guichets sont dans une position durablement négative. La suppression de 900 postes de travail devrait être obtenue à nouveau par des départs volontaires, mais, pour la première fois, le Crédit du Nord ne pourra pas éviter les licenciements secs. Le *turn over* et l'évolution de la banque le nécessitent.

BILLET

Deux faux parallèles

Comparaison n'est pas raison. La suppression de neuf cents postes de travail au Crédit du Nord (près de 10 % des effectifs) incite spontanément à un double parallèle. Pour certains, la banque française subirait à son tour les effets du krach boursier, à l'instar du secteur bancaire américain. D'autres voient confirmé leurs pronostic : la banque sera la sidérurgie de demain. Aucune de ces deux analyses n'est véritablement fondée.

Premier rapprochement erroné, celui proposé entre les banques américaines et françaises. La situation est radicalement différente. Depuis quelques semaines, les banques américaines annoncent des réductions massives d'effectifs. A Manhattan, les banques d'investissements ont déjà remercié douze mille personnes en trois mois. Les grandes banques commerciales ne lésinent pas non plus (la Citicorp prévoit mille suppressions d'emplois, la Manufacturers Hanover deux mille cinq cents).

Outre-Atlantique, ces coupes brutales interviennent après une période de forte croissance des effectifs, les banques souhaitant alors profiter de l'euphorie des marchés financiers. Après le flux, le reflux. Le fonctionnement du marché du travail américain permet cette adaptation permanente aux variations de l'activité.

En France, la situation est différente. Certes, quelques banques de marché pourraient souffrir (voir l'enquête sur le groupe Pallas dans *le Monde Affaires*). Mais, pour les grandes banques de dépôts (les quatre cents banques membres de l'Association française des banques emploient environ deux cent cinquante mille personnes), leur sensibilité au krach boursier reste faible. Elles ont ensuite amorcé – après une période d'embauches importantes dans les années 70 – une réduction (discrète) de leurs effectifs depuis 1986, de 1 % à 2 % par an. Les personnels des banques françaises enfin sont protégés par une convention collective très favorable.

La sidérurgie de demain ? Le parallèle n'est pas plus justifié que le précédent. L'acier a été concurrencé par des produits de substitution et par des producteurs étrangers. Si les métiers de l'argent se transforment, ils ne sont pas menacés de disparition. Au contraire. La concurrence internationale est vive. La France dispose néanmoins dans ce secteur d'une avance certaine... et de la matière première, en l'occurrence la matière grise.

Des sureffectifs dans la banque ? Banquiers et syndicalistes soulignent, à juste titre, que le problème est autant qualitatif que quantitatif. C'est celui d'une adaptation à de nouvelles technologies et à de nouveaux métiers. *« Le personnel de la banque a vécu trop longtemps dans un univers clos et protégé... La formation est une nécessité absolue »*, explique volontiers M. Jacques Peltier, le directeur des affaires sociales de l'AFB.

Les réductions d'effectifs du Crédit du Nord sont de ce point de vue moins révélatrices des enjeux en cours que le malaise de la Banque de France. Le Crédit du Nord souffre de difficultés particulières : une fusion en 1974 encore mal digérée, une *implantation forte dans une région* (le nord de la France) très affectée par la crise industrielle, une gestion contestée. A celles-ci viennent s'ajouter les problèmes d'adaptation à un monde financier en pleine mutation, ceux rencontrés par toutes les banques, et notamment la Banque de France.

ERIK IZRAËLEWICZ.

EN BREF

● **Le gouverneur de la Banque d'Angleterre reconduit dans ses fonctions.** – Les services du premier ministre britannique ont annoncé le jeudi 28 janvier que le gouverneur de la Banque d'Angleterre Sir Robin Leigh Pemberton avait été reconduit dans ses fonctions pour cinq ans. Cette décision, qui a reçu l'aval de la reine Elizabeth II, devrait être bien accueillie par les milieux financiers qui s'étaient pourtant montrés réservés lors de l'arrivée de Sir Robin à la tête de l'institut d'émission, en juillet 1983. La City, depuis lors, a apprécié la gestion du gouverneur durant l'une des périodes les plus mouvementées de l'histoire de la place financière londonienne.

● **Chrysler ferme l'usine de Kenosha.** – Chrysler, le troisième constructeur automobile américain, a annoncé le 27 janvier, l'arrêt de la fabrication de véhicules dans l'usine de Kenosha (Wisconsin) ainsi que le licenciement de cinq mille personnes, dans le cadre du programme de réduction de la production décidé à l'automne dernier.

● **La DST et les ventes d'armes à l'URSS.** – Le directeur de la filiale française de la société ouest-allemande Rohde und Schwarz, dont du matériel a été livré illégalement à l'URSS, selon la DST – le contre-espionnage français, – par un réseau de trafiquants français (*le Monde* du 29 janvier), estime qu'un des appareils concernés était *« totalement obsolète »* et n'avait *« pas d'application militaire »*. Il s'agit de l'adaptateur panoramique de type EZP, le dernier en date des appareils livrés par le réseau à l'URSS, et dont des sources policières soulignaient le caractère *« sensible »*.

Selon M. Paul Ducasse, directeur de Rohde und Schwarz-France, il s'agirait en fait d'*« un appareil conçu il y a quinze ans. En considérant que la durée de vie moyenne d'un appareil est de dix ans, ce dernier était donc totalement obsolète »*. Un ingénieur des ventes de cette société, M. Jacques Guérin, fait partie des cinq Français inculpés dans le cadre de cette affaire.

هكذا من الأصل

Etranger

Une «situation embarrassante», selon Tokyo

Le Japon est devenu le premier partenaire commercial de l'Afrique du Sud

M. Uno, ministre des affaires étrangères, a demandé, jeudi 28 janvier, au Keidanren (patronat) d'exercer une pression sur ses adhérents afin de réduire leurs ventes en Afrique du Sud : en 1987, le Japon est en effet *devenu le premier partenaire* commercial du pays de l'apartheid.

TOKYO
de notre correspondant

« La situation est embarrassante », admet-on au ministère des affaires étrangères : *« D'un côté, le Japon s'oppose à la politique de l'apartheid, mais, de l'autre, ses entreprises font preuve d'un dynamisme qui apparemment tient peu compte de la politique gouvernementale. »* Jusqu'à l'année dernière, les Japonais se cachaient derrière les Américains. Maintenant, ils sont en première ligne. Et c'est précisément la veille du jour de la publication des résultats annuels de la balance des paiements japonaise (*voir encadré*) que le ministère des affaires étrangères a décidé de réagir afin d'enrayer une tendance qui risque de ternir un peu plus l'image du Japon à l'extérieur : celui-ci paraissant s'être gaillardement engouffré dans la brèche laissée en Afrique du Sud par les Américains.

A un moment où Tokyo cherche à paraître davantage intégré à la communauté internationale, c'est là un mauvais point qui peut être interprété comme une nouvelle preuve d'absence de volonté politique de la part de ses dirigeants, sinon de ce double langage qu'on leur reproche souvent.

Les statistiques de 1987 montrent que les échanges du Japon avec l'Afrique du Sud se sont élevés à 4,27 milliards de dollars, enregistrant une augmentation de 19 % par rapport à l'année précédente. Certes la valorisation du yen par rapport à la devise américaine est partiellement responsable de cette augmentation : évalués en yens, les échanges n'ont augmenté que de 2 %, passant de 607 à 620 milliards de yens.

Opposé à l'apartheid, le Japon a pris une série de sanctions à l'égard de l'Afrique du Sud tant sur le plan commercial que diplomatique. Tokyo n'a pas d'ambassade à Johannesburg mais simplement un consulat général. Les investissements directs son interdits depuis près de vingt ans, la vente d'ordinateurs aux administrations et les importations de fer, d'acier et d'or sont limitées (*bien qu'en ce qui concerne ce* métal précieux, les trois cinquièmes des importations du Japon, soit 100 tonnes, proviennent d'Afrique du Sud). Dans le domaine culturel et touristique, les relations ont été coupées. Et pourtant, les affaires, elles, se développent.

Pratiquement, la moitié des exportations japonaises en Afrique se dirigent vers le pays de l'apartheid. Les Toyata, Mazda et Nisasan *remplissent* les rues (les constructeurs japonais détiennent 60 % du marché), et les caméras Nikon, les téléviseurs Sony ou les montres Seiko sont les symboles, comme ailleurs, d'une société de consommation – du moins pour une partie de la population.

« Blancs d'honneur »

Plusieurs facteurs expliquent le renforcement du rôle du Japon dans le commerce extérieur de l'Afrique du Sud. Tout d'abord, les Japonais, en général, sont peu sensibles au problème de l'apartheid, bien qu'ils connaissent chez eux un problème de discrimination, masqué, mais non moins réel : celui des burakumin (littéralement, les « habitants des hameaux » : en d'autres termes, des Japonais discriminés par d'autres Japonais) (1).

Il n'y a donc pas de véritable mouvement d'opposition populaire aux relations avec l'Afrique du Sud. L'année dernière, le premier ministre Nakasone fut cependant le seul dirigeant d'un pays grand partenaire commercial de l'Afrique du Sud à recevoir le président du congrès national anti-apartheid, M. Olivier Tambo. Par la suite, deux fabricants de films, dont Fuji Photo, annoncèrent leur intention de réduire leur présence en Afrique du Sud et Hitachi de limiter au niveau de 1986 ses ventes d'ordinateurs. De son côté, cependant, Fujitsu prenait sans grande délicatesse la place d'IBM qui se désengageait...

Il existe un puissant lobby d'industriels japonais actifs à tourner les restrictions : ainsi, les constructeurs automobiles font monter leurs véhicules sur place (en 1986, les ventes de voitures japonaises évaluées en dollars ont augmenté de 62 %, et de 13 % en yens) ; d'autres agissent par des pays tiers. Les banques japonaises ont, en outre, souvent ignoré les restrictions volontaires décidées en 1974 par Tokyo, en accordant des prêts aux exportateurs (qui sont en fait des crédits acheteurs camouflés) ou en ayant recours aux bons offices de banques étrangères.

Le point névralgique de ce lobby se trouve à Johannesburg : c'est le Nippon Club dont le président est le représentant de la maison de commerce Marubeni Corp. Le Nippon Club est si actif dans la promotion des échanges avec l'Afrique du Sud que le consul général japonais à Johannesburg dut récemment renoncer à en faire partie, tant les activités du club allaient à l'encontre de *la politique de son gouvernement.*

Dans un pays où les Japonais bénéficient du statut spécial de *« Blancs d'honneur »*, ne figurant sur aucune classification officielle mais leur permettant de vivre dans les quartiers réservés aux Blancs, les succès économiques mettent plus *encore qu'ailleurs* Tokyo *dans un* sérieux embarras. Sans doute, les industriels japonais se comportent-ils comme beaucoup de leurs homologues étrangers pour qui les profits passent avant les considérations politiques. Mais ils le font plus méthodiquement, obtiennent de meilleurs résultats, et deviennent aisément une cible privilégiée.

Le cynisme mercantile du Nippon Club de Johannesburg ne fait qu'aggraver les choses lorsqu'il publie, comme ce fut le cas récem*ment, sous la signature de son prési*dent, un commentaire tel que celui-ci : *« Les sanctions décidées par le Japon ont affecté une faible part des importations en provenance d'Afrique du Sud, car jusqu'à présent ces sanctions ont été très sélectives. »* Conclusion du président du Nippon Club, les dommages pour les échanges ont été limités. Les dernières statistiques confirment effectivement son analyse.

PHILIPPE PONS.

(1) La Ligue de libération des *buraku*, fondée en 1922, qui lutte contre la discrimination des « habitants des hameaux », descendants des parias de l'ancien Japon (soit, selon les estimations officielles, 1,8 million de personnes) a *créé*, le 25 *janvier* à Tokyo, jour du quarantième anniversaire de la déclaration universelle des drois de l'homme, un *« Mouvement international contre toutes les formes de discrimination et de racisme »*, qui comprend des représentants de sept pays, dont les Etats-Unis, la France et l'Afrique du Sud.

Cascade de records

Le gouvernement japonais a annoncé, le vendredi 29 janvier, une cascade de records, dont certains lui paraîtront encombrants. La baisse de 0,1 % des prix en décembre limite à 0,1 % la progression de l'indice pour l'ensemble de 1987. Due à une stabilisation des prix alimentaires et à la baisse des cours des matières premières importées, cette remarquable stabilité offre une marge de manœuvre à Tokyo pour poursuivre sa politique de relance. Une politique qui a permis de réduire à nouveau le chômage, dont le taux est revenu à 2,6 % en décembre, un point de moins que le mois précédent, en données corrigées des variations saisonnières. En revanche, l'annonce d'un excédent record de la balance des comptes courants de 86,69 *milliards de dol*lars en 1987 fera renaître l'inquiétude des partenaires de Tokyo en dépit d'une poussée en volume des *importations*. En décembre, cet excédent a atteint 9,44 milliards, en nette hausse sur les 5,79 milliards de novembre.

Croissance de 1,5 % à 2 % prévue pour 1988

Les objectifs économiques allemands provoquent un sérieux scepticisme

Les objectifs économiques du gouvernement ouest-allemand ont été accueillis avec un total scepticisme, accompagné dans le cas de l'opposition sociale-démocrate d'un flot de critiques. En présentant le rapport annuel adopté, le jeudi 28 janvier, par le cabinet, le ministre de l'économie, M. Martin Bangemann, a reconnu qu'il s'agissait d'un programme *« ambitieux »*. La croissance devrait atteindre entre 1,5 % *et 2 % selon* la coalition au pouvoir alors que les instituts de conjoncture et l'OCDE prévoient entre 1 % et 1,5 %. L'an dernier déjà, le gouvernement Kohl n'avait pas pu tenir son pari d'une expansion de 2,5 %, et l'année 1987 s'était terminée sur un très médiocre résultat de 1,7 %.

Au cas où la RFA parviendrait cette fois à tenir l'objectif d'une croissance de 2 %, une telle amélioration serait insuffisante pour entraîner une reprise *significative en* Europe et pour empêcher une dégradation de l'emploi outre-Rhin. En dépit d'une consommation intérieure *soutenue*, le gouvernement prévoit une progression de 2,5 % à 3 %, le chômage risque de s'aggraver pour s'établir en moyenne annuelle à 2,3 millions, soit près *de 9 % de* la population active.

Après avoir stagné en 1987, les exportations devraient à nouveau progresser de quelque 1,5 % à 2,5 % en 1988. Mais les importations augmenteront sensiblement plus vite – 4 % à 5 % – permettant à la RFA de voir diminuer, pour la première fois depuis cinq ans, l'excédent de son commerce extérieur comme de sa balance des comptes courants. Une *diminution* qui s'annonce malgré tout limitée après l'excédent commercial record de 115,8 milliards de marks (394 milliards de francs). La baisse du prix des produits importés due à la forte appréciation du mark continuera de jouer pendant une bonne partie de 1988, gonflant, en devises allemandes, les soldes positifs du commerce extérieur.

Le rapport économique annuel ne *laisse toutefois* envisager aucune nouvelle initiative pour donner un coup de fouet à une économie disposant, selon les partenaires de Bonn comme selon l'opposition et le patronat allemands, d'un potentiel d'expansion non utilisé. La raison de cet immobilisme reste la même : le déficit budgétaire. Ce dernier notablement augmenté du fait d'u[...] accroissement des contributions à CEE mais aussi de moindres re[...] trées fiscales dues à une modeste c[...] croissance et de versements rédui[...] de la Bundesbank dont les bénéfic[...] ont fondu avec la dépréciation d[...] dollar. Pour l'ensemble des entit[...] *publiques – gouvernement* fédéra[...] Laender, collectivités locales – [...] déficit atteindra 70 milliards d[...] marks (238 milliards de francs[...] selon les prévisions 1988 de la coal[...]tion au pouvoir. Il représentai[...] 54 milliards de marks en 1987[...] Cette contrainte réelle ne suffit pa[...] à calmer les autres grands pay[...] industriels dont l'*impatience* [...] l'égard de l'attitude allemande es[...] renforcée par les succès engrangé[...] par Bonn dans sa lutte persistant[...] contre *l'inflation*. Les prix à l[...] consommation ont augmenté en jan[...]vier de 0,2 % selon les estimation[...] provisoires de l'Institut statistiqu[...] de Wiesbaden, soit 0,8 % par rapport à janvier 1987. Un élément d[...] bon augure pour les prévisions gou[...]vernementales qui tablent sur un[...] inflation marginale de 1 % e[...] moyenne cette année contre 0,6 [...] en 1987.

F. Ca.

Face au succès de la concurrence et à la grogne de Wall Street

IBM annonce une « vaste restructuration »

Afin de *« se rapprocher de ses clients »*, IBM a annoncé, le 28 janvier à New-York, une réorganisation de ses structures que son PDG, M. John Akers, a estimé la plus *importante depuis six ans.*

Le numéro un mondial de l'informatique va décentraliser ses décisions dans cinq divisions classées par *produits* (*grands systèmes, petits et* moyens, informatique personnelle, télécommunications, technologies). Parallèlement, une filiale IBM Etats-Unis est créée de la même façon qu'existaient IBM Europe et IBM Pacifique. Deux vice-présidents assisteront M. Akers ; il s'agit de MM. Jack Kuehler et Caspar Cassani ; ce dernier, de nationalité suisse, étant le premier non américain à atteindre un tel niveau dans la compagnie.

Se rapprocher des clients et répondre à la grogne de Wall Street, déçu des résultats annoncés il y a quelques jours (*le Monde* du 21 janvier), tels sont les deux objectifs de ce vaste mouvement. Le numéro un mondial traverse, en effet, une passe plus difficile depuis deux à trois ans, *due au ralentissement mondial* du marché informatique et au succès de certains concurrents, en premier lieu de Digital Equipment (DEC), le numéro deux mondial, qui vient de se raprrocher d'Apple (voir *le Monde Affaires* de ce jour).

Fin 1986, IBM avait entamé une restructuration qui consistait à réorienter des milliers de salariés vers le réseau commercial et à en mettre 14 000 en préretraite. Dans le même temps, un gigantesque effort technique était engagé pour résoudre le problème-clé de l'informatique en général et d'IBM en particulier : l'incompatibilité des différents ordinateurs entre eux.

Les résultats semblent tarder à venir. IBM, autrefois vanté comme un modèle de gestion, est devenu *forcément, avec quelques* 400 000 employés dans le monde, une lourde machine bureaucratisée, avec des procédures internes qui ont *fait son succès mais qui,* aujourd'hui, freinent sa créativité. La décision annoncée par M. Akers a pour but d'assouplir les rouages et de regagner l'agressivité d'antan.

Y arrivera-t-il ? A l'image de l'industrie *américaine, IBM a perdu* de sa superbe. Mais il y a fort à parier que les efforts entrepris finiront par payer. Les concurrents crai*gnent tous un retour en forme et en* force : il ne faut jamais oublier que le chiffre d'affaires du second, DEC (10 milliards de dollars) n'est que le cinquième de celui d'IBM...

Toutefois, le plus difficile sera de convaincre les clients que les ordinateurs IBM sont redevenus les meilleurs. *Les directeurs informatiques* des entreprises le croyaient ou faisaient semblant de le croire, car IBM fonctionnait pour eux comme une assurance ; *on* a jamais vu un de ses directeurs licenciés pour avoir acheté un IBM, même en cas d'inefficacité du système informatique. De ce point de vue, une page est définitivement tournée ; chacun sait que les machines DEC, Apple ou Bull sont, aujourd'hui, de qualité au moins égale. Qu'IBM retrouve son impérialisme commercial est possible, son impérialisme technique, ce sera beaucoup plus dur.

E. L. B.

REPÈRES

Croissance

Perspectives de ralentissement en France

La croissance de l'activité industrielle devrait se ralentir au début de cette année, selon l'enquête mensuelle de l'INSEE auprès des chefs d'entreprise. Il en irait ainsi notamment dans la branche automobile, dont les carnets de commandes globaux diminuent et dans le secteur des biens de consommation, qui connaît aussi une baisse des commandes et où les stocks sont jugés *plutôt lourds. L'activité* devrait se ralentir également dans les domaines des biens intermédiaires et des biens d'équipement professionnel.

Parfumerie

2 milliards de dollars de devises

En 1987, les exportations de l'industrie française de la parfumerie se sont *élevées* à 16 *milliards* de francs, pour un chiffre d'affaires de 31 milliards de francs (+ 9,3 %), dont 12,3 milliards (+ 10 %) pour *les facturations faites de France* vers l'étranger, et 3,5 milliards provenant des «royalties», des bénéfices réalisés par les filiales étrangères et des *achats touristiques en France*. La France a exporté sept fois plus de parfums qu'elle n'en a importé, et cette industrie de luxe lui a rapporté *plus de 2 milliards* de dollars en devises. La parfumerie s'est donc classée au quatrième rang des industries françaises les plus exportatrices *derrière les équipements automo*biles, l'agro-alimentaire et la construction automobile, mais devant l'aéronautique et la pharma*cie.*

Les Français, quant à eux, ont acheté l'an dernier pour 18,9 milliards de francs. La progression est de 8,8 % en valeur et de 4,5 % en volume (+ 1,8 % en 1986).

Prix

+ 6 % pour les services en France

Selon les statistiques de l'INSEE, les prix ont augmenté en France, de décembre 1986 à décembre 1987, de 3,1 %, le résultat du dernier mois de l'année dernière (+ 0,1 %) étant confirmé. Le résultat sur l'année est obtenu malgré une forte poussée des prix des services (+ 6 %), compensée il est vrai par une très faible hausse des produits énergétiques (+ 0,5 %). Toujours sur l'année 1987, les prix, en glissement, n'ont progressé que de 1,4 % pour l'alimentation, et de 1,8 % pour les produits manufacturés. La réparation automobile (+ 11,4 %), l'hôtellerie *et la restauration* (+ 7,3 %) *et* les loyers (+ 6,5 %) comptent parmi les plus fortes augmentations dans les services.

Paiements courants

Déficit record en Grande-Bretagne

Le déficit de la balance des paiements courants britanniques a atteint 582 millions de livres en décembre *1987, portant le solde négatif* de l'ensemble de l'année à 2,692 milliards de livres (25 milliards de francs), le plus mauvais résultat enregistré depuis 1974. Le déficit du commerce extérieur, 1,18 milliard en décembre, 9,8 milliards sur l'ensemble de l'année, n'a été que partiellement compensé par un excédent de la balance des invisibles (tourisme, assurance, frêt...) de 7,1 milliards. La forte demande interne a dopé les importations. Les exportations qui avaient pour leur part été très fort en début d'année, ont connu des succès moins évidents en fin d'année. Calculées en volume – hors facteur prix et taux de change – les ventes de produits manufacturés britanniques ont progressé de plus de 7 %, un rythme *ramené à quelque 4,5 % durant les* trois derniers mois de l'année.

Revenus des ménages

Progression limitée à 1,2 % en 1987 aux Etats-Unis

Les revenus des ménages aux Etats-Unis ont progressé de 0,7 % en décembre et de 1,2 % sur l'ensemble de 1987, le plus faible gain annuel depuis 1982, annonce le département du commerce. Cette progression *modérée* n'a pas empêché les Américains de consommer : leurs dépenses ont augmenté de 0,5 % en décembre comme en octo*bre. Un phénomène à l'origine d'un* faible taux d'épargne, 3,8 % des revenus disponibles en 1987, son niveau le plus bas depuis 1947. La majorité des économistes estiment que ce taux ne pouvant être réduit, la consommation est appelée à se ralentir au cours des mois à venir, pesant sur la croissance. Le produit national brut américain est alimenté à hauteur de 75 % par la consommation des ménages.

Devant la poussée hispano-française

L'australien Alan Bond va acquérir 30 % des téléphones chiliens

SANTIAGO (CHILI)
correspondance

Des différents investisseurs en lice pour l'acquisition de 30 % du capital de la Compagnie des téléphones, cédés par l'Etat chilien *dans le cadre de sa politique de* privatisation, c'est le holding australien, présidé par M. Alan Bond, qui a finalement eu la préférence *des pouvoirs publics. Le tandem* Telefonica (compagnie espagnole semi-publique) et France câbles et radio (filiale des P et T françaises) *était candidat.*

En s'engageant à payer 272 millions de dollars (dont 120 comptant et le reste à la fin de l'année) pour le paquet d'actions, M. Bond a dépassé d'une courte tête ses rivaux immédiats, et s'est transformé ainsi en l'un des plus importants investisseurs étrangers au Chili. Avant de s'intéresser aux téléphones, il avait déjà racheté au groupe américain Saint Joe Gold la plus grande *mine* d'or du pays pour la somme de 500 millions de dollars.

M. Alan Bond ne considère donc pas le Chili comme un pays à risques. Sa rencontre avec le général Pinochet en septembre dernier au suffi à dissiper ses inquiétudes politiques, puisque, à son retour en Australie il déclara que *« le Chili est un pays étonnant, avec un gouvernement militaire digne. »* L'entrepreneur australien est, il est vrai, un habitué des décisions audacieuses.

Depuis un an, investisseurs australiens et néo-zélandais ont effectué une entrée en force sur le marché financier chilien. S'agit-il des premiers fruits de la politique d'intégration au bassin du Pacifique chère à Santiago ? Après le coup d'Etat de 1973, le gouvernement militaire a tourné le dos aux *efforts* d'intégration latino-américaine réalisés par les administrations précédentes, faisant sortir le Chili du pacte andin (constitué en 1969 par cinq pays d'Amérique latine) et laissant se distendre les relations commerciales avec les pays limitrophes, affectées, il est vrai, par des différends frontaliers menaçants. Pour le général Pinochet, le retour des investisseurs étrangers, qui ont apporté plus de 1 milliard de dollars en 1987, est en tout cas une aubaine en cette année plébiscitaire.

GILLES BAUDIN.



Économie

SOCIAL

L'emploi des handicapés

Une souplesse dans l'application de la loi

Les décrets d'application de la loi du 10 juillet 1987 sur l'emploi des handicapés, publiés au *Journal officiel* du samedi 23 janvier, offrent une certaine souplesse dans l'application de la loi, qui impose normalement aux entreprises de vingt salariés d'employer 6 % de handicapés et d'accidentés du travail. D'abord dans le calcul du quota sont exclues certaines catégories d'emplois, ce qui atténue sensiblement les obligations pour certaines activités ; sur cette liste figurent notamment les emplois du gros œuvre du bâtiment et des travaux publics, les mineurs, de nombreux emplois des transports (livreurs, chauffeurs routiers ou de transport en commun, marins, dockers, conducteurs d'engins...), les pompiers, les agents de sécurité, les vendeurs de grands magasins et les hôtesses d'accompagnement...

Cette liste a fait l'objet de vives discussions avec les entreprises et les fédérations professionnelles. On fait valoir au ministère qu'il n'était pas possible de distinguer finement par emplois ou par types de handicap : on a choisi les catégories pratiquement fermées à la plupart des handicapés, ou difficilement accessibles. Mais la Fédération nationale des accidentés du travail et des handicapés (FNATH) juge *« inacceptable cette énumération à l'heure où la technique permet de multiples aménagements des postes de travail »*. Il n'est pas très logique non plus d'accorder des facilités aux secteurs où les accidents sont fréquents. En tout état de cause, affirme-t-on Rue de Grenelle, le nombre d'emplois offerts aux handicapés devra être supérieur à la situation actuelle à l'issue de la période de montée en charge.

Les entreprises, en effet, disposeront normalement de trois ans à compter de leur création ou de leur passage du seuil de vingt salariés pour se mettre en règle. Mais la montée en charge de la loi sera progressive : le taux exigé sera de 3 % en 1988, 4 % en 1989, 5 % en 1990, 6 % en 1991, seulement.

Dans le décompte des handicapés et des accidentés, ceux avec un handicap « modéré » (catégorie B) ou ayant une incapacité permanente comprise entre 66,66 % et 85 % compteront pour 1,5, ceux avec un handicap « grave » (catégorie C) ou une incapacité supérieure à 85 % pour 2 ; enfin, comptent pour une demi-unité supplémentaire les handicapés de moins de vingt-cinq ans et de plus de cinquante ans, ceux qui suivent dans l'entreprise une formation professionnelle d'au moins 500 heures et — l'année de leur embauche, — ceux qui sortent d'un atelier protégé, d'un centre d'aide par le travail (CAT) ou d'un institut médico-professionnel.

Deux autres solutions sont encore offertes pour satisfaire à la loi : versement d'une contribution à un fonds pour l'insertion professionnelle des handicapés et surtout réalisation de programmes *« d'embauche en milieu ordinaire de travail ; d'insertion et de formation ; d'adaptation aux mutations technologiques ; de maintien dans l'entreprise en cas de licenciement »*, à la suite d'accords de branche, d'entreprise ou d'établissement avec les syndicats, ainsi que — pour 50 % de l'obligation légale, — conclusion de contrats de fourniture ou de sous-traitance avec des ateliers protégés, des CAT ou des centres de distribution de travail à domicile.

Il reste encore à publier l'arrêté fixant le taux de la contribution au fonds pour l'insertion professionnelle et, pour les partenaires sociaux, à constituer ce fonds (sous forme d'une association). FO, qui se déclare *« très réservée »* sur ces textes, a demandé à rencontrer le patronat pour discuter de l'insertion professionnelle des handicapés.

G. H.

Selon la CGT

Les accidents du travail restent fréquents dans la métallurgie

Les accidents mortels ne diminuent pas dans la métallurgie, affirme la Fédération des travailleurs de la métallurgie (FTM) CGT, qui vient de rendre public un dossier à ce sujet. Selon les statistiques de la Caisse nationale d'assurance-maladie, le nombre de décès par accident dans cette branche a diminué sensiblement (passant de 187 en 1979 à 130 en 1985 ; mais, selon la FTM, il est remonté à 151 en 1986, et, en raison de la baisse du nombre des salariés et particulièrement des ouvriers, dans la branche, leur fréquence n'a guère changé, tournant avec des fluctuations, autour de 10 pour 100 000 ouvriers et de 6,5 pour 100 000 salariés.

D'autre part, ces chiffres ne comprennent pas, selon la FTM, les accidents mortels des entreprises sous-traitantes ou intérimaires, classés dans d'autres professions, alors que *« sur les sites, les travaux les plus dangereux sont sous-traités »* ; d'autre part, ils n'incluent pas les décès dus à des maladies d'origine professionnelle (cancers, maladies cardio-vasculaires notamment) qui *« se comptent par milliers »*.

Pour la FTM, en effet, il existe *« une mortalité moins visible que les accidents »*, celle due à la *« toxicologie industrielle »*, mal reconnue socialement et juridiquement. La FTM cite, par exemple, le béryllium (selon la FTM, sept salariés du centre de recherche de Pechiney, à Voreppe dans l'Isère, sur une trentaine ayant travaillé avec ce métal avant 1973, sont morts de cancers), le polychlorobiphényle (ou « pyralène »), utilisé dans certaines installations (et notamment dans les huiles de coupe pour usinage, entre 1930 et 1973), et le benzopyrène dans les cokeries. La FTM signale aussi que parmi les malades atteints de cancers des voies digestives supérieures reçus au service ORL (oto-rhino-laryngologie) de l'hôpital Curie à Paris, et affectés d' *« éléments professionnels pathogènes »*, près de la moitié travaillaient dans la métallurgie.

Enfin, la FTM accuse certaines entreprises de la métallurgie de licencier des salariés malades (*« la maladie devient une faute professionnelle »*) ou de refuser d'indemniser des victimes d'accidents du travail et de maladies professionnelles ou de ne pas leur donner des postes adaptés. Les responsables de la FTM ont cité notamment le cas de salariés licenciés à la suite d' *« absences répétées »* (ainsi, selon eux, *« sur soixante-cinq licenciés chez Carnaud, la moitié le sont pour inaptitude »*).

M. Edmond Malinvaud au Collège de France

« La comptabilité nationale n'est pas un cadre suffisant pour la réflexion économique »

déclare le conférencier

Ceux, très nombreux, qui sont allés, mercredi 27 janvier, entendre M. Edmond Malinvaud, ancien directeur général de l'INSEE, prononcer la leçon inaugurale de sa chaire sur le thème « Analyse économique », auront retrouvé le maître qu'ils connaissaient. C'est une démonstration de maîtrise universitaire que le grand économètre et économiste français aura donnée devant son auditoire, composé de professeurs mais aussi de hauts fonctionnaires, d'amis et d'étudiants. Beaucoup de choses auront été dites en une heure comme sans y toucher. C'est ainsi qu'en passant M. Edmond Malinvaud, après avoir rappelé ses études à Chicago, insiste sur l'importance décisive de la formation qu'il a reçue à Paris. C'est là qu'il a appris à soumettre une intuition à une analyse et à des tests rigoureux.

En guise d'introduction, M. Edmond Malinvaud a marqué la place de l'analyse mathématique dans la science économique en général ; si elle a longtemps constitué une branche secondaire de cette discipline, depuis cinquante ans, elle exerce une emprise générale. Aujourd'hui, la mathématisation de la théorie économique est quasi complète. Pour le conférencier, les critiques qui lui sont adressées relèvent de *« malentendus »*. Pendant les années 50, les critiques avaient une origine idéologique. On présentait l'économie mathématique comme l'instrument qui justifierait une planification totale. Pendant les années 60, changement complet des perspectives : l'économie mathématique est au contraire identifiée à « la prétendue théorie néo-classique » censée servir de couverture à un libéralisme sans frein.

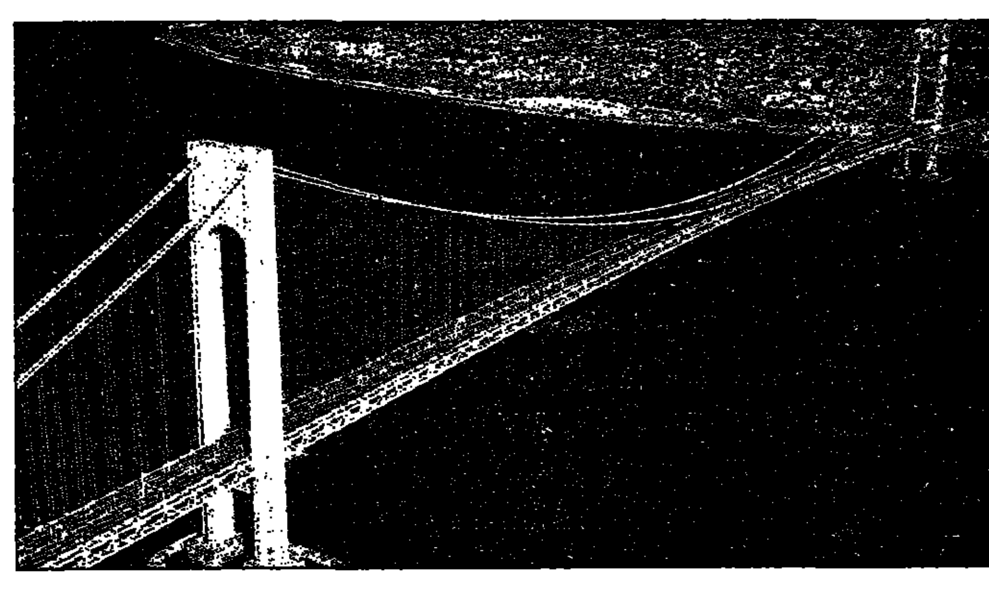
Mais ce sont les critiques d'ordre méthodologique qui pourraient toucher M. Edmond Malinvaud. Celui-ci, fort habilement, cite un texte assez médiocre de Paul Leroy-Beaulieu écrit en 1896. Selon cet économiste qui eut un grand renom à son époque, la mathématique appliquée à l'économie était une *« méthode laborieuse »* impropre *« soit à préciser, soit à renouveler, soit à enrichir, soit à répandre la science économique »*. Après un réquisitoire aussi superficiel, la partie était belle pour notre conférencier. Celui-ci s'étendit sur les *« vraies raisons »* qui motivaient les réserves qui ont longtemps accompagné le développement de l'économie mathématique. Ce n'est pas à dire que celle-ci n'est pas sans danger : *« La beauté, voire la difficulté, ou l'élégance des formules sont parfois considérées comme des garants de leur pertinence »*, dit M. Malinvaud, pour qui, en définitive, *« la théorie ne peut progresser qu'à partir d'une réflexion sur les phénomènes économiques »*. Concession faite, au passage, aux quelques représentants de l'ancienne économie qualifiée de *« littéraire »* : les mathématiques sont *« un outil indispensable »*, mais on ne doit pas les considérer comme *« une fin en soi »*.

Avec les acquis du passé

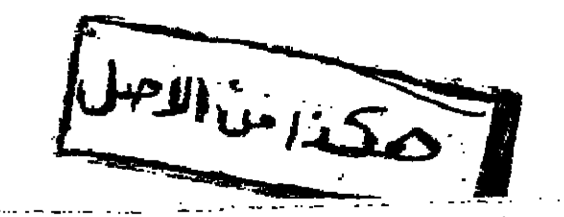
Sans hausser le ton ni préparer son auditoire à une recommandation aussi radicale, M. Edmond Malinvaud en arrive ensuite à déclarer tout bonnement qu'il convient de *« reconstruire »* tout en utilisant les acquis des investigations passées. Cela n'est pas seulement dû à des impasses méthodologiques. M. Edmond Malinvaud, comme tout un chacun, se réfère à la réalité ambiante. Il cite le chômage, les déséquilibres financiers qui témoignent de *« dysfonctionnements »*. Si, il y a trente ans, la comptabilité nationale paraissait fournir un cadre suffisant à la réflexion, il n'en est plus de même aujourd'hui. Ce cadre est devenu trop large, toutes espèces de conceptions peuvent s'y déployer concernant les déterminants de l'activité économique.

« Je doute que puisse être défini un cadre théorique unifié », dit M. Edmond Malinvaud pour annoncer que ses leçons et le séminaire qu'il organisera porteront sur des aspects plus particuliers de la réflexion économique. Une grande place, pendant la première année, sera donnée à l'étude des méthodes employées pour la connaissance des phénomènes macro-économiques. L'heure de la première leçon terminée, M. Edmond Malinvaud fut chaleureusement applaudi par la salle, heureuse de constater que le nouveau professeur au Collège de France savait défendre et illustrer sans raideur les rigueurs abstraites de l'économétrie.

PAUL FABRA.







Marchés financiers

Plus de 4 milliards de francs de bénéfice en 1987 pour Elf-Aquitaine

Le groupe Elf-Aquitaine devrait annoncer pour 1987 un bénéfice net *consolidé (part du groupe) supérieur* à 4 milliards de francs (contre 4,3 milliards de francs en 1986), a annoncé le 27 janvier son PDG, M. Pecqueur. Celui-ci prévoit un chiffre d'affaires en légère augmentation (122 milliards de francs contre 119,7 milliards l'année précédente) et une marge brute d'autofinancement de 15 milliards de francs, en recul de 1,5 milliard de francs sur celle de 1986. Si Elf est résolue à conserver le gaz et le pétrole parmi ses priorités, M. Pecqueur a précisé que les résultats du secteur raffinage et distribution constituaient *« le point le plus préoccupant »* pour l'avenir. Selon le PDG d'Elf, l'effort de rationalisation du secteur chimie et le développement du secteur hygiène et santé (avec Sanofi) ont marqué l'année 1987.

Black and Decker lance une OPA sur American Standard

Black and Decker, le fameux fabricant américain d'outillages électriques pour le bricolage, a lancé une OPA inamicale de 1,8 milliard de dollars (10,15 milliards de francs) sur le non moins célèbre groupe American Standard, numéro deux mondial du sanitaire (marques Standard, Ideal Standard...) mais aussi gros producteur de climatiseurs (Wabco Westinghouse) et de matériels pour le transport et la construction navale.

Le président de Black and Decker, M. Nolan D. Archibald, a précisé que, *si l'opération réussissait*, le siège social new-yorkais d'American Standard serait vendu, de même que la division « transports », pour régler les dettes de cette entreprise. Les deux groupes ont des activités complémentaires et emploient, notamment, les mêmes réseaux de distribution en Europe. Pour l'exercice 1987, Black and Decker a dégagé *un bénéfice de 55,6 millions* de dollars (314 millions de francs) sur un chiffre d'affaires de 1,9 milliard de dollars (11 milliards de francs).

American Standard est une fois et demie plus gros avec 3 milliards de dollars de chiffre d'affaires (17 milliards de francs) et 188,5 millions de dollars (1,06 milliard de francs) de bénéfice. Sa direction n'a pas dit comment elle comptait réagir à cette attaque. L'OPA est valable *jusqu'au 17 février.*

ARCO possède près de 15 % de Tricentrol

Jeudi 28 janvier, le jour même où Elf-Aquitaine majorait son offre publique d'achat (OPA) sur la compagnie pétrolière britannique Tricentrol, le groupe américain ARCO acquérait en séance près de 15 % du capital. Quelques jours après avoir renoncé à prendre le contrôle de Britoil, ARCO s'intéresse toujours à l'exploitation du pétrole en mer du Nord. Son attaque sur Tricentrol intervient au moment même où le conseil d'administration de cette firme a rejeté la proposition améliorée présentée par Elf-Aquitaine. Le groupe français avait proposé 160 pence par action contre 145 pence précédemment, relevant son offre de 134,7 millions à 148,6 millions de livres. Jeudi 28 janvier, le titre, à la suite des rachats d'ARCO avait gagné 25,5 pence à 185,5 pence.

Computervision accepte de se vendre à Prime

Abandonnant toutes les procédures judiciaires contre son concurrent Prime (mini-ordinateurs), la société d'informatique américaine Computervision a accepté de se laisser racheter par celui-ci pour 435 millions de dollars. Cette fusion fait naître le deuxième groupe informatique américain spécialisé dans la fabrication et la conception assistées par ordinateur (FAO-CAO), derrière IBM, avec 1,5 milliard de dollars de chiffre d'affaires.

Prime emploie huit mille six cents salariés et il a dégagé, en 1987, un bénéfice net de 64,8 millions de dollars pour un chiffre d'affaires de 961 millions. Quant à Computervision, qui emploie quatre mille six cents salariés, il a réalisé, en 1987, *un bénéfice de 19,4 millions* de dollars pour un chiffre d'affaires de 564 millions.

● **Olivetti va vendre des ordinateurs portables japonais.** – L'italien Olivetti et la société japonaise Y.-E. Data ont annoncé, le 27 janvier, la constitution de Pegasus Inc, une société commune pour la production et la vente de micro-ordinateurs portables, dont le siège sera à Tokyo. Ces portables, qui seront fabriqués au Japon à raison de 100 000 par an, seront exclusivement distribués par le réseau commercial d'Olivetti dès la fin de 1988 sur les marchés européens et nord-américains. Le capital de Pegasus a été fixé à 300 millions de yens, soit 2,2 millions de dollars. Il sera détenu à 50 % (plus une action) par Y.-E. Data et à 50 % *(moins une action) par Olivetti.*

NEW-YORK, 28 janv. ⬆

Reprise

Un mouvement de reprise s'est produit jeudi à Wall Street. Sur sa lancée de la veille au soir, le marché s'est, en effet, assez sensiblement redressé. Toutefois, il n'a pas réussi à conserver toute son avance initiale. Un moment parvenu à la cote 1 944,13, l'indice des industrielles s'est finalement établi à 1 930,04, avec un gain de 18,90 points.

Le bilan de la journée a été d'une qualité supérieure à ce résultat. Sur 1 950 valeurs traitées, 1 078 ont progressé et 414 seulement ont baissé, tandis que 458 n'ont pas varié.

Selon les analystes, la Bourse new-yorkaise commence à réagir au phénomène de détente sur le front des taux d'intérêt. *« En année électorale, la Réserve fédérale ne restera pas les bras croisés en regardant l'économie se refroidir. Il lui faudra bien adopter une politique plus accommodante »*, disait l'un d'entre eux. Et d'ajouter : *« D'ici à avril, le Dow devait, en conséquence, monter de 100 à 200 points. »* L'activité s'est un peu ralentie, et 166,43 millions de titres *ont changé de mains*, contre 176,4 millions la veille.

VALEURS	Cours du 27 janv.	Cours du 28 janv.
Alcoa	42 1/4	40 7/8
Allegis (ex-UAL)	69	70 1/4
A.T.T.	28 3/4	29 3/4
Boeing	44	44 3/4
Chase Manhattan Bank	21	21 3/8
Du Pont de Nemours	80 1/4	81
Eastman Kodak	42 3/4	43 1/2
Exxon	39 3/4	41 1/4
Ford	42 1/2	42 5/8
General Electric	42 5/8	44 1/8
General Motors	64 1/8	65 1/2
Goodyear	58 1/2	58 7/8
I.B.M.	112 7/8	113 3/4
I.T.T.	45 1/8	45 7/8
Mobil Oil	41 5/8	43
Pfizer	51 3/8	52 7/8
Schlumberger	30 3/4	31 7/8
Texaco	35 7/8	36 7/8
Union Carbide	20 3/4	20 3/4
U.S.X.	30 1/2	30 3/8
Westinghouse	48 1/2	49 5/8
Xerox Corp.	56 3/4	54 3/4

LONDRES, 29 janvier ⬆

Animée

Après un fléchissement en début d'après-midi, les valeurs ont repris leur progression, jeudi, dans un marché assez actif. *L'indice FT* a clôturé à 1 430, en hausse de 1 % par rapport à la veille. Le volume des transactions a augmenté à 26 073, contre 22 053 mercredi. Les derniers chiffres du déficit de la balance des paiements courants en novembre, plus élevés que prévu, avaient stoppé momentanément la hausse. Mais le mouvement reprenait rapidement, stimulé dans l'après-midi par la fermeté de Wall Street. Sur le front des OPA, le *« takeover Panel »*, organisme chargé en Grande-Bretagne de la *supervision des opérations de* rachat, a avalisé la proposition de Barker and Dobson sur la troisième chaîne de supermarchés du pays Dee Corporation. *Quant à Elf-*Aquitaine, il a relevé son OPA sur la compagnie Tricentrol de 134,7, à 148,6 millions de livres. Sa proposition a, néanmoins, été rejetée par le conseil d'administration. Dans le même temps, un acheteur mystérieux procédait à d'importants achats de titres de la compagnie pétrolière britannique. Son nom était révélé en fin de séance. Il s'agit d'Arco, qui a ainsi acquis plus de 14 % du capital et qui pourrait lancer une offre de rachat.

PARIS, 29 janvier ⬇

Silence, on baisse

« Irrécupérable ». C'est ainsi qu'un boursier qualifiait vendredi le marché de Paris, en le regardant prendre une fois de plus une bonne bûche. Pourtant, un frêle espoir de reprise s'était manifesté à l'issue de la session matinale (+ 2 %). Il devait s'évanouir très vite. A midi, sur le « continu », la tendance se renversait. Au début de la séance principale, le repli était déjà de 1 %. Lentement mais sûrement le mouvement s'accentuait (– 1,5 % à 13 h 30). Cependant la résistance s'organisait, et à la clôture, l'indicateur instantané accusait une baisse de 1,21 %. En cinq jours les valeurs françaises se sont dépréciées de 6 %.

« On nous cache quelque chose », disait un ancien. « On brade », assurait un banquier. Forcément, janvier est le mois des soldes.

La vérité est qu'il y a eu des ventes allemandes, qu'un fonds américain, paraît-il, a vendu du Michelin et que l'actionnaire nouveau, celui qui a fait les beaux jours du palais Brongniart jusqu'au printemps 1987, se dégage progressivement pour trouver une nouvelle terre d'asile. Sans parler des remboursements de SICAV. Ajoutons enfin que l'article d'un quotidien du matin, titré « Arnaque à la Bourse », n'a rien arrangé.

Car il n'y avait pas plus de raisons que la Bourse baisse la veille du week-end que le jour d'avant. La détente sur le front des taux d'intérêt aux Etats-Unis est plutôt encourageante, comme la reprise, même modeste, de Wall Street.

Assurément, la reprise viendra de l'étranger. Mais « cet étranger », disait-on, attend le résultat des élections françaises et la dévaluation du franc. Après il prendra les décisions qui s'imposent.

Un habitué, curieusement, se bouchait les oreilles en fermant les yeux, comme pour ne pas entendre le brouhaha. Silence, on baisse.

A Jean qui pleure sur le parquet a correspondu Jean qui rit au premier *étage. D'abord en baisse, les obligations* se sont raffermies et le MATIF a grimpé (jusqu'à 101,5 à l'échéance mars). « Les affaires tournent rond », *assurait un spécialiste, qui s'attendait* à une consolidation, en confirmant que les capitaux se frayaient un passage du rez-de-chaussé à l'étage du dessus.

TOKYO, 29 janvier ⬆

Soutenu

Le mouvement de hausse s'est, à nouveau, poursuivi vendredi à la Bourse de Tokyo. Mais cette fois, il s'est nettement ralenti. Si un quart d'heure après l'ouverture, la progression du Nikkeï dépassait 159 points, elle n'était déjà plus que de 47 points en fin de matinée. A la clôture de la journée, cet indice enregistrait seulement un gain de 35,07 points, à 23 622,32.

Le marché nippon s'est inspiré de l'exemple américain. Il a été, lui aussi, très sensible à la baisse des taux d'intérêt sur le crédit aux *Etats-Unis. La preuve : les valeurs* financières ont été très fermes. Même les titres d'assurances ont été activement recherchés. Les investis*seurs étrangers ont porté leur inté*rêt sur Taisho Marine and Fire et Tokio Marine and Fire.

L'activité a augmenté, portant globalement sur près de 900 millions de titres (600 millions la veille).

VALEURS	Cours du 28 janv.	Cours du 29 jan.
Akai	481	476
Bridgestone	1 270	1 250
Canon	950	947
Fuji Bank	3 300	3 300
Honda Motors	1 350	1 360
Matsushita Electric	2 210	2 210
Mitsubishi Heavy	560	561
Sony Corp.	4 720	4 700
Toyota Motors	1 850	1 870

FAITS ET RÉSULTATS

● **Guy Laroche rachète Tricosa et Mic-Mac.** – Guy Laroche (groupe Bic) va prendre une participation majoritaire dans la société Mic-Mac (prêt-à-porter) et a racheté la marque Tricosa (jersey) pour laquelle une société spécialisée sera créée. *Dans le cas de* Mic-Mac, il s'agit de viser une clientèle jeune et, avec Tricosa, de séduire les adeptes au jersey. Le chiffre d'affaires du groupe Guy Laroche est passé de 433 millions de francs en 1986 à 400 millions *de francs en 1987.*

● **L'action Poclain ne sera plus au règlement mensuel le 22 février.** – *Devant les évolu*tions erratiques des cours de l'action Case Poclain depuis quelques jours, la direction a rappelé les modalités des opérations financières qui se déroulent actuellement. Conformément à la décision de la Chambre syndicale des agents de change, l'augmentation de capital, qui prévoit l'échange *de quatre actions anciennes contre* une nouvelle, a démarré le 22 janvier. Jusqu'au 19 février, l'action nouvelle est cotée sur le règlement mensuel. Elle sera transférée sur le marché au comptant dès le 22 février. Du 22 janvier au 22 avril, l'action ancienne est, quant à elle, négociable au comptant. Dès le 25 avril, elle rejoindra le *marché hors cote.*

● **Hoechst : des résultats en hausse de 10 %.** – Les résultats du groupe chimique allemand Hoechst ont augmenté de 10 % en 1987, selon l'indication fournie par son président, M. Wolfgang Hilger, à la radio de Francfort.

Le chiffre d'affaires mondial du groupe pourrait ainsi approcher 42 milliards de deutschemarks (contre 38 milliards), et son béné*fice consolidé avant impôts serait* compris entre 3,5 et 3,6 milliards de deutschemarks (3,2 milliards pour 1986). Cette forte progression des résultats est entièrement imputable à l'incorporation dans les comptes de la nouvelle filiale *américaine Celanese, rachetée il y* a un an. *« Sans cette acquisition, le chiffre d'affaires mondial aurait régressé »*, a précisé M. W. Hilger.

● **Atochem : 1,5 milliard de francs de bénéfice.** – Atochem, filiale chimie d'Elf-Aquitaine, devrait enregistrer un bénéfice net de 1,5 milliard de francs en 1987 (166 millions l'année précédente). Ce résultat s'entend au niveau consolidé du groupe Elf et peut différer des résultats définitifs d'Atochem en raison d'une différence de calcul des amortissements.

La capacité d'autofinancement d'Atochem devrait enregistrer une hausse de 1 milliard de francs. *« Nous continuons à regarder toutes les opportunités d'associations intelligentes avec de grands chimistes européens, mais aucun projet n'est mûr à l'heure actuelle »*, a souligné M. Michel Pecqueur, PDG d'Elf, ajoutant que la condition en était une *« véritable complémentarité ».*

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	720	600
Alain Manoukian	139 20	140
Amault & Associés	315	320
Asystel	257	255
B.A.C.	405	406
B. Demachy & Assoc.	340	333
B.I.C.M.	650	640
B.I.P.	398	398
Bolloré Technologies	655	655
Buitoni	580	580
Câbles de Lyon	830	831
Calberson	530	531
Canal Plus	390	389
Cardif	1005	1002
C.D.M.E.	876	840
C. Equip. Elect.	299 50	299 50
C.E.G.I.D.	407 70	424 d
C.E.G.E.P.	128 50	128 50
C.E.P.-Communication	884	880
C.G.I. Informatique	455	450
Ciments d'Origny	360	354
C.N.I.M.	256 60	257
Concept	199	199
Conforama	390	385
Dafsa	126	122 50
Dauphin O.T.A.	2460	2460
Devanlay	1000	980
Deville	635	630
Drouot-Ch. convert.	....	....
Editions Belfond	87	87
Elect. S. Dassault	330	326
Elysées Investiss.	17 50	17 20
Expand	330	320
Filipacchi	270	271
Finacor	462 30	463
Guintoli	478	485
Guy Degrenne	579	528
I.C.C.	220	229
IDIA	149	150
I.G.F.	85	88 40
IMZ	74 70	75 20
Int. Metal Service	160	160
La Commande Electro.	201	200
Le gd livre du mois	160	155
Loca Investissement	246	242
Locamic	145	145
Marutan	216	216

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Marin Immobilier	271 60	271 20
Metallurg. Minière	95	92
Métrologie Internat.	250	240
Métroservice	109	109
M.M.B.M.	395	400
Molex	192	200
Navale-Delmas	435	417
Olivetti-Logabax	134 40	129 o
Om. Gest.Fin.	260	260
Petit Bateau	111 30	115 70
Pesofigaz	226 10	220
Pier Import	135	135
Prosbourg (C. In. & Fin.)	100 20	95 70
Razel	564	550
St-Gobain Emballage	1001	1005
St-Honoré Matignon	125	126
S.C.G.P.M.	119 10	104 40 o
Segin	212 30	197 70
Sema-Métra	375	375
S.E.P.	800	800
S.E.P.R.	880	869
Sigos	730	715
S.M.T.Goupil	180	180
Sodiaforg	562	530
Sofibus	337	337
Sopra	215	215
TF 1	188	187 90
Unilog	102 80	102 80
Union Financ. de Fr.	360	374 40
Valeurs de France	296	291 90

Marché des options négociables le 28 janvier 1988

Nombre de contrats : 10 090

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Mars dernier	OPTIONS D'ACHAT Juin dernier	OPTIONS DE VENTE Mars dernier	OPTIONS DE VENTE Juin dernier
Elf-Aquitaine	240	16	28,50	13,10	–
Lafarge-Coppée	1 100	45	85	117	145
Michelin	140	13	21	8	12,50
Midi	1 100	30	80	175	–
Paribas	320	2,30	7,75	55,50	60
Peugeot	1 000	10	40	200	215
Saint-Gobain	400	16,50	28	–	–
Thomson-CSF	136	10	16,50	8,10	12,50

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 28 janvier 1988
Nombre de contrats : 79 557.

COURS	ÉCHÉANCES Mars 88	ÉCHÉANCES Juin 88	ÉCHÉANCES Sept. 88
Dernier	100,90	99,50	99,20
Précédent	100,20	99	98,30

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Mars 88	OPTIONS D'ACHAT Juin 88	OPTIONS DE VENTE Mars 88	OPTIONS DE VENTE Juin 88
102	0,41	1,19	1,65	3,50

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,6530 F ⬆

Le dollar est remonté vendredi sur la plupart des places financières internationales, pour coter notamment 5,6530 F (5,6190 F la veille). Les marchés ont, semble-t-il, *été rassurés par des prévisions* sur une réduction des excédents commerciaux japonais et sur un déficit commercial américain de *12 milliards de dollars* en moyenne mensuelle pour le premier trimestre.

FRANCFORT	28 janv.	29 janv.
Dollar (en DM)	1,6691	1,6759
TOKYO	**28 janv.**	**29 janv.**
Dollar (en yens)	127,85	127,70

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (29 janv.)	7 3/8-7 1/2 %
New-York (28 janv.)	6 3/4-6 13/16 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31 déc. 1987)

	27 janv.	28 janv.
Valeurs françaises	89,3	86,6
Valeurs étrangères	100,3	99,5

Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général	254,2	253

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	27 janv.	28 janv.
Industrielles	1 911,14	1 930,04

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	27 janv.	28 janv.
Industrielles	1 415,6	1 430
Mines d'or	268,2	267
Fonds d'Etat	89,21	89,72

TOKYO

	28 janv.	29 janv.
Nikkeï Dow Jones	23 587,25	23 622,32
Indice général	1 912,28	1 916,75

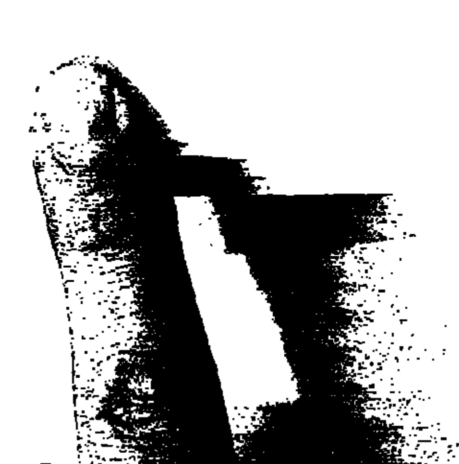
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	5,6290	5,6320	+ 18	+ 33	+ 50	+ 75	+ 280	+ 360
$ can.	4,4114	4,4173	– 62	– 36	– 95	– 59	– 159	– 64
Yen (100)	4,4184	4,4242	+ 98	+ 124	+ 220	+ 258	+ 813	+ 911
DM	3,3686	3,3725	+ 102	+ 121	+ 235	+ 261	+ 755	+ 826
Florin	2,9954	2,9986	+ 73	+ 88	+ 169	+ 189	+ 571	+ 627
FB (100)	16,1105	16,1237	+ 98	+ 187	+ 282	+ 411	+1 288	+1 625
FS	4,1405	4,1457	+ 197	+ 218	+ 415	+ 444	+1 145	+1 239
L (1 000)	4,5625	4,5668	– 124	– 84	– 254	– 197	– 621	– 505
£	9,9999	10,0109	– 109	– 65	– 215	– 154	– 408	– 222

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	6 1/2	6 3/4	6 3/4	6 7/8	6 13/16	6 15/16	6 15/16	7 1/16
DM	3	3 1/4	3 1/16	3 3/16	3 1/8	3 1/4	3 5/16	3 7/16
Florin	3 3/4	4	3 15/16	4 1/16	4	4 1/8	4 1/8	4 1/4
F.B. (100)	6 1/8	6 5/8	6 3/16	6 1/2	6 3/16	6 1/2	6 5/16	6 5/8
F.S.	0 3/4	1 1/4	1 1/16	1 3/16	1 3/8	1 1/2	2 5/16	2 7/16
L (1 000)	9	10	10	10 1/2	10 1/4	10 5/8	10 1/2	10 7/8
£	8	8 1/4	8 3/8	8 9/16	8 1/2	8 5/8	8 7/8	9
F. franç.	7 1/8	7 5/8	7 9/16	7 13/16	7 5/8	7 13/16	8 3/16	8 3/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la Place.



Marchés financiers

BOURSE DU 29 JANVIER

Cours relevés à 15 h 03

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
....	4,5 % 1973	1750	1725	1706 10	- 2 57
4000	C.N.E. 3 %	4000	4000	3989 90	....
1023	B.N.P. T.P.	1013	1013	1013	....
984	C.C.F. T.P.	975	977	977	+ 0 21
1030	Créd. Lyon. T.P.	1020	1020	1020	....
1240	Renault T.P.	1169	1168	1171	+ 0 17
1543	Rhône-Poul. T.P.	1345	1290	1300	- 3 34
1250	St-Gobain T.P.	1229	1230	1240	+ 0 90
1112	Thomson T.P.	1110	1100	1100	- 0 89
280	Accor	276	272	272	- 1 45
380	Agence Havas	387 50	410	410	+ 5 81
425	Air Liquide	433 50	429	428 50	- 1 15
1800	Alcatel	1751	1700	1725	- 1 48
1020	Als. Superm.	1000	1020	1020	+ 2
179	A.L.S.P.I.	147	147 80	142	- 3 40
190	Alsthom ★	205 90	208	204	- 0 92
1550	Arjom. Prioux	1611	1601	1601	- 0 62
245	Aussedat-Rey	258	250 10	250 10	- 3 06
670	Aux. Entrepr. ★	685	690	686	+ 0 15
620	Av. Dassault ★	680	685	670	- 1 47
260	BAFIP	248	243	243	- 2 02
280	Bail-Equipem. ★	260	260	255	- 1 92
920	Bail Investiss.	920	920	918	- 0 22
200	B.N.P. C.I.	200	199	200	....
320	Cie Bancaire ★	314	310	304	- 3 18
235	Bazar H.-V.	244 90	246	249 90	+ 2 04
290	Béghin-Say ★	300 50	298 90	297 80	- 0 90
480	Berger (Ma)	410	400	400	- 2 44
450	Bic ★	435	440	436	+ 0 23
656	B.I.S.	691	705	700	+ 1 30
1850	Bongrain S.A.	1825	1760	1760	- 3 56
760	Bouygues ★	752	745	740	- 1 60
51	B.P. France ★	48 50	47	47 90	- 1 24
3970	B.S.N. ★	3830	3820	3791	- 1 02
1310	Cap Gem. S. ★	1204	1210	1176	- 2 33
970	Carnaud	1028	1021	1010	- 1 75
2300	Carrefour ★	2150	2160	2121	- 1 35
109	Casino	110	108 50	111 50	+ 1 36
94	Casino A.D.P.	93 50	93	94	+ 0 53
965	C.C.M.C.	920	970	970	+ 5 43
630	Cetelem	600	602	602	+ 0 33
485	Cerus	479	474	473	- 1 25
1050	C.F.A.O.	980	990	990	+ 1 02
193	C.G.E.	184	180	181 80	- 1 20
645	C.G.I.P. ★	642	638	635	- 1 09
620	Chargeurs S.A. ★	608	612	608	....
705	Ciments franç. ★	714	717	704	- 1 40
330	Club Méditer. ★	339	340	335	- 1 18
154	Codetel ★	156	155 30	155 30	- 0 45
300	Colimeg	299	291	292	- 2 34
1600	Colas	1540	1495	1480	- 3 90
178	Compt. Entrepr.	169 10	169 10	170	+ 0 53
490	Compt. Mod. ★	485	470	477 50	- 1 55
820	Créd. Foncier	803	790	785	- 2 24
340	Crédit F. imm.	354 50	350	350	- 1 27
94	C.C.F.	96	94 80	94 80	- 1 25
465	Créd. Lyon. (CI)	469	462 50	465	- 0 86

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
600	Crédit Nat. ★	630	630	631	+ 0 16
118	Crouzet ★	130 40	128 10	132 60	+ 1 69
1520	Damart S.A.	1380	1328	1325	- 3 99
270	Darty ★	283 50	282 60	274	- 3 35
230	Darty (DP)	217 60	229	216	- 0 74
1040	De Dietrich	1124	1100	1083	- 3 65
171	Dév. R.d.C. (Li)	155	155	155	....
390	D.M.C.	407 90	410 10	401 10	- 1 67
230	Drouot Assur.	225	222	222	- 1 33
1180	Docks France ★	1450	1580	1531	+ 5 59
430	Dumez ★	406	402 20	400 10	- 1 45
955	Eaux (Gén.)	900	910	896	- 0 44
945	Ecco ★	875	900	865	- 1 14
560	Electrofinancière	536	537	538	+ 0 37
230	Elf-Aquitaine	241	247	241	....
205	— (certific.)	209	214	214	+ 2 39
400	Epeda-B-Faure	371	345	350	- 5 66
1950	Essilor	2085	2051	2000	- 4 08
1280	Essilor Int. (DP)	1315	1320	1321	+ 0 46
235	Esso S.A.F. ★	288 50	292	295	+ 2 25
1160	Eurafrance	1110	1095	1095	- 1 35
720	Eurocom ★	729	716	711	- 2 47
2070	Euromarché	2050	2010	2080	+ 0 49
340	Europe nº 1 ★	350 10	360	350	- 0 03
24	Eurotunnel ★	25 15	25 30	25 15	....
810	Exor ★	769	790	767	- 0 26
380	Facom	422	424	429	+ 1 66
835	Fichet-bauche	817	858	841	+ 2 94
215	Finextel ★	213 90	210 50	211	- 1 36
65	Fives-Lille	53	54 80	54 50	+ 2 83
830	Fromageries Bel	820	775	790	- 3 66
690	Gal. Lafayette ★	600	620	575	- 4 17
198	Gascogne	203	203	203	....
910	Gaz et Eaux	905	899	880	- 2 76
260	Géophysique ★	282	270	285	+ 1 15
420	Gerland	373	375	375	+ 0 54
330	GTM-Entrepose	315	323	310	- 1 59
385	Guyenne-Gas. ★	380 10	381 10	390	+ 2 60
1610	Hachette ★	1500	1500	1490	- 0 67
405	Hénin (La)	404	405	404	....
970	Hutchinson	901	919	919	+ 2
123	Imétal	128 20	129 50	128 80	+ 0 47
290	Imm. Plaine-M.	271 20	275	275	+ 1 40
850	Ingénico	839	835	835	- 0 48
2520	Inst. Mérieux	2540	2547	2453	- 3 43
530	Interbail ★	501	505	490	- 2 20
620	Intertechnique	576	570	580	+ 0 69
680	J. Lefebvre	652	653	636	- 2 45
850	Lab. Bellon	850	868	833	- 2
1020	Lafarge-Coppée	1012	1020	968	- 4 34
1380	Lebon ★	1625	1652	1540	- 5 23
1900	Legrand ★	1930	1930	1915	- 0 78
1570	Legrand (DP) ★	1580	1579	1575	+ 0 96
320	Leroy-Somer ★	343	344	340	- 0 87

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
1370	Lesieur	1330	1330	1330	....
770	Locabail Immob.	680	680	701	+ 3 09
340	Locafrance ★	380	383	365	- 3 95
910	Locindus	943	910	924	- 2 01
163	Luchaire	157	157	155	- 1 27
1500	L.V.M.H. ★	1576	1588	1558	- 1 14
1030	Lyonn. Eaux ★	960	966	952	- 0 83
30	Mais. Phénix	34 50	35 45	35 15	+ 1 88
270	Majorette (Ly)	237	235	235	- 0 84
190	Mar. Wendel ★	195 10	200	198	+ 1 49
3160	Martell	3255	3170	3170	- 2 61
1465	Matra	1465	....	....	....
1200	Merlin-Gerin ★	1260	1280	1290	+ 2 38
155	Michelin	143	140 90	136 50	- 4 54
970	Midi (Cie)	950	960	930	- 2 10
165	Midland Bk SA ★	162 50	162	160 10	- 1 48
380	Min. Salsig. (Ma)	402	409	409	+ 1 74
21	M.M. Pacarroya	23 90	24 50	24 30	+ 1 67
38	Moulinex	37 85	38 95	38	+ 0 40
600	Navig. Mixtes	597	594	590	- 1 17
85	Nord-Est	84 80	82	82 50	- 2 71
280	Nordon (Ny)	298	276	276	- 7 38
275	Nouvelles Gal.	256	250	249 50	- 2 54
580	Occid. (Gén.) ★	561	562	555	- 1 07
840	Omn.F.Paris	786	784	784	- 0 25
191	Olida-Caby	201 90	195 50	195 50	- 3 17
245	Opfi-Paribas	254	....	....	....
2330	Oréal (L')	2335	2340	2295	- 1 71
270	Paribas	264	260 30	260	- 1 51
285	Paris-Réesc. ★	300	301 50	301	+ 0 33
530	Pechelbronn ★	533	536	510	- 4 32
198	Penhoet	181	192	192	+ 6 08
....	Pernod-Ricard ★	600	594	608	+ 1 33
820	Peugeot S.A.	806	800	780	- 3 22
....	Poclain	12 20	....	....	....
390	Poliet	344	335	331	- 3 78
590	P.M. Labinal	605	618	618	+ 2 15
2200	Presses Cité ★	2200	2200	2125	- 3 41
1150	Prétabail Sic.	1109	1100	1065	- 3 97
490	Primagaz	460	465	460	....
340	Printemps ★	328	328	310	- 5 49
1320	Promodès	1355	1300	1250	- 7 75
740	Radiotechn.	715	675	677	- 5 31
70	Raff. Dist. Total	62 50	63 50	64 90	+ 3 84
1870	Redoute (La) ★	1990	2000	1975	- 0 75
256	Robur financière	247	246	246	- 0 40
540	Roussel-Uclaf	500	490	490	- 2
....	Roussel-C.N.I.	....	....	....	....
3250	R. Impériale (Ly)	2860	2830	2830	- 1 05
145	Sade	149	140 10	140 10	- 5 97
1210	Sagem ★	1259	1231	1230	- 2 30
390	Saint-Gobain	390 10	385	382 50	- 1 94
956	St-Louis	975	958	958	- 1 74
850	Salomon	865	875	875	+ 1 16

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
425	Salvepar	425	450	450	+ 5 88
445	Sanofi ★	452	448	444	- 1 77
340	S.A.T. ★	315	316	315	....
26	Saulnes-Chât. (fi)	24	24	24 90	+ 3 75
720	Saupiquet (Na)	685	675	675	- 1 46
230	Schneider ★	248 50	248 60	249	+ 0 20
48	S.C.O.A.	41 95	42 50	42	+ 0 12
505	S.C.R.E.G.	455	455	455	....
550	Seb ★	534	535	515	- 3 56
415	Sefimeg ★	408	405 20	405 10	- 0 71
880	S.F.I.M.	1040	1040	1043	+ 0 29
22	S.G.E.	21 60	21 80	20 95	- 3 01
255	Signaux ★	274	275 50	276	+ 0 73
786	Silic	750	745	745	- 0 67
555	Simco-U.P.H. ★	535	540	525	- 1 87
315	Simnor (Li)	310	310	310	....
640	Skis Rossignol	680	700	681	+ 0 15
685	Slimnco	710	714	709	- 0 14
275	Société Générale	263	258	257	- 2 28
165	Sodecco	166	166	166	....
150	Sodero (Na)	153	150	150	- 1 96
1890	Sodexho ★	1680	1685	1650	- 1 79
88	Sogenal (Ny)	83	83	83	....
225	Sogerap	225	220 50	216	- 4
1850	Somm-Allib. ★	1720	1710	1684	- 2 09
520	Source Perrier	496 50	476	481	- 3 12
565	Sovac ★	580	569	570	- 1 72
285	Spie-Batignol.	276	260	263	- 4 71
325	Strafor ★	320	330	311	- 2 81
230	Suez	216 90	215	211 90	- 2 31
240	Synthelabo ★	265 30	273	275	+ 3 66
570	Talcs Luzenac	511	499	505	- 1 17
2990	Tél. Elect.	3030	3050	3141	+ 3 66
119	Thomson-C.S.F.	122 10	122 10	122 30	+ 0 16
340	Total (CFP) ★	335	335	336	+ 0 30
68	— (certific.)	67 70	68	66 50	- 1 77
690	T.R.T. ★	739	755	750	+ 1 49
340	U.F.B.	340	341	341	+ 0 29
545	U.I.C. ★	591	565	570	- 3 55
545	U.I.F. ★	536	540	541	+ 0 93
845	U.I.S.	806	805	800	- 0 74
133	U.C.B. ★	126 20	130	127 50	+ 1 03
720	Unibail	730	729	725	- 0 68
345	Valéo	331	316	316	- 4 53
33	Vallourec	35 40	35	36 10	+ 1 98
245	Via Banque	243	242	236	- 2 88
510	Elf-Gabon	551	536	536	- 2 72
98	Amax Inc.	95 20	95	95	- 0 21
140	Amer. Express	140 50	141 20	141	+ 0 36
156	Amer. Teleph.	162	168	168	+ 3 70
90	Anglo Amer. C.	92	90	90 10	- 2 07
500	Amgold	490	485	485	- 1 02
780	BASF (Akt)	750	738	738	- 1 60
810	Bayer	795	790	790	- 0 63

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
107	Bethlehem	105	104	103 20	- 1 71
117	Chase Manh.	119 50	123 50	123 60	+ 3 35
53	De Beers	51 20	48 90	49 10	- 4 10
1250	Deutsche Bank	1185	1191	1192	+ 0 59
725	Dresdner Bank	705	701	700	- 0 71
88	Driefontein Cst	66 50	63 50	62 50	- 6 02
435	Du Pont-Nem.	456	468	458	+ 0 44
270	Eastman Kodak	240 10	243 70	243 70	+ 1 50
39	East Rand	33 60	33 10	33 10 *	+ 1 22
183	Electrolux	191	196	196	+ 2 62
161	Ericsson	174 10	182 80	182 80	+ 5
215	Exxon Corp.	227 10	230 50	230 50	+ 1 50
450	Ford Motors	235	244	244	+ 3 83
65	Freegold	64 70	62	61 90	- 4 33
88	Gencor	83	80 10	80 10	- 3 49
245	Gén. Electr.	239 50	250	250	+ 4 38
548	Gén. Belgique	522	548	549	+ 5 17
360	Gen. Motors	355	367	367	+ 3 38
83	Goldfields	81	79 50	79 50	- 1 85
44	Grd Metropolitain	44 20	44 80	44 80	+ 1 36
56	Harmony	52 80	50 80	50 50	- 4 36
53	Hitachi	53 80	54 50	54 50	+ 1 30
790	Hoechst Akt.	790	780	780	- 1 27
106	Imp. Chemical	107	106 10	106 10	- 0 84
615	IBM	631	638	635	+ 0 63
255	ITT	252	257 20	253	+ 0 40
168	Ito-Yokado	175	177	176 50	+ 0 86
97	Matsushita	98	97	97	- 1 02
810	Merck	820	834	834	+ 1 71
315	Minnesota M.	324	330	330	+ 1 85
225	Mobil Corp.	231 50	242 10	242 10	+ 4 58
183	Morgan J.P.	186 50	190 50	190 50	+ 2 14
32300	Nestlé	32350	32480	32480	+ 0 40
133	Norsk Hydro	136 20	137	137	+ 0 59
164	Ofsil	155 10	153	152 50	- 1 68
1440	Petrofina	1492	1488	1520	+ 1 88
460	Philip Morris	464 50	467	467	+ 0 54
72	Philips	72	72 60	72 60	+ 0 83
78	Placer Dome	70	67 30	67 50	- 3 57
320	Quilmès	322	325	325	+ 0 93
460	Randfontein	481	450	450	- 2 39
605	Royal Dutch	620	633	626	+ 0 97
34	Rio Tinto Zinc	34 50	34 05	34	- 1 45
60	St Helena Co	59 50	56 30	56 30	- 5 38
161	Schlumberger	171 20	178 50	178	+ 3 97
100	Shell transp.	101	103 80	103 80	+ 2 77
1110	Siemens A.G.	1060	1071	1065	+ 0 47
210	Sony	206 10	205 80	205 80	- 0 15
200	T.D.K.	193 20	198	198	+ 2 48
30	Toshiba Corp.	30 40	30 50	30 50	+ 0 33
310	Unilever	318	323	323	+ 1 57
192	Unit. Techn.	210	212 20	212 20	+ 1 05
565	Vaal Reefs	540	538	538	- 0 37
275	Volvo	279 80	285 70	285 70	+ 2 11
215	West Deep	206 20	203	201 10	- 2 47
310	Xerox Corp.	323	313	313	- 3 10
1 29	Zambia Corp.	1 38	1 35	1 36	- 1 45

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 8,80 % 77	126 20	6 059
8,80 % 78/93	101	5 409
10,80 % 79/94	103 50	4 387
13,25 % 80/90	104 80	8 725
13,80 % 81/89	105 05	0 566
16,20 % 82/90	113 50	0 752
16 % juin 82	114 75	10 273
14,60 % fév. 83	114 60	13 720
13,40 % déc. 83	117 45	1 464
12,20 % oct. 84	111 35	3 800
11 % fév. 85	108 90	10 337
10,25 % mars 86	104	9 083
ORT 12,75 % 83	1948	..
OAT 10 % 2000	102 90	6 776
OAT 9,90 % 1997	105 65	1 298
OAT 9,80 % 1996	102 65	9 800
Ch. France 3 %	....	..
CNB Bques janv. 82	101 85	0 799
CNB Paribas	101 95	0 799
CNB Suez	101 95	0 799
CNI janv. 82	101 85	0 799
PTT 11,20 % 85	105 70	1 818
CFF 10,30 % 86	....	..
CNE 11,50 % 85	107 45	6 815 ◆
CNT 9 % 86	94 80	6 595
CRH 10,90 % déc. 85	104 50	0 831
Métrologie I. 6 % 6/7	72	..

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	330	320
Agache (Sté Fin.)	1399	1398
A.G.F. (St Cent.)	404	402
Applic. Hydraul.	550	550
Arbel	339	339
Astorg	150	146
Avenir Publicité	475	485
Bain C. Monaco	150	150
Banque Hypoth. Eur.	380	350
Béghin-Say (C.I.)	263	252
B.G.I.	515	520
Blanzy-Ouest	590	600
B.N.P. Intercontin.	195 10	200
Bénédictine	6040	6200
Bon-Marché	740	710
B.T.P.	124	123
Calf	543	555
Cambodge	635	630
C.A.M.E.	84	87 40
Campenon Bern.	160 30	149 o
Carbone-Lorraine	400	394
C.E.G.Frig.	440	450
Centen. Blanzy	1285	1248

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Cantrest (Ny)	177	177
Carabati	100	100 20
Chambourcy (M.)	978	978
Champex (Ny)	130 10	131
C.I.C. (Financ. de)	142	145
C.I. Maritime	620	640
Citram (B)	351	400 d
Clause	340	347
Cofradel (Ly)	899	....
Cogifi	320	318
Comiphos	259 80	259 80
Cie Industrielle	1655	1700
Comp. Lyon-Alem.	232	239
Concorde (La)	701	701
C.M.P.	10 45	10
Créd. Gén. Ind.	519	520
Cr. Universel (Cie)	550	560
Créditel	135	135
Darblay S.A.	368	368
Delalande S.A.	900	900
Delmas-Vieij. (Fin.)	1530	1501
Didot-Bottin	720	715
Eaux Bass. Vichy	1170	830 o
Eaux Vittel	1650	1650
Economats Centre	214 80	213
Electro-Banque	255	255
Elf-Antargaz	619	594
E.L.M. Leblanc	518	497
Esalf-Bretagne	191	185
Entrepôts Paris	446	450
Epargne (B)	2730	2510 o
Europ. Accumul.	28 90	30
Eternit	1320	1285
Finalens	160	159
FIPP	135	144 70 d
Fnac	386	375
Foncière (Cie)	390	390
Fonc. Lyonnaise	561	561
Foncina	391	400
Forinter	1050	1075
Fougerolle	205	200
France I.A.R.D.	197	197
France (La)	3168	3042
From. Paul Renard	500	480
GAN	520	522
Gaumont	375	380
Gévelot	337	323 o
Gr. Fin. Constr.	390	390
Gds Moul. Paris	298	295
Groupe Victoire	250	240
G. Transp. Ind.	376	370
H.E.F.	....	....
Immindo S.A.	419	405
Imminvest	280	253
Immobail	374	370 30
Immobanque	725	727
Immob. Marseille	6730	6610
Immofice	435	430
Invest. (Sté Cent.)	2800	2780
Jaeger	84 80	81 40 o
Lafitte-Bail	425	415
Lambert Frères	145	143
Lille-Bonnières	360	359
Loca-Expansion	249	250
Locafinancière	325	326

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Locatel	560	580
Louvre (Sté)	998	1015
Lucia	849	815
Machines Bull	84	80 20
Magasins Uniprix	128	....
Magnant S.A.	104	100 20
Maritime Part.	204 90	206
Métal Déployé	380 10	370
Mors	60	54 80 o
Navig. (Nat. de)	41 60	41 10
OPB Paribas	165	....
Optorg	191 30	191
Oréal (L') C.I.	1113	1114
Origny-Desvroise	700	700
Palais Nouveauté	343 20	350
Paribas-CIP	275 50	264 40 o
Paris France	160	....
Paris-Orléans	206	207
Partenbas	210	210 50
Patern. Réq. Div.	1180	....
Pathé-Cinéma	279 10	280
Pechiney (cert. inv.)	172	172
Piles Wonder	805	820
Piper-Heidsieck	659	657
P.L.M.	76 80	75
Porcher	292	285
Promodès	690	690
Providence S.A.	1290	1200 o
Publicis	1800	1810
Raff. Souf. R.	69 70	....
Rhône-Poul. (c. inv.)	281	275
Ricqlès-Zan	165	165
Rochefortaise S.A.	559	581
Rochette-Cenpa	33 15	....
Rosario (Fin.)	449	417 o
Roudière	190	190
Rougier et Fils	48 10	49
Sacer	351	....
SAFAA	245	....
Safic-Alcan	765	768
SAFT	860	871
Saga	155 90	151
St-Gobain C.I.	400 10	....
Salins du Midi	400	400
Santa-Fé	90 80	87 10
Satam	62 40	60
Savoisienne (M)	240	235 o
SCAC	321	316
Senelle Maubeuge	243	242
S.E.P. (M)	144	144
Serv. Equip. Véh.	52 65	52 70
Sici	166 50	165
Sicotel	300	288
Sivain	240	235
Siph (Plant. Hévéas)	330	....
Sté Générale-CIP	218	215
Sofal française	1575	1585
Soficel	820	820
Soffo	456	445
Soficomi	680	670
S.O.F.I.P. (M)	132	126 o
Sofragi	705	700
Soudure Autog.	300	301
Sovabail	560	556
S.P.I.	500	500
Suez (Fin. de)-CIP	177	174
Stemi	765	765
Taittinger	1514	1575

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Testut-Aequitas	270	270
Tour Eiffel	360	345
Ufiner S.M.D.	478	478
U.A.P.	205	210
U.T.A.	800	800
Veuve Clicquot	2450	....
Vicat	1005	1005
Viniprix	920	930
Virax	78	74
Waterman S.A.	622	622
Brass. du Maroc	141	139

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	690	620 o
Akzo	246	266
Alcan Alum	130	....
Algemeine Bank	107	106 10
American Brands	260	267 50
Am. Petrofina	330	....
Arbed	268	....
Asturienne Mines	111	....
Banco de Santander	282	275
Bco Pop Espanol	381	379 90
Banque Morgan	....	....
Banque Ottomane	1700	1680
B. Régl. Internat.	51000	51000
Br. Lambert	380	371
Canadian-Pacific	83 80	83 10
CIR	15 50	15 50
Commerzbank	637	624
Dart. and Kraft	292	304
De Beers (port.)	60	....
Dow Chemical	455	437 c
Gén. Belgique	522	549
Gevaert	900	950
Glaxo	100	102
Goodyear	323	....
Grace and Co	138	138
Gulf Canada Corp.	....	....
Honeywell Inc.	325	330
I. C. Industries	175	181 50
Johannesburg	640	....
Kubota	21 50	....
Latonia	285	284
Midland Bank Plc	38	39
Mineral-Ressourc.	59 20	57 80
Nixdorf	1550	1550
Noranda	98	95 20
Olivetti	19 60	19 80
Pakhoed Holding	177	....
Pfizer Inc.	289	293
Procter Gamble	460	462
Ricoh Cy Ltd	48 60	50
Rolinco	228	226
Robeco	247 50	248
Rodamco	446	447
Saipem	10 80	10 20
Shell fr. (port.)	101	....
S.K.F. Aktiebolag	198	210
Steel Cy of Can.	94	90
Squibb	338	335
Tenneco	210	....
Thorn EMI	58 40	56 20
Toray indust. inc	31 30	31
Vieille Montagne	870	890
Wagons-Lits	640	650
West Rand	14 70	14 80

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Banque Hydro-Energie	212	....
Calciphos	108	111
C.E.M.	....	....
Cochery	164 50	....
Cogenhor	130	140
C. Occid. Forestière	180	....
Coparex	380	380
Dubois Inv. (Casto.)	475	475
Gachot	61	61
Hoogovens	250	....
Matrosservice (bons)	12 80	6 40 o
Nicolas	590	590
Patemelle-R.D.	3400	....
Révillon	332	330
Roranto N.V.	167	167 90
S.P.R.	[illegible]	[illegible]
Sté Lecteurs du Monde	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Union Brasseries	[illegible]	[illegible]

SICAV (sélection) 28/1

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	648 35	632 54
Actilion	181 98	177 11
Actions France	351 17	338 48
Action Invest.	319 37	304 89
Actions sélectionnées	469 15	452 19
Aedificandi	566 39	545 92
A.G.F. Actions (ex-CIP)	916 41	894 05
A.G.F. 5000	439 80	429 07
A.G.F. ECU	1082 05	1051 53
A.G.F. Interfonds	408 34	398 38
A.G.F. Invest	89 95	87 76
A.G.F. OBLIG.	1053 60	1048 38
A.G.F. Sécurité	10526 68	10526 68
Agfimo	532 10	519 12
Alsfi	218 75	210 84
A.L.T.O.	191 91	184 97
Ameri-Gan	4594 58	4388 23
America-Valor	656 54	626 77
Amplitude	444 63	431 68
Arbitrages court terme	5283 98	5273 42
Argonautes	333 89	323 38
Associc	1103 18	1103 18
Aurecic	1363 23	1323 52
Axa Europe	112 97	107 85
Axa Investissements	93 74	89 49
Bred Associations	2493 85	2488 39
Bred International	79 54	77 98
Capital Plus	1728 74	1728 74
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Compterarbite	104 24	101 20
Convertimmo	319 09	306 82
Cortal court terme	1292 55	1292 55
Cortal intérêt trim.	1045 80	1025 80
Cortexa	822 04	784 76
Cadimar	449 24	436 16
Crédit Mutuel E.L.G.	......	......
Drouot-France	491 10	468 83
Drouot-Investiss.	826 18	788 72
Drouot-Sécurité	240 11	229 22
Drouot-Sélection	134 79	128 68
Ecutic	1118 16	1101 64
Ecureuil Privatisations	309 80	300 78
Elicoop Sicav	11552 14	11552 14
Elf-Valeurs	6632 80	6471 02
Energie	218 17	208 28
Eparcic	2869 59	2866 72
Eparcourt Sicav	4189 29	4178 84
Epargne Associations	25034 71	24997 21
Epargne-Capital	8118 57	8038 19
Epargne-Croiss.	1318 94	1283 64
Epargne-Industr.	57 49	54 88
Epargne-Inter	568 71	551 54
Epargne J	51763 44	51763 44
Epargne-Long-Terme	162 89	158 34
Epargne-Oblig.	193 53	188 35
Epargne-Quatre	1042 61	1042 61
Epargne-Unie	1031 33	984 56
Epargne-Valeur	369 32	359 44
Eparoblig	1223 47	1221 03 ◆
Epsilon	1022 89	1012 76
Eurinvest Croissance	1072 61	1023 97
Eurinvest Rendement	1075 09	1026 34
Eurocic	8768 19	8638 61
Euro-Croissance	492 11	477 78
Eurodyn	915 91	885 79
Euro-Gan	3734 11	3564 78 ◆
Extrême Orient Sicav	510 93	498 05c
Finord Placement	62339 91	62153 45
Finord Valorisation	13594 83	13328 26
Fonsicav (div. par 10)	11108 62	11108 62
Foncial	229 17	218 78
France-Gan	4469 72	4267 04
France-Garantie	281 01	280 45 ◆

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic Pierre	89 96	87 34
Francic Régions	851 42	826 62
Fructi-Associations	1373 25	1373 25
Fructi-Epargne	252 22	252 22
Fructicapi	312 32	307 70
Fructicourt	108487 80	108487 80
Fructidor	243 38	239 78
Fructifrance	589 65	574 29
Fructimmo	214 30	209 07
Fructivar	84306 01	84095 77
Fructi ECU	574 93	566 43
Fructi-Première	11433 38	11264 41
Futuroblig	1024 92	1023 80
Gestilion	58856 54	58709 77
Gestion Sécuricourt	10810 12	10802 10 ◆
Gestion Associations	137 53	134 50
Gestion Mobilière	586 10	559 52
Hausmann Associat.	1229 92	1229 92
Hausmann court terme	1232 01	1232 01
Hausmann Epargne	1418 68	1418 68
Hausmann Europe	1842 99	1776 38
Hausmann France	729 57	703 20
Hausmann Oblicrois.	1304 90	1245 73
Hausmann Obligation	1458 20	1405 49
Horizon	974 27	945 88
Interoblig.	11756 69	11304 51
Intersélect France	348 11	337 97
Intervaleurs Indust.	451 50	431 03
Invest. net	14058 31	14030 25 ◆
Invest. Obligataire	17391 66	17356 95 ◆
Japacic	162 49	157 76
Jeune épargne	230 89	227 47
Laffitte-Amérique	230 77	220 31
Laffitte Europe	225 16	214 95
Laffitte-Expansion	231 78	221 27
Laffitte-France	248 13	236 88
Laffitte-Immobilière	206 63	197 26
Laffitte-Japon	320 18	305 66
Laffitte-Oblig.	145 55	138 95
Laffitte-Rend.	207 61	198 20
Laffitte-Tokyo	331 52	316 49
Lion-Associations	10958 45	10958 45
Lion court terme	112710 29	112710 29
Lion-Institutionnels	22080 71	22025 65
Lionplus	739 07	730 76
Livret Bourse Investis.	354 63	344 30
Livret portefeuille	561 77	546 41
Méditerranée	140 77	134 39
Minimax	26391 69	26391 69
Mondiale Investissem.	394 72	376 82
Monecic	5695 83	5695 83
Mossédon	52894 44	52894 44
Moné J.	53306 88	53306 88
Mutuelle Unie Sél.	137 13	130 91
Natio.-Assoc.	6369 95	6357 24
Natio.-Epargne	13823 82	13785 98
Natio.-Court terme	205547	205547
Natio.-Immobilier	858 16	835 21
Natio.-Inter.	1167 97	1136 71
Natio.-Obligations	547 98	533 31
Natio.-Patrimoine	1195 14	1163 15
Natio.-Placements	82665 84	82665 84
Natio.-Revenu	1041 18	1030 97
Natio.-Sécurité	11087 22	11087 22
Natio.-Valeurs	547 74	533 08
Nippon-Gan	4893 90	4671 98
Nord-Sud Dévelop.	1210 51	1208 09 ◆
Norest IF	12557 03	12310 81
Oblicic Régions	1054 95	1039 36
Oblicoop Sicav	1354 60	1328 04
Obligations Convert.	379 87	362 64
Oblilion	1052 76	1042 34
Optimvalor	468 84	457 21 ◆

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Paribas Epargne	15920 54	15888 76
Paribas France	78 11	73 89
Paribas Opportunités	88 56	85 98
Paribas Patrimoine	478 21	458 71
Paribas Revenu	92 98	92 06
Parnasse-Valor	1049 24	1048 19
Patrimoine-Retraite	1670 35	1637 60
Pervalor	510 45	495 58
Phénix Placements	264 27	253
Pierre Investiss.	626 39	597 99
Placement A	718 48	718 48
Placement crt-terme	73305 05	73305 05
Placement J	58873 18	58873 18
Placement Premier	55220 28	55220 28
Placements Rendement	10838 14	10838 14
Placements Sécurité	108193 34	108193 34
Plénitude	104 91	101 85
Première Obligations	10809 54	10787 96
Prévoyance Ecureuil	103 91	101 13
Priv'Association	21533 36	21533 36
Province Investiss.	405 79	387 39
Quartz	102 43	99 91
Rentacic	161 19	158 81c
Revenus Trimestriels	5544 87	5489 97
Revenu Vert	1131 69	1130 56
Rivoli Plus	1075 12	1026 37 ◆
St-Honoré Assoc.	13501 74	13434 57
St-Honoré Bio-aliment.	675 78	645 14
St-Honoré Pacifique	471 77	450 38
St-Honoré P.M.E.	369 39	352 64
St-Honoré Réel	11662 59	11616 13
St-Honoré Rendement	11730 20	11671 84
St-Honoré Services	420 52	404 35
St-Honoré Technol.	649 25	619 81
St-Honoré Valor	12393	12284 72
Sécuricic	11273 96	11262 70
Sécuri Taux	10233 74	10233 74
Sélection Croissance	442 58	429 69
Sicasden (Cardan BP)	726 96	715 23
Sicav-Associations	1441 43	1438 27
S.F.I. fr. et étr.	542 45	526 65
Sicav 5000	280 92	273 40
S.I. Est	1072 63	1023 99
Silvafrance	426 07	414 67
Sivam	367 38	357 58
Silvavente	208 21	204 17
Sliviter	376 48	366 40
S.N.I.	1040 02	1009 73
Sogepargne	339 48	327 21
Sogevar	902 02	861 12
Soginter	1173 06	1119 87
Soleil Investiss.	435 08	415 35
Stratégie Actions	928 24	893 50
Stratégie Rendem.	1084 41	1050 28
Technocic	979 26	950 74
Techno-Gan	5375 88	5131 91
Talion	5242 34	5190 44
U.A.P. Investiss.	353 62	340 84
Uni-Associations	109 69	109 69
Unifrance	370 20	353 41
Unifoncier	1030 72	983 98
Uni-Garantie	1282 84	1237 88
Unigestion	753 99	719 80
Uni-Régions	2113 95	2018 09
Unisanté	2187 41	2125 15
Univer	178 42	178 42
Univers-Actions	918 48	888 28
Univers-Obligations	1498 74	1448 46
Valorem	434 26	423 67
Valorg	1524 75	1523 23
Valrest	82209 43	82169 35

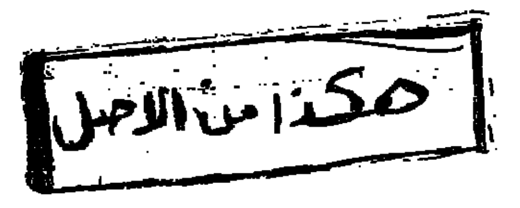
Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 29/1	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 618	5 653	5 450	5 850
ECU	6 962	6 963	....	....
Allemagne (100 DM)	337 180	337 150	327	346
Belgique (100 F)	16 130	16 134	15 600	16 500
Pays-Bas (100 fl.)	300 200	300 150	290	310
Danemark (100 krd)	87 980	88 080	84	91
Norvège (100 k)	88 550	88 740	84	91
Grande-Bretagne (£ 1)	9 998	10 006	9 750	10 500
Grèce (100 drachmes)	4 220	4 220	3 500	4 400
Italie (1 000 lires)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Suisse (100 fr.)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Suède (100 krs)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Autriche (100 sch)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Espagne (100 pes.)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Portugal (100 esc.)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Canada ($ can 1)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Japon (100 yens)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 29/1
Or fin (kilo en barre)	84500	84100
Or fin (en lingot)	84750	84450
Pièce française (20 fr)	551	549
Pièce française (10 fr)	370	.....
Pièce suisse (20 fr)	586	583
Pièce latine (20 fr)	493	491
Souverain	623	619
Pièce de 20 dollars	3070	3066
Pièce de 10 dollars	1502 50	1502 50
Pièce de 5 dollars	[illegible]	[illegible]
Pièce de 50 pesos	[illegible]	[illegible]
Pièce de 10 florins	[illegible]	[illegible]
Or Londres	[illegible]	[illegible]
Or Zurich	[illegible]	[illegible]
Or Hongkong	[illegible]	[illegible]
Argent Londres	[illegible]	[illegible]

c : coupon détaché – o : offert – * : droit détaché – d : demandé – ◆ : prix précédent – ★ : marché continu



Le Monde

Avant le sommet franco-britannique

« A quoi sert une brigade franco-allemande ? » demande Mme Thatcher

La France et la Grande-Bretagne tiennent ce vendredi à Londres, avec plusieurs mois de retard, leur sommet annuel 1987, dominé par la préparation du conseil européen de Bruxelles des 11 et 12 février et les questions de défense.

Le président Mitterrand et M. Jacques Chirac devaient aborder le dossier communautaire à tour de rôle, lors d'un tête-à-tête d'une heure chacun, avec Mme Thatcher.

A la veille de ce « sommet », le premier ministre britannique a accordé à l'hebdomadaire *l'Express* une interview dans laquelle elle réaffirme avec vigueur que « *la défense de l'Europe, c'est d'abord l'OTAN* ».

« *Je ne crois pas aux initiatives pour le galerie,* déclare-t-elle. *Je suis pour l'efficacité. A quoi sert une brigade franco-allemande ?* »

« *Je comprends fort bien,* poursuit le chef de gouvernement britannique, *que la France et l'Allemagne aient une volonté de réconciliation très profonde.* (...) *Je m'inquiéterais néanmoins si je devais penser que c'est au détriment de l'OTAN. Au contraire, il faut que cela renforce l'Organisation. J'espère qu'il en sera ainsi.* »

En cas de crise, Mme Thatcher souhaite que la France ouvre ses ports aux forces britanniques. « *Compte tenu des besoins en renforts, il serait raisonnable de pouvoir utiliser les ports français, et cela devrait s'inscrire dans le cadre de la défense de la France elle-même* », affirme-t-elle, tout en soulignant qu'une telle initiative ne remettrait pas en cause la position particulière de la France dans l'OTAN, dont Pais a quitté en 1966 le commandement intégré.

Après des rachats discrets en 1987

Axa détient près de 4 % du capital de l'UAP

Le groupe privé d'assurance Axa, que dirige M. Claude Bébéar, détient, à la suite de rachats discrets en Bourse réalisés tout au long de 1987, près de 4 % du capital de la compagnie nationale d'assurances Union des assurances de Paris (UAP). Révélée par le quotidien financier l'Agefi, ce vendredi 29 janvier, l'information est confirmée au siège parisien du groupe Axa.

Craignant de ne pas être retenu au sein du groupe des actionnaires stables de l'UAP (désignés par le ministre de l'économie) et souhaitant néanmoins « *prendre place au sein du capital de l'UAP avant sa privatisation* », M. Bébéar a fait acheter par différentes filiales de son groupe d'assurances des titres de l'UAP sur le marché. Il n'exclut pas d'acheter de nouvelles actions. Jusqu'à présent, aucun seuil de participation nécessitant une déclaration publique n'a été atteint.

A l'issue de ces achats discrets, le groupe Axa est le principal actionnaire privé de l'UAP. Le capital du numéro un français de l'assurance est détenu à 85 % par l'Etat, à 3 % par le personnel, le reste étant dans le public. M. Bébéar n'a jamais caché qu'à ses yeux la privatisation aurait dû être l'occasion de rapprochements entre compagnies d'assurances françaises, de manière à favoriser la constitution de groupes capables de se battre à armes égales avec les géants mondiaux de l'assurance (notamment les anglais et les allemands), dans la perspective de l'ouverture du marché européen.

Le Japon maintient la limitation de ses exportations d'automobiles vers les Etats-Unis

Le Japon continuera à limiter ses exportations d'automobiles vers les Etats-Unis pour l'année commençant le 1er avril prochain, a annoncé le 29 janvier le ministre du commerce extérieur et de l'industrie (MITI). Le quota de 2,3 millions de voitures particulières sera maintenu pour la quatrième année consécutive, a déclaré M. Hajime Tamura lors d'une conférence de presse.

Le Japon avait commencé en 1981 à limiter à 1,6 million d'unités ses exportations d'automobiles devant la montée du protectionnisme aux Etats-Unis. Le maintien des « *limitations volontaires* », portées ensuite à 1,85 puis 2,3 millions d'unités, répond essentiellement à des considérations politiques. Tokyo veut éviter d'irriter davantage un Congrès dominé par les démocrates et où la tendance protectionniste et antijaponaise est très affirmée.

Sur le vif

Il faut nous enfermer !

Où on va là, avec cette histoire de SIDA ? Ça devient complètement dément ! Vous avez vu, l'autre soir à la télé, la tête chevaline de la princesse Anne, fille de la Queen, quand on lui a offert un superbe lot de capotes anglaises, bouquet final de la conférence internationale, qu'elle présidait à Londres. Moi, je me marrais. Bien fait pour sa pomme ! Faut dire, elle venait de verser une larme pleine de tact et de cœur sur les innocentes victimes du virus. Traduisez : les hétéros, pas les homos, pas les accros.

Permettez, madame, que je vous remercie au nom des cent millions de séropositifs — chiffre très prudent, paraît qu'on est loin du compte — qui vont se balader de par le monde d'ici trois ans. J'en suis pas encore, mais ça ne saurait tarder. S'agissant d'une progression exponentielle, je suis pas inquiète.

Si, quand même, je me fais du souci. Vous savez pour quoi, pour qui ? Pour le Marché commun. Il est fichu. Regardez ces fonctionnaires à Bruxelles et à Strasbourg, pas fous, les mecs, ils songent déjà à se barricader derrière le test de dépistage pour se partager seuls le gâteau. Et chez Philips, si on avait pas gueulé, ils étaient prêts à cadenasser leurs portes avec un verrou en forme de seringue. Par ici la prise de sang !

Au train où ça va, bientôt personne ne voudra plus embaucher personne. Bonjour le chômage et bonsoir la Sécu. Je me demande ce qu'on attend pour ouvrir, pas des sidatoriums, ils seraient vite débordés, des sanatoriums, il en faudrait pas des masses, réservés aux rares rescapés du fléau du siècle. On y vivrait en autarcie. A l'ancienne. Lampes à huile, robes tissées main, pommes de terre brûlées pas cuites, et saignées à la Diafoirus : des fois qu'il y aurait une brebis galeuse dans le coin, faudrait voir à l'éjecter vite fait.

CLAUDE SARRAUTE.

Accord au COCOM pour alléger les listes des produits exclus des échanges Est-Ouest

Les principaux pays occidentaux et le Japon réunis dans le cadre du COCOM sont tombés d'accord jeudi pour renforcer les contrôles sur les exportations de technologies stratégiques vers les pays de l'Est, tout en allégeant les listes d'interdiction pour les produits « bas de gamme », a-t-on appris à l'issue des réunions qu'ont tenues à Versailles, durant deux jours, des représentants de quinze pays de l'OTAN et du Japon, membres du Comité de coordination pour le contrôle multilatéral des exportations (*le Monde* du 29 janvier).

Les principaux membres de la délégation américaine, dirigée par M. John Whitehead, secrétaire d'Etat adjoint, ont insisté, dans une rencontre avec la presse, sur l'engagement de tous en faveur de contrôles renforcés concernant les technologies pouvant servir à des fins militaires. Ils ont convenu que l'allègement des listes, « *qui est un processus permanent* », était nécessaire pour éliminer les produits « bas de gamme », tout en indiquant que la réunion avait été également « *importante du fait de quelques violations des règles du COCOM* », surtout l'affaire Toshiba-Kongsberg, du nom des sociétés japonaise et norvégienne qui avaient exporté du matériel interdit vers l'URSS.

De source autorisée française, on indique que les partenaires des Américains ont dit « *oui au contrôle renforcé* », tout en soulignant que celui-ci serait d'autant plus efficace que la liste des produits interdits sera plus courte. « *Il faut élaguer les branches mortes* » et renforcer la coordination entre les seize pays pour rationaliser les listes, ajoute-t-on de même source.

M. JACQUES CHIRAC invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Jacques Chirac, candidat à l'élection présidentielle, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-*le Monde* », le dimanche 31 janvier, de 18 h 15 à 19 h 30.

Le premier ministre, qui s'est mis en congé du RPR lors du congrès de ce mouvement le 24 janvier, répondra aux questions d'André Passeron et de Patrick Jarreau du *Monde*, et de Paul-Jacques Truffaut et de Jean-Yves Hollinger de RTL, le débat étant dirigé par Olivier Mazerolle.

La 5 lance une tranche d'informations matinales

La cinquième chaîne a décidé de lancer, entre 6 heures et 7 h 15 le matin (heure habituelle du début de ses programmes), une nouvelle tranche d'informations. Un journal de quinze minutes, entièrement composé d'images, y sera diffusé en boucle selon une formule inspirée du Japon pour tenir compte de la rotation importante du public à cette heure matinale. C'est la quatrième tranche d'informations installée par la 5 sur son antenne depuis le mois de septembre, le court journal de 18 h 55 lancé il y a trois semaines ayant, semble-t-il, donné satisfaction.

EN BREF

● **GRANDE-BRETAGNE : la cour d'appel de Londres confirme la condamnation de six Irlandais.** — La cour d'appel de Londres a rejeté, le 28 janvier, l'appel interjeté par six Irlandais, qui affirment avoir été condamné à tort il y treize ans pour deux attentats qui avaient fait vingt et un morts et cent soixante-deux blessés à Birmingham, en 1973. Les six Irlandais ont toujours soutenu qu'ils avaient été contraints sous la violence à reconnaître leur culpabilité et qu'ils avaient été reconnus coupables sur des conclusions erronées des médecins légistes. — *(AP.)*

● **RFA : condamnation d'un ancien SS.** — Un ancien sous-officier SS du camp de concentration d'Auschwitz (Pologne), Gottfreid Weise, soixante-six ans, a été condamné, jeudi 28 janvier, à la réclusion à perpétuité par la cour d'assises de Wuppertal, en RFA. Il a été reconnu coupable d'avoir tué cinq prisonniers pendant l'été 1944. — *(AFP.)*

● **PÉROU : grève générale meurtrière.** — Deux morts, trente et un blessés, mille arrestations, tel est le bilan de la journée de grève générale lancée, jeudi 28 janvier, contre la politique économique du gouvernement. Dans la plupart des grandes villes du pays, de violents incidents ont éclaté opposant non seulement grévistes et forces de l'ordre, mais aussi à Lima, la capitale, des membres du mouvement terroriste Sentier lumineux à des militants de la Gauche unie (marxiste). En outre, dans plusieurs départements, des attentats — sans victimes — ont été commis contre des édifices municipaux et des commissariats. — *(AFP.)*

● **NOUVELLE-CALÉDONIE : arrestation d'un jeune homme suspecté d'assassinats.** — Une importante opération de gendarmerie avec l'aide d'hélicoptères, dans la région de Koné, au nord-est de la Nouvelle-Calédonie, a abouti le jeudi 28 janvier à l'interpellation sans incident d'Yves Sugitani, un jeune métis calédonien recherché dans le cadre de l'enquête sur l'assassinat de trois gendarmes, en 1987. Selon un communiqué du commandant des forces de gendarmerie en Nouvelle-Calédonie, diffusé vendredi matin à Nouméa, Yves Sugitani est « *impliqué dans le meurtre de deux sous-officiers de gendarmerie* », Gérard Berne et Aimé Robert, abattus le 30 septembre dernier près de la tribu de Tiaoué, située à une dizaine de kilomètres de Koné. Il faisait également l'objet d'un mandat d'arrêt pour « *rébellion armée par plus de trois personnes* » délivré à la suite de l'assassinat du gendarme Rémy Maréchal. Ce gendarme, qui participait à une opération de police judiciaire, avait été tué par balles dans des circonstances similaires et dans la même région, le 28 avril 1987.

● **POLYNÉSIE : M. Léontieff forme un nouveau parti.** — M. Alexandre Léontieff, président du gouvernement de la Polynésie française, a présenté à la presse, mardi 26 janvier, à Papeete, les statuts du mouvement politique Te Tiarama (le Flambeau) qu'il vient de créer avec six de ses ministres, onze membres de l'assemblée territoriale et trente-cinq personnalités polynésiennes. Chaque archipel du territoire sera représenté par un délégué régional au sein du bureau exécutif et du comité directeur. « *Nous ne sommes pas hostiles à l'idée de publier périodiquement les chiffres de nos finances* », a indiqué M. Léontieff en réponse à une question sur le financement du parti. Le nouveau président du gouvernement territorial s'est également déclaré favorable à la création de régions en Polynésie afin de « *revitaliser les archipels et donner à leurs élus la possibilité de mieux faire valoir les aspirations des populations* ». Au cours du premier congrès qu'il tiendra, fin mars, à Tahiti, Te Tiarama déterminera sa position sur l'élection du président de la République et sur son éventuelle affiliation à un parti politique métropolitain.

● **Les requêtes de M. Flosse rejetées.** — Le tribunal administratif de Papeete a rejeté, lundi 25 janvier, les requêtes déposées par M. Gaston Flosse contestant la régularité des dernières élections à la présidence de l'assemblée territoriale. En sa qualité de conseiller local, le secrétaire d'Etat chargé des problèmes du Pacifique sud avait mis en doute la validité des opérations électorales qui avaient abouti à l'élection de M. Jean Juventin à la présidence de l'assemblée polynésienne et à l'élection de M. Alexandre Léontieff, son ancien allié, à la tête du gouvernement territorial.

● **Apaisement à France-Culture/France-Musique.** — Les syndicats SNJ et CFDT ont annulé, jeudi 28 janvier, leur préavis de grève après qu'un compromis est intervenu avec la direction de Radio-France. Celle-ci a, selon les syndicats, en effet accepté de « *négocier le départ de Charly Dupus* », ce journaliste pigiste permanent depuis cinq ans dont la direction ne souhaitait plus prolonger la collaboration. Le directeur de l'information de Radio-France, M. Michel Meyer, s'est également engagé à garantir, par lettre, « *l'autonomie de l'équipe* » et « *la spécificité de l'information sur France-Culture/France-Musique* ».

● **Viol collectif aux Minguettes.** — Huit adolescents, de quatorze à seize ans, ont été inculpés de viols sur mineure de moins de quinze ans, et écroués lundi 25 janvier à Lyon. Pendant trois mois, ils ont, deux à trois fois par semaine, maltraité et violé une collégienne de quatorze ans qui, par crainte des représailles, n'a jamais osé parler. Les garçons qui, selon les jours, étaient de deux à cinq attendaient l'adolescente à la sortie du collège Alain à Saint-Fons et l'entraînaient dans les locaux à poubelles du quartier des Minguettes à Vénissieux (Rhône) ou dans des appartements squattés du même secteur. La collégienne, pour justifier ses retards, expliquait à sa mère qu'elle restait au collège après les cours parce qu'elle était « collée ».

Le numéro du « Monde » daté 29 janvier 1988 a été tiré à 500 424 exemplaires

A C D E F G H

